L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

67ième ANNEE No 240 — QUEBEC, JEUDI 8 MARS 1934 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

Vente de Complets
Faits - Sur - Mesures
AUJOURD'HUI à 8 hres A. M.
M. Pollack Ltée

L'ENQUETE STAVISKY AMENE TROIS DECOUVERTES HIER

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Jusqu'à date, le jeûne n'a tué personne.

Le défilé de la mi-carême ne sera pas facile.

Le siècle du béton se désagrège rapidement.

En vieillissant on apprécie mieux le moyen âge.

Votre ceinture dira la valeur de vos privations.

Les moyens factices ne sont jamais suffisants.

La prétention ne donne pas la mesure du talent.

A la longue, une épigramme devient une platitude.

Il faut être bien coupable pour avoir mérité l'exil.

En amour, il y a plus de présomption que de désespoir.

Les illettrés échappent à beaucoup de querelles inutiles.

Si votre rival a plus d'ambition que de valeur, ne vous hâtez pas de le devancer.

Celui qui soigne bien sa moustache n'entreprend pas d'entretenir une pelouse.

Un système qui taxe l'économie et décourage l'épargne pèche contre la loi de la nature.

Diogène

Il décline

On a dit que le général McRae, sénateur, avait eu ses petits ennuis avec M. Bennett, premier ministre, au succès électoral duquel le général contribua fortement, comme organisateur, en 1930. Mais il appert que M. Bennett devra se trouver un autre stratégiste pour diriger sa prochaine campagne, car le général McRae a refusé de reprendre le haut commandement. On sait que, en attendant ce choix, M. Gobeil, député conservateur, prépare la publicité de son parti à l'usage particulier de la province de Québec. C'est le gage d'un vif succès de curiosité.

Dépôt d'armes

Un petit arsenal à l'usage d'une clientèle louche, voilà ce que l'on a découvert dans une maison d'Outremont, et l'on détient pour interrogatoire le compère qui gardait la place. Ce qui donne à croire que, tel aux beaux jours de Tony Frank, à Montréal, la pègre est organisée un peu sur le modèle des grands centres des Etats-Unis. C'est une bonne loi que la nôtre qui interdit le port d'arme sans un permis difficile à obtenir. Et si le port d'arme est considéré comme un grave délit, que faut-il penser de ceux qui se montent un petit arsenal clandestin, avec tout ce qu'il faut au banditisme pour poursuivre ses activités?

Québec se souvient

Comme aujourd'hui Leurs Excellences le Comte et la Comtesse Bessborough, le Marquis et la Marquise d'Aberdeen avaient autrefois pris l'habitude de venir passer annuellement quelques semaines, à leur habitation vice-royale de la Citadelle, lorsqu'ils étaient les hôtes officiels de "Rideau Hall", de 1893 à 1898. C'est pendant le séjour du Marquis d'Aberdeen en Canada que les élections de 1896 ont porté l'hon. Wilfrid Laurier au pouvoir. Sir Wilfrid Laurier, charmé de l'accueil que lui firent toujours le Gouverneur-Général et sa digne compagne, s'employa de son mieux à les intéresser à la province de Québec et à ses habitants. Il y réussit parfaitement. Ces faits datent de trente-cinq ans passés, mais il doit y avoir encore, aux environs de Québec, de bonnes fermières qui se souviennent d'avoir causé, en français, avec la Marquise d'Aberdeen, qui aimait parfois visiter la place du marché, à la Basse-Ville. La mort de cet ancien gouverneur éveillera de vives sympathies pour la noble famille écossaise d'Aberdeen.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Une pression élevée couvre le nord-ouest du continent. Il a neigé légèrement en certains districts de l'Ontario et de Québec. Ailleurs, la température a été belle et modérée.

	Min.	Max.
Dawson	—36	—16
Aklavik	—36	— 8
Victoria	38	52
Vancouver	34	50
Edmonton	6	20
Calgary	8	20
Moose Jaw	6	28
Régina	— 3	26
Winnipeg	— 8	18
Toronto	28	34
Ottawa	28	38
Montréal	28	38
Québec	28	30
Halifax	30	40
Charlottetown	28	..

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents d'ouest, beau et plus froid.

Bas St-Laurent : — Vents d'ouest, nuageux, un peu plus froid.

Golfe et Baie des Chaleurs : — Vents d'ouest, beau, un peu plus froid.

Maritimes : — Vents frais, beau, même température.

LE MARQUIS D'ABERDEEN EST DECEDE

Gouverneur général du Canada il y a 40 ans, Aberdeen disparait à 87 ans.

L'AMI DE GLADSTONE

Témoin de l'ascension de Laurier aux plus hauts honneurs politiques.

UNE BELLE CARRIERE

(Spécial à L'Evénement)

Edimbourg, Ecosse, 8. — Le marquis d'Aberdeen et Temair, qui fut gouverneur-général du Canada de 1893 à 1898, est décédé hier à sa résidence, House of Gromar, à Tarland, Ecosse, à l'âge de 87 ans. Son fils aîné, le comte de Haddon, lui succède au titre de marquis.

John Campbell Hamilton-Gordon, septième titulaire du titre de comte d'Aberdeen (créé en 1682) et premier marquis d'Aberdeen et Temair, lord-lieutenant d'Irlande, gouverneur-général du Canada, haut commissaire de l'Eglise d'Ecosse, tels sont les titres et bien d'autres guère moins importants qu'il porta avec honneur

Le Marquis d'ABERDEEN ET TEMAIR, gouverneur-général du Canada de 1893 à 1898, décédé hier à Edimbourg, Ecosse, à l'âge de 87 ans.

dans sa longue vie remplie de bonnes oeuvres et sans ostentation. Lord Aberdeen avait épousé en 1877 l'hon. Ishbel-Maria Marjoribanks, la plus jeune fille du premier baron de Tweedmouth. Cette union fut exemplaire à tous les points de vue, surtout dans le domaine des oeuvres de bienfaisance.

Lord Aberdeen, comme lady Aberdeen, avait toujours manifesté le plus vif intérêt pour le Canada et il fut heureux d'y venir comme gouverneur-général.

Il y vint à une période particulièrement difficile, en 1893, après la mort de sir John-A. Macdonald, alors que le parti conservateur était désorganisé. Il assista à l'ascension de sir Wilfrid Laurier au poste de premier ministre en 1896 et à la célébration du jubilé de la reine Victoria en 1897. En 1905, il devenait pour la deuxième fois lord-lieutenant d'Irlande, restant en fonctions dix ans. Pendant la guerre, lord et lady Aberdeen visitèrent le Canada et les Etats-Unis pour essayer de dissiper le sentiment antibritannique qui existait dans la république voisine.

Lord Aberdeen, contemporain de Gladstone dont il partageait l'idéalisme libéral à l'époque Victoria, fut un libéral à tous les points de vue. Deux fois ses tendances démocratiques et celles de sa femme furent le sujet d'enquêtes de la cour, la première par la reine Victoria, et la seconde par Edouard VII, tous deux à cheval sur l'étiquette et le maintien du "rang" principalement chez les pairs occupant des charges vice-royales. La reine Victoria avait chargé lord Roseberry de s'assurer s'il était vrai que lord et lady Aberdeen dinaient, une fois par semaine, dans la salle des domestiques. Le rapport fut négatif.

Le premier poste important confié à lord Aberdeen fut celui de lord-lieutenant d'Aberdeenshire, auquel il fut nommé en 1880. En 1886, vers la fin du gouvernement Gladstone, il était nommé lieutenant d'Irlande. Cette fonction lui fut de nouveau confiée en 1905, et il l'occupa pendant dix ans. Dans l'intervalle, il avait fait un terme comme gouverneur-général du Canada.

DE L'OR AU CIMENT

(Serv de la Presse Canadienne)

Londres, 8. — (Par Burdette Johns, de la Presse Associée). Les plus fameux limiers de Scotland Yard et de Cape Town ont été appelés à éclaicir le mystère d'une boite renfermant 930 onces d'or fin valant $32,300 au moment où elle quitta l'Afrique-Sud et qui, à son arrivée à Londres, ne renfermait plus que du ciment, pouvant valoir neuf cents. La police a appris que la boite contenait bien de l'or lorsqu'elle fut acheminée sur Londres, que durant le voyage elle fut gardée dans une voûte de sûreté qui ne fut pas ouverte en route et qu'à l'arrivée, des policiers surveillèrent de près son débarquement à Southampton et son transfert ici. Mais une chose est certaine, c'est qu'il n'y avait que du ciment dans la caisse lorsqu'elle fut ouverte à la banque par les officiels.

AS FRANCAIS

DIEUDONNE COSTE, surnommé le Lindbergh français", rapporté perdu au cours d'une envolée entre la France et le Danemark, parce qu'il s'était arrêté en route sans donner de ses nouvelles.

DES RESERVES AU PACTE DE CANALISATION

Sans elles il serait impossible d'obtenir les deux tiers des voix.

AU SENAT AMERICAIN

Le président Roosevelt veut finir la session pour le 28 mai.

MESURES ESSENTIELLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 8. — Il est probable que la ratification du traité de canalisation du St-Laurent avec le Canada sera obtenue la semaine prochaine, "avec certaines réserves propres à éclaircir la situation". On se base, pour émettre cette opinion, sur des calculs privés des votes susceptibles d'être donnés pour ou contre le projet.

On dit que sans ces réserves les forces administratives, qui sont pour le traité, ne pourraient pas commander suffisamment de votes pour obtenir une majorité des deux tiers du sénat, chose indispensable dans le présent cas.

Le président Key Pittman, du comité des relations étrangères, qui défend la cause de la ratification au nom du gouvernement, a déclaré qu'il ne s'objecterait pas personnellement à la réserve assurant aux

(Suite à la page 4)

UN MAGASIN D'ARMES POUR LES BANDITS

La police le découvre à Outremont. — Une saisie très fructueuse.

28 REVOLVERS

5 fusils, 20 poignards, 25 garcettes. — De véritables occasions.

POUR LES HOLD-UPS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Un coup fatal a été porté par la police provinciale, hier, au cours d'une descente, au commerce illégal des armes et munitions pour les criminels dans la Métropole. La police a mis la main sur 28 revolvers chargés, mille boites de cartouches, 5 fusils, trois "shotguns", 20 poignards, 25 garcettes et un certain nombre de haches, dans une maison d'Outremont.

Trois mois d'enquête autour de la mise en circulation clandestine de telles armes ont été couronnés par ce raid, a déclaré hier soir le chef des détectives Louis Jargaille. Un homme, que l'on dit être l'une des principales figures de la pègre montréalaise, était dans la maison au moment de la visite de la police, et il a été mis sous arrêts. Son nom ne sera divulgué qu'au moment de sa comparution.

Ces armes, dit la police, étaient non seulement vendues à des individus n'ayant aucun permis de port d'arme, mais également louées à des cambrioleurs et bandits pour fins de vol à main armée. Plusieurs indices obtenus par les détectives au cours de leur descente devraient leur permettre d'opérer plusieurs arrestations et éclaircir le mystère de plusieurs hold-ups commis en cette ville au cours de l'hiver.

Le crédit de cette saisie va au détective M. Auger, qui conduisit son enquête pendant trois mois et finit par découvrir la source de ces armes du crime. La maison d'Outremont était surveillée depuis trois semaines, et tout individu qui y pénétrait ou en sortait l'était également. Il fut enfin décidé de tenter la descente hier. Une forte escouade d'agents, armés et prêts à faire face à toute résistance. On n'y trouva qu'un homme qui se laissa arrêter après qu'on lui eut donné lecture du mandat. Puis les perquisitions commencèrent. Les détectives trouvèrent les armes et munitions cachées entre les murs, sous les lits et matelats, sous les coussins d'un Chesterfield, etc., etc. Dans un hangar, il y avait mille boites de cartouches dissimulées sous un tas de charbon.

La salle à manger, où ces armes furent entassées, ressemble bientôt à un magasin militaire en miniature. On trouva jusqu'à un revolver cousu à l'intérieur d'un cousin de Chesterfield. D'autres étaient fixés à l'envers de quelques cadres. Enfin, on découvrit des garcettes cachées derrière des rangées de volumes, dans une petite bibliothèque.

NOUVEAU CHANOINE

Montréal, 8. — Par décision de Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, M. l'abbé Raoul Drouin, de l'archevêché, a été nommé chanoine titulaire du chapitre diocésain.

LA BELGIQUE ACCLAME SON NOUVEAU ROI

Sa Majesté LEOPOLD III quittant le palais royal de Bruxelles pour se rendre à la Chambre des Députés, où il devait prêter serment. En arrière de lui, on distingue son jeune frère, le COMTE DES FLANDRES, et à gauche, les membres du cabinet belge qui accueillent le jeune monarque en criant : "Vive le Roi".

FRANCE ET ANGLETERRE

On voit ici l'envoyé spécial de la Grande - Bretagne, M. ANTHONY EDEN, Lord du sceau privé dans le gouvernement anglais, photographié à Paris entre le Maréchal PETAIN, à gauche, et le Premier Ministre GASTON DOUMERGUE, à droite. Tous trois ont discuté divers problèmes mondiaux.

UN DEBAT A OTTAWA SUR LE CHARBON

Le député de Ste-Marie affirme que le consommateur est exploité.

UNE COMMISSION

Elle contrôlerait l'importation. — Le président Black limite le débat.

CAUSE SUB JUDICE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8. — Les consommateurs canadiens sont "honteusement exploités" par les importateurs de combustible, a déclaré, hier, à la Chambre des Communes, M. Hermas Deslauriers, libéral, de la division Ste-Marie, Montréal, en proposant au gouvernement de nommer une commission pour "contrôler l'importation de tous les combustibles en ce pays". Le débat n'était pas terminé au moment de l'ajournement, à six heures p. m., et il se peut qu'il s'écoule quelque temps avant que la question revienne sur le tapis.

D'après M. Deslauriers, le charbon débarqué à Montréal pour $5.00 la tonne est vendu au consommateur à des prix s'élevant parfois jusqu'à $20. la tonne.

Le débat fut quelque peu limité par les restrictions imposées par le président Black, qui prévint dès le début les membres de s'obstenir de toute allusion au récent procès des commerçants de charbon de la province de Québec, vu que ce procès est en appel et que le sujet est "sub judice".

Le Dr J.-A. Denis, libéral, de St-Denis, Montréal, seconda la motion à laquelle répondirent l'honorable W.-A. Gordon, ministre du Travail, M. John T. Hackett, conservateur, de Stanstead, et M. R. K. Smith, conservateur, de Sumberland.

M. Deslauriers demanda pour quelle raison le charbon russe n'est pas admis ici. "Je suis persuadé", dit-il, "qu'un produit russe supérieur au charbon gallois ou à l'anthracite américain pourrait être délivré au consommateur montréalais pour $7.00 la tonne. Si le gouvernement, en nommant une commission pour contrôler les importations

(Suite à la page 4)

LA SERIE DES AS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Le président Alcide Gagnon, de l'Association de Hockey Amateur de la province de Québec, a déclaré hier soir que les séries entre les as d'East-Angus et Québec pour le championnat intermédiaire de la province pourraient bien se terminer brusquement à Québec dimanche prochain. On ne sait pas si une deuxième joute aura lieu à Sherbrooke la semaine prochaine. Tout dépendra de l'état de la glace à cet endroit.

MADRID-PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, 8. — Une commission parlementaire a approuvé, hier soir, le traité commercial récemment rédigé avec la France. On dit qu'il sera soumis prochainement pour ratification au congrès.

UN ATTENTAT A LA HAVANE

(Serv. de la Presse Canadienne)

La Havane, 8. — (Par Edmund A. Chester, de la Presse Associée) Une tentative contre la vie du secrétaire d'état Cosme de la Torriente, hier, a accru la tension d'une situation qui, d'après les observateurs les moins pessimistes, est extrêmement précaire à cause des grèves et des rumeurs de révolte.

Tandis que des mitrailleuses couronnaient le toit du palais présidentiel, hier, des inconnus, que l'on dit être des communistes, faisaient feu au moyen d'une petite mitrailleuse sur le secrétaire Torriente au moment où il sortait de sa résidence, dans la ville basse.

UNE ELECTION A LA MAIRIE SEULEMENT

Les contribuables de Montréal n'auraient pas d'échevins à choisir.

LE NEUF AVRIL

Le terme d'office des membres du conseil serait étendu à 1936.

PAS D'EXECUTIF

(Serv de la Presse Canadienne)

Montréal, 8 —Considérant la suggestion d'opérer une réforme dans l'administration de Montréal au moyen d'une commission indépendante qui gouvernerait la Métropole jusqu'au jour où son crédit serait restauré, la Gazette écrit ce matin que l'on dit ici que le premier ministre L.-A. Taschereau s'intéresse au projet suivant:

1o Pas d'élections échevinales le 9 avril;

2o Election d'un maire seulement le 9 avril;

3o Rétention du Conseil de Ville et extension du terme d'office des 35 échevins d'avril prochain à novembre 1936. Un amendement à la charte actuellement devant la Législature change la date des élections municipales d'avril à novembre, dans deux ans d'ici.

4o Abolition du comité exécutif;

5o Remplacement du comité exécutif par une commission administartive composée du maire comme président et de deux autres personnes nommées par le cabinet provincial;

6o Entre avril 1934 et novembre 1936 étude d'une nouvelle forme plus solide d'administration pour Montréal— ville ou île — sans retour, toutefois, à l'administration actuelle par un élément élu tant que les finances ne seront pas solidement établies.

On dit que grâce à un tel plan, le premier ministre donnerait satisfaction à la majorité des gens qui s'intéressent aux finances de la ville.

DES MESURES PREVENTIVES EN ESPAGNE

L'état d'alarme est proclamé pour tout le pays. — Grèves menaçantes.

NOUVELLES TROUPES

En Autriche, on se demande ce que va entreprendre Emil Fey.

DOLLFUSS EN VOYAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, 8. — (Par Rex Smith, de la Presse Associée) Le gouvernement espagnol n'a pas perdu de temps, hier, "pour prévenir toute menace pouvant être faite contre l'ordre public", en déclarant "l'état d'alarme" dans tout le pays.

Le ministre de l'Intérieur, Rafael Salazar Alonso, déclara que cette décision—ressemblant à la loi martiale tout en étant moins stricte — fut prise "non à cause de conditions dangereuses dans le moment, mais à cause de la possibilité de manoeuvres pouvant être tentées contre l'ordre établi".

Il ne fit pas directement allusion aux grèves et menaces de grève qui inondent l'Espagne depuis quelques semaines, mais on dit dans les cercles administratifs que les officiels redoutent une grève générale susceptible d'être enfantée par une diversité de troubles ouvriers "difficiles à régler".

Le gouvernement a agi ainsi pour répondre à la grève des ouvriers en construction dans la capitale, déclarée hier. C'est la deuxième fois en deux mois que ces ouvriers abandonnent le travail. La fédération demande la semaine de 44 heures avec paye pour 48 heures.

Hier soir, le congrès a donné pleine latitude au gouvernement pour augmenter les forces publiques espagnoles.

EN AUTRICHE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vienne, 8. — Ceux qui se demandaient, il y a quelques semaines, ce

(Suite à la page 4)

LES DETTES DE GUERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 8. — Le cabinet du premier ministre Gaston Doumergue a décidé, hier, de laisser sommeiller la troublante question des dettes de guerre.

Son directorat des Affaires Etrangères, formé de quatre hommes d'état, craint qu'une discussion concernant la politique à adopter à l'égard de ce problème ne soit une étincelle propre à réveiller l'hostilité depuis longtemps manifestée par la Chambre des Députés contre le paiement de ces dettes.

Des officiels affirment qu'il n'y a rien de vrai dans une rumeur qui a couru les couloirs parlementaires, à savoir que le gouvernement songeait à régulariser la dette, probablement en faisant un paiement pour la forme.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites catarrhes et toutes les affections des voies respiratoires.

Jean Chiappe, l'ancien préfet de Paris déposé par Daladier, déclare qu'Eugène Frot, ministre de l'Intérieur lors des émeutes, a voulu monter un coup d'état à son profit, avec l'aide d'extrémistes socialistes et royalistes. — Un sosie du juge Prince serait descendu à Dijon après l'assassinat du véritable magistrat. — Les fameux talons de chèque.

MYSTERIEUX ROMAN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 8.—(Par Alexander-H. Uhl, de la Presse Associée) Trois étonnantes découvertes concernant des symboles secrets, le meurtre d'un juge éminent et les rumeurs d'un coup d'état, ont été faites hier par les officiels qui enquêtent autour du scandale des $40,000,000 du Crédit Municipal de Bayonne fondé par feu Serge Stavisky, maître escroc.

Des membres du comité parlementaire ont cité Jean Chiappe, ancien préfet de police de Paris, comme ayant dit que l'ancien ministre de l'Intérieur Eugène Frot projetait un coup d'état pour prendre la direction du gouvernement au cours des récentes émeutes de Paris qui furent au nombre des conséquencec de l'affaire Stavisky.

Deuxième développement : La police a commencé, dans l'espoir de découvrir quels hauts personnages étaient inscrits sur la liste de paye de Stavisky, à étudier les mystérieux symboles employés par l'escroc pour désigner ses "favoris" sur ses talons de chèques. Ces signes sont de véritables énigmes.

Enfin, la police cherche à mettre la main sur le "double" du juge Albert Prince, qui détenait d'importants secrets de l'affaire et qui fut assassiné entre Paris et Dijon récemment, la veille du jour où il devait comparaître devant le tribunal. Les détectives croient qu'un homme, véritable sosie du magistrat assassiné, descendit à Dijon à la place du juge Prince.

Le juge avait reçu à Paris un faux télégramme l'appelant auprès de sa mère malade à Dijon. On crut tout d'abord qu'il s'était rendu là et qu'il avait ensuite été empoisonné et tué sur un convoi à son retour à Paris. Le corps, ligoté et mutilé, fut trouvé sur la voie.

Mais en vertu de la nouvelle théorie, la mort du juge Prince se serait produite à bord d'un train en route pour Dijon. La police attache beaucoup d'importance à ce détail et croit pouvoir retracer les assassins.

Le populaire Jean Chiappe a déclaré devant le comité d'enquête que le ministre Frot avait cherché à profiter des fatales émeutes du 6 février pour tenter une sorte de coup d'état personnel.

M. Frot a énergiquement nié cet

(Suite à la page 4)

L'EX-PRINCE DES ASTURIES

L'ancien héritier l'Espagne est malade à Paris

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 8. — La maladie du comte de Covadonga, qui fut autrefois le prince des Asturies et l'héritier du trône d'Espagne, a rapproché hier sa mère, l'ex-reine Victoria d'Espagne, et sa femme pour laquelle il renonça à ses droits royaux.

La réunion, la première entre ces deux femmes depuis le mariage célébré en juin dernier, lorsque le comte épousa la fille d'un marchand cubain, eut lieu dans une chambre de l'hôtel San Pedro, auprès du lit où le jeune comte est retenu par une attaque de grippe.

L'ex-reine, accompagnée de ses deux filles, passa quelque temps dans la chambre. Le comte, qui est soigné par sa femme, est en bonne voie de rétablissement.

MORT D'UN MARIN

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 8. — Le capt. Olivier Patenaude, de la Canada Steamship Lines, qui s'était retiré il y a quelques années après 58 ans de services, est décédé à l'âge de 87 ans.

LE HOCKEY

CAN.-AMERICAINE:

New-Haven	1
Philadelphie	2

SERIE ALLAN:

Ile Maligne	1
Ace A. A. A. (x)	3

(x) Gagne la ronde 7-3.

Dorion	0
East Angus	2

(Supplémentaire)

GROUPE SENIOR:

McGill	2
Canadien	4

SERIE MEMORIAL:

Crane	11
Pacifics	3

HOTEL MONTCALM
163 rue St-Jean, Québec, Tél.: 2-1287
Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

DANS LEVIS

TROISIEME CONFERENCE SUR "LE MARIAGE CHRETIEN"

Ce soir, à la salle paroissiale Notre-Dame de Lévis, devant une nombreuse assistance, M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique, docteur en théologie et en droit canon, prononcera une intéressante conférence sur le "Mariage Chrétien" d'après l'encyclique "Castii Connubii" en traitant du deuxième bien du mariage: la foi conjugale.

Cette causerie est la troisième d'une série de cinq conférences qui sont données gratuitement sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis

Les nombreux auditeurs qui suivent avec ponctualité ces conférences apprécieront sans doute la causerie de ce soir, qui leur sera faite par un érudit en la matière.

Comme aux soirées précédentes, le Cercle Magdeleine de Verchères a bien voulu prêter son concours en s'occupant du programme recréatif de cette soirée.

On nous prie d'annoncer qu'il n'y a plus aucun siège et que par conséquent il est parfaitement inutile de faire la demande de cartes d'admission.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIES

M. Victor Lefebvre, employé de la Traverse de Lévis, et sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Lefebvre survenue à St-Antoine de Tilly. A tous un cordial merci.

L'UNITE SANITAIRE A POINTE LEVIS ET LEVIS

Ce matin, de 10 à 11 heures, à l'école du chantier Russell, à Pte-Lévis, et cet après-midi, de 2 à 5 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et préscolaires.

Les mères de famille sont cordialement invitées à s'y rendre avec leurs jeunes enfants âgés de deux ans et au-dessous afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les maintenir en bonne santé. Elles profiteront également des sages conseils qui leur seront donnés en rapport avec la prochaine saison.

MORT DE M. JOHNNY MORIN, A ST-HENRI

Nous avons appris avec un profond regret la mort de M. Johnny Morin, époux de dame Louise Dumas, arrivée dimanche dernier, à sa résidence à St-Henri de Lévis, à l'âge de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis en l'église de St-Henri et l'inhumation a été faite au cimetière paroissial

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives condoléances.

M. LE Dr ART. FAFARD AU CLUB ROTARY

M. le Dr Arthur Fafard, spécialiste de Lévis, président de la Société St-Jean-Baptiste et deuxième vice-président de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, donnera une conférence devant les membres du club Rotary, mardi prochain, au Château Frontenac. Il traitera d'un sujet d'histoire naturelle.

SOIREE DE LA MI-CAREME CE SOIR, A LEVIS

A l'occasion de la mi-carême, il y aura une soirée pour les officiers et membres et leurs amis avec leurs dames ou compagnes, du club de raquetteurs "Le Voltigeur" en leur chalet, rue St-Louis. Cette soirée sera sous la présidence de M. Hervé Gosselin, lieutenant du club. Un intéressant programme a été préparé pour la circonstance et l'orchestre exécutera un beau programme musical.

Comme ce sera l'une des dernières soirées, M. Hervé Gosselin invite ses amis en grand nombre à assister à cette soirée de la mi-carême.

DEUX CONCOURS CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB DE LEVIS

Un grand concours de bridge est commencé depuis jeudi dernier chez les Chevaliers de Colomb de Lévis en vue du championnat de la rive-sud. Il y a présentement 19 équipes doubles, composées de Chevaliers et d'amateurs non Chevaliers, et on croit que le nombre des équipes, d'ici une couple de jours, sera de vingt-cinq pour se disputer les deux magnifiques coupes offertes par M. Hervé Baribeau. Ces coupes seront exposées dans une vitrine du magasin Lecours & Frère, Côte du Passage, à Lévis. Ce concours prendra fin le 15 avril prochain.

Un concours de pool "cow-boy" s'est aussi ouvert lundi soir à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis. N'y prennent part que les membres des Chevaliers de Colomb et une vingtaine d'entrées ont été reçues à date. Les deux organisateurs de ce concours, MM. Adélard Guay et Georges Doyle, disent que le concours va remporter une grand succès. M. l'échevin Wilfrid Martin a offert une riche coupe qui sera décernée au champion. Ce concours se terminera également le 15 avril prochain.

UN "SEND-OFF" A M. HENRI DECAZES

Un beau témoignage d'estime a été offert à M. Henri DeCazes, ancien gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale de Bienville, lorsque ses amis se réunirent dimanche après-midi dernier, pour lui offrir leurs meilleurs voeux de bonheur à l'occasion de son départ comme gérant de la même banque, à la succursale de Sainte-Anne de Beaupré.

Organisée par MM. Eugène Guérin, entrepreneur-peintre, Maurice Pelletier, avocat, et Raymond Thivierge, importateur, cette fête intime eut tout le succès qu'on en attendait. La réception eut lieu à l'Hôtel St-Louis, dont M. Louis Robitaille est le populaire gérant.

A l'arrivée du héros, M. Maurice Pelletier avocat fit un magnifique discours en présentant à M. DeCazes au nom de ses amis, une magnifique horloge grand-père. Ce dernier, très ému, répondit en terme délicat et remercia les nombreuses personnes présentes de cette belle marque d'estime et d'appréciation à son égard.

Etaient présents à cette fête: MM. Omer Duval, Joseph Barras, L.-J. Bourget, Eugène Guérin, Dr Roméo Baribeau, Zotique Bernier, Raymond Thivierge, Maurice Bouchard, Gérard Larochelle, Lucien Thivierge, René Brulotte, M. Careau, nouveau gérant de la succursale de Bienville, B. Lomer Gariépy, Switberg Bouffard, J.-P. Thibault, Paul Ruel, Wilfrid Duclos, Roméo Lainé, Antonio Gosselin, Amédée Gagnon, Napoléon Dumas, Hervé Baribeau, Médor Ouellet, Omer Carrier, G.-J. Lemieux, Louis Robitaille, Evariste Laflamme, L.-H. Octeau, Roméo Guenette, Dr Antonin Bélanger, Henri Dion, J.-L. Demers, Paul-Emile Létourneau, Amédée Létourneau, Eudore Poirier, Maurice Pelletier, etc.

ST-AGAPIT

Nos malades. — Il y a beaucoup de malades, dans notre paroisse, mais aucun danger pour le moment, quelques-uns plus fortement secoués, sont maintenant hors de danger, tels que Mme Roméo Lemay, Mme Charles Gagnon, Mme Joseph Bélanger, M. Jean Fradette, M. Gédéon Boucher et M. Joinny Carrier. A tous ces malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

Départ. — M. Z. Roger et sa famille sont allés demeurer à St-Apollinaire.

Va-et-vient. — Mme A. Hébert, Mlle Antoinette Olivier, M. Joseph Nadeau et son fils, Gérard, M. Antonio Dumont et M. Josaphat Therrien, sont allés à Montréal, dernièrement.

—M. et Mme Gérard Roberge de Beauceville, étaient de passage chez M. Ed. Roberge, ces jours derniers.

—Mlle Cécile Olivier et Mlle Colombe St-Pierre, sont à Ste-Croix, à l'hôtel Rousseau, pour quelque temps.

—M. Wilfrid Méthot, de Québec, était de passage chez sa mère, Mme Jos. Flamand, dernièrement.

—Mme Vve Geo. Baron et sa fille, Marie-Ange, de St-Nicolas, Mlle Mariette Rousseau, surveillante de la clinique Roy & Rousseau, de Québec, et M. Jules Moffette, commis de malle, de Québec, étaient en visite chez M. Hervé Rousseau, ces jours derniers.

—Mlle Juliette Baril, de Princeville, est actuellement chez son oncle, M. Aurèle Hébert.

—M. Arthur Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Yvette Gingras, de Québec, étaient de passage chez M. Jos Bélanger ces jours-ci.

—M. A. Boucher, de l'Abitibi, est venu visiter son père malade, M. G. Boucher, dernièrement.

—Mlle A. Bégin est allée passer les jours gras chez ses nombreux parents à Québec.

—M. Ls-Philippe Boulay, de Québec, était de passage chez son père, M. A. Boulay, dernièrement.

ST-LAMBERT

Décès. — Lundi le 19 courant est décédé subitement, Dame Emma Lécours, épouse de Sieur Ovide Roy, à l'âge de 69 ans.

Son service et ses sépultures eurent lieu jeudi le 22 à 9 heures, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Va-et-vient. — Mme A. Lessard, de Québec, est chez M. et Mme Israel Bernard.

—Mlles Fernande et Rita Lambert, de St-Vallier, sont en visite chez M. et Mme Joseph Dumont et M. et Mme Joseph Gosselin.

—M. Henri Demers, de Québec, est chez sa mère Mme L.-T. Demers.

—Mlles Cécile et Thérèse Nadeau sont allées à Québec samedi dernier.

—MM. Damase Breton et Gérard Turgeon sont allés à Québec, dernièrement.

—M. et Mme Joseph Toussaint, de Pont-Briand, sont venus à St-Lambert pour assister aux funérailles de Mme Ovide Roy.

—M. et Mme Philémon Toussaint, de St-Isidore, est chez M. et Mme Arcadius Toussaint.

—M. et Mme R. Royer, de Thetford, est chez Mme Gaudias Bernard.

—M. Lorenzo Carrier est partie, dernièrement, pour Stoneham, où il demeurera quelques temps.

—M. et Mme Philomon Patry, de St-Isidore est chez M. et Mme H. Roy.

—M. et Mme Lucien Robitaille est allée à St-Henri, dimanche dernier.

RIMOUSKI

Notes locales. — Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au nouveau gérant de la Banque Canadienne Nationale, M. J.-E. Poitras, de Jonquières, arrivé ces jours derniers avec sa famille.

—Mlle Marguerite Béland, du Ministère de l'Agriculture, de Québec donne actuellement des cours de coupe et couture à l'hôtel de ville. Très nombreuses sont les dames et les jeunes filles qui assistent à ces cours.

Des cours d'agriculture sont aussi donné à l'hôtel de Ville par M. Leroy Poulin, professeur au département provincial de l'Agriculture. Un grand nombre de cultivateurs ont suivi ces cours très intéressants.

M. Albert Poirier est retourné à Détroit, Michigan, après un séjour de près d'un an dans notre ville.

—M. et Mme Arthur Poirier, sont de retour de Montréal.

—M. Eugène Godbout de St-Eloi, et Madame Léonce Godbout, de Montréal, étaient en visite chez M. Ludger Labrie.

Naissances.— Le 10 février a été baptisé sous les prnoms de Jean, Eugène, Marie, enfant de M. et Mme Jean-Paul Carrière (Allison Fiset). Parrain, Sir Eugène Fiset; marraine: Mme Laurenzo Bisson-Carrière.

—Le 11 février, Raymond-Marie, Emile enfant de M. et Mme Ernest Picard, (Zébronie Mass) Parrain, M. Emile Lauzier; marraine: Mlle Eugénie Lauzier.

—Le 20 février, Joseph, Régis, Lionel, enfant de M. et Mme Joseph-P. Amours (Irène Lauzier). Parrain: M. J.-Bte Lavoie); marraine: Mlle Marie-Ange Bérubé.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Un charmant petit modèle français a inspiré la robe ici illustrée. Elle est de crêpe noir avec corsage bleu turquoise.

Elle serait une robe très appropriée aux thés, déjeuners et bridges.

Le aptron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans il faut 2 1-8 verges de 39 pouces pour la jupe et 1 1-4 verge de même largeur pour le corsage.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au: **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivez clairement vos noms et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3324. Grandeurs...

Nom .....

Adresse .....

.....

A LOUER: beaux logements de 6 appartements, plus chambre de bain, situés aux Nos 91-93, rue Commerciale, Lévis, à deux minutes de la Traverse. Planchers de bois dur. S'adresser à M. P.-E. TURCOTTE, 2, rue Lacroix, tél.: 326-J, Lévis.

PATRICE PLANTE
Représentant de L'EVENEMENT
2½ rue St-Laurent
Téléphone 141
Lévis

"VEUX-TU DIRE QU'IL A PEUR DE *MOI*?"

SI IRRITABLE QU'IL FAISAIT PEUR À SON FILS—

Achetez des produits fabriqués au Canada

Le DR. ARNOLD ZIMMER célèbre médecin allemand, dit:

"Des intestins paresseux empoisonnent tout l'organisme. Migraines, troubles cutanés, irritabilité, etc., sont des signes avertisseurs... La levure est un précieux correctif..."

MANGEZ chaque jour 2 gâteaux de Levure Fleischmann. Elle "tonifie" les intestins affaiblis et favorise leur fonctionnement régulier. Il en résulte une meilleure digestion, plus d'entrain et un système nerveux plus normal. Vous achetez la Levure Fleischmann (riche en vitamines B, G et D) dans les épiceries, restaurants, pharmacies et comptoirs de rafraîchissements. Directions sur l'étiquette.

LEVURE FLEISCHMANN *pour la santé*

Attention! Quand vous achetez de la levure, ayez soin d'exiger la FLEISCHMANN parce que—

1 C'est la seule levure qui contient les trois importantes vitamines B, G et D.
2 C'est la levure que les plus grandes autorités médicales au monde recommandent.
3 Depuis 65 ans, elle est reconnue comme la meilleure pour toutes fins.

LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Episode No 315

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

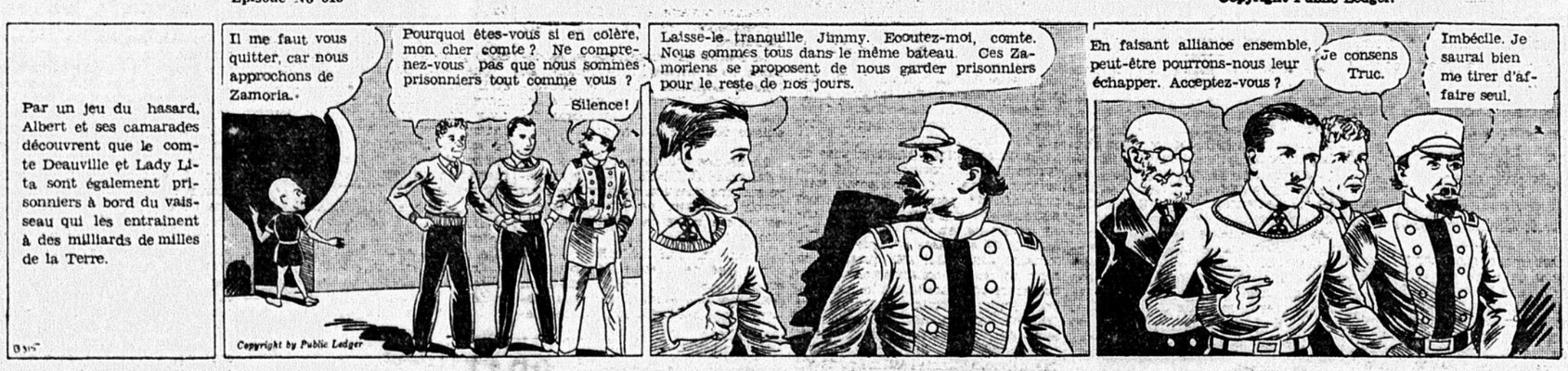

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

GILLES DE CESBRES

— PAR —

DELLY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.

No 17

Une chrétienne, telle que vous surtout aurait trouvé de son devoir d'aider à une réconciliation de ce genre, de dissiper les dernières hésitations d'une pauvre âme chancelante, qu'agitait le remords. Ce n'était donc pas trop mal pour un mécréant de mon espèce n'est-il pas vrai?

"Dites-moi vite que vous ne m'en voulez pas, je vous en prie. Dites-moi aussi que vous consentez à suivre votre père, et que je vous verrai bientôt dans notre Paris, si gris en ce moment, où vous apporterez, pour moi du moins, un peu de votre soleil de Toscane et du parfum de vos roses de Menafi.

"Je baise votre petite main, chère Pasca, en lui demandant de tracer pour moi un mot de pardon.

"G. de Cesbres".

Quelques instants plus tard, Pasca écrivait:

"Non seulement je vous pardonne, Gilles, mais je vous remercie. Vous avez été l'instrument dont Dieu s'est servi pour me montrer la tâche qui m'attendait près de mon père. Si je l'avais vu heureux, je serais restée à l'écart; mais il souffre, et j'ai compris que je pourrais lui faire un peu de bien. C'est pourquoi, après-demain, il ne partira pas seul de Menafi.

"Mon pauvre coeur gémit de quitter le pays natal, et surtout la chère maison. Une angoisse l'étreint aussi à la perspective de l'existence nouvelle qui s'ouvre devant moi. Une pensée m'inquiète surtout: que sera Matty à mon égard? J'ai confié tout à l'heure cette crainte à mon père. Il m'a répondu: — mais pourquoi son accent m'a-t-il semblé gêné? — C'est une enfant gâtée, pour laquelle il te faudra de la patience, mais elle n'est pas mauvaise, au fond, je t'assure, et tu sauras bien te faire aimer d'elle.

"Je n'en suis pas si sûre que cela! Déjà, ici, elle paraissait avoir une profonde antipathie pour moi. Ce sera peut-être l'épine, qu'en dites-vous, mon cousin?

"Enfin, Dieu me soutiendra et m'assistera! Déjà, j'aurai en votre personne une figure connue, dans ce grand Paris qui m'effraye un peu. Vous ne sauriez croire combien cette idée est douce à la pauvre transplantée que je vais être!

"Merci de votre souvenir pour mon cher grand-père, et de cette sympathie dont je sens mieux le prix en ces heures douloureuses. Moi aussi, Gilles, j'ai regretté un instant que vous ne fussiez pas mon frère lorsque, en sortant de la si triste cérémonie, je me suis vue toute seule, entre des étrangers.

"Mais ne me plaignez pas trop, car, plus heureuse que tant d'autres pauvres âmes, j'ai toujours Dieu avec moi. Je souhaite que vous connaissiez un jour cette consolation, mon cousin et mon ami!

"Au revoir, et à bientôt, n'est-ce pas?

"Votre dévouée cousine,

"PASCA."

IX

Le souhait fait par Gilles en sortant de chez son cousin de Combayre n'était peut-être pas très sincère, car, en lisant la lettre de Pasca, il murmura d'un ton joyeux:

—Ah! il a réussi! Tant mieux pour pour elle, la pauvre enfant!

Puis, levant les épaules, il ajouta avec impatience:

—Mais tant pis pour moi, si je ne sais pas me montrer prudent.

Il reprit machinalement la lettre de Pasca et la relut.

—Il serait pourtant bien que je me trouve à la gare à son arrivée; la pauvre petite aura du plaisir à voir un visage connu, à m'entendre lui souhaiter la bienvenue...

Il lança brusquement la lettre sur son bureau en laissant échapper un rire sardonique.

—Avoue que tu as hâte de la revoir! Triple fou! Du reste, je dîne après-demain chez Breuze. Je ne vais pas manquer un fin dîner et une réunion de lettrés pour le plaisir de voir un peu plus tôt les yeux noirs de cette petite cousine italienne.

Mais, le lendemain matin, comme son coupé passait devant l'hôtel de Combayre, il fit arrêter pour savoir si son cousin avait annoncé son arrivée. On lui répondit qu'un télégramme de M. le baron donnait l'ordre d'envoyer sa voiture au train du soir arivant d'Italie.

—Je reviendrai un de ces jours pour la voir, pensa Gilles.

Il fut, tout l'après-midi, nerveux et distrait. Vers cinq heures, il commença de regarder constamment la pendule en pensant que Pasca approchait de Paris...

—Si je n'avais pas eu ce dîner, je me serais trouvé quand même à la gare. Pour cinq minutes d'entrevue...

Et Pasca aurait peut-être été contente.

Comme sonnait la demie de six heures, il eut un geste résolu.

—Non, décidément, je ne peux pas la laisser arriver comme cela! Tant pis pour Breuze!

Rapidement, il rédigea un mot d'excuse et sonna un domestique pour le faire porter chez le célèbre poète. A sept heures et demie, il s'en alla dîner au restaurant. A neuf heures, sa voiture l'emportait vers la gare de Lyon.

La première personne que vit Pasca, en descendant du train, ce fut lui, qui s'élançait vers elle, les mains tendue. Elle était pâle, visiblement fatiguée, car elle avait eu beaucoup à faire pour arriver à partir si vite. Elle apparaissait infiniment touchante ainsi, dans ses vêtements noirs, avec cet air de lassitude que Gilles ne lui avait jamais vu, et ce geste de ses mains étendues vers lui, tandis qu'elle disait d'un ton de triomphe ému:

—Je savais bien, que vous seriez là! Mon père ne voulait pas croire.

Derrière sa fille, M. de Combayre descendait. Son regard un peu ahuri s'attacha sur Gilles, qui s'inclinait pour mettre un baiser sur chacune des mains de la jeune fille et dont la voix, vibrante d'émotion, disait:

—J'avais hâte de vous revoir, Pasca! Et je pensais que vous aimeriez aussi apercevoir, dès votre arrivée, le seul être que vous connaissiez dans notre Paris.

—Vous avez bien pensé, et je n'oublierai pas cette attention délicate. —Etes-vous très fatiguée, chère Pasca?

—Suffisamment, mais mon père, surtout, est fort las.

—Las et content quand même, dit M. de Combayre en tendant la main à son jeune parent. Je vous remercie, Gilles, car c'est à vous que je dois de ramener cette enfant, qui s'est déjà montrée pour moi la plus dévouée des filles... Mais nous reparlerons de tout cela plus à loisir. Voulez-vous venir dîner demain avec nous, mon cher, si vous n'êtes pas retenu, ce qui serait miracle?

—Je le suis en effet, mais je m'excuserai—comme ce soir, où j'ai planté là le dîner Breuze.

M. de Combayre le regarda d'un air interloqué.

—Pour venir au-devant de nous?

—Mais oui! Pensez-vous donc que cela n'en vaille pas la peine? dit Gilles avec un demi-sourire moqueur.

—Vous ne nous avez pas accoutumés, mon cher ami, à tant de.... de....

—D'amabilité?... d'empressement? d'abnégation?... En effet, ce n'est pas dans mes habitudes. Mais une fois par hasard!... Donnez-moi cela, Pasca...

Il prit les menus bagages de la jeune fille et tous trois se dirigèrent vers la sortie. Il aida sa cousine, dont la physionomie semblait toute rasserénée, à monter dans l'automobile de M. de Combayre, et lui serra la main avec un chaleureux "à demain". Puis à son tour, il gagna sa voiture, tandis que le baron, dont la physionomie exprimait toujours le plus profond étonnement, disait à sa fille:

—Tu avais raison, mon enfant, en pensant qu'il serait là. Les femmes ont souvent beaucoup de finesse pour discerner les amitiés sur lesquelles elles peuvent compter. Mais c'est une véritable victoire, sais-tu, ma fille, car Gilles est l'homme le plus égoïste qui existe!

—L'est-il autant qu'il le paraît?

* * *

Gilles ne cherchait plus maintenant à se faire d'illusions. Depuis le moment où, en voyant Pasca descendre du train, il avait senti une émotion, jamais éprouvée, l'étreindre et tout son coeur s'élancer vers elle, il avait compris qu'il l'aimait, et que, s'il ne la fuyait, cet amour deviendrait tout-puissant sur lui.

—La fuir? Il n'en avait plus maintenant la pensée. Toutes ses idées d'indépendance égoïste, s'étaient envolées sous la douce lumière des grands yeux veloutés. Pasca deviendrait la reine de son foyer, l'épouse tendrement aimée et respectée, la conseillère toujours écoutée.

Mais un obstacle s'élevait encore devant la réalisation de ce projet. Elle avait résolu de ne pas se marier. Serait-il assez heureux pour arriver à vaincre sa défiance et à obtenir que ce jeune coeur se confiât à lui, en l'aimant comme devait savoir aimer cette enfant à l'âme noble, fidèle et tendre?

Et d'abord, ne l'aimait-elle pas déjà un peu?

Il se faisait cette question en sortant de l'hôtel de Combayre, où il avait dîné avec le baron et sa fille. Il ne lui avait pas échappé, à son entrée dans le salon, que la pâleur dorée du teint de Pasca s'était avivée de rose, que les yeux noirs avaient rayonné, que la jeune fille était venue au-devant de lui avec élan, comme vers celui qui est impatiemment attendu. Mais ne fallait-il pas voir là seulement la joie de l'exilée qui, sur une terre inconnue, aperçoit un visage ami?

Sous prétexte d'apporter à Pasca un livre dont il lui avait parlé, il revint quelques jours plus tard. On le convia à dîner pour le lendemain, et ce fut une habitude prise de le recevoir ainsi plusieurs fois par semaine. Il apportait chaque fois à sa cousine une gerbe de fleurs choisies par lui-même chez un fleuriste du boulevard.

—Cela vous rappellera les fleurs de votre pays, lui avait-il dit.

M. de Combayre, qui ne manquait pas de finesse, se gardait bien de faire remarquer à sa fille cet empressement, ces attentions délicates, dont Gilles n'était pas coutumier. Il se contentait de sourire malicieusement dans sa moustache en les entendant, tandis qu'il feignait de somnoler, causer tous deux dans un coin du salon, — et causer de choses fort sérieuses. Il n'y avait pas à se méprendre à l'air de Gilles; cette fois, il ne s'agissait pas d'un flirt. Sa figure grave, sans ironie, frappait M. de Combayre, non moins que la chaleur émue de son regard lorsqu'il se posait sur Pasca.

"Allons, je n'aurai pas besoin d'aller chercher bien loin pour la marier! songeait-il avec un mélange de satisfaction et de regret. Elle sera heureuse avec Gilles, du moment où il l'aime assez pour lui sacrifier sa chère indépendance de célibataire égoïste. Mais elle me manquera, cette enfant!"

(A suivre)

CIGARETTES ROXY
CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

EXIGEZ ET OBTENEZ DAVANTAGE
MAINTENANT 5¢
CIGARE Webster

67ième ANNEE No 240 — QUEBEC, JEUDI 8 MARS 1934 — DEUX SOUS LE NUMERO

M. TASCHEREAU PROTEGERA TOUJOURS LA PROVINCE CONTRE LES FAUTEURS DE DESORDRE

Dans un discours sur le projet de loi relatif aux bûcherons le premier ministre et procureur général déclare à la Chambre que tous ceux qui voudront troubler l'ordre dans la province de Québec le trouveront sur leur chemin. — Révélations au sujet de la grève fomentée à Rouyn par des communistes. — M. Alexandre Chouinard (Gaspé-Sud) réclame l'union des gouvernements d'Ottawa et de Québec pour le développement des pêcheries de notre province. — M. Thomas Côté (Gaspé-Nord) appuie son collègue. — Débat intéressant en perspective. — M. Aimé Guertin (Hull) continue la discussion sur la mesure de l'honorable M. Mercier à propos des bûcherons, et s'attire une vigoureuse réponse du premier ministre. — Le chef de l'Opposition livre un duel très intéressant. — Autres discours par MM. Duffy (Compton), A. Crète (Laviolette), Pierre Gagnon (Kamouraska) et Hector Authier (Abitibi).

NOMBREUX INCIDENTS ET INTERRUPTIONS

(PAR EDMOND CHASSE)

"Rendez à Québec ce qui appartient à Québec", a déclaré hier à la Chambre M. Alexandre Chouinard (Gaspé-Sud) en s'adressant au gouvernement d'Ottawa pour obtenir sa coopération en faveur des pêcheries de notre province et la part des octrois fédéraux qui revient à Québec.

Le député de Gaspé-Sud a rendu hommage au gouvernement de Québec et plus particulièrement à l'hon. M. Hector LaFerté (Colonisation, Chasse et Pêcheries) pour l'encouragement de la province aux pêcheurs. "Mais nous avons besoin", a-t-il dit, "de l'apport scientifique du gouvernement fédéral pour nos pêcheries maritimes. Il nous faut l'application de la science à la pêche et nous ne pouvons l'avoir que d'Ottawa".

M. Thomas Côté (Gaspé-Nord) a appuyé les réclamations de son collègue de la Gaspésie. Il a demandé un entrepôt frigorifique pour Ste-Anne des Monts.

M. Hostensius Bélque (Chambly) a proposé l'ajournement du débat. On s'attend à un important discours de l'hon. M. Hector LaFerté sur cette question.

La Chambre a repris ensuite l'étude du projet de l'hon. M. Honoré Mercier (Terres et Forêts) au sujet des opérations forestières et des bûcherons.

M. Aimé Guertin (Hull) a prononcé un long discours, d'une véhémence extraordinaire. Le député de Hull n'est pas satisfait du projet du gouvernement pour assurer plus de protection aux bûcherons. Comme il représente une partie de cette région de la Gatineau où l'industrie forestière est en honneur, il a fait un tableau de la condition des bûcherons de son comté, en s'appuyant sur des affidavits. Il a rappelé les événements du mois de décembre à Rouyn lorsque 600 bûcherons se sont mis en grève et il a reproché au gouvernement d'avoir refusé d'intervenir lorsque la Fédération des bûcherons de l'Abitibi le lui a demandé.

Le discours du député de Hull s'est continué pendant la première partie de la soirée. Il a été marqué par une série d'escarmouches entre le premier ministre et M. Guertin lui-même. M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, s'est porté à la rescousse du député de Hull et il a prononcé un discours dans lequel il a pris la défense des bûcherons et blâmé le gouvernement. Il s'est de nouveau attaqué au projet du ministre des Terres (l'hon. M. Mercier), déclarant que l'on veut protéger non les opprimés mais les oppresseurs.

L'hon. M. Taschereau a eu une réplique non moins énergique. Il a répondu surtout au député de Hull (M. Guertin) à qui il a reproché d'avoir prononcé un discours "anti-canadien et antiquébecois". Le premier ministre a fait l'historique de la grève des bûcherons de la région de Rouyn et démontré que les communistes étaient à la tête du mouvement.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Tous ceux qui voudront troubler l'ordre dans la province de Québec, quelles qu'en doivent être les conséquences, me trouveront dans leur chemin." (appl. à droite).

MM. Duffy (Compton), A. Crète (Laviolette), Pierre Gagnon (Kamouraska) et Hector Authier (Abitibi) ont aussi parlé sur le même sujet. Le comité a dû rapporter progrès.

Séance ouverte à 3 h. 20.
Présidence de l'hon. M. T.-D. Bouchard.

La séance est suspendue et les députés sont invités à se rendre au Conseil Législatif où M. le Gouverneur H.-G. Carroll sanctionne les lois adoptées par les Chambres depuis le début de la session.

La séance continue à 3 h. 45.

M. Aimé GUERTIN. — "Je me lève sur une question de privilège pour savoir la nature de certains amendements à la loi de l'Assistance Publique..."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il n'y a pas de question de privilège en cela. Si l'hon. député veut avoir des renseignements, il n'a qu'à inscrire une interpellation au feuilleton".

M. Alexandre Chouinard (Gaspé-Sud) propose la motion suivante :

Que cette Chambre est d'opinion qu'il est urgent de prendre tous les moyens nécessaires afin d'établir pour nos Pêcheries, la coopération fédérale-provinciale, dès le début de la saison de pêche 1934, et sur le même plan que le système d'administration qui régit le service d'Agriculture de notre Province.

M. Alexandre CHOUINARD (Gaspé-Sud). — "M. le Président, plusieurs fois déjà la Chambre a discuté cette question de pêcheries. Je la crois cependant assez importante pour en délibérer de nouveau. Dès le début de mes remarques je tiens

(Suite à la page 8)

Le nouveau conseil se met à l'oeuvre

Le maire Grégoire a convoqué les échevins pour ce soir. — Réussira-t-on à s'entendre pour la formation de l'exécutif? — La cité soumettrait un bill à la Législature. — Consolidation de la dette.

AUTRES DEMANDES

Son Honneur le maire Grégoire a décidé, hier matin, de convoquer le conseil de ville en séance spéciale pour ce soir, à 8 heures, aux fins suivantes :

1.—Nomination des six échevins devant former le comité administratif pour le terme d'office de 1934-36;

2.—Nomination du pro-maire;

3.—Nomination d'un comité spécial pour l'étude des amendements à la charte de la cité de Québec.

La nouvelle administration se réunira donc en séance plénière, afin de délibérer sur des questions importantes, exactement huit jours après son entrée en fonctions. La séance de ce soir aura une grande importance, car le conseil sera appelé à former le nouveau comité administratif.

Les commentaires vont leur train, à l'hôtel de ville, sur le choix de l'exécutif. Hier soir encore, les cartes paraissaient encore mêlées et nous apprenions qu'il était difficile de prédire l'issue des délibérations de ce soir.

Un groupe d'échevins, nous l'avons dit, a formé une opposition. Hier matin, ces échevins ont tenu caucus à l'hôtel de ville et discuté longuement l'attitude qu'ils prendraient, ce soir, en rapport avec la nomination de l'exécutif. Ils veulent proposer un comité de leur choix, en amendement à la proposition principale.

Malgré la division qui a existé jusqu'ici, des échevins restent optimistes et croient que l'harmonie régnera ce soir. C'est aussi l'espoir du maire Grégoire lui-même.

La nomitation d'un comité général du conseil pour étudier des amendements à la charte de la ville était imprévue. Le maire Grégoire a pris cette décision après avoir consulté le trésorier, M. P.-N. Verge, et le chef du contentieux municipale.

(Suite à la page 13)

MGR COURCHESNE A ST-DOMINIQUE

L'Evêque de Rimouski dénonce le scandale de l'esprit du monde au foyer, scandale meurtrier pour l'enfant.

CONSEILS AUX MERES

Son Excellence Mgr Georges Courchesne, s'adressant hier soir aux dames de St-Dominique, a dénoncé le scandale de l'esprit du monde envahissant le foyer, scandale meurtrier pour l'enfant.

Au dévouement de ses premiers éducateurs, l'enfant, déchu mais racheté par le baptême, présente des facultés qui ont leur perfection possible dès l'enfance, avec des défauts à surveiller. Les premiers éducateurs de son esprit trouveront leur Maître dans l'histoire évangélique de la formation de l'esprit des Apôtres. Il leur appartient, pendant ce temps, de se comporter de façon que l'enfant trouve illustrée dans leur tenue l'idée qu'il doit avoir de la vie, de la joie chrétienne de la vie et sa noblesse d'enfant de Dieu, de frère du prochain en Jésus-Christ.

L'obstacle, l'ennemi, le meurtrier, de la vie de l'esprit chez l'enfant, c'est le scandale de l'esprit du monde envahissant le foyer.

Le prédicateur a exposé aux mères et aux jeunes filles: a) ce qu'est le monde dénoncé par le Christ comme l'ennemi de son Evangile; b) les traits sous lesquels il apparait quand il envahit nos foyers chrétiens et scandalise l'enfance; c) la foi pratique en Notre Seigneur Jésus-Christ, qui seule vainct le monde: à la chrétienne, comme à la Vierge Marie, il appartient de l'introduire dans son monde domestique et par delà.

LE "LADY GREY"

Le "Lady Grey" a brisé hier une embâcle au large de Nicolet. Toute la journée, les glaces ont descendu librement le fleuve mais, en certains endroits, le mouvement a été très lent. Aujourd'hui, le "Lady Grey" remontera sur le lac Saint-Pierre en compagnie du "Saurel" qui doit quitter Québec à bonne heure ce matin.

SANCTION DE BILLS PAR LE GOUVERNEUR

L'hon. M. H.-G. Carroll a procédé hier à une sanction de bills.

PREMIERE CETTE ANNEE

Trente-sept projets de loi ont alors reçu la ratification officielle.

LISTE COMPLETE

L'hon. M. Henry-Georges Carroll, lieutenant-gouverneur de la province, a procédé hier après-midi à la première sanction de lois de la présente session. Selon la coutume cette cérémonie s'est déroulée dans la salle du Conseil législatif. Le représentant vice-royal était entouré des membres du cabinet provincial. L'honorable M. Jacob Nicol président du Conseil Législatif et l'honorable M. T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée Législative, étaient également présents avec les membres des deux Chambres.

37 nouvelles lois ont reçu leur sanction officielle. En voici la liste:

Loi modifiant certains actes des comtés de Bonaventure et Gaspé ;
Loi concernant les heures de fermeture des magasins de la Commission des Liqueurs;
Loi modifiant la loi des huissiers;
Loi concernant les jours fériés ;
Loi modifiant la loi de l'indemnité des jurés;
Loi concernant les fêtes du 3e centenaire des Trois-Rivières;
Loi concernant la perception des taxes scolaires;
Loi modifiant la loi des sociétés historiques;
Loi modifiant la loi de la prévention des incendies;
Loi modifiant la loi des enquêtes sur les incendies;
Loi concernant les concours physiques;
Loi concernant le pont de Gaspé;
Loi concernant l'inscription du jugement d'adoption au registre de l'état civil;
Loi changeant le nom de Jalmore Frederick Susta;
Loi admettant Thomas Joseph

(Suite à la page 13)

HOTELIERS DE CAMPAGNE EN DELEGATION

L'Association des Hôteliers de campagne s'est rendue au Parlement hier matin.

MEMOIRE AUX MINISTRES

On demande que ce service soit transporté au ministère de la Voirie.

SIX DEMANDES

Les honorables MM. L.-A. Taschereau, premier ministre, et Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, ont reçu hier une délégation de l'Association des Hôteliers de campagne qui leur a soumis plusieurs demandes importantes.

La délégation comprenait M. Z. Raymond, président de l'Association, M. François de Sales Gervais, M. J.-M. Charbonneau, M. J.-L. Gagnon, et M. Rodrigue Langlois, secrétaire-gérant de l'Association.

Les délégués ont soumis notamment aux honorables MM. Taschereau et Perrault une requête signée par les deux associations d'hôteliers de la province et endossée par soixante députés, demandant que le service de l'hôtellerie, en ce qui concerne l'inspection et l'amélioration des hôtels, soit transportée au ministère de la Voirie.

Dans le mémoire qu'il lut au nom de l'Association des hôteliers de campagne M. Z. Raymond dit que la situation de l'hôtellerie des villes et villages était dans un état critique. "Nous avons besoin", dit-il, "de certains privilèges si vous voulez que l'hôtellerie continue à s'améliorer et même à vivre". L'Association se plaint de la concurrence désastreuse que crée la vente des alcools souvent frelatés. Elle estime que l'abrogation de la loi Volstead va rendre l'observance de la loi des liqueurs plus difficile. Cependant l'hôtellerie doit compter sur le commerce touristique qui baisse sensiblement chaque année depuis trois ans.

M. Z. Raymond affirma que l'association dont il est le président s'est constamment occupée de faire

(Suite à la page 13)

6,118 accidents par l'automobile

3,434 ont causé la mort de 228 personnes et fait 4,162 blessés. — Diminution de 1,420 accidents sur 1932. — Québec en a eu 337.— Statistiques rendues publiques hier par M. A.-E. Martel.

COMPARAISONS

M. Alexandre-E. Martel, officier en charge de la statistique au département du Revenu.

Il s'est produit en 1933, dans la province de Québec, 6,118 accidents d'automobiles, dont 3,434 ont causé la mort de 228 personnes et fait 4,162 blessés. Ces statistiques ont été rendues publiques hier par M. Alexandre-E. Martel, officier en charge de la statistique des accidents d'automobiles au département du Revenu provincial. Ces statistiques sont préparées de façon très claire et M. Martel a droit d'être félicité pour son excellent travail.

Signalons qu'il y a une diminution de 1,420 accidents sur 1932. Les statistiques de M. Martel ne concernent que les accidents qui ont causé des blessures à des personnes ou des dommages matériels pour $50 et plus.

Le premier tableau nous donne le nombre des accidents survenus pendant chaque mois de l'année 1933. Ils sont comme suit (les chiffres de 1932 sont entre parenthèses) : 353 583) en janvier; 317 (528) en février; 254 (479) en mars; 367 (426) en avril; 494 (554) en mai; 599 (673) en juin; 699 (764) en juillet; 684 (756) en août; 729 (827) en septembre; 687 (786) en octobre; 586 (635) en novembre; 349 (507) en décembre.

Montréal, naturellement, a eu le plus grand nombre d'accidents; ils y ont été au nombre de 3.571 (4,454 en 1932). Québec vient en second lieu avec 337 (490 en 1932). 1,202 accidents se sont produits en dehors des cités et villes.

(Suite à la page 13)

LE BAZAR DE ST-FRANCOIS D'ASSISE

La grande vente de charité de la paroisse Saint-François d'Assise se continue dans les meilleures conditions.

ENCOURAGEMENT

La grande vente de charité de la paroisse de St-François d'Assise ne cesse d'attirer les foules dans la salle du collège. Le même entrain et le même enthousiasme que les organisateurs remarquaient au début de la semaine ne cessent de se manifester. Hier soir, l'assistance était particulièrement nombreuse. Les Chevaliers de Colomb, qui avaient bien voulu patroniser cette soirée, étaient aussi en bon nombre. Parmi eux, on remarquait M. le grand chevalier Eugène Lemieux, du Conseil de Québec, M. le grand chevalier Omer Godbout, du Conseil Laval, M. Eugène Marquis, avocat, chancelier du Conseil Laval, M. J.-H. Gagné, ex-syndic et M. J.-L.-A. Godbout, ex-chancelier, tous deux du Conseil Laval. M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de la paroisse et ses vicaires ont aussi encouragé de leur présence les organisateurs et les visiteurs de cette grande vente.

M. Jos. Paquet, bijoutier, a remporté, hier soir encore, un immense succès avec ses enchères.

Les ligueurs et les congréganistes sont invités pour ce soir. Rien n'a été épargné pour leur rendre cette soirée la plus attrayante et la plus agréable possible.

REDUCTION DE 10 POUR CENT

Nous avons annoncé hier, dans une dépêche de Montréal, que la Canadian Automobile Underwriters Association réduisait de 20 pour cent les taux applicables à toutes les classes d'assurances automobiles. Cette réduction de 20 p. c. est pour Montréal, nous fait-on remarquer. Dans le reste de la province les taux sont réduits de 10 pour cent.

Restauration qui date d'un siècle

Monsieur Ethelbert Thibault, Sulpicien, donne une magistrale causerie hier soir à l'Université Laval. — L'histoire de l'abbaye de Solesmes restaurée en 1933 par Dom Gueranger. — Le chant grégorien.

LARGE EXPANSION

La conférence qu'a donnée hier soir, dans la Salle des Promotions de l'Université Laval, M. Ethelbert Thibault, sulpicien, fera époque à Québec. Les membres du clergé sont familiers avec les oeuvres de Solesmes, encore qu'ils ne soient pas tous spécialistes en la question, mais le public, même cultivé, n'a pas généralement des idées très précises sur l'oeuvre de Dom Prosper Guéranger ni sur celle que poursuivent les moines actuels de Solesmes. D'éminents Bénédictins sont déjà venus à Québec, lors des journées liturgiques, Dom Albert Jamet, l'historiographe de Mère Marie de l'Incarnation, a fait de longs séjours chez nous (il est justement à Québec pour quelques mois encore), enfin, la semaine prochaine, Dom Bellot viendra nous parler d'architecture religieuse, mais on comprend et on comprendra d'autant mieux ces artistes et ces savants que l'on connaitra l'histoire de leur abbaye. Chacun d'eux travaille, dans des sphères différentes, à une oeuvre toute d'unité, et qui est celle entreprise par Dom Guéranger, auteur de l'Année Liturgique, cet ouvrage en quinze volumes qui jouit partout d'une grande ferveur.

En invitant M. Thibault, la fédération des Amicales des Couvents s'assurait un conférencier très intéressant. M. Thibault est diplômé de l'Institut Grégorien de Paris, il a fait de nombreux pèlerinages à Solesmes et il est maintenant professeur au Grand Séminaire de Montréal. C'est M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Grand Séminaire et aumônier de la fédération diocésaine des A.A.C.C., qui a présenté le conférencier. M. l'abbé Lemieux a aussi souhaité la bienvenue à S. E. le cardinal Villeneuve, qui avait bien voulu accepter le patronage de cette conférence, à Mgr le Recteur et aux nombreux membres du clergé, comme à l'auditoire distingué qui était venu entendre M. Thibault.

Au cours de la séance, la chorale du Grand Séminaire, sous la direc-

(Suite à la page 13)

AU CONSEIL CENTRAL

Félicitations au maire Grégoire et à l'ex-maire Lavigueur.

Le Conseil Central des syndicats nationaux s'est réuni, mardi soir dernier, pour sa séance régulière. Les délégués se sont occupés de la question des jardins ouvriers. Ils se sont prononcés en faveur du projet de l'extention juridique du contrat collectif. Des félicitations et des remerciements ont été adressés à Son Honneur le maire J.-E. Grégoire pour l'intérêt qu'il a manifesté à la classe ouvrière lors de son intronisation. Une lettre de remerciements sera aussi adressée à M. H.-E. Lavigueur, ex-maire de Québec, pour l'aide qu'il a accordée aux ouvriers au cours des dernières années.

Le Conseil central fera des instances auprès du nouveau conseil de ville pour qu'il continue à faire inspecter les cartes d'identification des ouvriers travaillant sur les chantiers de la ville afin d'éviter les injustices. On demandera également que M. A.-E. Lortie soit réinstallé dans ses anciennes fonctions.

L'assemblée a adopté un vote de sympathie à l'adresse de M. le chevalier Pierre Beaulé, qui vient d'être éprouvé par la mort de sa mère. Le Conseil s'est ajourné ensuite en signe de deuil.

LA DISETTE EST EVITEE

Le nveau de l'eau continue de monter chaque jour, et rapidement, à Château d'Eau. Depuis samedi dernier, apprenions-nous hier après-midi, la hausse totale a été de vingt-deux pouces. M. J.-A. Tremblay, ingénieur du département de l'aqueduc, considère maintenant que tout danger d'une disette d'eau est disparu.

PAS UNE FAILLITE

M. le Protonotaire Wilfrid Edge nous a communiqué, hier, qu'aucune faillite n'a été enregistrée depuis le début du mois de mars. Il y a longtemps qu'une semaine s'est passée ainsi sans qu'il y ait de faillites. Le nombre des faillites, au mois de février, a été de onze, et de neuf au mois de janvier. Ces chiffres marquent une forte diminution sur ceux des mois précédents et sur ceux des mois correspondants de l'année dernière. Il serait difficile, cependant, d'attribuer cette diminution à la reprise des affaires.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

CAUSERIE DE M. R. TASCHEREAU

M. Robert Taschereau, C. R., M. P. P., professeur à Laval, intéresse vivement ses confrères de la Société des Etudes Juridiques.

LA LOI ET LE COMPLOT

M. Robert Taschereau, C. R., député provincial de Bellechasse, a vivement intéressé ses confrères de la Société des Etudes Juridiques, hier soir, en leur parlant du complot et de la conspiration. En sa qualité de professeur de droit criminel à l'Université Laval, M. Taschereau était tout désigné pour traiter ce sujet difficile, et qui a pris une importance croissante en ces dernières années. Il ne se passe presque plus de semaine sans qu'il soit question de complot ou de conspiration devant nos cours criminelles. M. le juge-en-chef Hugues Fortier et M. le juge Louis-G. Demers, des Sessions de la Paix, ont bien démontré l'intérêt qu'ils portent au sujet traité par M. Taschereau, comme l'estime qu'ils ont pour lui, en assistant à la réunion d'hier soir. Le conférencier a été présenté par M. Valmore Bienvenue, et c'est M. Antoine Rivard qui l'a remercié.

M. Taschereau donna d'abord quelques définitions. Il y a plusieurs sortes de conspirations en droit criminel. Leur objet peut être non seulement un acte défendu par le Code, mais simplement un acte illégal. L'intention commune des conspirateurs, de poser un acte illégal, ou de poser un acte légal mais par des moyens illégaux, constitue l'essence de cette offense.

Il y a des différences entre la conspiration et la complicité. La principale exposée par M. Taschereau est celle-ci : il suffit de l'intention (sans exécution) pour créer l'offense de conspiration, tandis que pour la complicité, il faut qu'il y ait exécution de l'acte et participation.

Quant aux personnes qui peuvent être partie à une conspiration, M. Taschereau expose que c'est toute personne pouvant comprendre la nature de son acte, excepté le mari et la femme.

La conspiration se prouve par les moyens ordinaires de la preuve, c'est-à-dire les aveux, les écrits, les témoins, sauf que de simples conjectures ne suffisent pas.

Quant à la juridiction, les tribunaux ne peuvent juger que les conspirations qui ont originé au Canada.

LA LICENCE GRATUITE ACCUEILLIE AVEC PLAISIR

Un grand nombre de nouveaux concurrents s'inscrivent et nous font parvenir leurs solutions en même temps que le prix de leur abonnement.

LA FIN DU CONCOURS APPROCHE

La licence gratuite offerte par L'Evénement hier soulève l'approbation de tous et un grand nombre de nouveaux adhérents s'inscrivent pour le concours du Plymouth. C'est une véritable aubaine pour le vainqueur que ce permis. Plusieurs personnes qui ne s'étaient pas encore décidées à prendre part au concours, viennent de nous faire parvenir le prix de leur abonnement : tous veulent profiter de cette occasion avantageuse. S'il est des concurrents qui ne sont pas prêts à nous adresser leurs solutions, ils peuvent quand même se qualifier pour le concours du Plymouth et de la licence gratuite en nous faisant tenir dès cette semaine le prix d'un abonnement d'un an ou d'un renouvellement. On pourra ne nous transmettre les réponses que plus tard si cela convient mieux.

La vogue avec laquelle notre concours fut accueilli s'étend maintenant à tout le district de Québec. Mainte concurrents expriment le regret de voir arriver la fin du concours. Des milliers de gens se sont amusé à l'étude de nos problèmes et ce n'est pas sans chagrin qu'ils voient se terminer cette série de problèmes qui étaient pour eux un si agréable passe-temps.

Jamais un journal n'a organisé un concours avec autant de succès, jamais on a obtenu un si bel encouragement du public. En vérité, c'est un plaisir pour L'Evénement que de constater avec quel enthousiasme nos concitoyens accueillent les problèmes à mesure qu'ils paraissent. Toutes les félicitations que nous recevons nous sont bien agréables.

Les résultats de ce concours à date dépassent nos espérances et, dans un peu plus de deux semaines, nous serons heureux de distribuer les prix promis : récompenses magnifiques pour le travail considérable que chacun s'est imposé. L'Evénement souhaite au vainqueur, le gagnant du premier prix, de gagner également l'un ou l'autre des prix supplémentaires. Souvenez-vous que si vous êtes le gagnant du Plymouth, vous pouvez vous procurer en même temps la licence sans déboursé si vous vous inscrivez dès cette semaine. Ne l'oubliez pas. Il y va de votre avantage.

SAISON D'OPERETTE A QUEBEC EN AVRIL

De Paris, M. J.-A. Gauvin nous câble la bonne nouvelle de l'engagement de Servatius et de plusieurs artistes.

MAGNIFIQUE TROUPE

Un câblogramme de Paris nous apprend que M. J.-A. Gauvin, impresario, qui se trouve actuellement dans la Ville-Lumière, a conclu des arrangements pour la tournée en Amérique d'une troupe française d'opérette comprenant de grands artistes. Cette troupe débutera à Québec, au Palais Montcalm, le 2 avril prochain, et ira ensuite à Montréal, le 16. Parmi les artistes que nous aurons le plaisir d'entendre, dans un répertoire d'oeuvres toujours aimées, mentionnons le grand comique Servatius, George Foix, le si agréable ténor, de Brouet, baryton, et Andrée Vavon, de l'Opéra Comique, de Mogador, comme second comique, et de Nurbed, vedette du Théâtre des Célestins.

Le retour de Servatius est, à lui seul, un événement pour le public québecois, qui a si vivement admiré le talent de ce populaire artiste parisien. Nous reparlerons bientôt de cette saison d'opérette, dont il faut augurer d'avance beaucoup de bien.

REUNION MEDICALE

Vendredi soir, il y aura réunion de la Société Médicale, à 8 heures 30, au grand amphithéâtre de l'Ecole de Médecine, 23, rue Hébert. Plusieurs travaux importants seront présentés. Entre autres M. J. Laberge, de Montréal, présentera une étude. M. le professeur Arthur Vallée traitera de la question du cancer, etc. Tous les médecins et étudiants en médecine seront les bienvenus.

WELLIE VERGE, Président.

LA CAUSERIE DE M. RIVARD

Le R. P. Henri Martin, O.P., curé de la paroisse St-Dominique, sera le président d'honneur à la conférence que donnera ce soir, à l'Université Laval, Mtre Antoine Rivard.

M. Rivard parlera sous les auspices du Comité Noeliste de Québec dont Mademoiselle Paule Vallée est l'active présidente. Le conférencier traitera du "Sens du Ridicule".

Cette causerie commencera à 8 h. 15 précises. Les billets sont en vente auprès des membres du Comité Noeliste. On pourra également s'en procurer à la porte de la salle.

Notre aqueduc fait encore des siennes

Le tuyau de huit pouces se brise dans la rue St-Réal.— Un torrent descend la côte d'Abraham et des caves sont inondées. — Plusieurs rues sont privées d'eau. — Une équipe d'hommes à l'oeuvre.

DINER AUX JOURNALISTES

L'hon. M. Bouchard reçoit les courriéristes parlementaires.

L'honorable M. T.-Damien Bouchard, président de l'Assemblée législative, a reçu les journalistes à dîner hier soir. Il y avait aussi deux députés, les docteurs Anatole Plante et Pierre Gauthier (les deux whips de la droite) ainsi que M. Alexandre Thurber, ancien député de Chambly, et le Dr C.-A. Bernard, ex-député de Rouville, amis intimes de M. Bouchard. Tous les courriéristes parlementaires étaient présents à ce dîner qui a eu lieu au Café du Parlement et ils ont grandement apprécié l'hospitalité du président de l'Assemblée législative. On sait que l'honorable M. Bouchard est journaliste, et il ne s'est pas gêné pour dire à ses convives qu'il se sentait au milieu de ses plus véritables collègues avec les journalistes. Un cordial merci au président de l'Assemblée législative. — G. O.

VICTIME DES VOLEURS

Un avocat se fait enlever des documents de la plus haute importance.

Un avocat en vue du Barreau de Québec a été victime des voleurs hier soir. Ceux-ci se sont introduits dans son automobile, qui stationnait à la porte du Palais de Justice, et se sont enfuis avec une petite valise contenant des documents de la plus haute importance. L'avocat, en effet, a déclaré à la police que cette valise contenait l'ouvrage d'un an, sous forme de cours qu'il a préparés pour ses élèves de la Faculté de Droit de l'Université Laval. Le capitaine Bigaouette, assistant-directeur de la police, mis au courant de ce vol, a ordonné des recherches immédiates. L'affaire s'est déroulée entre 8 heures 30 et 10 heures hier soir.

Il est probable que les auteurs de ce vol, réalisant que ces documents ne leur sont d'aucune utilité, voudront se débarrasser de la valise. Quiconque la retrouverait est prié d'en avertir le capitaine Bigaouette.

Le maximum de la température, hier, a été de 37, et le minimum de 28. A 8 heures a.m., le thermomètre enregistrait 30 degrés; à midi, 36; à 3 heures p.m., 35, et à 8 heures p.m., 31.

Pour aujourd'hui, l'Observatoire annonce un peu plus froid.

OU EST LE BRIS ?

Notre aqueduc municipal a encore fait des siennes, hier soir, sur la rue St-Réal. Le tuyau de huit pouces, qui s'était rompu, mardi matin, sur l'Avenue des Erables, s'est brisé de nouveau, hier après-midi, dans la rue St-Réal, au moment même où les ouvriers finissaient de le dégeler dans le but de donner de l'eau à une dizaine de familles qui en étaient privées depuis quelques jours. Ce bris affecte actuellement une partie du quartier St-Jean-Baptiste. Ce n'est certainement pas avant la fin de l'après-midi que la réparation pourra être effectuée. Les citoyens ainsi affectés sont les résidents de la Côte Ste-Geneviève, ceux de la rue Ste-Madeleine, ceux de la rue St-Olivier et ceux de la rue d'Aiguillon à partir de la rue St-Augustin, jusqu'à la Côte Ste-Geneviève.

Ce nouvel accident a failli inonder toutes les caves des résidences situées au pied de la Côte d'Abraham et sur la rue de l'Eglise. Il venait à peine de se produire que la Côte d'Abraham fut transformée en une véritable rivière. L'eau arrivait ensuite par torrents sur les maisons de la rue St-Vallier pour descendre dans la rue de l'Eglise inondée de long en large jusqu'au Boulevard Charest. Une partie de la soirée l'eau s'est répandue ainsi de la rue

(Suite à la page 13)

LA LIGUE ANTI-TUBERCULEUSE DE QUEBEC

L'assemblée générale annuelle de la Ligue Anti-tuberculeuse de Québec se tiendra, mercredi, le 14 mars, au Palais de Justice, à cinq heures de l'après-midi.

Tous les membres sont cordialement invités à y assister.

GEORGINA LEFAIVRE,
Secrétaire générale.

J.-E. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur.

L'EVENEMENT
Fondé en 1867
30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 8 MARS

CES COMPROMIS FERROVIAIRES

L'honorable Ernest Lapointe a eu raison de poser quelques questions pertinentes au sujet de la combinaison par laquelle, après avoir supprimé trois convois quotidiens des "C. N. R.", entre Québec et Montréal, et mis à pied quelques-uns de leurs employés, les deux systèmes exploiteront en société le trafic des voyageurs entre l'ancienne capitale et la métropole. Le ministre des Chemins de Fer, l'honorable Docteur Manion, a promis de répondre clairement au député de Québec-Est, aussitôt qu'il aura lui-même les renseignements désirés. Contrairement à ce qu'on en peut penser en certains milieux, cette curiosité sert l'intérêt public plutôt qu'elle n'éveille l'esprit de parti. L'expérience qu'on va bientôt tenter entre les deux villes principales de la province de Québec n'est pas nouvelle. Une expérience semblable se poursuit depuis plusieurs mois, entre Montréal et Toronto, dans l'espoir d'atténuer les pertes de la concurrence passée, sur ce parcours, et pour le "C. P. R." et pour les "C. N. R." Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de réaliser une importante suggestion du rapport qui a été fait au Parlement par une commission d'enquête que présidait M. le juge Duff. L'objet que l'on recherche étant juste en lui-même, il convient d'expliquer au public sur quelle base équitable les deux systèmes en sont venus à une entente, plus particulièrement, en ce moment, pour l'opération des trains de passagers entre Québec et Montréal. Et il n'y a pas que le point de vue matériel de cet essai qui nous préoccupe. Nous voulons également savoir quel traitement on fait à cette partie des personnels des deux réseaux que la suppression des trois trains par jour déplacera. Seront-ils employés sur d'autres routes, ou seront-ils congédiés? Comme nous le disions hier, dans une note, il y a parmi ces employés des Canadiens-Français qu'on maintenait sur ces convois, à cause de leur bilinguisme. Nous avons intérêt à connaitre le sort que cette combinaison réserve à de vieux et fidèles serviteurs du public voyageur. La population de Québec sait gré à M. Lapointe de réclamer des renseignements sur tous ces points.

IMITATEUR DE MUSSOLINI

Après sa première année de dictature économique, le Président Roosevelt, de l'aveu d'un journal aussi informé que le "Times", a réduit toute opposition systématique du parti républicain. Il la tient en respect sous le coup des multiples enquêtes (banques, bourse, entrepreneurs) qui ont démontré la corruption de l'ancien régime. D'autre part, par l'art de sa publicité personnelle et des réalisations commencées, il conserve son influence sur la masse de l'électorat. On a vu que, jusqu'ici, il a fait marcher les grands industriels et les gros commerçants, par un système de demi cajolerie et de demi menace. Aujourd'hui, en exigeant d'eux de nouveaux sacrifices, le Président devient plus énergique. Il exige qu'on enrégimente un million de plus d'employés dans l'industrie et le commerce, qu'on réduise la semaine moyenne du travail à 30 heures, qu'on maintienne ou qu'on augmente les gages. Pour compenser cet arbitraire, il garantit les uns contre la grève et les autres contre les embarras de crédit. Avec une autorité qui s'exerce si fermement, tout en ayant l'air de procéder en tâtonnant, les observateurs se demandent où le Président Roosevelt conduit sa patrie? Sans prétendre répondre à cette question, nous constatons que la politique de M. Roosevelt ressemble fort à celle que suivit le dictateur italien, Benito Mussolini, durant les premières années du fascisme. Le Duce en est rendu à poser efficacement comme l'arbitre, au nom de l'Etat, entre tous les syndicats industriels, commerciaux, financiers, ouvriers, agricoles, ou d'intermédiaires salariés. Les intérêts individuels ne comptent plus qu'en autant que parties d'un groupement, lequel traite d'abord avec les groupements professionnels affectés par un même problème, et, en cas de conflit, le gouvernement intervient dans l'intérêt commun, qui prime dorénavant dans tous les cas. Qu'il s'agisse des maisons de crédit, des opérations minières, de l'industrie de l'automobile, du consortium des transports ferroviaires ou maritimes, tout fonctionne sous des administrations particulières, après entente entre syndicats intéresés, mais toujours sous l'oeil vigilant du représentant de l'autorité italienne. Aux Etats-Unis, on n'en est pas encore rendu là, mais déjà l'autorité du gouvernement ne se discute plus, et la persuasion officielle soutenue par l'opinion publique, obtient ce que l'Italie a été forcée tout d'abord d'accepter de bon ou de mauvais gré. Si véritablement, dans les trois ans de pouvoir qu'il a devant lui, le Président Roosevelt poursuit cette imitation de la politique économique de Mussolini, un coup fatal aura été porté au gouvernement démocratique. Et nous ne serons du nombre des blessés ou des récalcitrants qui pleureront la mort du régime de la masse incompétente, avilie, corrompue, et finalement trahie par elle-même. Partout où l'autorité intelligente et ferme rétablit l'ordre dans la justisce, nous croyons qu'on rend service à cette humanité souffrante de maux qu'elle a elle-même attirée sur sa tête et dont elle ignore le remède.

LE PLEBISCITE DE LA SARRE

L'une des questions les plus délicates soumises au Conseil au cours de sa 78e session a été celle de mesures à prendre pour la préparation du plébiscite qui doit avoir lieu dans le territoire de la Sarre 15 ans après l'entrée en vigueur du Traité de Versailles, c'est-à-dire en janvier 1935. La population sera appelée à voter par communes ou par districts sur les trois alternatives suivantes : a) Maintien du régime établi par le traité et son annexe; b) union avec la France; c) union avec l'Allemagne.

Les modalités et la date de ce vote doivent, d'après le traité, être fixées par le Conseil de la Société des Nations, "de façon à assurer la liberté, le secret et la sincérité des votes".

Le représentant de l'Italie, rapporteur du Conseil, suggéra qu'en vue d'assurer une préparation minutieuse du plébiscite, deux autres membres du Conseil lui fussent adjoints afin de former un Comité spécial qui élaborerait pour la session de mai, après avoir procédé aux consultations nécessaires, un rapport sur les différents problèmes soulevés par les dispositions des traités relatives au plébiscite en formulant des recommandations quant à leur exécution. Il demanda que ce Comité fut autorisé à recourir, dès que la nécessité s'en ferait sentir, à la collaboration d'experts techniques qui étudieraient certaines questions concernant la préparation technique du plébiscite.

Sur la recommandation de son rapporteur, le Conseil adopta la résolutoin suivante:

"Le Conseil—affirme sa volonté de remplir tous les devoirs qui lui incombent en ce qui concerne la préparation et l'exécution de la consultation populaire dans le territoire de la Sarer en 1935, de façon à assurer la liberté, le secret et la sincérité des votes;

"Invite, notamment, son Comité, en vue du rapport qu'il doit lui soumettre;

a) à étudier les mesures tendant à assurer, par tous les moyens appropriés, la régularité des opérations électorales;

b) à prendre spécialement en considération l'étude des moyens appropriés pour mettre la population à l'abri de toute pression et de l'exécution de toute menace de nature à affecter la sincérité du vote;

c) à étudier les suggestions que pourra lui présenter la Commission de Gouvernement en ce qui concerne le maintien de l'ordre pendant la période du plébiscite".

Les représentants de l'Espagne et de l'Argentine furent désignés pour former avec le représentant de l'Italie le Comité pour la préparation du plébiscite de la Sarre.

Quelques jours auparavant, le 15 janvier, lorsque la question de la Sarre était venue pour la première fois devant le Conseil, le représentant de la France, constatant l'absence d'un représentant de l'Allemagne au Conseil, avait déclaré que dans un sentiment de loyauté et de "fair play", le Gouvernement français désirait que l'attention du Gouvernement allemand fut attirée sur le fait que cette question était portée à l'ordre du jour et qu'elle ne serait discutée que dans les derniers jours de la session afin de lui laisser le temps d'envoyer un représentant s'il le désirait. Le Gouvernement allemand, le 16 janvier, déclina cette invitation en déclarant que : "Tout en appréciant pleinement les points de vues qu'on avait fait valoir dans la séance du Conseil du 15 janvier, il regrettait de devoir s'abstenir pour des raisons de principe de prendre part aux délibérations du Conseil sur ce point de l'ordre du jour.".

Avant l'adoption du rapport, le 20 janvier, le représentant de la France rappela que le Conseil avait le devoir d'assurer que le droit de libre disposition des peuples, puisse s'exercer en pleine indépendance et avec une complète sincérité. "Le Conseil, dit-il, est le gardien de la souveraineté dans la Sarre et il lui incombe de veiller à ce qu'après le plébiscite aucune représaille ne puisse être exercée contre un citoyen quelconque quelle que puisse avoir été son attitude au cours du plébiscite qui, évidemment, excitera des controverses passionnées". Il est également utile, ajouta-t-il, qu'un ordre strict soit maintenu dans la Sarre pendant que se déroulera le plébiscite. Aussi se déclara-t-il certain que le Comité du Conseil proposerait des mesures permettant à la Commission de Gouvernement de maintenir l'ordre au cours de cette période particulièrement difficile.

DERNIERE CAUSE EN COUR D'APPEL

C'est celle de Jerry Donahue, condamner par les Assises pour avoir incité les bûcherons à l'émeute. — Déclaration du Juge Dorion.

L'AFFAIRE TROTTIER

La Cour d'Appel a entendu hier la dernière cause du présent terme: celle du nommé Jerry Donahue, qui a été condamné à deux ans de pénitencier, à Rouyn, pour avoir incité les bûcherons à ne pas se disperser après la lecture de l'acte des émeutes par le juge de paix.

Il est en preuve que Donahue, venu d'Ontario, a pris part à des réunions et qu'il a adressé plusieurs fois la parole. Mais il s'agit de savoir si ses agissements constituaient un acte criminel. C'est là une question de preuve. L'accusé prétend qu'il a conseillé aux bûcherons de faire le "piquetage", mais que, toujours, il leur a dit d'user de persuasion et jamais de la force. Par ailleurs, quelques témoins ont déclaré qu'il avait dit le contraire.

La cause a été prise en délibéré après les plaidoiries de M. Valmore Bienvenue, C.R., pour la Couronne, et de Mtre Michael Gerber pour l'accusé.

Avant l'ajournement, la Cour d'Appel a rendu jugement dans la cause d'Ovila Legault et d'Alex. Jean. Ces deux individus ont été condamnés, le premier à deux ans et l'autre à trois ans de pénitencier, pour avoir tenu une maison de prostitution à Rouyn.

La Cour d'Appel a maintenu le verdict et la sentence.

A l'ouverture de l'audience, hier matin, l'honorable juge Dorion a protesté contre la prétention de la défense dans la cause de Trottier, à savoir que l'accusé, à cause de la modicité de ses moyens, n'aurait pas eu toute la justice et la protection auxquelles il avait droit.

L'hon. juge Dorion résuma les faits de la manière suivante: "Trottier a été condamné à mort pour la deuxième fois, un second procès devant jurés lui ayant été accordé, le 4 novembre dernier. L'appel de sa cause fut inscrit le 2 décembre, et les procureurs de l'accusé devaient procéder le 1er février. A cette date, ils vinrent devant la Cour, déclarèrent qu'ils n'étaient pas prêts à procéder et demandèrent une remise. Cette remise leur fut accordée et la Cour les avertit alors d'avoir à procéder sans retard le 1er mars.

"Or, le 1er mars, quand la cause de Trottier fut appelée devant la Cour d'Appel, les deux procureurs, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, étaient absents; bien plus, aucun factum ni aucun dossier n'avaient encore été produits. La Couronne se déclarant alors prête à procéder, la Cour n'avait rien d'autre à faire que de renvoyer l'appel, ce qui fut fait.

"Je dois déclarer que Philippe Trottier, après avoir obtenu deux procès, après s'être vu accorder un ajournement d'un mois pour préparer l'appel de sa sentence, a été traité avec toute la justice et l'équité qui sont de règle pour les accusés jugés selon la loi anglaise, et si les procureurs n'étaient pas présents lorsque l'appel fut rejeté, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes et non à la Cour. J'ajouterai, de plus, que dans toutes les Cours du Canada, il incombe à l'appelant de préparer son dossier, et que cette règle observée ailleurs doit l'être également ici. Je n'ai nullement l'intention de blâmer qui que ce soit, mais je ne puis permettre qu'on laisse le public sous l'impression qu'un accusé n'aurait pas obtenu justice uniquement parce qu'il était pauvre.

DES MESURES PREVENTIVES EN ESPAGNE

(Suite de la 1ère page)

que ferait Emil Fey, vice-chancelier d'Autriche, durant le voyage du chancelier Dollfuss à Budapest, se demandent aujourd'hui ce qu'il fera lorsque Dollfuss se rendra bientôt à Rome pour conférer avec le premier minstre Mussolini et Julius Goemboes, premier ministre de Hongrie.

Durant l'absence de Dollfuss à Budapest, où il conféra avec Goemboes, le vice-chancelier déclencha une énergique campagne anti-socialiste qui, quelques jours plus tard, dégénéra en guerre civile.

Cette fois-ci, on semble avoir peu de raison de croire à la possibilité d'une nouvelle campagne contre les socialistes vaincus, mais le status des troupes d'assaut catholiques et d'autres organisations patriotiques et militaires moins considérables qui se trouvent dans une situation largement dominée par la Heimwehr, ou garde nationale, est loin d'être clair.

Le chancelier Dollfuss a déjà décrété la création d'une vaste union unique des travailleurs et commis pour remplacer les anciennes unions ouvrières distinctes. Et maintenant, certains groupes de la Heimwehr fasciste croient que la prochaine mesure logique sera une vaste organisation patriotique armée. L'intérêt se reporte, entre temps, sur des indices de friction entre la Heimwehr et les troupes d'assaut catholiques.

L'HEURE CATHOLIQUE

Les Chanteurs de St-Dominique, sous la direction de M. J.-H. Paré, fourniront le programme de l'Heure Catholique de Québec, dimanche, de 5 à 6 heures, au poste CHRC.

M. Jean-Marie Beaudet accompagnera à l'orgue.

MM. les abbés Guillaume Déchêne, du Séminaire de Québec, et Adolphe Laberge, curé des Sts-Martyrs, donneront les causeries.

M. l'abbé Déchêne traitera du "Mérite du Christ" et M. l'abbé Laberge parlera de "la grand'messe paroissiale".

Varsovie, Pologne, 8. — La Pologne s'attend à une augmentation d'au moins 30 pour cent de son commerce lorsque le protocole de paix germano-polonais, signé hier, entrera en vigueur le 15 courant. Cet accord met fin à une friction de neuf années sur les mesures et contre-mesures douanières entre les deux pays.

WASHINGTON ET LE SERVICE AEROPOSTAL

Le Président Roosevelt propose de redonner le service aéropostal américain aux compagnies commerciales.

NOUVEAUX CONTRATS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 8. — (Par Melbourne Christerson, de la Presse Associée) Le président Roosevelt a proposé, hier, de redonner le service aéropostal américain aux compagnies commerciales aussitôt que possible en vertu d'une nouvelle loi comportant "un paiement honnête pour un honnête service".

Il a suggéré l'octroi de nouveaux contrats pour une période ne dépassant pas trois ans, au moyen de soumissions. L'Interstate Commerce Commission étudiera la question au point de vue de l'intérêt public, la nécessité de routes postales aériennes, et fixera les paiements maxima.

"Nous devons éviter", dit M. Roosevelt dans une lettre adressée au président du comité sénatorial qui fit récemment une enquête sur les anciens contrats accordés aux compagnies commerciales, enquête qui provoqua le transfert du service aéropostal à l'armée américaine, "les vices du passé, et encourager en même temps le développement solide de l'industrie de l'aviation. Les combines, les ententes et les accords susceptibles d'empêcher une soumission compétitive libre, devront être empêchés, et si la chose se pratique, elle pourra motiver la cancellation des contrats".

APPROBATION DU PROJET DE FUSION

Par un vote de 194 voix à 30, les Communes anglaises approuvent la fusion de la Cunard et de la White Star.

UNE AIDE FINANCIERE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 8. — (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne) Après avoir battu un amendement de l'opposition par un vote de 194 voix contre 30, la Chambre des Communes a passé en deuxième lecture, hier, le bill ministériel approuvant la fusion des lignes maritimes Cunard et White Star et comportant une aide financière officielle sous formes d'avances d'argent à la nouvelle compagnie.

Le bill pourvoit à des prêts jusqu'à concurrence de 9,000,000 livres, dont 3,000,000 livres serviront à terminer le paquebot Cunard désigné actuellement sous le numéro 534, actuellement en chantiers sur la Clyde. Ce vaisseau de 73,000 tonnes sera le plus gros au monde.

La nouvelle compagnie prendra le contrôle des vaisseaux de la Cunard et de la White Star, vendra ou détruira ceux dont elle n'aura pas besoin, et mettra les autres en service.

Les travaillistes s'opposèrent au bill en donnant pour raison qu'il n'accordait au gouvernement aucune voix, en dépit de ses avances d'argent, dans le contrôle de la nouvelle organisation.

AUX BILLS PRIVES

Le bill du Better Business Bureau soulève l'opposition du Barreau.

Le bill du Better Business Bureau de Montréal a soulevé une vive opposition de la part du Barreau de la province au comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Le Better Business Bureau demande, d'après Mtre Louis St-Laurent, le pouvoir de passer par-dessus la loi du Barreau, le Code criminel, le Code civil et le Code de procédure civile.

On n'en est venu à aucune décision hier matin. L'hon. M. Taschereau a suggéré que les représentants du Better Business Bureau et ceux du Barreau s'entendent et qu'ils soumettent ce matin la décision à laquelle ils en seront venus.

Mtre St-Laurent déclara que le Better Business Bureau avait une charte fédérale et qu'il demandait maintenant une charte provinciale. Je ne crois pas, dit-il, que la Législature ait, au point de vue constitutionnel, le pouvoir d'amender une charte fédérale.

Mtre Ernest Bertrand prit la défense du Better Business Bureau. Il dit qu'il parlait au nom de 800 membres. L'organisation qu'il représente a essayé pendant huit ans, dit-il, à empêcher des opérations frauduleuses et elle n'avait pas les pouvoirs nécessaires.

Le premier ministre déclara que le Better Business Bureau faisait un excellent travail et qu'il était à faire droit à sa demande en autant qu'il ne venait pas en conflit avec le Barreau.

M. Maurice Duplessis allégua cependant que le juge Martineau avait décrété que les opérations du Better Business Bureau étaient illégales.

C'est alors que le premier ministre conseilla aux deux parties de s'entendre et de revenir devant le comité ce matin.

EXCURSION D'OTTAWA

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 8. — Québec recevra la visite en fin de semaine d'un groupe d'excursionnistes de la capitale fédérale qui profiteront des avantages spéciaux consentis par le Canadien National pour faire le voyage. Le départ d'Ottawa s'effectuera samedi, le 10 mars, par tous les trains réguliers du Canadien National.

Le retour de Québec peut s'effectuer jusqu'à lundi, 12 mars.

(Serv de la Presse Canadienne)

Athènes, 8.—On a appris hier soir que Samuel Insull, ancien roi d'utilités publiques de Chicago, demandera probablement au gouvernement grec de prolonger son séjour ici jusqu'à ce quelque vaisseau de première classe soit en partance pour l'Amérique, s'il ne réussit pas à obtenir une véritable extension de séjour en Grèce parce que sa santé fait défaut.

TRAGEDIE DANS BONAVENTURE

Charles-Alonzo Allard, un jeune homme de Carleton, est enseveli vivant sous une avalanche de neige et de glace.

DANS LES MONTAGNES

Charles-Alonzo Allard, un jeune homme de Carleton, comté de Bonaventure, a été enseveli vivant sous une avalanche de neige et de glace qui s'est abattue sur son attelage, mardi, dans les montagnes boisées, en arrière de Carleton, à environ 3 milles de sa résidence.

M. Charles Allard et son frère Hervé étaient allés dans la forêt pour chercher du bois de chauffage. Au cours de route leur attelage passa au pied d'une falaise abrupte sur laquelle l'hiver avait formé un véritable glacier. Cette masse de neige et de glace descendit soudainement en avalanche. M. Hervé Allard parvint à l'éviter. Son frère fut enseveli vivant avec l'attelage qu'il conduisait.

M. Hervé Allard dut franchir une distance de 3 milles pour aller chercher des secours. Le cadavre ne fut retiré que deux heures plus tard. Le cheval fut trouvé peu après ; il était mort lui aussi.

Cette tragédie a causé beaucoup d'émoi à Carleton où la famille de la victime est bien connue et très estimée.

M. Allard était le fils du capitaine Frank Allard, de Carleton.

L'Evénement offre à la famille si douloureusement affligée l'expression de sa profonde sympathie.

L'ENQUETE STAVISKY AMENE 3 DECOUVERTES

(Suite de la 1ère page)

avancé, disant que c'était là de l'invention toute pure.

L'ancien préfet de police, qui fut remercié de ses services par le gouvernement Daladier, déclara qu'il avait informé M. Edouard Daladier, alors premier ministre, que Frot avait recruté un groupe d'"hommes sûrs", qui lui étaient tout dévoués, pour tenter le coup.

Cette déclaration de M. Chiappe — qui eut l'effet d'une bombe — incita le comité à décider de confronter M. Chiappe avec Frot et Daladier le plus tôt possible.

Chiappe soutint que la veille du 6 février, Frot avait voulu s'assurer de l'appui du colonel de la Rocque, chef des Croix de Feu, mais que le colonel, en apprenant que "certains projets étaient caressés par Frot", refusa de voir le ministre de l'Intérieur.

L'ancien préfet dit aussi que M. Raymond Patenôtre, ancien membre du cabinet, avait été prié d'accorder des subsides "pour amer les extrémistes de la gauche", mais qu'il avait refusé.

Il raconta jusqu'à quel point il avait été froissé de sa mise à pied soudaine, et défendit sa manière de procéder dans la répression des manifestations royalistes avant les troubles du 6 février au cours desquels 19 personnes furent tuées.

"La population de Paris", dit-il, "doit être traitée avec diplomatie, car elle est susceptible de déclencher une manifestation spontanée pouvant facilement devenir incontrôlable".

Il insista sur la loyauté absolue de la police envers la république et ajouta que Daladier, quelques jours avant son renvoi, l'avait assuré de son amitié.

Il dit encore que Daladier l'avait même appelé "mon ami".

La police, qui poursuit son enquête sur l'affaire de BaGyonne, dit que dans certains cas les noms qui figuraient sur les talons du carnet de chèques de Serge Stavisky ont été grattés, tandis que d'autres ont été substitués. Les autorités se proposent d'avoir recours à un "oeil ultra-violet" dans l'espoir de déchiffrer les noms ainsi cachés.

Prié de donner sa version sur la remarque maintenant fameuse qu'il fit à Daladier, par téléphone, en apprenant qu'il était congédié, M. Chiappe répondit :

"Je déclarai : "Je serai dans la rue, malheureux peut-être mais toujours honnête". Si j'avais dit : "Je serai dans la rue ce soir", je vous prie de croire que l'on m'y aurait vu".

Cette remarque avait été interprétée comme signifiant que Chiappe projetait d'organiser une révolte populaire.

"Je crois", ajouta M. Chiappe, "que si j'avais été préfet de police le 6 février, la France n'aurait pas eu de morts à pleurer".

COMMISSION FRANCAISE

La Commission Exécutive, chargée de prendre toutes les dispositions utiles pour l'organisation de la célébration du IVème Centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, vient d'être nommée.

Elle se compose de M. André Gilbert, ministre de France ; de M. Firmin Roz, directeur de la Maison Canadienne ; du professeur Sergent, de l'Académie de Médecine ; de M. Etienne Gilson, professeur au Collège de France ; de M. Olivier Jallu, délégué du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris ; de M. Gabriel-Louis Jary, Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat ; du professeur Hartmann, de l'Académie de Médecine ; de M. F. Strowski, de l'Institut ; du Duc de Lévis-Mirepoix, du Marquis de Créqui-Montfort, du Marquis de Montcalm et du Marquis de Rochambeau.

M. Gabriel-Louis Jary a été désigné comme président de la Commission et le Marquis de Créqui-Montfort comme trésorier.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

GRISHA GOLUBOFF

Une figure d'enfant penchée sur un violon. La vision de cette chevelure blonde, de ces grandes paupières baissées, d'un bambin à la physionomie candide, tristement souriante, au masque profondément sérieux, persiste comme un enchantement... A l'âge où les autres enfants s'éveillent à la vie, balbutiant les rudiments de la pensée, lui, il est déjà un grand artiste. De ses doigts magiques s'envole de la beauté, en arpèges féériques, en mélodies, en accords prodigieusement émouvants. Son violon frémissant, qu'il enserre avec sérénité, est un monde d'harmonie qui s'incarne avec sa jeune âme, d'où, comme les antiques enchanteurs, il sait tirer toutes les variétés de l'art le plus sincère...

....Harmonie, harmonie,
Langue que pour l'amour inventa le génie !
... ...
—Qui sait ce qu'un enfant peut entendre et peut dire
Dans tes soupirs divins nés de l'air qu'il respire,
Tristes comme son coeur... ?

Cascades cristallines, leit-motivs passionnés, mélodies douces, ensorcellements irrités, rêves harmonisés... son archet redit avec la même perfection toutes les gammes des sentiments — dans la langue la plus complètement humaine, la musique, sur l'instrument le plus sensible, le violon, aux cordes aériennes...

Et l'on ne sait s'il faut le plus admirer, ou simplement se laisser émouvoir jusqu'au coeur, devant la virtuosité spontanée qui sait déjà si admirablement comprendre le génie, et faire vibrer l'âme des frissons de la Beauté...

J.-C. F.

(7 mars)

AU CONSEIL LEGISLATIF

La Chambre haute a adopté plusieurs bills hier.

Le Conseil législatif a adopté plusieurs bills en deuxième et troisième lectures au cours de la séance d'hier après-midi.

Les projets de loi suivants ont été adoptés en deuxième lecture et référés à leur comité respectif :

Loi modifiant la loi de l'hygiène publique de Québec ;

Loi modifiant la loi des poseurs de tuyauterie ;

Loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires relativement à la signature de certains jugements ;

Loi concernant la ville de Black Lake ;

Loi concernant la maison protestante d'industrie et le refuge de Montréal ;

Loi concernant la succession de feu Dame Fortunat Blanchard ;

Loi concernant la paroisse de Notre-Dame de Lourdes ;

Loi modifiant l'article 123 concernant les cités et villes ;

Loi concernant la validation d'un règlement de la cité de Sherbrooke ;

Loi détachant certains lots de la paroisse de Saint-Ours.

Neuf bills ont aussi été adoptés en troisième lecture. La plupart sont contenus dans la liste des lois qui ont été sanctionnées hier après-midi.

Après la cérémonie de la sanction, le Conseil s'est ajourné au mardi, 13 mars, à 3 heures et demie.

UN DEBAT A OTTAWA SUR LE CHARBON

(Suite de la 1ère page)

de combustible, laissait une marge de profit de 12 pour cent à l'importateur, le prix pour le consommateur serait matériellement réduit".

M. Denis déclara à son tour qu'il y a d'autres trusts en plus de celui du charbon, "trusts qui pèsent sur le public canadien en général". Il mentionna les trusts financiers, de l'électricité, de la gazoline, des denrées alimentaires et des matériaux de construction.

Dans sa réponse à la motion, M. Gordon déclara : — "Si quelque citoyen ou un groupe de citoyens croient que des combines fonctionnent pour restreindre le commerce, la loi d'enquête sur les combines peut être invoquée par un minimum de six citoyens signant une demande d'enquête. Je ne puis croire que le proposeur soit sérieux en suggérant d'admettre au Canada le charbon russe produit par le travail forcé. Pourquoi ne nous propose-t-il pas d'ouvrir aussi le marché canadien aux bois de pulpe et à la pulpe de la Russie ?

"En ce qui concerne les subsides payés par le Fédéral aux producteurs de charbon canadien, je crois que si de tels subsides n'avaient pas été accordés aux mines de la Nouvelle-Ecosse, pas une tonne de charbon ne serait minée présentement dans cette province".

Prenant la parole, M. Hackett dit à son tour : — "Tous les trusts et toutes les combines ne sont pas à critiquer. Si le gouvernement tentait d'établir un monopole pour le combustible, les provinces ne tarderaient pas à élever la voix. Québec ne serait pas en arrière pour affirmer sa position".

Antonio Graveline, dont l'appel sera entendu au mois d'avril, a recouvré sa liberté provisoire, hier, moyennant un cautionnement de $25,000. Son co-accusé Alfred Lévesque, avait été admis à caution il y a quelques jours.

TRIBUNE LIBRE

ENCORE LA RADIO

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le communiqué suivant. Il s'agit toujours de la radio:

Victoriaville, 6 mars 1934.

M. le rédacteur
L'Evénement,
Québec.

Monsieur,

Je vous félicite du mouvement que votre journal a entrepris afin d'améliorer la situation de la ville de Québec concernant les programmes de la Commission de la Radio.

J'espère que vos articles de gros bon sens ouvriront les yeux des directeurs de la Commission de la Radio qui ont tellement l'air de se ficher de la province de Québec.

Il ne faut pas oublier non plus que les résidents d'une partie des Cantons de l'Est, de la Beauce, etc., n'ont aucun service de la Commission de la Radio; CRCM et CHRC étant trop faibles pour atteindre certains endroits tels que Victoriaville, Thetford Mines, Beauceville, etc.

Il est peut-être possible d'atteindre ces postes quelquefois le jour, mais la statitque nous oblige de retourner à CKAC qui est devenu un poste bien ennuyeux depuis que la Commission s'est emparée de tous les programmes intéressants. Ces gens paient leurs licences comme les gens de Montréal et de la banlieue, et cependant ils sont loin d'avoir le service qu'ils avaient avant que la Commission existât.

J'espère, en justice pour les résidents de ces régions que vous ferez allusion à cette lacune dans un de vos articles concernant cette question.

Bien à vous,

UN CITOYEN,
Victoriaville.

DES RESERVES AU PACTE DE CANALISATION

(Suite de la 1ère page)

Etats-Unis une souveraineté complète sur le lac Michigan, et peut-être une autre ayant pour but de restreindre la diversion canadienne de la Baie Georgienne. Il a ajouté toutefois qu'il ne pouvait parler au nom des autres partisans du traité.

VERS L'AJOURNEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 8. — (Par Francis M. Stephenson, de la Presse Associée) On s'attend à ce que le président Roosevelt donne bientôt instruction au congrès de concentrer son attention sur les mesures essentielles au relèvement industriel et économique du pays, en vue de terminer la session au plus tard le 25 mai.

Le président a demandé au congrès, déjà, de se hâter d'adopter un bill pourvoyant au contrôle des Bourses, et de prendre une décision concernant la création d'une commission des communications. Par conséquent, ces deux mesures, ainsi que la ratification du traité de Canalisation du St-Laurent, ont des chances de passer bientôt au premier plan, car il est de plus en plus manifeste que le gouvernement souhaite que le congrès s'ajourne vers la mi-mai.

Le président se propose d'adresser prochainement au congrès un message concernant les dettes étrangères, mais ce message sera plutôt un rapport de la situation actuelle qu'un appel à prendre action.

Carnet Mondain

Madame L.-A. Taschereau reçoit à déjeuner ce midi, au café du Parlement, en l'honneur des épouses des députés à l'Assemblée Législative.

Madame Jacob Nicol recevra cet après-midi, dans les salons de la Présidence du Conseil Législatif.

L'honorable juge Walsh, de la Cour d'Appel, est retourné hier à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

L'honorable M. T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée Législative, a reçu à dîner, hier soir, au café du Parlement, les députés et les courriéristes parlementaires.

Le lt-col. Thomas Vien, C.R., de Montréal, est à Québec pour une couple de jours.

M. le docteur C.-A. Bernard, ancien député de Rouville à l'Assemblée Législative, est de passage à Québec.

Madame Martin-B. Fisher, de Hemmingford, a reçu dans la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, mardi après-midi, après la partie de cartes donnée par l'Association des dames conservatrices de Québec.

Madame C.-F. Delâge et mademoiselle Marguerite Delâge sont revenues hier soir à Québec d'un séjour à Toronto et à Montréal.

Madame Fitz-Gibon, de Montréal, passe quelque temps à Québec, à la résidence de son gendre et sa fille, M. et madame Allen Boswell, qui sont partis pour un voyage dans le sud des Etats-Unis et aux Indes Occidentales.

Madame F.-M. Gaudet, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de ses soeurs, mesdemoiselles Thomson, Grande-Allée.

M. et madame Henri Perrault, de Lévis, recevaient à déjeuner, récemment, en l'honneur de madame Henri LaRue, d'Amqui, et de madame Philippe Côté, de Cap Chat.

Madame Andrew Paton, de Montréal, passe quelques jours à Québec, chez ses parents, M. et madame Vesey Boswell.

Mademoiselle Dagmar Falkenberg, qui a été l'invitée de M. et madame Charles Price, à Montréal, est rentrée en ville.

Mademoiselle Gabrielle Turgeon passe quelque temps à Montréal, l'invitée de madame Charles Morel.

M. Z. Raymond, président de l'Association des hôteliers de campagne, a passé la journée d'hier à Québec.

M. Howard-S. Ross, C.R., de Montréal, est arrivé à Québec hier soir.

M. Rodrigue Langlois, de Montréal, était de passage dans notre ville, hier.

Madame Dumont-LaViolette passe quelques jours à Ottawa.

M. et madame Henry Marks, ainsi que leur fils, Roger, et leur nièce, mademoiselle Françoise Reeves, qui occupent leur résidence d'hiver depuis quelques mois, à Daytona, Floride, sont attendus en ville vers le milieu de mars.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 8. — Mademoiselle Marguerite Trudeau est partie hier matin pour Ottawa, où elle passera quelques jours, l'invitée de madame Alfred Duranleau.

Madame George-B. Mackay et mademoiselle Helen Mackay partiront vendredi pour New York, d'où elles s'embarqueront le lendemain, à bord du "Monarch of Bermuda", pour les Bermudes, où elles passeront un mois.

L'honorable M. et madame Arthur Sauvé et mademoiselle Sauvé, accompagnés de M. Jean Bruchési, sont attendus au Canada à la fin du mois, après un voyage en Europe et au Proche-Orient.

Le docteur et madame Albert Jutras ont reçu à dîner, mardi soir, en l'honneur de M. Jacques Gérard, qui s'embarquera, samedi, pour retourner en France. Parmi les invités, mentionnons: mademoiselle Marthe Pelland, M.D., mademoiselle Camille Bernard, mademoiselle Gilberte Martin, M. et madame Jean-Marie Gauvreau, le docteur Paul Letondal.

Le major W.-H. Petry et M. A.-R. Boulton sont retournés à Québec après avoir passé la fin de semaine en ville.

M. et madame E. Chénier, d'Alexandria, Ont., sont en ville pour quelques jours.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 8. — Son Excellence le Gouverneur-Général est revenu d'une courte visite à Toronto.

L'Orateur de la Chambre des Communes et madame Black ont donné une deuxième réception, mardi après-midi, en l'honneur du major Greeg, V.C., M.C., le nouveau sergent d'armes de la Chambre des Communes, et de madame Greeg.

L'Orateur du Sénat et madame P.-E. Blondin ont reçu à dîner, hier soir.

Madame J.-O. Patenaude a reçu à déjeuner, mardi dernier.

Madame Pierre de L. Boal s'est embarquée, hier, à New York, en route pour la France, où elle passera une couple de mois avec sa mère, la Comtesse de l'Estrade.

Madame A.-F. Rogers a reçu à dîner, hier soir, avant la réception donnée par les épouses des ministres.

Madame A.-D. Shirres, qui était l'invitée de sa soeur, madame Robert Gill, est retournée hier à Montréal.

Madame Stuart Evans a reçu intimement à dîner, lundi soir.

Madame E.-A. LeSueur a reçu intimement à une partie de bridge, lundi après-midi.

Mademoiselle Jean-I. Bell fait un bref séjour à Ottawa, l'invitée de mademoiselle Isabel Jenkins.

Décoration Intérieure
Confection et Réparation de meubles.
CONFECTION DE DRAPERIES
Tout travail fait par des experts.
Alfred Boyte Harold Mercier
BOYTE-MERCIER
Ltée.
213, St-Jean. Tél. : 2-3080

EPICERIE MARTEL Enr.
Coin du Pont et Blvd Charest
TEL. : 4-2481

OEUFS A moyens la doz.	.35
3 Douzs pour	1.00
CAFE Daté la livre	.39
Avec un paquet de thé gratis	
ALLUMETTES Eddy 3 Boites	.25
SARDINE Brunswick avec sauce aux tomates 4 b.	.19
CONFITURE aux framboises favorite 32 ozs	.29
JUS de tomates Campbell's la Boite	.05
POMMES McIntosh 2 Douzaines	.29
LAIT Carnation 3 Boites	.27
PATATES Blanches Sacs de 81 lbs No. 2	1.10

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(8 mars 1831)

Création de la Légion Etrangère.

C'est par une loi du 8 mars 1831 que fut établie la Légion Etrangère.

Cette création fut vivement combattue à la Chambre durant la séance du 17 février.

Les opposants soutenaient :

1°—Qu'une troupe entièrement composée d'étrangers était un défi à la morale.

2°—Que c'était un encouragement à la désertion dans les pays voisins.

3°—Que c'était une violation du droit public car dans certains cas, les légionnaires pourraient être obligés de porter les armes contre leur propre patrie.

4°—Que c'était enfin une atteinte à la dignité de la France car avec ses 32 millions d'habitants, elle devait avoir assez de soldats pour la défendre.

Les arguments n'étaient pas sans valeur, mais la Chambre adopta la proposition par 235 voix sur 286 votants.

Ce fut le 1er août 1831 que le premier bataillon se réunit à Alger. Un an à peine, après, la Légion fit ses premières armes à Maison Carrée, près d'Alger en repoussant et dispersant des tribus révoltées et Louis-Philippe lui envoya son premier drapeau.

Depuis, la Légion Etrangère n'a cessé de guerroyer ; en 1837 elle est au premier rang à la prise de Constantine. Dans son livre d'or on trouve la Bataille de l'Alma, 1854, à Magenta 1859. Elle accomplit de véritables exploits au Mexique de 1864 à 1867.

En 1870, les légionnaires combattirent contre les Allemands. La campagne du Tonkin leur donna l'occasion de hauts faits d'armes. On cite souvent l'admirable résistance de Tuyen-Quan où deux seules compagnies tinrent en échec quinze mille Chinois. La part de la Légion dans la conquête de Madagascar est considérable. Au Maroc, elle réalisa des prodiges et pendant la grande guerre de 1914 elle fut admirable de courage et de résistance.

Nous résumons à grands traits. Chacune de ces périodes mériterait de former un livre glorieux.

On sait comment on entre à la Légion : s'engage qui veut ; on ne demande aucun papier et on donne n'importe quel nom. On voit des officiers quittant l'armée de leur pays venir s'enrôler comme simples soldats.

On pourrait citer de nombreux exemples de romans plus mystérieux les uns que les autres.

JEAN BERNARD.
(reproduction interdite).

PAROISSIENS DE NOTRE-DAME

Les membres de la Conférence Notre-Dame de la Société St-Vincent de Paul feront une quête à domicile le dimanche 11 mars ; ils ont un grand nombre de pauvres à secourir et ils osent espérer que, comme toujours, les paroissiens de Notre-Dame se montreront très généreux ; si, par hasard, quelqu'un était oublié, il est respectueusement prié d'envoyer son obole au trésorier, monsieur J.-A. Darveau, 9 rue Ste-Ursule.

Les solliciteurs porteront un insigne sur lequel sera mentionné le nom de la Conférence.

EAST ANGUS

Joyeux anniversaire. — Dernièrement, un groupe joyeux de fillettes se rendaient à la demeure de M. et Mme Adélard Paquin, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fillette, Bérengère. Parmi les invitées in remarquait : Mlle Bérengère Paquin, l'héroïne de la fête, Mme Adélard Paquin, Mlles Rita Drapeau, Thérèse Bouchard, Estelle Labarre, Madeleine Beaudoin, Jeanne-d'Arc Moore, Monique Drouin, Thérèse Godbout, Claire Beaudoin, Yvette Geoffroy, Jeannette Blouin, Rita Barbeau, Répeanne Rousseau, Estelle Chapdeleine, Augustine Laramée, Georgette Chapdeleine, Marie-Luce Drouin, Yolande Beaudoin, Gisèle Godbout, Laurette Laberge, Lucienne Bisson, Majella Laberge, Gertrude Rousseau, Cécile Gilbert et autres.

Des rafraîchissements et bonbons furent servis par Mme Adélard Paquin. Le temps se passa agréablement au milieu du chant et de la musique. Mlle Bérengère Paquin reçut comme marque d'affection de ses petites amies de jolis cadeaux. A leur départ, elle les remercia gentiment.

Va-et-vient. — Mlle Simone Veilleux, de St-Victor de Beauce, est actuellement l'invitée du Dr et de Mme Roméo Veilleux, de notre localité.

—M. Vital Dubois se rendait à Sherbrooke, pour affaires, dernièrement.

—Mlle Alvine Fouquet, de St-Elie d'Orford, a passé quelques jours en notre ville, l'invitée de nombreux parents.

—M. J.-E. Gagné, de Montréal, a été l'invité de la famille Edmond Roy, en notre ville, ces jours derniers.

—M. et Mme Xavier Paradis, de Tingwick, étaient les invités des familles Philippe, Nelson et Georges Bernier, en notre localité, récemment.

—M. Florian Roy a passé une semaine à Montréal, l'hôte de parents, récemment.

—Mme Philippe Bernier et ses jeunes filles, Mlles Alice, Lucienne et Yvonne Bernier se rendaient à Montréal, à l'occasion de la prise d'habit de Soeur Philippe du Sauveur, chez les SS. de l'Immaculée Conception.

—M. J.-A. Dauplaise, de Sherbrooke, était pour affaires, en notre localité, dernièrement.

—M. Jules Julien, représentant du journal l'Evénement, de Québec, a passé quelques jours en notre localité, ces jours derniers.

—Mlle Isabelle St-Cyr, de Cookshire, a visité ses parents, M. et Mme Cléophas St-Cyr, en notre ville, ces jours derniers.

—Mlle Aurore Lessard, institutrice de Stoke, était en notre localité, chez ses parents, M. et Mme Généré Lessard, ces jours derniers.

—M. et Mme Adélard Paquin et leur fillette, Bérangère, sont de retour d'un court voyage à Sherbrooke.

Anniversaire. — Mlle Onida Lemire a été fêtée à l'occasion du 18e anniversaire, à la résidence de ses parents, M. et Mme Henri Lemire. Etaient présents : Mlle Onida Lemire, l'héroïne de la fête, M. Léopold Bernier, M. et Mme Henri Lemire, Mlle Lucienne Martin, M. Wilfrid Ménard, Mlle Léna Lemire, M. François Pageau, Mlle Jeanne-d'Arc Lamontagne, Mlles Léona Lemire, Rita Blanchette, Pauline Martin, M. T. Lemire, Mme S. Monfette, Mlles Gertrude Martin, Mlles Gertrude Martin, Aurore Lemire, Cécile Lamontagne, Geneviève Bourque, Emilia Lamontagne, Jeannette Gagné, Laurette Brault, Simone Gosselin, Agnès Monfette, MM. Aimé Gosselin, Antonio Bourque, Philippe Moisan, Mmes Samuel Ménard, A. Martin, M. Ménard, Arthur Gosselin et autres.

Mlle Onida Lemire reçut comme marque d'estime de ses amis, de jolis cadeaux.

A minuit, un réveillon fut servi. Il y eut chant et musique et la soirée prit fin à une heure avancée et chacun en remporta un bon souvenir.

Va-et-vient. — M. l'abbé Léon Drapeau, du Grand Séminaire de Montréal, a passé une quinzaine chez ses parents, M. et Mme Onésime Drapeau, de notre ville, dernièrement.

—M. Roland Dion, de Sherbrooke, était l'invité de parents et amis, en notre localité, dimanche dernier.

Partie de hockey. — Les champions du comté de Compton, les East-Angus, ont remporté une belle victoire sur le club de Sawyerville, par le score de 13 à 1. Bill Martin, gardien étoile des vainqueurs n'a laissé passer qu'un seul point, ce qui ne veut pas dire qu'il n'eut pas d'arrêts difficiles à faire. Cette victoire donne aux locaux le droit d'entrer en finale, avec un pointage de 17 à 4. Quelques centaines de spectateurs dont plusieurs de Sawyerville, et de Cookshire, ont attendu la partie plus d'une heure, les visiteurs ayant été retardés. Le Sawyerville fit bonne figure en entrant, mais après que F. Williams eut égalisé le point de Desruisseaux assisté de Gendreau, il faiblit visiblement. Paul Therrien scora ensuite le 3e point des locaux puis il assista Pat King pour l'autre. Pat King et Paul Paquin se partagèrent les 4 points des vainqueurs à la 2e période avec deux assits pour Therrien et de belles passes pour Gendreau. Georges Drapeau et Laramée, Pat King et Therrien scorèrent à la dernière période de même que Desruisseaux et Gendreau. Laramée, Desruisseaux et King eurent chacun un assist et Therrien, deux. A. Turcotte, d'East-Angus, et Gordon Maguire, de Sherbrooke, ont infligé 3 punitions dont 2 pour Hayes et l'autre pour Georges Drapeau. Les vainqueurs firent face au Cowansville et sortirent victorieux d'une partie qui fut jouée à l'Aréna de Sherbrooke.

Tableau d'honneur. — Voici les noms des élèves qui se sont inscrits au tableau d'honneur, à l'école No 9, dirigée par Mlle Aurore Lessard :

4e année : Gisèle Gagnon, 3e année Henry Wheeler; 2e année, Florence Calengelo, 2e Emilien Hénault; 3e, Angelo Fabi; 4e, Wilfrid Côté; 5e, Léda Laverdière.

1ère année : Roland Barrière; 2e, Rita Provencher; 3e, Irène Provencher; 4e, Fernand Laventure.

1ère année B : Benjamin Wheeler; 2e, Georges Wheeler.

Préparatoire : 1ère, Noëlla Gagnon; 2e, Edgar Barrière; 3e, Irène Laventure; 4e, Alfred Laventure; 5e, Marie Rose Calangela; 6e, Liliane Calangela; 7e, Jeanne-d'Arc Côté.

Conduite : Gisèle Gagnon, Emilien Henault, Wilfrid Côté, Angela Fabi, Roland Barrière, Alfred Laventure, Noëlla Gagnon, Henry Wheeler.

Leçons : Gisèle Gagnon, Henry Wheeler Florence Calangela, Emilien Hénault, Wilfrid Côté, Roland Barrière, Noëlla Gagnon, Edgar Barrière, Irène Laventure, Liliane Calangelo.

Ecriture : Gisèle Gagnon, Henry Wheeler, Emilien Hénault, Roland Barrière, Noëlla Gagnon, Irène Lavanture.

Application : Gisèle Gagnon, Henry Wheeler, Léda Lavanture, Wilfrid Côté, Emilien Hénault, Angelo Fabi, Roland Barrière, Irène Lavanture, Alfred Lavanture, Noëlla Gagnon.

Arithmétique : Florence Calangela, Irène Provencher, Edgar Barrière, Irène Lavanture, Jeanne-d'Arc Côté, Noëlla Gagnon.

ST-ANTOINE DE TILLY

Mort de Mme Victor Lefèvre. — La mort vient d'enlever à l'affection des siens, à l'estime et à la considération de tous ceux qui l'ont connue Mme Victor Lefèvre, née Léonie Aubin, décédée le 24 février après une longue maladie. Elle tait âgée de 33 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Victor Lefèvre et deux enfants: Raymond et Thérèse Lefèvre.

D'imposantes funérailles lui ont été faites lundi matin le 26 février à 9 heures dans l'église de St-Antoine.

La levée du corps fut faite par M. le Curé U. Croteau qui a aussi officié au service.

Le convoi funèbre était conduit par M. Eugène Aubin. Les porteurs étaient: MM. Adalbert Lambert, Adélard Aubin, Rosaire Lambert et Amédée Aubin. M. Alidor Aubin portait la croix.

Conduisait le deuil son mari: M. Victor Lefèvre, son père M. Ephrem Aubin, ses frères: MM. Albert et Arthur Aubin, son beau-père, M. Samuel Lefèvre ses beau-frères: MM. Wilfrid et Arthur Lefèvre, M. Alphonse Garneau, de St-Apollinaire; ses belles-soeurs: Mme Albert Aubin et Mlle Yvonne Lefèvre; ses oncles: MM. Alphée Aubin, Hildevert Aubin, Omer Aubin, Odilon Lefèvre; ses cousins et cousines: MM. Lucien et Jules Aubin, Gérard et Jean-Paul Aubin, Ernest et Albert Lefèvre, Mme Adalbert Lambert, Mlle Cécile et Lucine Aubin, Clarilda Aubin, Lina et Rose-Alma Lefèvre.

Dans le nombreux cortège on remarquait M. le Maire Alidor Bergeron, MM. Henri Méthot, Armand et Emile Méthot, Xavier Desruisseaux, Alfred Daigle, Lucien Aubin, Herménégilde Dubuc, MM. Aimé Demers et Anatole Demers de St-Nicolas, Gédéon Rousseau, Delphis Coulombe, Adalbert Genest, Wilbrod Lafleur, Jos. Noel, Ephrem Noel, Philéas Normand, Raymond Rousseau, Phydime Lambert, Eugène Fortier, Henri Laroche, Albert Montreuil, Ernest Moreau, Gaudias Baron, Jean-Paul Gingras, Amédée Bergeron, Josaphat Lambert, Adelphée Marchand, Georges Garneau, Héli Croteau, Antoine Lauriault, Henri Laroche, Victorien Croteau, Samuel Bergeron, Joseph Houde, Léo Daigle, René Noel, Jean-Paul Noel, Paul Roger, Rigobert Genest, Arthur Bergeron, Isaie Houde, Gabriel Tanguay, Barthélémy Bergeron, Lionel Bertrand, Henri Croteau, Gérard Rousseau, Arthur Côté, Adrien Fortier, Henri Lambert, Louis Bergeron, Henri Fortier, Jos. Breton, Mozard Marchand, Gérard Bergeron, Paul-Aimé Baron, C.-M. Lambert, Aimé Bergeron, Joseph Tanguay, Rosaire Lambert, Héli Bergeron, et plusieurs autres personnes.

Pendant le service la quête fut faite par M. Alidor Aubin.

A l'orgue la chorale de la paroisse rendit la messe des morts en grégorien.

Après la cérémonie l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

M. Hilaire Bergeron entrepreneur avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil nous réitérons l'expression de nos plus vives sympathies.

Notes sociales. — Mme Wilfrid Lambert est allée à Montréal dernièrement visiter ses parents M. et Mme Siméon Dubois.

—M. Isaie Roger et M. Joseph Bergeron de St-Agapit étaient en promenade la semaine dernière chez M. Gaudias Baron.

—M. Henri Croteau est de retour d'un voyage à Montréal.

VICTORIAVILLE

M. Jules Poisson, C. R., conférencier. —La Chambre de Commerce de Victoriaville nous présentait, dimanche soir, M. Jules Poisson, C. R., d'Arthabaska, dans une conférence: "L'Homme Médiocre".

Dès que le vice-président de notre C. de Commerce M. René Cloutier, eût présenté le Conférencier, ce dernier entra de plein pied dans son sujet. S'inspirant d'une page d'Ernest Hello, M. Poisson promena à travers la vie et à travers toutes les situations, l'homme médiocre, dont la caractéristique est de ne pas avoir de caractère, d'être de l'opinion de tout le monde, et surtout de toujours se ranger du coté du plus fort. Il nous fit un tableau satyrique bien vivant, le tout épicé de réflexions peut-être pénibles pour plusieurs, mais combien vraies.

Malgré les austérités du Carême, M. Poisson avait habillé ses remarques d'un style brillant, châtié, et toujours très français.

C'est M. Jos. Duguay, avocat, qui le remercia. Il fut très heureux dans le rapprochement du conférencier avec ses ancêtres, hommes de lettres, musiciens, artistes lyriques. Il félicita le conférencier d'être resté fidèle à la tradition de sa famille, qui lui a laissé l'héritage sacré de la littérature et des arts.

Les conférences publiques deviennent de plus en plus populaires à Victoriaville. C'est une forme d'éducation qui restera, à l'honneur espérons-le pour le plus grand bien de notre population.

Nouvelles locales. — M. Antonio Elie, député du comté d'Yamaska, cultivateur à La Baie-du-Febvre, en visite chez M. et Mme Camille Duguay, mercredi.

—M. Carey, accordeur de piano, de Waterville, de passage en ville chez ses nombreux clients, amis de l'Harmonie.

—M. Léopold Descoteaux, officier pour le Département de la Sécurité Provinciale en voyage à Nicolet et aux Trois-Rivières.

—Mme Arthur Delisle est de retour d'un court voyage aux Trois-Rivières.

—Mlle Cécile Houle, de Daveluyville, de passage en ville, ces jours derniers. Elle est partie lundi pour Ste-Monique, comté de Nicolet, comme opératrice au Central Telephone.

—M. le Dr J.-B. Drouin, directeur de l'hôpital privé Drouin, est de retour d'un court voyage à Montréal.

—M. Laval Langlois, N. P. en visite chez son confrère de classe, M. Germain Lacourcière.

—M. le Bâtonnier, Philippe Marchand, C. R. est allé aux Trois-Rivières, samedi, pour prendre part au Congrès du Barreau tenu en cette ville.

—M. le Dr J.-H. Raymond, de Lyster, en visite en ville chez des amis.

—M. J.-E. Levasseur, distributeur du Dodge, en voyage d'affaires aux Trois-Rivières, en fin de semaine.

—M. J. Morissette, de St-Paul-de-Chester, de passage en ville.

—M. Rioux, contremaître de la Eastern Furniture, de retour d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme Chs. Leblanc et leur fils Gérard en voyage ces jours derniers.

—M. J.-A. Leahay de retour d'un voyage d'affaires dans la cité de La Violette.

—M. J.-A. Fréchette, restaurateur, de retour de St-Grégoire.

M. Henri Vallières d'Arthabaska, le nouveau propriétaire de la manufacture Caron & Fils, à Nicolet, dans sa famille, ces jours derniers.

—M. le chanoine Lucien Hébert, Curé de la Cathédrale de Nicolet, en visite ces jours derniers, chez Mgr L.-A. Côté, Curé d'Arthabaska.

—M. et Mme Camille Duguay sont de retour d'un court voyage d'affaires à Nicolet, dans l'intérêt de leur nouveau journal, "Le Nicolétain".

—Plusieurs citoyens de cette ville sont allés assister aux funérailles du regretté Dr A. Thibault, de Danville.

ST-NAZAIRE

Allées et venues. — M. Evangéliste Labrecque ainsi que M. Rosaire Labrecque étaient de passage à St-Nazaire, dernièrement.

—M. Noel Roy était en voyage d'affaires à Buckland, dimanche dernier.

—M. et Mme Eloi Couture ainsi que M. et Mme Arthur Jolin, de St-Malachie, sont venus visiter leurs parents et amis, à l'occasion des jours gras.

—M. Art. Béchard est de retour d'un voyage à Montréal.

—MM. Noel Bilodeau et Emile Boutin sont venus visiter leurs parents, dimanche dernier.

—M. et Mme Alf. Carrier sont allés visiter M. et Mme Laurent Leblanc.

—M. Léopold ainsi que Mlle Rosa Lachance sont allés visiter leur soeur, Mme Georges Dion, à St-Damien.

—M. Joseph Lachance ainsi que M. Adelice Bruneau sont de passage à Standon.

—M. et Mme Alp. Paré sont de retour d'une promenade à Standon.

—Sont de retour des chantiers de la Côte Nord : MM. Aimé Fillion, Emile Jolin et Emile Béchard.

STE-FLAVIE

Divers. — M. le chanoine J.-E. Roy, retiré à Rimouski, visitait ses parents, MM. Elzéar et Isidore Langlois, dernièrement.

—M. Lucien Gagnon, de Matane, a fait les examens des écoles, la semaine dernière.

—MM. les agronomes ont donné une conférence agricole qui a intéressé nos cultivateurs.

—Mlle Cécile St-Laurent, de Rimouski, visitait ses soeurs, Mme Thomas Beaulieu et Mme André Deschênes, récemment.

—M. Gonzague Brisson est allé à Rimouski, récemment.

—Mlle Marie-Ange Gagné est revenu chez ses parents, après avoir passé quelque temps chez sa soeur, Mme Lucien Gagnon, de Mont-Joli.

—Mme André Deschênes, est allée visiter ses parents, M. et Mme Valmore St-Laurent, de Rimouski, à l'occasion des jours gras.

—Mlle Alice Beaulieu est allée chez sa tante, Mme Pierre Tremblay, de Rivière-du-Loup.

—Mlle Elise Deschênes, de Mont-Joli, est en visite chez sa soeur, Mme Josaphat Beaulieu.

—M. Louis-Philippe Langlois et Mlle Marguerite Langlois, sont allés à Luceville, récemment.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

3285

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Une robe comme celle-ci serait suprêmement élégante pour usage général de jour, si elle était de tissu approprié.

Elle a le populaire collet chemisier et les épaules tombantes taillées dans un empiècement fermant en avant par des boutons.

Elle pourrait être de lainage ou de crêpe de soie.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans il faut 3 1-2 verges de 39 pouces.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3285. Grandeurs...

Nom .....

Adresse .....

.....

SNAPPY HAT SHOP
Nouveauté en chapeaux
6½ AVE. CARTIER

Téléphone : 4-1252 :-: Rés. : 8202
Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau :
9 h. à 12h. a.m. ... ...
2 h. à 5 h. p.m. ... ...
Le soir : lundi, mercredi et vendredi : 7h. à 9h. p.m.
173, 3e ave. LIMOILOU, Québec

Etal des Ménagères Enr.
433, rue St-Joseph :-: Tél. : 3-0020
Charles Bélanger
BOUCHER
Nos viandes sont toutes de Premier Choix.

15 lbs de bon boeuf, steak compris	1.00
Steak, ronde (tranche complète)	.14
Lard, très jeune, très frais, la lb.	.15
Boeuf, pour rôtir (très tendre) la lb.	.09
Boeuf à soupe, la livre .08, .07 et	.05
Boeuf, tranché mince, très tendre 2 lbs pour	.25
Saucisse, extra au lard, 3 lbs pour	.25
Véritable steak haché, 3 livres pour	.25
Viande hachée et mêlée, 2 livres pour	.25

Venez, S.V.P., faire vos achats une fois, et vous deviendrez un client satisfait.

"STORAGE" 1%
Voûte Garantie— pour la garde de vos fourrures en été contre Feu, Vol et Mites, avec réparations, storage gratuits. Allons à domicile.
HENRI
70, Dolbeau. Tél. 6594

FOURRURES
De Printemps, au complet. Parures de cou tels que Renards argentés et croisés, Martres de Roche et du Nord, etc.
POITRAS
Près Pères Franciscains.

La Vente du Stock de
T. ARSENAULT, Enrg. de Lévis
Commencera Vendredi à 9hrs
$30,000 piastres de marchandises sèches de première utilité, seront sacrifiées au public.
Surveillez nos vitrines
Rendez-vous en foule Vendredi
Au MAGASIN des JOBS
ENRG.
B.-E. LECLERC, Prop. 58, Rue ST-JOSEPH.

DR A. LANDRY ··· DENTISTE
205, ST-JOSEPH, QUEBEC
Au Dessus Du Magasin Metropolitan
OUVERT LE SOIR A 8 HEURES
les mardi, jeudi et samedi.
Tél. : 3-0141

Les IMPRIMÉS

arrivent pour le printemps.

N'avez-vous pas déjà ressenti le besoin de quelque chose de nouveau ?

Il est peut-être encore trop tôt pour mettre votre manteau de fourrure de côté, mais, au moins, vous pourriez porter dessous une jolie robe claire nouvelle, suggestive du printemps qui arrivera bientôt.

Nous avons des robes de ces imprimés de nuances pirntanières et aussi, pour celles qui les préfèrent, des imprimés plus foncés. Elles sont extrêmement élégantes.....et pas dispendieuses.

$7.95 $10.95 $12.95

Holt, Renfrew & Company Limited

Nouvelle élimination de services doubles de trains

EN VIGUEUR DIMANCHE, LE 11 MARS 1934

QUÉBEC - MONTRÉAL

TRAINS ÉLIMINÉS

C.N. No 44—Tous les j. ex. dim. —Dép. Montréal 7.50 a.m. Arr. Richmond 10.30 a.m.—Dernier train, 10 mars
C.N. No 43—Tous les j. ex. dim. —Dép. Richmond 8.20 p.m. Arr. Montréal 10.35 p.m.—Dernier train, 10 mars
C.N. No 34—Tous les j. —Dép. Montréal 11.45 p.m. Arr. Québec 6.50 a.m.—Dernier train, 10 mars
C.N. No 33—Tous les j. —Dép. Québec 11.45 p.m. Arr. Montréal 7.15 a.m.—Dernier train, 10 mars
C.N. No 46—Tous les j. —Dép. Montréal 6.10 p.m. Arr. Québec 10.40 p.m.—Dernier train, 10 mars
C.N. No 75—Tous les j. —Dép. Québec 3.15 p.m. Arr. Montréal 7.45 p.m.—Dernier train, 10 mars

VERS L'OUEST—HAUT EN BAS — VERS L'EST—BAS EN HAUT

En commun 357	En commun 355	En commun 353	C.N. 1	P.C. 351	C.N. 3	Nouveau Service	P.C. 352	En commun 354	C.N. 2	En commun 356	C.N. 4	En commun 358
P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	A.M.	A.M.		P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	A.M.	A.M.
.....	.....	.....	*1.00	.....	*1.30	Dép....Québec (par traversier)....Arr.	.....	.....	*5.10	.....	*1.10	.....
.....	.....	.....	1.15	.....	3.30	Dép.....Lévis.....Arr.	.....	.....	4.50	.....	12.20	.....
*11.55	†5.00	*1.30	1.00	† 7.10	.....	Dép.....Québec, gare du Palais....Arr.	†1.00	*2.00	*5.15	*9.30	.....	*7.00
.....	.....	.....	1.35	.....	.....	Dép.....Charny.....Arr.	.....	.....	4.23	.....	11.59	.....
6.23	9.22	5.35	.....	12.07	.....	Arr.....Montréal, Ave. du Parc...Dép.	8.17	9.45	.....	5.17	.....	12.22
6.50	*9.40	.....	.....	†12.25	.....	Arr.....Montréal, gare Place Viger..Dép.	†8.00	.....	*5.00	.....	.....	11.55
7.05	.....	5.55	.....	.....	.....	Arr.....Montréal-Ouest.....Dép.	.....	9.27	.....	.....	.....	11.42
7.12	.....	6.02	.....	.....	.....	Arr.....Westmount.....Dép.	.....	9.21	.....	.....	.....	11.36
.....	.....	.....	*6.40	.....	*8.00	Arr....Montréal (gare Bonav.)..Dép.	.....	.....	*12.00	.....	*8.00	.....
*7.20	.....	*6.10	.....	.....	.....	Arr....Montreal (gare Windsor)..Dép.	.....	*9.15	.....	.....	.....	*11.30
A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	A.M.		A.M.	A.M.	Midi	P.M.	P.M.	P.M.

Explications des signes:—*Tous les jours †Tous les jours, dim. ex.

SERVICES MONTRÉAL-TORONTO AUSSI MIS EN COMMUN RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES AGENTS

En outre des modifications annoncées ci-dessus, d'autres changements auront aussi lieu dimanche, le 11 mars 1934.

Les billets de terminus à terminus de l'une ou l'autre compagnie seront acceptés sur les trains en commun. Consultez les agents quant à la faculté de voyager par l'une ou l'autre ligne entre les points intermédiaires.

707F

CANADIEN NATIONAL - PACIFIQUE CANADIEN

Rapport financier des Prévoyants du Canada.- Les marchés mobiliers canadiens reculent.- Stabilité des obligations

LES VENDEURS REUSSISSENT HIER A FAIRE PERDRE UNE COUPLE DE POINTS AU MARCHE AMERICAIN

LA BOURSE DE NEW-YORK CEDE DU TERRAIN

On avançait plusieurs raisons hier pour expliquer le mouvement de recul. — Le fléchissement moyen fut de deux points.

L'ACTIVITE

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 8.—(Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — Les marchés se sont alourdis hier à l'exception de celui des obligations de premier choix. Les prix se sont maintenus durant une couple d'heures mais ils fléchirent lorsqu'on apprit que le général Johnson était en faveur d'une réduction de dix pour cent dans les heures de travail des industries américaines opérant en vertu de codes. Plusieurs titres ont reculé de 1 à 3 points. Le roulement a augmenté à 1,747,330 actions, ce qui représente une augmentation de près d'un million de parts sur la veille. Le blé, le coton et l'argent-métal ont aussi baissé.

Le mouvement en faveur d'une revision des heures de travail avec une augmentation correspondante dans les gages a soulevé un vif intérêt dans les cercles financiers parce que l'on ne sait pas trop ce que la hausse des coûts de production fera sur la reprise des affaires. Wall Street a également tenu compte du rapport émanant de la Maison Blanche à l'effet qu'on a confiance que la réglementation des marchés mobiliers par Washington sera chose faite avant la clôture du Congrès. Le président Roosevelt n'a pas fait connaître ses intentions toutefois au sujet du bill Fletcher-Rayburn.

International Nickel et Philip Morris ont réussi à avancer quand même mais la plupart des autres titres ont fléchi. Des reculs furent subis dans les compartiments des produits chimiques, des aciéries, des chemins de fer, des métaux, des magasins, des automobiles, des instruments aratoires et des tabacs. Allied Chemical, American Tobacco B, Liggett & Myers B, Case et Du Pont ont reculé de 3 points chacun environ. Douglas Aircraft, Motor Products, Chrysler, Santa Fe, American Can et Union Pacific ont reculé d'une couple de points ou plus. 837 titres ont fait leur apparition sur le tableau. Là-dessus, 103 ont avancé, 604 ont reculé et 130 demeurèrent inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1934:

	Ind.	C.f.	Uti.	Total
	50	20	20	90
Hier . . .	94.7	48.7	75.0	84.2
Av.-hier. .	97.3	50.1	76.9	86.4
Sem. dern.	96.2	48.9	76.4	85.4
Mois dern.	101.0	52.1	86.5	90.9
1933 . . .	44.7	24.9	71.8	46.4
1931 . . .	134.9	100.0	195.2	140.1
1927 . . .	108.6	108.8	102.2	106.1
Haut 1934.	105.0	54.3	90.3	93.8
Bas 1934 .	89.1	41.8	64.3	77.5
Haut 1933.	102.1	58.0	113.7	96.9
Bas 1933 .	42.3	23.5	61.1	43.9
Haut 1932.	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932 .	35.1	13.2	51.8	35.0

ABITIBI POWER & PAPER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Iroquois Falls, Ont., 8. — L'Abitibi Power & Paper met en marche aujourd'hui une autre machine à papier, ce qui porte le total à six. La fabrique atteindra ainsi le rendement le plus élevé depuis octobre 1931. La machine additionnelle produira 75 tonnes de papier-journal par jour. On estime que 50 ou 60 employés seront embauchés grâce à la mise en marche de cette machine.

RAPPORT ANNUEL DES PREVOYANTS

L'actif des Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" a augmenté de $296,101.73 au total de $6,606,835.63 en 1933.

UN BON RAPPORT

Ls St-Laurent, C. R.,

Le rapport financier des Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" pour l'année 1933 démontre que la réserve générale a été augmentée de $361,051.24 au total de $1,181,020.16. La réserve spéciale se chiffre maintenant à $148,495.32, une augmentation de $8,969.91. Durant l'exercice sous revue, l'actif de la société s'est accru de $296,101.73 au total de $6,606,835.63.

Antoni Lesage

Le premier juin dernier, la somme de $299,410.63 a été payée aux sociétaires - rentiers des Prévoyants du Canada "Fonds de Pension", soit $47,263.13 de plus qu'en 1932. Cette année (1934), il sera payé environ $350,000.00. L'augmentation dans l'actif de la société ne tient pas compte des arrérages. Il est particulièrement agréable de signaler ces augmentations substantielles en ces temps de malaise général, lit-on dans le rapport.

Le portefeuille des Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" contient pour $6,055,996.22 d'obligations reparties comme suit: Puissance du Canada et provinces .028 pour cent; commissions scolaires .082 pour cent; corporations municipales .267 pour cent; fabriques et syndics .086 pour cent; institutions ou communautés .131 pour cent; utilités publiques, industries et commerce .101 pour cent et hypothèques .263 pour cent.

Les valeurs sont entrées aux livres, au prix coûtant, celles achetées

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

CHARLES GURD & Co.

A. McA. Murphy, président de Charles Gurd and Company, Limited, a protesté à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie contre la taxe sur le sucre imposée par le gouvernement canadien l'an dernier. Cette taxe s'est trouvée hausser le prix du sucre de 48 pour cent. M. Murphy a déclaré au cours de ses remarques que jamais encore taxe aussi sévère et aussi injuste appliquée à une industrie particulière n'a sa raison d'être.

INDICES MINIERS.

Le nombre-indice de 23 titres miniers compilé par le Bureau Fédéral des Statistiques se tenait à 115.4 durant la semaine finissant le 1er mars 1934 au lieu de 115.4 également la semaine précédente. L'indice de 19 titres de mines d'or a haussé de 111.0 à 111.6 et l'indice des quatre titres de métaux basiques a baissé de 135.6 à 133.5. Coniaurum a haussé de $1.21 à $1.28, Hollinger de $13.63 à $14.02, Howey de $1.10 à $1.23, San Antonio de $2.43 à $2.58, Siscoe de $1.88 à $1.93, Sylvanite de $2.25 à $2.46, et Wright Hargreaves, de $7.15 à $7.38. Bralorne a baissé de $11.22 à $10.99, Dome de $35.73 à $35.06, Lake Shore de $45.67 à $45.25, McIntyre de $41.66 à $40.54, et Pioneer de $12.02 à $11.72. Base Metals a baissé de $1.84 à $1.81, Falconbridge de $3.46 à $3.45, Hudson Bay de $10.47 à $9.98 et Noranda de $35.11 à $34.88.

REID-AUTHIER MINE.

Un rapport supplémentaire vient d'être adressé aux actionnaires de Read-Authier Mine Ltd relativement aux travaux de forage au diamant qui furent exécutés sur la propriété de la compagnie. Le trou No 1 a été foré sur le site de la première découverte. Ce forage révéla des indications d'intérêt géologique et confirma les résultats obtenus à l'analyse des échantillons prélevés à la surface. Les trous nos 2 à 10 inclusivement ont exploré la région de la nouvelle découverte. Ces forages confirment l'existence d'un massif minéralisé d'une longueur de 700 pieds et d'une profondeur connue variant entre 100 et 200 pieds. Le trou No 4 ne révéla pas de minéral exploitable. Le trou No 8 donna des valeurs variant de $3.45 à $7.32. Les trous nos 2, 3, 5, 6, 7, 9 et 10 révélèrent des gisements d'une réelle importance dont la valeur varie entre $2.10 et $170.50. Le forage au diamant a indiqué la zone minière sur une distance connue de 700 pieds. On continua d'explorer dans l'espoir d'établir la longueur de la zone sur au moins 1,000 pieds et sa profondeur à au moins 500 pieds. La veine No 1 semble toujours être la plus importante. Cette veine est maintenant indiquée sur une longueur de 214 pieds et une largeur de 13 pieds 4 pouces, et sa valeur moyenne à l'analyse pour l'or, calculé à $20.00 l'once est de $7.95 la tonne. Après une étude sérieuse, les directeurs de Reid-Authier ont accordé leur préférence à un arrangement rédigé en collaboration avec les représentants de Dome Mines et de Read-Authier pour la mise en valeur de la propriété. La compagnie n'a disposé d'aucune action additionnelle du trésor et le nombre total des actions émises est encore de 1,680,661. Il n'existe aucune option sur des parts du trésor et la compagnie possède toujours ses 708,000 actions de Lamaque Gold Mines Limited.

MONTREAL POWER CO.

L'expansion se continue dans la production de Montreal Power Company. Du 1er janvier 1934 au 4 mars, la production d'énergie électrique de la compagnie a été de 186,590,280 k.h. soit une augmentation de 11.24 pour cent sur la production de la période correspondante de 1933. Durant la semaine finissant le 4 mars 1934, l'augmentation de 12.74 pour cent comparativement à la semaine correspondante de 1933 représentait la 20e augmentation hebdomadaire consécutive. En février dernier, la production de gaz de la compagnie a démontré un gain de 1.84 pour cent sur celle de février 1933.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Les obligations industrielles ont enregistré des gains intéressants sur le marché domestique, hier. Les obligations de Beauharnois 5 1-2 pour cent, B. C. Power, Gatineau 5 et 6 pour cent, McLaren et Shawinigan se distinguèrent. Les valeurs de l'Abitibi Power & Paper ont gagné plus d'un point avec un fort roulement. La demande était aussi meilleure pour les Canada Steamship 6 pour cent, Price Brothers, Lake St John 6 1-2 pour cent, International Power and Paper of Newfoundland et Canadian Vickers. Le roulement n'était pas considérable dans les obligations de premier choix. La tendance était toujours ferme dans ce compartiment. Les bons du Dominion à 4 pour cent de 1945 et de 1953 furent en bonne demande.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Les chargements sur le New York Central durant la semaine du 3 mars 1934 furent de 108,379 wagons au lieu de 100,243 wagons la semaine précédente et de 77,878 wagons la semaine correspondante de 1933.

D'après Dow - Jones and Company., la production sidérurgique était au rendement de 47 pour cent durant la semaine du 5 mars 1934 au lieu de 45 pour cent la semaine précédente. La production de U. S. Steel était de 41 pour cent au lieu de 42 pour cent et celle des aciéries indépendantes était de 51 pour cent au lieu de de 46 1-2 pour cent.

Les chargements sur le Pennsylvania furent de 91,692 wagons la semaine du 3 mars 1934 au lieu de 87,991 wagons la semaine précédente et de 76,640 wagons la semaine correspondante de 1933.

Les ventes de Montgomery Ward ont augmenté de 52 3-10 pour cent en février 1934.

Auburn Automobile a déclaré son dividende régulier.

La ferraille a haussé de 50 cents la tonne dans la région de Youngstown, à son plus haut prix depuis deux ans.

(Suite à la page 7)

CANADIAN GOODRICH CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 8. — Les recettes totales de Canadian Goodrich Company furent de $245,136. durant 1933 au lieu de $214,965. en 1932. Après la dépréciation et les intérêts sur les obligations de première hypothèque, il est resté un solde de $73,402. pour les intérêts sur les obligations à revenu. La compagnie a subi une perte nette de $97,638. ce qui a porté le déficit à $1,927,539.

FAIRCHILD AVIATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — La réorganisation du capital de Fairchild Aviation Ltd a été approuvée à une réunion du conseil d'administration de la compagnie. Cela va permettre à un groupe canadien d'acquérir la majorité des actions de Fairchild. M. Hubert-M. Pasmore, de Montréal, ancien directeur-gérant, a été nommé président en remplacement de Sherman-M. Fairchild, de New York, qui avait organisé la compagnie en 1929. Les autres membres du conseil d'administration sont : MM. Russell-D. Bell, G.-H. Duggan, William-C. Finley, G.-H. Montgomery, Howard Murray, Julian-C. Smith, Walker-M. Stewardt, E.-G. Jackson et Beaudry Leman, de Montréal, F.-K. Morrow, de Toronto, Sherman-M. Fairchild et Ernest Robinson, de New York.

DIVIDENDES

Dome Mines Ltd, 50 cents par action payable le 20 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars (fonds américains).

Canadian Canners Ltd, 1 1-2 pour cent par action de premier privilège et 7 1-2 cents par action privilégiée convertible, payables le 2 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Whittall Can Co., 1 5-8 pour cent par action privilégiée pour le trimestre finissant le 30 juin 1932, payable le 2 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Charles Gurd & Co. Ltd, $1.75 par action privilégiée payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Western Grocers Ltd, 1 3-4 pour cent par action privilégiée payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Theh Huron and Erie Mortgage Corporation, 1 1-2 pour cent par action payable le 3 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

The Ottawa Electric Railway, 50 cents par action payable le 1er avril.

LETTRE DE FERMETURE

PAR GREENSHIELDS & CO.

Séance du 7 mars 1934

LAIDLAW & COMPANY. — On a donné plusieurs raisons aujourd'hui pour expliquer la lourdeur du marché mobilier mais nous croyons que la raison la plus plausible est le fait que des spéculateurs se sont découragés de voir que la bourse ne voulait plus avancer. La situation ouvrière crée beaucoup d'incertitude. Le marché devrait donc être indécis jeudi à moins qu'il ne survienne quelque chose pour changer les perspectives.

OTTAWA ELECTRIC RAILWAY

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 8. — Pour la première fois depuis 1927, The Ottawa Electric Railway payera un dividende le 1er avril. Un dividende de 50 cents par action au taux de $2.00 par année sera distribué aux actionnaires.

UNE AMELIORATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 8. — Standard Statistics Company Inc. rapporte que les rapports annuels de 701 compagnies pour 1933 démontrent des recettes nettes de $704,884,000. à rapprocher de $318,115,000. en 1932. Cela fait une augmentation de près de 195 p. c. Les recettes nettes de 589 entreprises industrielles furent en 1933 de $391,600,000, alors que ces mêmes entreprises avaient subi un déficit de $20,194,000. en 1932.

LES CEREALES ONT PERDU DES FRACTIONS

Winnipeg a reculé de 3-8 de cent à 1-2 cent le boisseau. — Des reculs légèrement plus élevés furent subis par Chicago.

LES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 8. — Le marché canadien des céréales a souffert de la lourdeur des autres marchés et les cours ont fléchi de 3-8 de cent à 1-2 cent. Le blé de mai ferma à 68 7-8 cents et le blé de juillet à 70 1-8 cents. On estimait les ventes pour l'exportation à 200,000 boisseaux. Liverpool a cédé des fractions. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	69⅛ à	⅜	69⅜	68⅞	68⅞
Juil	70⅜ à	½	70½	70⅛	70⅛a
AVOINES:					
Mai	35½		35½	35	35⅛
Juil	36⅛		36⅛	35⅝a	35⅝a
ORGE:					
Mai	42		42	41⅜a	41⅜b
Juil	42⅞		42⅞	42¼a	42¼a
LIN:					
Mai	155		155¼b	152¾	152¾
Juil					151
SEIGLE:					
Mai	48¾		48⅞	48¼	48⅛b
Juil	49⅞		50⅛	49½	49½b

A CHICAGO

Chicago, 8. — L'option de mai des avoines a été liquidé, hier, ce qui fit fléchir toutes les autres options. Elle baissa d'une cent le boisseau au plus faible cours touché depuis le 1er novembre 1933. Le volume des transactions fut de 6,278,000 boisseaux seulement, le plus petit total depuis le 14 août dernier. Le blé baissa de 1-2 cent à 1 cent, le maïs a cédé de 5-8 à 7-8 de cent, les avoines ont reculé de 3-8 à 5-8 de cent et les provisions ont fermé inchangées ou en recul de 10 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	87¼ à	⅜	87⅜	86¼	86¼
Juil	86½		86⅝	85⅝	85⅝
Sep	87⅜		87½	86½	86½
MAIS:					
Mai	51⅛ à	¼	51⅜	50⅜	50½
Juil	53⅛		53¼	52¼	52⅝
Sep	55		55	54¼	54½
AVOINES:					
Mai	38⅛ à	¼	34¼	33¼	33½
Juil	34⅜		34⅜	33⅜	33⅝
Sep	34⅛		34⅛	33½	33¾
SEIGLE:					
Mai	60		60	59⅜	59⅜
Juil	61¼		61¼	60¼	60⅜
Sep	62½		62½	62⅛	62⅛
ORGE:					
Mai	46¾		46¾	46¼	46¼
Juil	48¼		48¼	47¾	47¾
SAINDOUX:					
Mai	6.72		6.72	6.65	6.65
Juil	6.80		6.80	6.70	6.70
Sep	7.02		7.02	6.90	6.90

MARCHES DIVERS

Montréal, 8. — La baisse dans les prix des oeufs n'a pas été poussée plus loin, hier. Les arrivages furent de 1,897 caisses. Les arrivages de fromage ont été de 9 boîtes seulement. Le beurre a coté 29 1-2 cents la livre. Les arrivages furent de 1,920 boîtes, dont 1,500 boîtes de beurre de la Nouvelle-Zélande.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 8. — Le dollar canadien a gagné 3-16 de cent au cours de $0.99 11-16 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a haussé d'une cent à $5.08 3-4. A Montréal, la livre sterling a baissé de 1-4 de cent à $5.09 15-16, le franc français a coté $0.0660 et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 9-32 de un pour cent au lieu de 1-2 de un pour cent la veille.

LE CURB SUBIT AUSSI DES RECULS

Les titres miniers ont enregistré des pertes plus ou moins importantes sur la petite bourse de Montréal et à Toronto.

NORANDA MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Les titres ont réagi hier après-midi sur la Petite Bourse. Hiram Walker qui avait coté 49 au début de la séance a fermé à 48 1-8, en mieux tout de même de 1-8 de point. Walkerville a touché un sommet de $7.65 avant de fermer à $7.40 en recul de 5 cents. Walker privilégié et Imperial Oil ont cédé 1-4 de point chacun. Distillers Seagram a perdu la même fraction au cours de 19 7-8.

Noranda a été soumis à la pression des baissiers et perdit 50 cents au cours de $38.00. Wright Hargreaves a reculé de 10 cents à $8.50. Base Metals et Teck Hughes fermèrent inchangés.

A TORONTO

Toronto, 8. — Le compartiment des titres miniers de la Bourse de Toronto a subi des reculs hier. Les mines d'or furent surtout affectées en dernière heure. Noranda Mines a subi un recul de $1.20 au cours de $37.10.

L'ASSEMBLEE DE PRICE BROS

Les créanciers et les actionnaires ordinaires favorisent le projet de réorganisation de Price avancé par Duke Price Power.

A QUEBEC

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Deux au moins des classes de créanciers ayant droit de vote à l'assemblée de vendredi, à Québec, de Price Brothers and Company Limited favorisent le projet de réorganisation de cette compagnie. Les procurations reçues à date de la part des créanciers et des actionnaires ordinaires assurent le vote majoritaire de ces classes de

(Suite à la page 7)

NICKEL TOUCHE $25.30 MAIS FERME A $24.95

De nombreux reculs ont cependant été enregistrés sur le marché local en fin de séance. — Le volume des ventes augmente.

DOMINION BANK

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Le marché mobilier a baissé à la fin de l'après-midi après s'être montré stable durant la majeure partie de la séance d'hier. A l'ouverture, plusieurs titres avaient coté de nouveaux sommets sous la direction de l'International Nickel. Le volume des transactions a augmenté à près de 31,000 parts.

Nickel s'est vendu à $25.30 au début de la séance. Il ferma à $24.95 en mieux tout de même de 35 cents sur la clôture précédente. Le roulement dans ce titre fut de plus de 10,000 parts. Consolidated Smelters a suivi de près les fluctuations de Nickel. Il cota 161 1-2 à l'ouverture pour fermer à 157 1-2, en recul de 1 1-2 point. Hollinger a subi la pression des prises de profits et recula de 40 cents à $16.00. Dominion Bridge a cédé 1 1-2 point au cours de 35 1-2, et National Breweries a reculé d'un point à 27. Bell Telephone et Canadian Car ont reculé d'un demi-point chacun tandis que Canada Cement a cédé 7-8 de point. Canadian Hydro-Electric privilégié a gagné 2 points à 68, Howard Smith privilégié 1 point à 66, et Canadian Celanese privilégié 1 1-8 point à 110 5-8. Les actions de la Dominion Bank, qui n'avaient pas été cotées depuis deux mois, ont haussé de 24 7-8 points à 176 7-8. Le volume des transactions fut de 30,851 actions et les ventes d'obligations furent de $18,550.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 8.—Le ton était encore irrégulier sur la bourse, hier. Les valeurs de premier choix et les titres industriels ont cédé du terrain sous le poids des prises de profits, mais ils n'ont pas fermé à leurs plus bas cours de la journée. Les kaffirs ont cédé une partie de leurs gains antérieurs:. Les titres internationaux de caoutchouc et de pétrole ont concentré l'intérêt tandis que les titres internationaux furent stables. Le marché était indécis en clôture. Les prix demeurèrent stables sur la bourse de Paris à cause de la fermeté des rentes qui contrastait avec la faiblesse des actions de Rio Tinto et du canal de Suez. Le marché parisien était stable en clôture.

GREENE STABELL MINES

Montréal, 8. — Il sera inscrit aujourd'hui sur la petite bourse de Montréal 3,000,000 d'actions de Greene Stabell Mines Ltd d'une valeur au pair de $1. cnacune.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New York à $0.99 11-16 et la livre sterling à $5.08 3-4.

x..x..x

Les obligations industrielles ont réalisé des gains hier sur le marché domestique.

x..x..x

Canadian Goodrich Company a gagné des recettes brutes de $245,136. en 1933 au lieu de $214,965. en 1932.

x..x..x

L'actif des Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" a augmenté de $296,101.73 en 1933 au total de $6,606,835.63.

x..x..x

Dome Mines Limited a produit de l'or pour $358,787. en février 1934 contre $381,365. en février 1933 (valeur de $20.67 l'once).

x..x..x

Les créanciers et les actionnaires ordinaires de Price Brothers and Company Ltd favorisent le projet de réorganisation avancé par Duke Price Power et la campagnie Price elle même.

x..x..x

Iron Age rapporte que la production sidérurgique a haussé de 2 points durant la semaine au total de 49 pour cent de la capacité.

x..x..x

La production d'électricité aux Etats-Unis a augmenté de 16 1-2 pour cent durant la semaine du 3 mars 1934 par rapport à la semaine correspondante de 1933.

J.C. BOULET LIMITEE
BANQUIERS ET COURTIERS
71 RUE ST PIERRE
Tel 2-5618

OSCAR HAMEL, N. P., Président — PIERRE FUGERE, Secrétaire.
HAMEL, FUGERE & CIE Limitée
Banquiers en obligations.
71, rue St-Pierre QUEBEC Tels. : 2-2038—2-2039

Améliorez le résultat de vos Placements
Nous croyons qu'il est relativement facile pour quiconque détient des actions ordinaires dans son portefeuille d'améliorer sa position par un changement de politique facile de réalisation. Nous en discuterons volontiers avec toute personne intéressée.
Geo. Beausoleil & Cie
10 ouest, rue St-Jacques
Tél. HArb. 3276 MONTREAL

LES PREVOYANTS DU CANADA

"FONDS DE PENSION"

25ème Rapport Annuel

Extrait de l'Etat du 31 décembre, 1933

-ACTIF-

(Propriété absolue des sociétaires)

OBLIGATIONS :

Puissance du Canada & Provinces	$ 170,937.23
Commissions Scolaires	521,721.49
Corporations Municipales	1,688,684.85
Fabriques & Syndics	542,042.37
Institutions ou Communautés	832,276.48
Utilités Publiques	638,982.15
Premières Hypothèques	1,662,222.73
Intérêts et annuités dus et accrus	177,548.35
Immeubles	279,714.92
Compte Recevable	6,810.79
Caisse & Banque	85,894.22
Total	$6,606,835.63

L'Actif du Fonds de Pension est accru de $296,101.73 à $6,606,835.63, abstraction faite des arrerages.

La Réserve Générale a été augmentée de $361,051.24 durant l'année, et se totalise maintenant à $1,181,020.16.

AVIS IMPORTANT AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS

"Les Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de Saint-Louis de Westbury"

(EAST-ANGUS)

Obligations 5½% — Intérêts payables le 1er avril et 1er octobre.

Une assemblée des porteurs d'obligations a été convoquée pour le six mars, à deux heures de l'après-midi, au numéro 39 de la rue Saint-Paul, Quebec, dans le but de proposer aux obligataires de :

1.—Réduire les intérêts à 3% pour cinq ans, 4% pour cinq autres années et 5% pour la balance du terme;

2.—Prolonger de cinq ans l'échéance des obligations.

Cette assemblée n'a pas eu lieu faute de quorum et a été remise à mardi prochain, le treize mars, à la même heure et au même endroit.

La fabrique, par son représentant, n'a pas cru devoir communiquer aux obligataires présents l'état financier réclamé; elle a promis de soumettre cet état à l'assemblée du treize mars prochain.

L'acte de fiducie stipule que, dans le cas d'une assemblée ajournée, les porteurs d'obligations présents, ou représentés par procurations, constituent le quorum.

Nous, soussignés, considérons qu'il est **EXTREMEMENT IMPORTANT** que tous les porteurs de ces obligations soient présents ou représentés à l'assemblée du treize mars, dans leur propre intérêt, afin de n'être pas engagés, malgré eux, à une réduction du taux de l'intérêt pour une période prolongée avant d'avoir au moins pris connaissance de l'état financier de la fabrique reclamant cette réduction.

Les personnes qui ont déjà donné leurs procurations en faveur d'une autre personne ou institution ont le droit de les rappeler soit pour assister elles-mêmes à cette assemblée ou pour s'y faire représenter par une autre.

Toute nouvelle procuration doit être déposée entre les mains du fiduciaire, M. Claude Taschereau, Notaire, 71, rue Saint-Pierre, Québec, quarante-huit heures avant l'assemblée.

Les soussignés s'offrent à vous représenter à cette assemblée, si vous ne pouvez y assister vous-même, en vue de sauvegarder vos intérêts.

L.-G. BEAUBIEN & CIE, Ltée — J. C. BOULET, Ltée
COTE, GARNEAU, Ltée — CREDIT ANGLO-FRANCAIS, Ltée
DUBE, LEBLOND & CIE, Inc. — HAMEL, FUGERE & CIE, Ltée
J. E. LAFLAMME, Ltée — ERNEST SAVARD, Ltée
LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 7 MARS 1934 — Ventes : 1,747,330 actions

A				
Adams Express AE	9⅝	10	9¼	9¼
Air Reduction ADN	99¾	99¾	98¼	98¼
Alaska Juneau JU	21	21	20	20
Allied Chemical ACD	151¼	151¼	148½	148½
Allis Chalmers AH	19½	20	18¾	19
Alleghany Corp. AYY	3½	3¾	3½	3⅝
American Can AC	103	103	99⅝	99⅝
American Car & F. AF	29½	29½	27¾	28
American & For. P. AFW	10⅜	10⅜	9¾	9⅞
American Loco ALO	35½	35⅞	34	34
American M. & F. AFX	16⅞	17	16⅞	17
American Radiator ADT	14¾	15	14¼	14¼
American Smelting AR	45	45¾	43½	43½
American Sugar ASR	52⅞	52⅞	51½	51½
American T. & T. T	121½	121½	119⅜	119⅜
American Tobacco B AT.B	72¾	72¾	70	70
American Water W. AWW	20⅜	20⅞	20¼	20¼
American Woolen WY	13⅜	13½	13⅜	13⅜
Amerada ARC	48¼	48¼	47¼	47⅝
Anaconda Copper C	15⅜	15½	14⅜	14¾
Ass. Dry Goods DG	16¾	16¾	15⅜	15⅜
Atchison Railway A	66⅞	66⅞	64½	64½
Atlantic Refining AFI	31¾	32	30¼	30⅜
Auburn Auto AAC	55⅝	57¼	54	54¼
Ass. Apparel IND	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Am. Com. Alc. ACF	52⅛	53½	51½	51½
Am. Brake-Shoe ARK	33½	33½	32⅝	32⅝
Am. Rolling Mills	25	25⅜	23⅝	24
B				
Baldwin Locomotive B	13⅝	13⅞	12⅞	13
Baltimore & Ohio BO	40⅛	40¾	28⅝	29⅝
Barnsdall A BDL	8⅜	8¾	8¼	8¼
Bendix Aviation BEX	19¼	19¾	18½	18½
Best & Co. BST	33	33¼	32¾	32¾
Bethleem Steel BS	45¾	46	43⅛	43½
Betleem Steel pfd BSpf	77	77¾	75½	75½
Borg. Warner BGW	25½	25½	24	24
Briggs Manufacturing BGI	16	16⅛	15⅛	15⅛
Brooklyn M. T. BMT	32¾	32¾	31	31
Burroughs Adding BGH	17½	17¼	16½	16½
Byers A. M. ABY	28	28⅛	26⅛	26⅛
C				
California Packing CFF	25¼	25¼	24⅝	24⅝
Canada Dry DGL	25	25¼	24⅝	24⅝
Canadian Pacific CP	16⅜	16⅜	16	16⅛
Case J. I. CTM	75¼	75⅝	71⅝	71¾
Celanese Corp. of Amer. CLZ	40½	40½	38⅛	38⅝
Cerro de Pasco CDP	36⅛	36⅛	34⅛	34½
Chesapeake & Ohio CO	44	44¼	43	43
Chicago M. & St. Paul ST	6¾	6¾	6¼	6¼
Chic. Rock I. RI	5	5⅛	5	5
Childs CDI	10¼	10⅞	10	10
Chrysler K	55⅜	56¼	52½	52¾
Colorado F. & I. CF	7¾	7¾	7¼	7½
Columbia Gas CG	15⅞	16	15¼	15¼
Com. Solvents CV	28	28⅜	26¾	26¾
Com. & South. CW	2⅜	2¾	2⅝	2⅝
Congoleum COG	29	29	28⅛	28⅛
Cons. Gas G	39¾	39¾	37⅞	37⅞
Consolidated Oil Corp. CNI	13¼	13¼	12⅝	12¾
Cont. Can CH	78	79	77⅜	77⅜
Corn Products CFG	72¼	73	71¼	71½
Crosley Radio CR	14	15	14	14
Crucible Steel XA	34	34	32	32
Curtis Wright CWZ	4⅛	4⅛	3⅞	3⅞
D				
Dominion Stores DOS	20	20	19½	19½
Dupont de Nemours DD	99	100	95½	96¼
Duquesne Brew.	3½	5	3½	5
Duquesne Brew. pfd	3½	7	3½	7
Del. Lackawanna DL	29⅛	29⅛	27⅝	28
E				
Eastman Kodak EK	88¾	88¾	87¼	87¼
Elec. Auto Lite ELO	29⅜	30	28⅛	28⅛
Electric P. & L. EL	7⅜	7¾	7⅛	7⅛
Electric & Mus. EMI	6¼	6¼	6⅛	6⅛
Engineers P. S. EPU	6	6⅛	6	6⅛
Erie E	22	22	21	21
F				
Firestone pfd FIRpr	81	81	81	81
Fox Film A F	15	15	14⅜	14⅜
Freeport Texas FT	46⅜	47	45¼	45½
Firestone Com. FIR	22⅝	23	21¼	21¼
G				
General Asphalt AS	18¼	18¼	18¼	18¼
General Cable GGN	5½	5½	5⅜	5⅜
General Electric GL	22	22¼	21⅛	21¼
General Foods GF	33⅛	33⅜	33	33⅜
General Gas GGS "A"	1¼	1⅜	1¼	1¼
General Motors GM	38	38⅜	36⅝	36¾
General Ry Signal GRS	44¾	44¾	43⅜	43⅜
General Theatre GTE	1	1	1	1
Gilette Safety GIL	11⅜	11½	11¼	11¼
Gold Dust GK	19⅜	19⅜	19⅜	19⅜
Goodrich Tire GG	16	16½	15⅜	15⅜
Goodyear Tire GOR	38¼	38⅞	36½	36⅝
Graham Paige GHR	3⅞	4	3¾	3¾
H				
Houston Oil HO	26	26	25	25
Hudson Motors HMT	20	20¾	18⅝	18⅞
Hupp Motors H	5¾	5⅞	5¾	5¾
I				
International Harvester HR	42⅛	42⅜	40¼	40⅝
Internationl Hy. Elec. A IPH.	7	7	6¾	6¾
International Nickel N	24⅞	25⅜	24¾	25
Internatoinal Paper A IP.A	5	5	4½	4½
International Paper B IP.B	2½	2½	2½	2½
International Paper C IP.C	2	2	1⅞	1⅞
Interboro IRT	9⅜	9⅝	9⅛	9⅛
International Shoe ISS	46	47	45½	45½
International Tel. & T. IT	14⅛	14⅜	13½	13⅝
J				
Johns Manville JMP	57⅝	57⅝	55⅛	55½
K				
Kansas City S. KSU	15½	15½	15½	15½
Julius Kayser JKS	16¾	16¾	16⅛	16½
Kelvinator KLV	19¾	20¼	18⅛	18⅜
Kennecott KN	19¾	20¼	19¼	19¼
Kroger Grocery KR	31¼	31¾	30¼	30¼
L				
Lambert Co. LAM	27½	27¾	27	27
Loew's Inc. LW	31⅞	32¼	30½	31
Loose Wiles LO	42¼	42¼	42	42
Lorillard Tob. LOR	17½	17⅞	17	17⅜
Lehigh Valley LV	18¼	18¾	17¾	18
M				
Mack Trucks MQ	35¼	35¼	33¼	33¼
McKeesport T. P. MV	88	88	88	88
Mexican Seaboard MSX	35¼	35½	34⅛	34¼
Missouri Pacific MOP	4⅞	5	4⅞	5
Mo. Kan. & T. KT	12⅜	12⅜	12⅛	12⅛
Montgomery Ward M	31¾	32¼	30	30¼
N				
Nash Motors NSS	26⅜	27¼	25⅞	26
National Biscuit BI	41¼	41⅜	40½	40¾
National Cash R. NCR	20	20¼	19⅜	19½
National Dairy NPT	15⅞	16⅛	15⅜	15½
National Distillers NAD	28⅛	28¾	27⅜	27¾
National Lead LT	140	140	140	140
National P. & L. NPL	12¼	12¼	11¼	11½
National Tea NTY	17¾	17¾	16½	16½
New York Central CN	38	38¼	36¼	36½
New York New Haven V	19⅜	19⅜	18⅜	18⅜
Noranda Mines NML	38¼	38⅜	36½	36¾
North American NA	19½	19¾	18½	18¾
Northern Pacific NP	31	31⅛	29	29
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	19	19	17⅝	17⅝
O				
Otis Steel OST	6⅞	7	6⅝	6⅝
P				
Pacific Gas & El. PCG	19¾	19¾	19	19
Packard Motors PAK	5¾	5⅞	5½	5½
Penick & Fd PFK	60	60	60	60
Pennsylvania RR. PA	35½	35⅝	34⅛	34⅛
Peopl's Gas PO	39	39	38	38
Petroleum Corp. of Am. PEO	12¼	12¼	12¼	12¼
Philipps Pete P	17½	17½	16⅛	16⅞
Pierce Arrow PZ	5½	5⅝	5	5
Poor & Co. POR	11½	11½	11	11
Public Service N. J. PUB	38¼	38⅜	37¾	37¾
Pullman Inc. PU	56	56½	55	55
Pure Oil PUY	13	13	12⅝	12½
Purity Bakeries PTY	16⅛	16⅛	16	16
Pittsburgh Brew.	3¼	5	3¼	5
Pittsburgh Brew. pfd	32	44	32	44
Prod. & Refiners PFN	¾	⅞	¾	¾
R				
Radio Corporation R	8⅛	8¼	7¼	7⅞
Radio Keith RKO	3½	3⅝	3⅜	3⅜
Remington R. RR	13	13⅛	12⅝	12⅝
Reo Motor RY	5⅛	5⅛	4⅝	4⅝
Republic Steel RBC	23¼	23⅞	21¾	22
Reynolds Tobacco RJR "B"	41⅝	41¾	40½	40½
Rossia Insurance ROS	8⅛	8⅛	7⅞	7⅞
S				
St. Joseph Lead JOS	23½	23⅝	22¾	22¾
St. Louis San Fra. FN	3⅝	3⅝	3½	3½
Schulte Stores SHO	6¾	6¾	6¼	6¼
Sears Roebuck S	48⅝	48⅞	46⅜	46½
Servel Inc. SVL	6½	6⅝	6¼	6¼
Simmons Co. SIM	20½	20½	19¼	19¼
Socony Vacuum SOV	17⅜	17½	16⅞	16⅞
Southern Pacific SX	28¾	29	27	27
South Porto Rico PSU	33⅞	33⅞	32¾	32¾
Southern Railway SZ	32½	32¾	30	30½
Standard Brands SB	21⅝	22	21¼	21⅜
Standard G. & E. SG	13	13	12⅜	12⅜
Standard Oil of C. SCD	38½	38¾	37¾	37¾
Standard Oil N. J. J	46⅛	46⅜	45¼	45⅜
Stone & Webster SW	10¼	10¼	9⅞	10
Studebaker STU	7⅞	7⅞	7¼	7¼
	12⅜	13⅜	12⅜	12½
T				
Texas Corporation TX	26¾	26¾	26	26
Texas Gulf Sul. TG	38¾	38⅞	38	38
Timken Rol. B. TKR	36⅞	37	34½	34¾
U				
Union Carbide UN	45	45½	44⅛	44⅛
Union Pacific UP	127	127	126	126
United Air Craft UAF	24⅛	24¾	23⅛	23⅜
United Carbon UCB	38¾	38¾	38¾	38¾
United Corporation U	6⅝	6⅞	6½	6½
United Fruit UF	65¼	65¼	64½	65¼
United Gas I. UGI	17¼	17½	16⅞	16⅞
United States Ind. Alc. UD	55½	56	54	54
United States Pipe & Fry CJ.	28⅜	28⅞	26⅛	26⅞
United States Realty UZ	10½	11	10⅜	10⅜
United States Rubber RU	19½	20¼	18⅜	18⅝
United States Steel X	55½	55½	52⅝	53¼
V				
Vanadium VA	27½	28¼	26⅝	26⅝
Vulcan Detinning VX	73⅞	73⅞	69⅛	69⅛
W				
Warner Brothers P. WB	6⅞	7	6⅜	6⅜
Western Union W	55¾	56⅜	53⅝	53⅝
Westinghouse Elec. WX	40⅜	40½	37¾	38½
Woolworth Z	51½	51¾	49⅜	49⅜
Worthington Pump WPU	25½	25½	24⅜	24⅜
Y				
Yellow Truck B YC	6	6	5¾	5¾

Cours de MONTREAL

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

SEANCE DU 7 MARS 1934 — Ventes : 30,851 actions

25	Alb. Pac. Gr. A pfd	21½	21½	21½	21½
80	Bathurst A	7¾	7¾	7⅜	7⅜
77	Bell Telephone	117	117	116½	116½
1,780	Brazilian Traction	11¾	11⅞	11¾	11¾
355	B. C. Packers	3⅛	3⅛	3	3⅛
1,185	B. C. Power A	32⅛	32⅛	31¾	31¾
127	B. C. Power B	7¾	7⅞	7¾	7⅞
385	Bruck Silk	19⅞	20	19	19
100	Building Prod. A	23	23	23	23
280	Canada Cement	11⅜	11½	11	11
100	Can. Forg. A	6	6	6	6
1,560	Can. North Power	19½	19½	19¼	19½
25	Canada Steam.	2½	2½	2½	2½
85	Canada Steam. pfd	5⅝	5½	5½	5½
445	Canadian Car	8¾	8⅞	8	8⅞
30	Canadian Car pfd	15½	15½	15½	15½
25	Celanese	18¾	18¾	18½	18½
30	Celanese pfd	110⅝	110⅝	110⅝	110⅝
5	Canadian Convert.	*45	45	45	45
60	Can. Hydro Elec. pfd	68	68	68	68
620	Can. Ind. Alc.	16	16	15¾	15¾
260	Can. Ind. Alc. B	16	16	15½	15½
1,122	Canadian Pac. Ry	16¼	16½	16⅛	16⅛
20	Cockshutt Plow	8⅞	8⅞	8½	8½
669	Cons. Smelters	160	161½	157	157½
255	Dominion Bridge	36¾	36¾	35½	35½
5	Dominion Rubber pfd	80	80	80	80
1,077	Dominion S. & C. B	4	4½	4	4⅛
15	Dominion Textile	79½	79½	79½	79½
155	Dryden	6¼	6¼	6	6
100	Ena & Heat	2	2	2	2
250	Foundation Co.	16	16	15½	15½
890	Gen. Steel Wares	5	5	5	5
80	Gurd, Charles	10	10	9½	9½
30	Gypsum	7¼	7¼	7¼	7¼
25	Howard Smith	9½	9½	9½	9½
20	Howard Smith pfd	65	65	65	65
10,423	Intern. Nickel	25.00	25.35	24.95	24.95
5	Int. 7s Cum R. 1st pd	19	19	19	19
5	Lake of the Woods	12½	12½	12½	12½
35	Lindsay pfd	35	35	35	35
225	Massey Harris	6⅛	6¼	6	6
460	McColl Frontenac	11¾	11¾	11½	11½
834	Montreal Power	37	37¼	37	37
11	Montreal Tram.	120	120	120	120
772	National Brew.	27⅞	28	27	27
100	National Brew. pfd	33	33	33	33
165	National Steel Car	17	17	16¾	16¾
275	Power Corp.	14¾	14¾	14¼	14¼
130	Quebec Power	19	19½	19	19
170	St. Law. Corp.	2⅜	2¾	2⅝	2¾
340	St. Law. Paper pfd	21	21	20½	20½
1,854	Shawinigan	22⅜	22½	22	22
20	Simon Sons	9	9	9	9
55	Steel of Canada	37	37	36⅜	36⅜
35	Viau Biscuit	3	3	3	3
55	Wabasso Cotton	34⅞	34⅞	33	33½
70	Winnipeg Elec.	2¾	2¾	2½	2½
35	Woods Mfg pfd	35	35	35	35
	Mines:				
1,740	Hollinger	16.40	16.50	16.00	16.00
	Banques:				
5	Canadienne	141½	141½	141½	141½
25	Commerce	163	163	163	163
60	Dominion	176⅜	176⅜	176⅜	176⅜
59	Montréal	199	200	198	200
4	Nouvelle-Ecosse	275	275	275	275
38	Royale	165	165	164	164
9	Toronto	203	203½	203	203½
	Obligations:				
250	McNish	4.00	4.00	4.00	4.00
18,300	Power Debs	46	46	46	46

BOURSE des MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 7 mars 1934

		Haut	Bas	Ferm.
12300	Acme Oil	27	26	26
10500	Aconda	2¼	2¼	2¼
10375	Ajax Oil	140	133	135
60	Alb Pac	17	17	17
17000	Alex	8	7	7
6000	Amity	2⅝	2½	2⅝
155	Anglo H	315	315	315
2000	Area	5½	5¼	5½
17000	Ashley	121	118	120
7500	Bagamac	7	6⅜	6¾
19900	Barry H	17	16	16½
3150	B Metals	177	175	175
15275	Bear	75	70	70
3700	Big Miss	45	44	44
55000	Bobjo	50	46½	47
560	Bralorne	1150	1135	1135
1300	B R X	77	77	77
15200	Buff Can	12½	12	12
	Bunk Hill	2½	1⅞	2¼
1345	Br Rts	45	45	45
100	Cal & Edm	120	120	120
500	Cal Oil	11	11	11
4300	Can Mal	46	45	45
1000	Canam	4½	4½	4½
200	Cariboo	245	240	240
10685	Castle T	72	68	68
34250	Cen Pat	67	65	65
79950	Chiboug	11¾	10	10½
20000	Clericy	2⅛	2	2
11000	Colum	81	79	80
2000	Comm W P	10	10	10
3037	Coniagas	200	185	200
11725	Coulau	160	146	146
1100	Dome Min	3790	3600	3625
7800	Eldorado	380	370	370
7000	Falcon	365	350	362
20000	Fed Kirk	4⅞	4½	4¾
10275	God's Lake	108	100	100
500	Golconda	54	54	54
65000	Goldale	16½	15	15
1500	Goldfield	34	34	34
60000	Graham	11	10	10½
7000	Franada	78	75	75
500	Grull	36	..	36
23850	Halcrow	43	41½	42¾
28829	Harker	9¾	9½	9½
5295	Hollinger	1635	1575	1575
4000	Homestead	14	14	14
24850	Howey	129	121	121
200	Kirk Hud	48	48	48
70300	Kirk Lake	39½	37	39¼
21314	Kirk Pre	5	4¾	4⅞
1500	Koot	2	2	2
2700	Lakeland	20	19	19
735	L Shore	4750	4700	4700
12800	Lee Gold	18	17	17
200	Lowery	35	35	35
9540	Macassa	232	227	230
10100	Man Bas	3½	3¼	3¼
1545	McIntyre	4360	4250	4250
8500	McMillan	53	51	51
12037	McVittie	120	114	114
58000	McWatts	49¼	46	49
2000	Merl Oil	35	34	35
150	Min Corp	220	220	220
128000	Moff Hall	6¼	5¼	5¼
7600	Moneta	17	16½	17
14500	Murphy	2½	2¼	2½
3100	Newbec	4⅜	4	4
950	Nipissing	263	260	260
2500	Noranda	3850	3700	3710
9600	North Can	36	35	35
1200	Olga Oil	23	23	23
10300	Paymaster	25	24	24
1500	Pet C M C	3¼	3⅛	3⅛
2375	Pioneer	1255	1225	1225
14000	Premier	169	159	160
500	Pros Air	55	55	55
6280	Read Auth	53	50	50
4000	Reno Gold	120	116	116
25063	San Ant	285	278	278
500	Sarnia	8	8	8
7049	Sherritt	118	113	113
20040	Siscoe	219	210	212
15600	South Tib	12½	12	12
18000	St Anth	47	44	44
3300	Sud Bas	168	160	160
6600	Sud Cont	15	14	14½
21075	Sylvanite	267	250	251
15000	Teck H	675	650	650
33350	Thoms Cad	46	44	44
700	Towagmac	38	38	38
3851	Treadwell	60	55	55
2000	Vacuum	2	2	2
15200	Ventures	104	96	99
4250	Wain Wri	80	80	80
1375	Waite Amu	125	125	125
14500	Wayside	44½	43	43
14300	White Eag	36	35	35
12000	Wiltsey C	13¼	12½	12½
10000	Wright H	850	835	835
	Total des ventes : 2,186,000.			
	Hors-liste:			
5500	Aldermac	19½	18½	18½
3000	Algoma	2½	2¼	2½
25	Assoc Oil	25	25	25
3500	Baldwin	1¼	1⅛	1⅛
500	Baltac	7	7	7
9000	Brett Tr	15	13½	13½
43500	Brownlee	2½	2¼	2½
2000	Buck	1⅛	1⅛	1⅛
33400	Can Kirk	11½	11	11
98000	Cap Rouyn	2¼	2⅛	2¼
4900	Cen Man	9¼	9	9
9300	Chem Res	345	330	330
7800	Church	11	10	10
2000	Clifton	1¾	1¾	1¾
250	C Copper	495	495	495
4500	Cobalt	5½	5	5¼
200	Dal Oil	56	56	56
3500	Dom Expl	4½	4¼	4⅜
1500	Dom Kirk	1⅛	1⅛	1⅛
1500	Erie Gas	22	20	20
10	Foothills	40	40	40
20000	Gilbec	3¾	3½	3¾
19000	Goodfish	18½	17½	17½
2000	Hilltop	1	1	1
950	Home Oil	170	165	165
1515	Hud Bay	1225	1210	1210
35500	Jack Man	6½	6	6½
4000	Keora	2	2	2
134000	K Hunt	2¼	1¾	2
2300	K Town	30	29½	29½
47600	L Maron	10½	10	10½
19500	Lebel	16⅞	15	15¼
24200	Malrobic	4	3⅞	4
1500	Mandy	14	14	14
9500	McLeod	3	2⅞	2⅞
3000	N Hawk	5¾	5½	5¾
1200	Nordon	11	10½	10½
2000	Oil Sel	6½	6½	6½
1700	Ostsko	18	18	18
8675	Park Hill	64	62½	62½
6500	Pawnee	2	1½	2
3900	Pend Ore	115	105	105
2000	Porc Cro	3	2⅞	3
10500	Pott Doal	1¼	1	1¼
1000	Preston	1¾	1¾	1¾
2500	Ribago	1⅛	1⅛	1⅛
3000	Ritchie	2⅛	2	2
73640	Robb Mont	7¾	6½	7
6400	Stad	17	16¾	16¾
1000	So Keora	4½	4½	4½
5000	Sud Min	2¾	2½	2½
10500	Vickers	2¾	2½	2½
4000	Wood Kirk	10½	9½	10½
300	Big Miss	44	41	44
4500	Cart Mal	3¾	3¼	3¼
200	Falcon	360	360	360
120	Int Min	1300	1300	1300
50	Lake Shore	4795	4795	4795
15600	Lebel Oro	16	15	15½
925	Noranda	3810	3810	3810
50	Prem Gold	171	171	171
2800	Read Auth	53	52	53
3745	Siscoe	221	207	208
15450	Sullivan	34	32½	33
1875	Teck Hugh	675	660	660
5	Ventures	105	105	105
900	White Eag	35	35	35
240	Wright H	850	850	850
	Hors-liste:			
220	Brew D'st	260	260	260
242	Brew Corp	9½	9¼	9⅜
262	Do pfd	24	23	23
110	Can Malt	33⅞	33¾	33⅞
50	Can Bud Br	10	10	10
90	Cons Pap	2¾	2¾	2¾
515	Ford A	23	22¼	22¼
196	Fraser C	6	6	6
10	Fraser Co Vot Tru Cert	6	6	6
40	G Steel W pfd	29	29	29
650	Price Bro	2½	2½	2½
	Mines hors-liste:			
700	Arno	6¾	6¾	6¾
3500	Bobjo	50¾	47	47
300	Cent Pat	67	67	67
3000	Duparquet	2	2	2
500	Gra Bous	9½	9½	9½
300	Howey	132	120	120
200	Kirk Lake	37	37	37
100	Mac New	230	230	230
500	McVittie G	119	119	119
300	McWatts	50	50	50
16475	Parkhill	64	62	62
200	San Ant	282	282	282
2100	Stadacona	16½	16½	16½
100	Sylvanite	256	256	256
350	Sherr Gor	119	119	119
300	Thom Cad	49	45	45

Total des ventes:
Parts : 8,751.
Mines : 48,610.
Hors-liste : 2,595.
Mines hors-liste : 28,925.
Total : 88,881.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 7 mars 1934

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	71	69
Am Gas & Elec	25¾	24
Am Superpower	3½	3¼
Cities Service	3⅛	3⅛
Cons Gas of Balt	59	59
Dist C & S Co Ltd	19⅞	19
Elec Bonds & Share	17⅞	16⅞
Ford of Can A	22¾	22½
Gulf Oil	70	69
Hiram Walker	47¾	46¾
Imperial Oil	13½	13½
Memphis Gas	54	53
Niagara & Hudson	6¾	6½
Penroad	3⅜	3¼
Philipps Morris	3½-3⅞	3½-3⅞
S O of Indiana	28⅜	28⅞
St Regis Paper	3¾	3¾
United L & P	3⅞	3⅞
Milreis	.0865	.0865
Taggart	1⅞-2	1⅞-2
Int Mining	12⅞	12⅞

PETITE BOURSE DE MONTREAL

Serv. de la Presse Canadienne

Séance du 7 mars 1934

		Haut	Bas	Ferm.
10	Ass Brew	12	12	12
252	Beauh Pow	7⅞	7¾	7¾
125	Bri Am Oil	14¾	14⅝	14¾
25	Can Vineg	26	26	26
50	Can Dred	34	34	34
30	Can For Inv	13	13	13
12	Can N Pow pfd	95	95	95
105	City Gas	14	13¾	14
150	Comm Alco	130	130	130
325	Cosgrave	9	9	9
545	Seagrams	20¼	19⅞	19⅞
50	Dom Eng	27¼	27¼	27¼
50	Home Oil	165	165	165
995	Imp Oil	13⅞	13½	13½
130	Imp Tob	12⅜	12⅛	12⅜
25	Int Paints A	4¾	4¾	4¾
185	Int Pete	21¾	21⅝	21⅝
5	Int Util A	5½	5½	5½
181	Int Util B	115	110	110
75	Melchers A	13½	13¼	13½
10	Mitchell	9	9	9
25	Pow C pfd	75	75	75
16	South C P pfd	85½	85	85
15	Thrift	10⅛	10⅛	10⅛
4640	Walkerville	785	735	735
280	Walker	49¾	47	47
430	Do pfd	16¾	16½	16½
10	Whittall pfd	54⅞	54⅞	54⅞
	Mines:			
1100	Barr Holl	17	17	17
700	Base Met	180	180	180

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 7 mars 1934

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	8¼	-
Do C	3.20	3.32
Do D	4¾	5¼
Canadian Int T S	4⅞	5⅛
Canad'ian Inv Fund	3.35	3.55
N A Trust Shares New	1.89	-
Do Old	-	-
New Corp T S Cum	2.12	-
Do Dist	2.42	-
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.35	1.45

NOTES BREVES

(Suite de la page 6)

American Express Co. a déclaré son dividende trimestriel régulier de $1.50 par action.

Atlas Tack Corporation a gagné en 1933 des profits de 85 cents par action. La compagnie avait perdu $70,672. en 1932.

Iron Age rapporte que la production sidérurgique a haussé de 2 points durant la semaine au total de 49 pour cent de la capacité.

American Machine and Metals Inc. a subi en 1933 une perte nette de $62,011. au lieu d'une perte de $169,798. en 1932.

Homestake Mining a déclaré son dividende extra mensuel de $1. et son dividende mensuel régulier de $1.

Pure Oil Company a gagné en 1933 des profits de $2.70 par action privilégiée au lieu de $2.15 en 1932.

Les stocks de gazoline durant la semaine du 3 mars 1934 ont augmenté de 847,000 barils au total de 56,823,000 barils.

La production d'électricité aux Etats-Unis a augmenté de 16 1-2 pour cent durant la semaine du 3 mars 1934 alors que le gain avait été de 15 1-2 pour cent la semaine précédente.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006

SEANCE DU 7 MARS 1934

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Ferm.	Off.	Dem.
16000	Argentine 6 1961	67⅝	67⅝	67⅝	67⅝	68½
87000	Australia 5 1955	96¼	96¾	96¾	96¼	96½
4000	Belgium 6 1-2 1949	103	103	102¼	102¼	102½
17000	Do 6 1955	100¼	100¼	100¼	100¼	100½
5000	Bolivia 7 1958	8⅝	9	8⅝	9	9½
8000	Bordeaux 6 1934	163¼	163¾	163¾	163	164
27000	Brazil 6 1-2 1957	30⅜	30⅜	30¼	30¼	30¼
5000	Do 7 1952	30	30	30	29½	31¼
	Buenos Aires 6 1961	..	..	..	44	46½
1000	Chile 6 1961	13⅞	14	14	13¾	14½
	Colombia 6 1961	..	..	..	29½	32½
	Cund'ca 6 1-2 1959	..	..	..	17⅛	17¼
12000	Canada 5 1952	106	106	106	105⅝	105⅞
34000	French 7 1-2 1941	171	171	170¾	170¾	171¼
5000	Do 7 1949	176½	177	177	176	..
99000	Greman 5 1-2 1965	58½	58¾	58¼	58¼	58½
3000	Haiti 6 1952	80	80	80	79⅛	..
7000	Italy 7 1951	100¾	100¾	100¾	100½	100¾
28000	Japan 5 1-2 1965	76⅞	76⅞	76¾	76¾	77
7000	Lyons 6 1934	163	163¾	163¾	163	164
8000	Marseilles 6 1934	162	163¼	163¼	163	164
	Medellin 6 1-2 1954	..	..	..	14⅛	14⅛
12000	Milan 6 1-2 1952	89⅞	89⅞	89⅞	89½	89⅞
	Parana 7 1958	..	..	..	14½	15⅝
21000	Peru 6 1960	11¾	12¾	12¾	11¾	12¾
2000	Poland 6 1940	70	70	70	69½	71⅞
24000	Do 7 1947	97	98¼	98¼	98¼	98¾
	Rio Jan 6 1-2 1959	..	..	..	19	19½
6000	Do 1953	20⅝	20⅝	20⅝	20⅝	21
2000	Rio G Do S 6 1968	21¼	21¼	21⅜	21¼	21⅜
14000	Rome 6 1-2 1952	90	90⅞	90⅞	90⅜	90⅞
4000	San Paulo 7 1940	85¾	86	86	85¾	86
11000	Serbs 7 1962	24	24⅛	23⅜	23⅜	23½
	Soissons 6 1936	..	..	..	158½	160
21000	U K 5 1-2 1937	116	116½	116	115½	116½

Pathe Exchange Inc. a gagné des profits nets de $386,629. en 1933. La compagnie avait subi une perte de $109,834. en 1932.

Amrican Gas and Electric a gagné des profits nets de $9,714,600. en 1933 au lieu de $11,318,593. en 1932.

RAPPORT ANNUEL DES PREVOYANTS

(Suite de la page 6)

au-dessous du pair avec appréciation annuelle, et celles achetées au-dessus du pair avec dépréciation anuelle, de façon à ce qu'elles arrivent au pair à leur échéance. Pour une institution comme celle des Prévoyants du Canada qui n'est pas exposée à des retraits subits de fonds, cette méthode est favorable à celle qui consiste à suivre le marché au jour le jour. D'ailleurs, si quelques-uns des placements sont momentanément improductifs, un grand nombre sont cotés plus haut sur le marché que le prix auquel ils sont portés dans les livres.

Les Prévoyants du Canada auront vingt-cinq ans révolus le 29 mai prochain. C'est en effet à cette date que la loi constituant la corporation a été sanctionnée. Les Prévoyants du Canada ont des contrats de rentes pour convenir à toutes les personnes en toutes circonstances.

Le bureau de direction se compose de M. Louis-S. St-Laurent, C. R., président, M. C.-E. D'Auteuil, vice-président, MM. Nap.-G. Kirouac, P.-H. Bédard, M. D., l'honorable sénateur Lucien Moraud, C. R., J.-Adolphe Grenier et le notaire Yves Montreuil, directeurs. M. Antoni Lesage est le gérant-général.

GENTILLY

Décès. — Mardi, le 27 février, eurent lieu les funérailles de M. Henri Thibaudier décédé à l'âge de 77 ans.

Le défunt laisse dans le deuil: une fille (Blanche) Mme Camille Giroux, de Montréal et Mme Victor Thibaudier, sa belle-fille, de Montréal. Il laisse aussi plusieurs petits enfants: M. Henri Thibaudier était le frère de feu Mgr Victor Thibaudier, décédé il y a quelques années.

Le service fut chanté par M. l'abbé F. Tétreault.

La collecte durant le service fut faite par MM. Ferdinand Beaudoin et Aurèle Mailhot.

Conduisait le deuil: M. Dollard Roux.

Les porteurs étaient: MM Edmond Lavigne, Aurèle Mailhot, Ferdinand Beaudoin et Maurice Poudrier.

M. Tenri Dubord conduisait le corbillard.

Notes sociales. — Mme Camille Giroux de Montréal, est venue assister aux funérailles de son père, feu M. Henri Thibaudier, qui eurent lieu le 27 courant.

—M. Lucien Dubois M. P., a passé la fin de semaine à Gentilly.

—M. et Mme Réal Baril sont allés à St-Pierre visiter des parents.

—Mme Egide Baril a passé une huitaine à Ste-Cécile chez sa nièce: Mme Gérard Demers.

—Miles Nelda et Cécile Durand sont parties pour une quinzaine, visiter des parents à Trois-Rivières et à Montréal.

—MM. Emile Genest, Clément Baril et Bernard Turcotte sont allés assister à la partie de hockey qui eut lieu a Ste-Angèle dimanche dernier entre le club de Trois-Rivières et celui de Ste-Angèle.

—Miles Yvonne Vallières et Marie Vadeboncoeur, de Montréal sont venues passer la fin de semaine dans leur famille.

L'ASSEMBLEE DE PRICE BROS

(Suite de la page 6)

créanciers en faveur du projet de Duke Price. On ne sait encore trop ce qu'il en est pour les actions privilégiées parce que ces action sont largement distribuées et que les retours ne sont pas encore concluants.

Un représentant du syndicat qui supporte le projet de Price Brothers pour la réorganisation de la compagnie (le projet de Price Bros est le même que celui de Duke Price) a déclaré que le moment était venu de régler toute cette affaire et de prendre des mesures immédiates pour rétablir l'entreprise sur un pied solide. Ce représentant a rappelé que vendredi prochain les créanciers et les actionnaires privilégiés et ordinaires de la compagnie Price Brothers seront requis de se prononcer à ce sujet. Un seul projet est actuellement présenté, celui du syndicat de la compagnie Price Bros avec Duke Price Power. Le projet de Bowater's a été retiré. Pour qu'une décision soit prise, il va falloir que chaque classe de créanciers donne un bon vote majoritaire en faveur du projet de réorganisation. Si les créanciers ne s'entendent pas, il faudra en venir à la liquidation de l'entreprise ce qui ne manquera pas d'être une procédure coûteuse et longue qui ne pourra qu'affecter défavorablement les valeurs actuelles de la compagnie Price.

MARCHE AUX BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8.—Il y avait 38 bêtes à cornes, 17 veaux et 220 porcs en vente hier matin sur les deux marchés locaux.

Le nombre des bêtes à cornes n'a pas été suffisant pour que l'on put établir de prix officiel.

Sur le marché des porcs les prix ont fléchi et il y a eu peu d'activité. Moins de 10 porcs furent vendus à $9.75 pour le bacon et la boucherie (nourris et abreuvés). Le reste n'avait pas encore été vendu au moment où cette dépêche fut envoyée.

A LA BANQUE ROYALE

M. J.-E. Trottier, gérant de la succursale de Saint-Roch de la Banque Royale du Canada, a été nommé gérant de la succursale de l'avenue Papineau, à Montréal. M. Trottier était gérant de la Banque Royale à St-Roch depuis huit ans. Nous lui présentons nos félicitations pour sa nouvelle promotion.

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Liquidateurs de faillites
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

Baillargeon, Belleau, Fortier & des Rivières
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
GUY des RIVIERES, L.L.L.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 7 mars 1934

Blé Nord No 1		0.77
Blé Nord No 2		0.76
Avoine Ouest No 2		0.45
Avoine Ouest No 3		0.43
Avoine d'engrais No 1		0.42
Balle d'avoine		0.31
Orge Ouest No 3		0.50
Maïs de l'Argentine		0.54
Graine moulue à engrais:		
Son		$24.25
Gru rouge		$26.25
Gur blanc extra		$29.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie $24.00 par tonne; au détail $26.00.		
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$2.90
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.85	$3.95
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$4.10	$4.20
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée	$4.40	$4.60
Farine de blé du printemps:		
Première patente		$5.00
Deuxième patente		$4.40
Patente à boulanger		$4.30
(Par tonne en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Foin pressé:		
Extra No 2		$15.00
No 2 Timothy		$14.00
No 3 Timothy		$12.50
Oeufs:		
A-Large (Frais extras)		0.36
A-Medium (Frais premiers)		0.35
A-Poulettes		0.34
Beurre:		
No 1 extra		29½
Fromage:		
Courant de l'Ontario	11	11¼
Pommes de terre		
Locales de Québec	$1.15	$1.20
Nouveau Brunswick		$1.25
I. P. E.	$1.30	$1.35
Volailles:		
Volailles pour bouillir		22-28
Dindons pour rôtir		20-23
Poulets de choix		20-25
Poulets nourris au lait		22-28
Oies		14-16
Canards		13-15
Canetons domestiques		15-17

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 7 mars 1934

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	101	101¾
Do 1939	101	101¾
Do 1945	98⅞	99⅞
5½ 1 Nov 1934	101¼	101¾
5½ 1 Dec 1937	108⅞	109⅞
4 15 Oct 1952	98⅝	99⅝
5 1 Mar 1937	106	107
5 15 Oct 1943	106¼	107¼
4½ 1 Sep 1940	103	104
4½ 1 Oct 1944	102½	103½
4½ 1 Feb 1946	102½	103½
4½ 1 Nov 1946-56	102⅛	102⅞
Do 1947-57	102⅛	102⅞
Do 1948-58	102½	102⅞
Do 1949-59	102½	103¼
5 15 Nov 1936	103⅞	104⅛
5 1 Nov 1941	106	107
Garanties par le Dominion:		
C N R 4½ 1951	105	106
Do 1954	102⅝	103⅝
Do 1956	105	106
Do 1957	102⅝	103⅝
Do 1968	103½	104½
Do 4¾ 1955	107¼	108¼
Do 5 1954	107¼	108¼
Do 1969	108⅞	109⅞
Provinciales:		
Alberta 6 1947	99½	101½
C B 6 1947	99¼	101¼
Manitoba 6 1947	99¼	101¼
Ontario 4½ 1949	101¼	102¼
N B 5½ 1950	106	108
N E 4½ 1945	100	101¼
Québec 4½ 1963	102½	103¾
Compagnies:		
Abitibi 5 1953	35¾	37¼
Beauh 6 1959	66	68
Do 5½ 1973	95	97
Do 5 1973	52¼	54
Bell Tel 5 1957	105	107
Can Cem 5½ 1947	88	90
C P R 4½ 1944	87	89
Do 5 1954	93	95
Eaton Realty 5 1949	92½	94½
Gat Power 5 1956	90¾	92½
Do 6 1941	87½	90
Mont L H & P 5 1970	106	108
Do 1951	107	109
Mont Tram 5 1941	99	101
Do 1955	82½	84½
Ont Steel 6 1943	89	94
Price Bros 6 1943	91	93
Shaw W & P 6 1937	100½	102½
Do 5 1970	94½	96½
Do 4½ 1970	87	89
Un Secs 5½ 1952	80	82

COURS DES CHANGES

Séance du 7 mars 1934

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	5.08	¼
Câbles	5.08	½
Australie	4.06	⅝
Nouvelle-Zélande	4.08	¼
France	0.0658	
Belgique	0.2322	
Italie	0.0858	
Suisse	0.3234	
Hollande	0.6730	
Espagne	0.1362	½
Allemagne	0.3970	
Suède	0.2629	
Norvège	0.2258	
Danemark	0.2273	
T.-Slovaquie	0.0415	
Brésil	0.0875	
Pologne	0.1900	
Autriche	0.1901	
Hong Kong	0.38	⅞
Yen	0.30	1-16

Dollar canadien : 5-16 pour cent escompte.

Séance du 7 mars 1934

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2518
Australie, livre	4.0549
Autriche, schilling	0.1906
Belgique, belga	0.23541
Brésil, milreis	0.0903
Bulgarie, lev	0.0145
Chine, Hong Kong dollars	0.3912
T.-Slovaquie couronne	0.0417
Danemark, krone	0.2280
France franc	0.0660
Allemagne, reichsmark	0.3980
G.-Bretagne, livre	5.0993
Hollande, florin	0.6748
Hongrie, pengo	0.2969
Inde, rupee	0.3857
Italie, lire	0.0860
Japon, yen	0.3019
N.-Zélande, livre	4.0711
Norvège, krone	0.2563
Pologne, zloti	0.1916
Roumanie, leu	0.0106
Sud Afrique, livre	5.0870
Espagne peseta	0.1366
Suisse, franc	0.3243

Etats-Unis : Dollar : 9-32 pour cent prime.

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 8. -- Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 7 mars 1934 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 ind	20 cf	20 uti	60 t
Hier	80.1	86.2	86.7	84.3
Avant-hier	80.2	86.4	86.7	84.4
Sem. dern.	79.8	85.8	86.3	83.9
Mois dern.	79.3	84.6	86.0	83.3
1933	58.3	57.0	75.6	63.6
1932	69.8	76.7	84.9	77.1
1931	88.8	103.6	100.8	97.7
Haut 1934	80.7	87.4	84.7	85.1
Bas 1934	72.6	74.1	77.2	74.8
Haut 1933	77.1	84.9	88.5	83.4
Bas 1933	58.3	57.0	74.1	63.6
Haut 1932	71.3	78.0	86.2	78.1
Bas 1932	53.2	47.4	70.9	57.5

La production de Dome Mines Limited en février 1934 fut de $358,-787. sans tenir compte de la prime à rapprocher de $381,365. en février 1933.

TARZAN L'INVINCIBLE

Par Edgar Rice Burroughs

Episode No 5

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

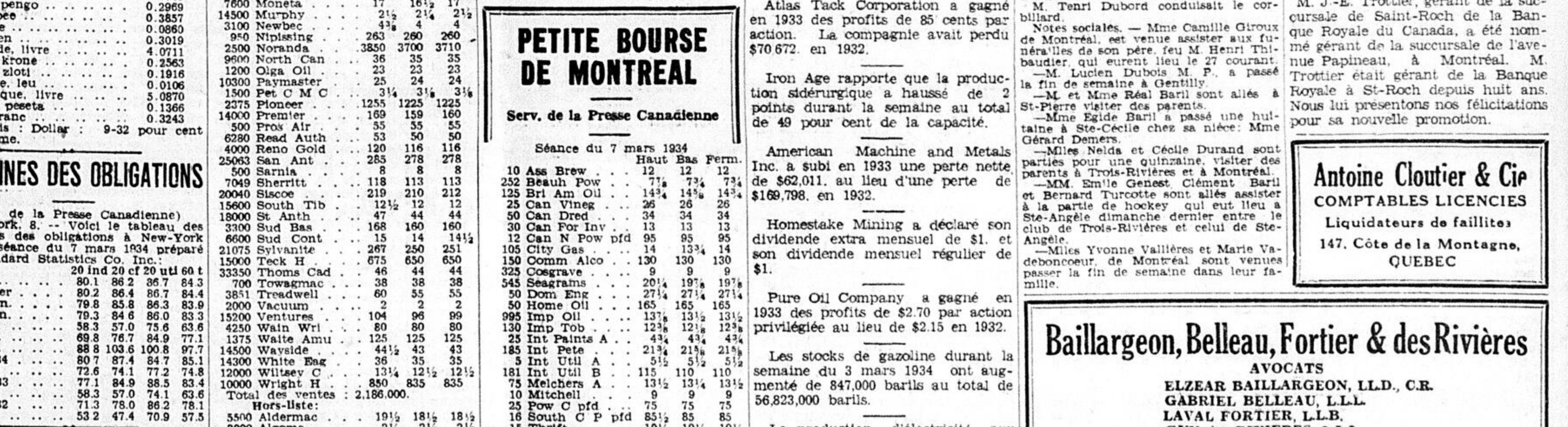

En entendant le rugissement de Numa ,la horde des grands singes, au fond de la jungle, montra soudain de l'inquiétude. To-yat, le roi ,se frappa la poitrine et montra ses longues dents de façon menaçante. Go-yat leva ses longs bras au-dessus de sa tête. Les femelles rappelèrent leurs balus auprès d'elles et gagnèrent rapidement les branches des arbres.

A ce moment un homme vêtu d'une peau de bête tomba soudain au milieu d'eux. La horde hurlante et grimaçante des mâles se précipita aussitôt vers l'ennemi de toujours. "To-yat a la mémoire courte", dit l'homme dans le langage des Manganis. Le singe s'arrêta. "Je suis To-yat", gronda-t-il.

Une femelle poussa un cri strident en voyant soudain un énorme lion sortir de la jungle avec un petit singe sur son dos, car Numa est aussi l'ennemi juré des grands singes. Le géant blanc parla de nouveau : "Petit Nkima", dit-il, et le petit singe fit un bond prodigieux pour sauter sur son épaule.

Mais les grands singes étaient lents à réaliser que l'homme était en réalité leur ami. Les mâles reprirent leur avance pour engager le combat. "Je suis To-yat", gronda leur chef. "Vous n'êtes pas des nôtres. Je tue". "Tue, tue !" crièrent les autres singes. "Tue, tue l'homme blanc!"

M. TASCHEREAU PROTEGERA TOUJOURS LA PROVINCE CONTRE LES FAUTEURS DE DESORDRE

(Suite de la page 3)

à déclarer que je veux exposer mes raisons avec autant de modération que possible, sans aucune intention politique, mais avec l'espoir de contribuer à l'obtention d'une coopération nécessaire au plein développement de notre industrie de la pêche. Pour donner une meilleure idée à la Chambre de cette question, j'ai l'intention, avant de discuter coopération, de faire une brève revue de la situation de cette industrie avant 1922, et de ce qui a été fait depuis. Il est entendu qu'il ne sera question que de pêcheries maritimes. Notre champ de pêche est le plus riche de l'Amérique du Nord. Il était exploité avant l'arrivée de Cartier. Les frères Denis avaient des établissements de pêche à Percé et à Barachois, dans Gaspé, avant la fondation de Québec. L'honorable député de Bonaventure, en 1922, disait dans un débat sur les pêcheries que "la morue avait été la cause indirecte de la fondation de Québec". Je ne vais pas aussi loin. Les établissements des frères Denis détruits par la flotte de Phips furent relevés de leurs ruines, mais pour être détruits de nouveau par Wolfe. C'est alors que les pêcheurs des Iles Normandes vinrent exploiter les pêcheries de la Gaspésie. Charles Robin était du nombre et il fut le fondateur de la maison Robin & Cie qui contrôle encore aujourd'hui sous un autre nom un grand nombre de stations de pêche, le long du littoral de la Gaspésie".

Le député de Gaspé-Sud rappelle les jugements du Conseil Privé en 1913 et 1920. Ce dernier rendait à la province de Québec ses pêcheries maritimes.

M. CHOUINARD. — "Depuis 1922, le gouvernement provincial a fait beaucoup pour les pêcheries : octrois pour la construction de barges et chaloupes, pour l'achat des agrès de pêche et des engins à gazoline, pour indemniser les pêcheurs éprouvés par les pertes, surtout la construction de six congélateurs à boette pour l'utilité exclusive des pêcheurs. De plus, le gouvernement de Québec a contribué 75 p. c. dans le coût de construction de cet entrepôt frigorifique pour fins commerciales. Le gouvernement n'a perdu aucune occasion de favoriser le commerce du poisson par l'annonce, distribution de milliers de livres, expositions, démonstrations, etc. En dépit de l'entente de 1922, le gouvernement fédéral ne s'étant pas occupé de l'inspection ou classification du poisson, le gouvernement provincial dût se charger de le faire. Onze hangars de classification ont été construits à cette fin".

Le député de Gaspé-Sud dit que l'effort sérieux et généreux du gouvernement de la province ne peut suffire à la tâche.

M. CHOUINARD. — "Nous avons besoin de l'apport scientifique du fédéral pour nos pêcheries maritimes. En d'autres termes, il nous faut l'application de la science à la pêche et nous ne pouvons l'avoir que par le fédéral. Les activités du service biologique de la province ne peuvent s'étendre aux pêcheries maritimes. L'organisation fédérale a une expérience de 50 ans dans ce domaine. Sous le contrôle du bureau de biologie du Canada, il y a déjà quatre stations dont deux biologiques et deux expérimentales. Les officiers de la station d'Halifax n'ont jamais refusé de recevoir nos pêcheurs, mais l'instruction s'y donne en anglais et 90 pour cent de nos pêcheurs sont de langue française. Au surplus, la province de Québec fournit à peu près un quart des revenus que le gouvernement central retire de toutes les provinces. Il est donc convenable que nous ayons une assistance dans ce domaine. L'hon. ministre des Pêcheries (l'hon. M. LaFerté) a fait plusieurs démarches auprès de l'hon. M. Duranleau et il fut convenu que le gouvernement fédéral se devait de prendre à sa charge l'organisation d'une station biologique à Gaspé. Rien n'a été fait".

Le député de Gaspé-Sud dit que l'entente de 1922 devrait être revisée et il se tourne vers l'hon. M. Taschereau.

M. CHOUINARD. — "L'hon. Premier Ministre a toujours attaqué courageusement les problèmes difficiles : il me semble qu'il est capable de résoudre celui-ci dans le plus grand intérêt des pêcheries québécoises. Certes, l'industrie du poisson se ressent de la crise générale et la coopération que je réclame ne serait pas une panacée à tous les maux. Je n'ai garde d'oublier aussi que pour réussir il faut compter sur l'esprit d'entreprise des marchands, il faut absolument que les hommes d'affaires de notre province secondent les efforts de notre gouvernement. Ne sommes-nous pas en droit de demander à nos commerçants, à nos hommes d'affaires d'acheter d'abord le poisson de Québec avant d'aller le chercher dans les autres provinces du Canada".

Le député de Gaspé-Sud dit son plan de réorganisation des pêcheries.

M. CHOUINARD. — "Est-ce que le gouvernement fédéral serait maintenant disposé à donner à ces termes "navigation" et "navigable" cette signification plus large que nous venons de mentionner et qui lui interdirait l'accès de nos rivières ? Ne serait-il pas possible d'arriver à une entente pour les pêcheries sédentaires ? Trois idées maitresses devraient nous guider pour arriver à un règlement de cette question : (a) conserver au gouvernement de la province nos rivières dans leur totalité, excepté le Saguenay et dans leurs plus grande longueur, (b) faire retomber sur le gouvernement fédéral la partie la plus onéreuse de l'administration des pêcheries, (c) de respecter l'esprit de la décision du Conseil privé dans son sens le plus large, afin de l'empêcher de revenir troubler l'exécution des programmes de pêcheries que l'on pourra adopter conjointement dans l'avenir. Si notre champ de pêche était exploité à base de coopération fédérale et provinciale, la participation fédérale pourrait comprendre : 1. extension du service fédéral dans le golfe du St-Laurent, 2o service de protection et bateau-aide, à la navigation et aux pêcheries, 3o service d'océanographie complet soit (a) station de biologie marine ; (b) station expérimentale moderne pour l'étude, l'enseignement et démonstrations ; (c) bureau d'informations, bibliothèques, musées comme à Halifax et à Vancouver".

Que fera Québec alors. Le député de Gaspé-Sud le dit.

M. CHOUINARD. — "Le gouvernement de Québec pourra continuer son travail bienfaisant : construction de congélateurs à boete, d'entrepôts frigorifiques, améliorations des barges de pêche et des agrès, organisation de coopératives, etc. Le département des pêcheries à Québec pourrait aussi s'occuper de quelque marchés spéciaux pour l'écoulement de nos produits de la mer. Il serait aussi à propos d'avoir en Italie un représentant expert en classification. Les expéditeurs sont trompés par leurs acheteurs italiens parce qu'ils n'ont personne sur les lieux pour surveiller leurs intérêts. Nous pourrions aussi avoir un représentant à New York puisque le gouvernement a réussi à ouvrir le marché américain. Les efforts du surintendant des pêcheries pourront ainsi être avantageusement secondées. Il pourrait encore aider les pêcheurs en coopérant à l'organisation d'une industrie dérivant de la chimie-organique du poisson, spécialement développée aux Etats-Unis, en Norvège et au Japon. Ces pays retirent non seulement des déchets de poissons, mais aussi des poissons la plupart du temps nuisibles, de l'huile, de la farine de poisson, de l'olémie, de la colle".

Et voici la péroraison.

M. CHOUINARD. — "M. le Président, je veux terminer ces remarques déjà trop longues. Il n'y a pas de raison, il me semble, pour que le gouvernement fédéral refuse d'accepter un compromis car il doit rendre à Québec ce qui appartient à Québec. Je suis convaincu que nous pourrions obtenir un résultat bien plus satisfaisant si la province de Québec et le Dominion agissait de concert, si nous rendions plus étroites les pratiques d'action concertée. Comptant qu'un terrain d'entente sera trouvé et que prochainement les pêcheries maritimes pourrons bénéficier d'une coopération établie sur le même plan que sur le système d'administration qui régit actuellement le service d'Agriculture dans notre province, laissant à chaque pouvoir sa juridiction, j'ai confiance que cette politique mérite l'approbation de la Chambre". (appl.)

M. Thomas COTE (Gaspé-Nord). — "M. le Président, le comté que j'ai l'honneur de représenter dans cette Chambre offre un intérêt multiple par la variété des occupations auxquelles se livrent ses habitants. Le comté de Gaspé-Nord est une région de pêcheries, d'agriculture et de tourisme ; l'industrie forestière et les mines même ne sont pas loin de rapporter des revenus considérables à notre population gaspésienne. Il est de mon devoir de remercier d'abord l'honorable ministre de la Colonisation et des Pêcheries pour l'intérêt évident qu'il porte à cette région un peu éloignée des grands centres. La pêche et l'agriculture sont les principaux gagne-pains de notre population. Mais pour faire face aux conditions actuelles du commerce il fallait compter avec un entreposage convenable. Le gouvernement nous a aidé en nous installant deux congélateurs, grâce auxquels nous tenons une expérience suivie sur la protection de la "boete" (amorce pour la pêche au large) et sur la conservation du poisson destiné au transport pour le commerce extérieur surtout".

Le député de Gaspé-Nord dit ce qu'il faut pour l'avenir.

M. COTE. — "Cette année nous demandons au gouvernement d'aider la construction d'entrepôts à paquetage. Et je suggère qu'une prime de 25 à 35 sous le quintal soit accordée à chaque pêcheur qui apportera son poisson à l'entrepôt du gouvernement, afin que ce produit soit classifié et présenté avantageusement dans le commerce. Nous demandons encore, cette année, qu'un représentant commercial en Italie s'occupe de placer notre poisson dans ce pays. Il faudrait aussi que dans chaque comté où il se fait de la pêche un représentant soit appointé et chargé de communiquer, chaque semaine, avec le représentant canadien en Italie et ailleurs. Les résultats de l'expérience faite dans mon comté, l'année dernière, sont plus qu'encourageants. En 1933 c'est dans Gaspé-Nord qu'il s'est entreposé le plus de morue sèche".

Le député de Gaspé-Nord dit que le gouvernement, qui a construit six hangars à poisson, à diverses endroits, devrait en construire dans tous les postes de pêche.

M. COTE. — "Je demande aussi pour Ste-Anne des Monts un entrepôt frigorifique, qui servira également aux produits de la pêche et à ceux de l'agriculture. Faute de cet entrepôt à Ste-Anne des Monts, les "traders" (petits bateaux marchands) vont à Matane, faisant 48 milles de navigation toujours assez dispendieuse ; un entrepôt frigorifique à Ste-Anne des Monts sauverait du temps et de l'argent aux cultivateurs et aux pêcheurs de tout le comté de Gaspé-Nord. Le grand commerce et le commerce local achèteraient sur place, dans le comté même, le poisson, les viandes, boeuf et lard, les oeufs, le beurre. Le consommateur lui-même bénéficierait d'une économie de 2 à 3 sous par livre, sur le beurre par exemple, parce que l'entrepôt local permettrait d'éviter trop de manipulations".

Et le député de Gaspé-Nord conclut.

M. COTE. — "M. l'Orateur, je ne crains pas d'affirmer que le jour où les pêcheries seront complètement organisées dans mon comté, elles rapporteront, à elles seules, de 10 à $12,000 par mois à nos pêcheurs. Que l'hon. ministre des Pêcheries (l'hon. M. LaFerté me permette de le remercier au nom des vaillants "laboureurs de la mer" qui luttent pour garder à la Gaspésie ce qui fait une partie de sa richesse, son caractère particulier, son charme et son attrait et ce qui lui a valu le surnom de "Bretagne canadienne".

M. H.-A. BEIQUE (Chambly). — "M. le Président, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat".

Débat ajourné.

La Chambre, en comité plénier (M. Edouard Fortin au fauteuil) reprend l'étude du projet de l'hon. M. Honoré Mercier (Terres et Forêts) relatif aux opérations forestières et aux bûcherons.

M. Aimé GUERTIN. — "M. le Président, le discours de l'hon. ministre des Terres et Forêts (M. Mercier) m'a profondément désappointé. Je veux discuter cette poignante question et défendre les miens avec le calme de l'hon. ministre. J'établirai sans l'ombre d'un doute : 1o — Que les conditions faites à nos hommes de chantiers sont intolérables ; 2o — Que le gouvernement possédait tous les pouvoirs pour induire, par la contrainte si nécessaire, les compagnies à les corriger ; 3o — Que le ministère du Travail aurait dû intervenir par la conciliation dans le différend survenu entre les bûcherons de Rouyn et la compagnie, avant la police, devoir qui lui est imposé par la loi ; 4o — Je prouverai que la lecture de la loi des Emeutes, était intempestive, illégale et répréhensible".

Le député de Hull prétend que le ministre des Terres et Forêts s'est solidarisé avec les compagnies.

M. GUERTIN. — "Il convient, M. le Président, de féliciter chaudement et sincèrement les hons. députés qui, l'été dernier, ont risqué leur chance personnelle d'avancement dans leur parti et se sont exposés même à la persécution politique, et je m'y connais, pour se constituer les champions de cette classe si intéressante de notre race qui s'appelaient autrefois "les voyageurs". Je veux parler des honorables députés de Portneuf (Dr Gauthier), de Laviolette (M. Crête), et de Berthier (M. Bastien)."

Le député de Hull prétend que le projet a été critiqué à un caucus ministériel.

M. GUERTIN. — "Cette législation n'est qu'un simulacre. Elle n'est qu'un prétexte pour temporiser, et atermoyer davantage. Elle n'est inspirée que par le désir d'arrêter le flot montant de la colère populaire. Et d'abord le gouvernement a le droit d'assurer aux bûcherons toute la protection dont ils ont besoin par ordre-en-conseil".

Le député de Hull rappelle qu'en 1929 la Chambre a adopté une résolution qu'il proposa lui-même à l'effet que tous les entrepreneurs devraient payer à leurs employés des salaires raisonnables, sans quoi le gouvernement pouvait intervenir. Puis il dit qu'au lieu d'intervenir, le gouvernement a nommé un commissaire, M. Maxime Morin, C.R., qui a fait une enquête.

M. GUERTIN. — "Nous avons un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles, dans le rapport qui vient de présenter à ses chefs, M. Maxime Morin, sur les troubles de Rouyn. Dans ce rapport l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communiste de la pire espèce et que le redressement de griefs n'était qu'un prétexte, le vrai désir des grévistes étant de semer la destruction et la ruine. Cependant M. Morin a déclaré à un résident de Ville-Marie, qu'il a visité, que "les demandes des bûcherons, leurs plaintes étaient justifiables".

L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'hon. député devrait donner le nom de ce monsieur".

M. GUERTIN. — "Non, je ne veux pas l'exposer à des persécutions".

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Eh bien ! M. le Président, l'hon. député devrait donner le nom de celui qui a fait cette déclaration à notre enquêteur. Il est obligé de donner le nom à la Chambre".

M. GUERTIN. — "L'hon. ministre a raison. Mais je ne veux pas exposer cet homme".

L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'hon. député de Hull peut être certain que cet homme ne sera pas molesté. Il est injuste de répéter des accusations sans dire qui les a formulées".

M. GUERTIN. — "J'aime mieux retirer ce témoignage plutôt que de livrer ce nom à la publicité. Mais je dirai que M. Léo Riopel, d'après un affidavit paru dans les journaux, a déclaré que les bûcherons avaient bien fait de tâcher d'améliorer la situation ; Albert McNicoll, un gréviste Canadien-français, a déclaré sous serment que M. Morin les a félicités de défendre leurs droits. Comment expliquer maintenant que l'on désigne les grévistes de Rouyn comme une bande de communistes dangereux ? Je n'ose pas répondre moi-même à cette question".

Le député de Hull dit que la "situation désespérée" des bûcherons n'est pas nouvelle.

M. GUERTIN. — "La situation désespérée de nos "voyageurs" n'est pas nouvelle. Depuis le commencement de l'exploitation forestière au Canada, vers 1805 et au temps du blocus continental de Napoléon, la docilité et la résignation des coureurs de bois canadiens-français ont été proverbiales ; gais, honnêtes, intelligents et industrieux, ils ont supporté avec un désintéressement presque coupable le traitement inhumain dont ils ont toujours été l'objet de la part des exploiteurs de la forêt, presque toujours de race étrangère. Ils ont été les vrais pionniers et ont rendu possible le développement merveilleux de notre pays. Pendant que les maitres étrangers édifiaient des fortunes colossales, les fils du pays se contentaient d'une pitance cruelle, trouvant leur consolation dans les promesses d'une vie meilleure à la fin de leurs pérégrinations terrestres, promesses que leur faisait entrevoir le clergé qui les soutenait avec un dévouement inlassable. Comment de cette race d'exploités puisse être sortie la nation Canadienne Française telle qu'elle existe aujourd'hui, cela tient du prodige. Fier de me proclamer descendant de ces valeureux et intrépides coureurs de bois et désolé de compter des miens au nombre de ceux qui souffrent encore aujourd'hui d'un joug aussi monstrueux, je ne perdis aucun temps à les défendre après mon élection comme membre de cette Chambre".

Le député de Hull dit que l'automne dernier, en septembre, le gouvernement a annoncé qu'il avait obtenu des compagnies l'assurance que les bûcherons seraient bien traités.

M. GUERTIN. — "Mais les dénonciations de l'hon. M. Ernest Ouellet et de M. Edouard Lacroix, député de Beauce, sont venues".

Le député de Hull parle alors de la grève du 5 décembre à Rouyn. Il dit que l'hon. M. Lapointe a répété avec raison le mot d'Insull en parlant des gens qui réclament des réformes : "Traitez-les de communistes !" Il annonce qu'il va exposer la situation des bûcherons.

M. GUERTIN. — "J'ai ici un affidavit d'Origène Marconiller".

L'hon. M. MERCIER. — "L'hon. député de Hull voudrait-il me prêter cet affidavit ?"

M. GUERTIN. — "J'en donnerai une copie à l'hon. ministre".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Pourquoi pas l'original".

M. GUERTIN. — "Mon geste amical devrait suffire".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je ne doute pas de la parole de mon honorable ami de Hull (M. Guertin) mais il est tellement de bonne foi que sa bonne foi a pu être surprise".

M. GUERTIN. — "Si des affidavits faux sont donnés, c'est au gouvernement de sévir. M. Marconiller, de Lorrainville, Témiscamingue, commis de chantier depuis douze ans, dit dans son affidavit que le petit entrepreneur et deux hommes, payés à $5 du mille pieds peuvent faire 1 1-2 mille 666 pieds par jour, mais qu'après avoir déduit leur pension, celle des chevaux, l'usage des attelages, enlever les dimanches et les fêtes religieuses, l'usage du linge, les frais de montée et de descente, il reste un montant mensuel de $8.34. Au morceau, à 2 sous du morceau, en enlevant les mêmes dépenses inévitables, le bûcheron a gagné en moyenne $10. par mois l'hiver dernier d'après le nombre total de billots coupés en 1932".

Le député de Hull prétend que le bûcheron n'ayant que 26 jours de travail par mois, ne peut toucher que $26 de salaire par mois en travaillant tout le temps. Mais d'après l'affidavit Marconiller un bûcheron perd quelque jours par mois.

M. GUERTIN. — "J'en conclu que le salaire du bûcheron est de $15 par mois. N'ai-je pas raison de m'indigner !"

Le député de Hull cite un autre affidavit d'Albert McNicoll, qui corrobore l'autre.

M. GUERTIN. — "C'est pour avoir refusé de continuer le travail dans de telles conditions qu'on les marque du stigmate de communistes les bûcherons Canadiens-français. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour prévenir la grève et les évènements malheureux qui ont suivi ? Aucune. L'hon. Premier Ministre n'avait-il pas déclaré dans sa lettre au député fédéral de Dorchester, qu'il n'avait aucun contrôle sur les compagnies en dépit de la preuve irréfutable que j'ai faite tantôt".

Le député de Hull dit que le 7 décembre la Fédération des Bûcherons de l'Abitibi par son président, R. Lalonde, président, Ls Baillargeon, vice-président, et A. Lefebvre, secrétaire, a télégraphié au ministre du Travail : "Demandons intermédiaire immédiatement à Rouyn, 600 hommes en grève. Nous voulons 35 et 40 piastres par mois".

M. GUERTIN. — "Qu'est-ce que le ministre a répondu ? Il a répondu ceci : "Comme vous avez quitté le travail, impossible d'intervenir". (signé) C.-J. Arcand". Et le ministre disait après cela qu'il n'avait pas reçu de plainte".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce n'était pas une plainte, cela. La Fédération disait : "Nous voulons $35 et $40 par mois".

M. GUERTIN. — "C'était une demande d'intervention. Or, les Statuts Refondus de 1927, chapitre 97, disent que le ministre doit intervenir lorsque des ouvriers menacent de se mettre en grève ou se mettent en grève".

L'hon. M. ARCAND. — "Je demande à l'hon. député de Hull de relire les statuts".

M. GUERTIN. — "C'est la première fois que je vois un ministre relire un article de la loi qui le confond".

L'hon. M. ARCAND. — "L'hon. député de Hull na pas le droit de faire des insinuations".

M. GUERTIN. — "Je ne fais pas d'insinuation. Je porte des accusations. On peut dire que c'est au greffier qu'il incombe d'intervenir. Mais le greffier est M. Maxime Morin. Le greffier n'agit que sur les ordres du gouvernement. Si on ne lui a pas donné d'ordre, on est coupable et j'en accuse le gouvernement. Tout ce qu'on a fait, on a envoyé des policiers avec des lacrymogènes. Et c'est ainsi que le ministre du Travail, ancien chef d'union des employés de chemins de fer, à laquelle j'appartiens est devenu un briseur de grève". (mouvements de protestation à droite)

A 6 h., le comité rapporte progrès et la séance est suspendue.

(PAR GERARD OUELLET)

A la reprise de la séance M. Aimé Guertin (Hull) continue son discours.

M. GUERTIN. — "Je soumets que le rassemblement de Rouyn n'était pas illégal. On s'est soulevé non contre l'autorité mais contre les traitements infligés par la compagnie. Je soumets que c'est la loi des émeutes qui a été lue illégalement. La police provinciale n'a plus rien à envier à la tcheka russe. Quelle bravoure !"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Quelle bravoure! Quelle démagogie!"

M. GUERTIN. — "Cicéron a dit... (rires à droite)... Je soulève un point d'ordre. L'hon. premier ministre n'a pas le droit de dire que je fais de la démagogie."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je ne retire rien. Vous avez dit: "quelle bravoure" dans le sens de quelle lâcheté. Si ce n'est pas là de la démagogie..."

M. GUERTIN. — "Qu'est-ce que j'ai dit?... C'est très bien, je n'insiste pas. Cicéron a dit: "Summum jus, summa injuria" (rires à droite). Il y en a qui rient pour ne pas pleurer. Emule d'Insull, le gouvernement s'est servi de la force pour justifier les compagnies coupables. On peut assimiler le drame de Rouyn à celui de Tolpuddle. L'histoire dira la magnanimité de ceux qui se sont constitués les bourreaux des bûcherons.

"J'espère qu'il nous sera possible de faire subir à ce bill les modifications qui s'imposent. Combien serait plus logique la création d'une vraie commission de salaire minimum pour les hommes. J'espère que le gouvernement va enfin rendre justice aux bûcherons de cette province, une classe avec laquelle je sympathise beaucoup."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je comprends que l'hon. député a envoyé son texte aux journalistes et qu'il y parlait de Jeanne Corbin qu'il assimilait à Jeanne Mance. Voudrait-il nous informer?"

M. GUERTIN. — "Je soulève un point d'ordre. Le premier ministre n'a pas le droit de faire allusion à une chose qui n'a pas été prononcée dans cette Chambre."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce que mon honorable ami a donné aux journalistes, il doit le donner à ses collègues."

M. GUERTIN. — "Je n'ai donné aux journalistes que ce que j'ai prononcé."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Est-ce que l'hon. député n'a pas donné un texte aux journalistes?"

M. GUERTIN. — "Oui. Mais je nie au premier ministre le droit de soulever cette question. Les journalistes s'empressent d'ailleurs de retrancher ce que nous leur demandons. Je dis que le journaliste qui a donné cette information a manqué au secret professionnel; il a manqué de discrétion."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je voulais simplement vous faire admettre ce que vous venez justement de dire."

M. GUERTIN. — "Jeanne Corbin a été condamnée. Elle a un dossier gros comme le bras. Je n'ai aucunement l'intention de la défendre. Quand Jeanne Corbin s'est rendue à Rouyn, le département du procureur général aurait dû la faire suivre. Non, le gouvernement a laissé faire Jeanne Corbin et les communistes."

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Jeanne Corbin a été arrêtée et condamnée à subir son procès à Amos. Les gros messieurs la comparent à Jeanne Mance."

M. GUERTIN. — "J'en appelle au président."

M. DUPLESSIS.—"Je trouve réellement pénible qu'un premier ministre et procureur général de la province, devant une loi aussi grave, ne trouve rien de mieux à faire que de tenter de ridiculiser un membre de cette Chambre. Il y a deux ans que les bûcherons sont maltraités sous l'oeil bienveillant du gouvernement, principalement du ministre des Terres. Qu'est-ce que le gouvernement fait pour remédier à la situation? Absolument rien. On a ordonné une enquête non pas pour tous les chantiers mais pour la région de Rouyn. Le gouvernement se limite à envoyer deux inspecteurs à Rouyn. Depuis des semaines les journaux libéraux, même comme Le Soleil, et des députés du gouvernement dénoncent la situation faite aux bûcherons. Le ministre des Terres se vante que ses inspecteurs ont fait 9,000 visites dans les chantiers. Ils ont dû constater dans ce cas les injustices dont nos compatriotes étaient victimes. Je prends le rapport de M. Maxime Morin. Le ministre des Terres nous disait qu'il n'était pas encore prêt quand déjà il était publié dans les journaux."

L'hon. M. MERCIER. — "Je n'ai jamais dit que le rapport mentionné n'était pas prêt. J'ai mentionné seulement le rapport de nos hommes qui font enquête dans tous les chantiers. Le chef de l'opposition cherche comme d'habitude à déplacer la question. Le rapport de MM. Morin (Maxime et Louis) a été fait à la demande du procureur général."

M. DUPLESSIS. — "Le ministre vient de faire un aveu. Il dit qu'il ne s'est pas occupé de l'enquête de Rouyn. M. Maxime Morin, qui a enquêté à Rouyn, démontre par son rapport qu'il n'était pas qualifié pour cette besogne. Je le prouve. Il dit que les bûcherons reçoivent $6.50 et $7.00 la corde quand c'est $6.50 ou $7.00 du mille pieds. Voici un homme qui fournit des informations qui ne représentent pas la moitié de la vérité. Il déclare que l'International Paper n'est responsable ni directement ni indirectement de ce qui s'est produit à Rouyn. M. Morin doit connaitre la loi. Il connait les obligations des compagnies. L'Internationale était obligée de voir à ce que les sous-entrepreneurs respectent les obligations."

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Mon honorable ami prétend que la grève était prévue au contrat?"

M. DUPLESSIS. — "Si le ministre pose de ces questions, je dis qu'il est en grève avec le sens légal. Je regrette qu'on ne paraisse pas se rendre compte de la gravité de la situation. M. Morin parle des conditions hygiéniques des camps de bûcherons. Les hommes sont couchés cordés dans les camps. C'est ça le traitement imposé aux bûcherons. Ils se plaignent de ne pas avoir de médecin et ils ont raison, dit M. Morin. Nos compatriotes dans les forêts exploitées par des étrangers n'ont même pas le droit d'être protégés. C'est ça qui inspire le premier ministre à ridiculiser un collègue. Le gouvernement présente une loi. Cette loi est passée par celui qui permet aux compagnies d'exploiter les bûcherons."

Le chef de l'opposition signale aussi le rapport dans lequel M. Louis Morin dit que tout le monde reconnaissait la gravité de la situation à Rouyn.

M. DUPLESSIS. — "C'est ça qui inspire le sarcasme à l'autre côté. Ce ne sont pas les exploiteurs qui sont en prison mais les exploités. Je respecte le jugement de la Cour. D'après M. Louis Morin les grévistes étaient tellement contents d'être en prison qu'ils l'ont accueilli avec enthousiasme. Est-il vrai que nous en sommes rendus à avoir un gouvernement qui, au lieu de protéger les opprimés, protège les oppresseurs? Pour remédier à la situation on nomme une commission. On croit apporter le remède qui s'impose Ce n'est pas une question politique. C'est une question intimement liée au respect que nous devons à l'être humain, aux pionniers de cette province. C'est le devoir du gouvernement de faire disparaitre les causes criantes d'injustice et de procéder non pas contre les persécutés mais contre les persécuteurs surtout quand ceux-ci opèrent au détriment de nos ressources naturelles." (appl. à gauche)

L'honorable M. TASCHEREAU. — "Il y a un aspect de cette question que je ne veux pas discuter ce soir. Mais on a amené la discussion sur un tout autre terrain. On dit que le problème est au-dessus de la politique. Mais si jamais on a fait de la petite politique c'est bien avec le cas des bûcherons. Je désire dire à l'hon. député de Hull que j'ai écouté son discours avec stupeur, lui l'ami de l'ordre qui nous prêche la paix le martyrologe à la main. C'est dans ces jours où le communisme lève la tête non seulement dans les autres pays mais au Canada, dans notre province, dans nos villes et nos campagnes, c'est dans cette Chambre qu'on vient prononcer un pareil discours. Je dis à l'honorable député qu'il a fait mauvaise oeuvre, oeuvre anti-canadienne, anti-québecoise. Quand, demain, on lira dans les journaux ce qu'il a dit — j'espère que ce ne sera pas bien long — cela mettra du baume dans le coeur de bien des éléments de discorde. Je le répète, je regrette ce que l'honorable député de Hull a dit. Nous allons parler de la grève maintenant. Il y a quelques semaines l'honorable M. Finlayson, un ami de l'honorable Chef de l'Opposition, était ici et nous discutions cette loi avec lui. Il en présentera une semblable en Ontario. Il nous a dit alors : "Je vous félicite. Vous avez eu le courage de faire à Rouyn ce que nous n'avons pas eu le courage de faire chez nous". On nous avait avertis que ces gens viendraient ici. On nous dit qu'on aurait dû faire suivre Jeanne Corbin. Pourtant on la compare à Jeanne Mance. Que les bûcherons aient eu à se plaindre des conditions de l'hygiène ; c'est autant la faute de l'opposition que celle du gouvernement. C'est parce que les bûcherons ont raison de se plaindre que nous proposons cette loi. Les bûcherons nous disent aujourd'hui : "Il nous faut $40 par mois". Quand le papier-journal est vendu $20 la tonne d'après le code de Roosevelt, aucune compagnie ne peut arriver en payant $40 par mois aux bûcherons.

"Je reviens aux grévistes. On nous avait avertis qu'il y aurait du trouble. On a fait la grève. Beaucoup de ceux qui travaillaient étaient cependant satisfaits. Il y en avait qui gagnaient jusqu'à $45 par mois. Les grévistes se sont rendus à Rouyn. Là plusieurs ont voulu retourner au travail. C'est là que le trouble a commencé. On a dit : "Personne ne retournera au travail sans avoir eu l'autorisation de trois chefs de la grève. Jeanne Corbin et d'autres Jeanne Mance ont dit que si les hommes n'étaient pas capables seuls, les femmes les aideraient. Certains grévistes ont ajouté qu'il y avait eu déjà des polices de tuées et que personne n'avait été pendu et d'envoyer fort. Il y avait 15 hommes de police à Rouyn. Mais c'est le juge de paix qui a lu la loi des émeutes. M. Turnbull, qui dirigeait nos policiers, a dit aux grévistes que leur action d'empêcher leurs compagnons de retourner au travail était illégale. La plupart des grévistes étaient de braves gens mais ils ont été trompés".

Le Premier Ministre rappelle le jugement du juge Lacoursière et nomme les principaux accusés.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Jeanne Corbin, à Toronto, a été arrêtée et emprisonnée pour vagabondage. On a aujourd'hui le courage de la comparer à Jeanne Mance. Elle a été condamnée à subir son procès pour sédition. Il y a aussi un nommé Racketti reconnu comme communiste très actif. Il n'y a pas un centre communiste depuis Vancouver jusqu'au Cap-Breton d'où je n'aie reçu des protestations au sujet de l'incarcération de cet individu. J'aime mieux le jugement du juge Lacourcière que celui de mon honorable ami de Hull qui, pour ces gens-là, a déployé des flots d'éloquence que nous avons entendus.

"Malheureusement, il y a aussi des Canadiens-français impliqués dans cette grève. Ces braves gens ont tous plaidé coupables à l'accusation de sédition. Il y a un nommé Arthur Larocque qui a été condamné trois fois pour vol à Montréal. C'est pour un voleur que mon honorable ami a cru devoir appeler à son secours Larousse et Cicéron. Je le répète, la plus grande partie des 84 prévenus sont de braves gens. C'est pourquoi nous leur avons dit : "Si vous voulez retourner dans les chantiers aux mêmes conditions nous allons vous laisser aller. Si vous préférez retourner chez vous nous paierons vos passages. La plupart sont retournés dans les chantiers et ils ont dit que s'il se présentait d'autres étrangers pour vouloir les entrainer à la révolte, qu'ils les recevraient avec des haches.

"On nous reproche de l'autre côté d'avoir réprimé la sédition. Si nous avions laissé faire que n'aurait-on dit contre le procureur général ? Quand on sait que si une usine marche seulement une heure le dimanche mon honorable ami le Chef de l'Opposition se lève aussitôt pour protester.

"Chacun a sa manière de comprendre son devoir et ses responsabilités. Comme procureur général je crois prendre mes responsabilités. Quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, ceux qui troubleront l'ordre me trouveront toujours sur leur chemin. (appl. à droite) Trop de nos voisins regardent vers nous. On crie partout que le procureur-général et la police provinciale ne font pas leur devoir. Quelles que soient les conséquences qui doivent en résulter, le procureur-général fera son devoir.

"C'est là l'histoire de la grève de Rouyn. Depuis nous avons la paix. Nous avons été félicités. Notre intervention a servi d'exemple. Nous voulons apprendre aux perturbateurs que quels que soient les endroits où ils se trouvent la justice de la province de Québec est capable de les atteindre. (longs appl. à droite)

M. GUERTIN. — "Je n'ai jamais eu l'intention de reprocher au Premier Ministre d'avoir sévi contre les communistes. Je dis même que si le procureur-général est prêt à me prouver que la loi des émeutes a été lue après que l'un des chefs eut déclaré qu'il fallait tuer les polices au besoin, je retirerai tout ce que j'ai dit au sujet de la loi des émeutes".

M. DUFFY (Compton). — "A mon avis les membres de l'opposition exagèrent la situation. J'admets que les bûcherons ont été exploités mais il faut reconnaitre que le gouvernement fait un excellent mouvement en présentant la loi qui est devant nous".

M. CRETE (Laviolette). — "Je n'ai pas l'intention de m'engager dans une vallée de larmes et de lamentations qui feraient pâlir Jérémie. Mais le gouvernement doit tenir compte de la situation pour légiférer. Il ne fait pas de doute que les entrepreneurs ont exploité les bûcherons parce que les sans-travail étaient en grand nombre. Mais le ministre des Terres est intervenu de la bonne façon en ordonnant la tenue d'une enquête dans tous les chantiers. Les bûcherons profiteront de la loi qui est devant nous".

M. GAGNON (Kamouraska). — "Je félicite le gouvernement pour cette législation. On voudrait que le gouvernement fixe un salaire minimum de $26 par mois. Mais sait-on si le prix du bois n'aura pas baissé l'an prochain ? Il s'est fait beaucoup de chantiers cette année. Des compagnies ont exploité les bûcherons. On a trop mis le tort sur les entrepreneurs. C'est parce que les bûcherons ont à se plaindre que le gouvernement présente cette loi. Je sais que le gouvernement, avec sa commission, pourra placer les responsabilités où elles se trouvent".

M. AUTHIER (Abitibi). — "Je tiens à corriger l'honorable député de Hull. Dans l'Abitibi les bûcherons ne se sont pas révoltés. Dans mon comté comme ailleurs il y a eu des abus mais je crois que la commission prévue par ce projet de loi y remédiera".

A 11 heures 15, le comité rapporte progrès et la Chambre s'ajourne à cet après-midi à 3 heures.

LA REVUE DE NOS COLLEGES

(Suite de la page 14)

des ritournelles apaisantes aux oreilles de tout le monde, mais de faire produire à l'oeuvre divine dans les âmes toute sa perfection et de rendre la créature digne du Christ."

Nous remarquons ensuite une étude de M. l'abbé Pascal Potvin, professeur au Collège Ste-Anne de la Pocatière ,sur l'oeuvre de l'abbé Brémond, intitulée : "Un humaniste contemporain". M. l'abbé Potvin fait connaitre "l'historien du sentiment religieux français." Il ajoute également des commentaires "en marge de l'oeuvre principale" de l'abbé Brémond. "Cet auteur attachant", dit-il, "fut un homme aimable. Que ceux même qui sont agacés par son ironie ou ses sourires, à une première lecture— j'en connais et de bons juges en matière littéraire—que ceux-là le relisent ; ils s'apercevront vite que ce sentiment ne supporte pas une fréquentation un peu prolongée."

En troisième lieu, le lecteur s'arrête sur la suite des articles de M. l'abbé C.-E. Roy, de Gaspé, sur "Jacques-Cartier". M. l'abbé Roy présente aujourd'hui : Cartier, apôtre zélé. Il termine son article sur le grand découvreur, par un vibrant appel en faveur de l'érection de la Basilique du Christ-Roi, à Gaspé": Voilà", dit-il, "pourquoi la commémoration et la célébration du quatrième centenaire d'un si beau geste appelle et exige plus que de simples fêtes éphémères ; plus même qu'une simple croix, mais bien un monument religieux... monument religieux, dont les flèches élancées rappellent l'élévation surnaturelle de l'idée religieuse qui a présidé à la plantation de la croix de Cartier ; dont l'architecture massive en redise le courage et la hardiesse ; dont les tours soient autant de sentinelles qui montent la garde auprès du Tabernacle d'où le Christ-Roi continuera à étendre, au cours des siècles à venir, son règne de paix, d'amour et de gloire, aux quatre coins du Canada, aux quatre coins de l'Amérique, aux quatre coins du monde."

Depuis quelque temps, M. l'abbé Emile Bégin est chargé de la "Bibliographie canadienne" à l'Enseignement secondaire. Professeur de Rhétorique au Séminaire de Québec, M. l'abbé Bégin est un des jeunes qui connait bien notre littérature canadienne. Il analyse tout d'abord "Leurs Profils et leurs Gestes" du R. P. Louis Lalande, S.J. "La manière du Père Lalande", dit-il, "est la manière apostolique, dénuée d'oripeaux, rérue de vie et de simplicité." En deuxième lieu il s'arrête sur une oeuvre de M. Eugène Lapierre, intitulée : "Pourquoi la Musique ?" "La Musique chez nous, fait remarquer entre autre ce critique, a suivi, comme les autres arts, la courbe, qui ne remonte pas vite, de la médiocrité. Nous n'avons à peu près rien en musique. Le Canadien moyen — il est innombrable— se contente volontiers de la "romance roucouleuse et geignarde", des niaiseries du folklore, du fox-trot, des démoniaques miauleries américaines, des pseudo-concerts d'accordéon, de crin-crin, et de disques nasillards venus de tous les coins du monde. De sa boite à musique il entend bien faire sortir ce qu'il veut. Et l'on a vu cet hiver des citoyens (! !) réclamer par nos postes de T. S. F. la description d'une joute à l'Aréna, contre le concert dominical venu de New-York, cela au nom des droits égaux de la démocratie."

Les Rédacteurs de l'Enseignement secondaire nous présentent, en page 283, "Dans le Pêle-Mêle", signé par La Direction. L'auteur de cet article revient sur les écrits de M. Georges Langlois du "Canada". Il intitule ces quelques lignes : "Les Bouffonneries du "Canada". "J'ai relu", dit-il, "bien à loisir, la conférence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve au Cercle universitaire de Montréal. J'ai relu, aussi, les commentaires que cette conférence a inspirés aux rédacteurs du Canada. Quelle différence entre les deux ! Chez notre vénéré Cardinal, un ton plein de dignité, une pensée pleine de nuances, une atmosphère d'espoir en l'avenir. Chez ces messieurs du "Canada", que d'inepties, que de bouffonneries, que de dogmatisme, quel irrémédiable pessimisme."

La section pratique de la revue comprend une version grecque expliquée, par M. le Chanoine Emile Chartier de l'Université de Montréal ; en plus une autre série de tableaux d'histoire du Canada du R.P. Dominique, O.F.M. Enfin le R. P. Alphonse Gauthier, S.J., professeur au Collège Jean-de-Brébeuf, Montréal, fait l'analyse du Combat des Horaces et des Curiaces, tiré des Narrationes de Tite-Live. Comme conclusion de son intéressante étude, le R. P Gauthier rappelle une parole de Rollin où il est dit que "la description de ce combat est, sans contestation, un des plus beaux endroits de Tite-Live, et des plus propres à apprendre aux jeunes gens comment il faut embellir un récit." Ne conviendrait-il pas d'ajouter, poursuit l'éminent religieux, qu'elle offre un merveilleux exemple du résultat que l'on peut obtenir par la méditation intense de son sujet, par l'exploitation intelligente et énergique des facultés que le bon Dieu a mises au service de l'écrivain ?"

Telle est, en quelques mots, la substance que contient l'Enseignement secondaire au Canada. Tous les intellectuels, tous les professeurs d'Université et de Collège, tous ceux qui ont quelque goût pour les choses de l'esprit, qui savent apprécier la pensée forte et bien rendue des maîtres, ne devraient pas s'abstenir de recevoir cette intéressante publication de l'Université Laval. Ils y acquerront des idées sur tout, quitte à les faire leurs ou à les discuter justement.

L'Enseignement secondaire parait tous les mois d'octobre à mai inclusivement. Les prix d'abonnement sont les suivants : Canada et Etats-Unis $2.00 ; Angleterre 10 shillings ; France 75 francs ; le numéro : 25 sous. Prix spécial pour les Etudiants. Pour toute communication, on doit s'adresser aux membres du Comité de la Revue ou à l'adresse suivante : L'Enseignement secondaire au Canada, Université Laval, Québec.

CLOUE AU LIT PAR LE LUMBAGO

Ne put bouger pendant des semaines

Désireux de faire profiter tout le monde d'une découverte qu'il a faite, un homme qui souffrit de lumbago nous écrit : "Je souffris de lumgabo dans le dos et ne pus pratiquement bouger du lit pendant des semaines. Le traitement qu'on me donna ne calma pas mes douleurs. C'est alors qu'un ami me conseilla les Sels Kruschen, en me recommandant d'en prendre tous les matins. C'est ce que je fis aussitôt.

J'en suis à ma deuxième bouteille et, grâce à Kruschen, je suis retourné parfaitement bien à mon travail". —C. B.

Le secret de l'efficacité de Kruschen contre le lumbago et autres malaises semblables n'en est pas un. On le trouve dans l'analyse de la bouteille—que les médecins et tout le monde peuvent voir. **Six sels minéraux essentiels.** Voilà tout le secret ! Les six mêmes sels que pourvoit la Nature au bien-être du corps. Chacun de ces sels a sa propriété. Là où l'un ne peut pénétrer— l'autre le fait. (r)

OFFRE D'ESSAI GRATIS

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux qui vous permettront de juger par vous-mêmes combien notre prétention est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.
Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c., ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c. et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas ? Fabriqué par E. Griffiths Hughes, Ltd., Manchester, Angleterre (fondée en 1756). Importateurs : McGillivray Bros., Ltd. Toronto.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Le modèle ci-haut illustré est l'une de ces pratiques petites robes qu'on enfile le matin pour aller faire ses courses en ville.

L'original étant d'un crêpe mousseux à dessins géométriques.

Son unique garniture consiste en une grande boucle, à la ceinture, en arrière.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans il faut 4 verges de tissu de 39 pouces.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 2530. Grandeurs...

Nom ... ...

Adresse... ... ...

....

STE-LUCE

Naissances. — On annonce la naissance de Jean, Baptiste, Marcel, enfant de M. et Mme J.-Bte Vignola, (née Lucienne Migneault). Parrain et marraine, M. et Mme J.-Bte Ross, de St-Donat, oncle et tante de l'enfant.

—On annonce la naissance de Georges, Henri, enfant de M. et Mme Elzéar Ross, (née M.-Jeanne De Champlain). Parrain et marraine, M. et Mme Joachim De Champlain, de Rimouski.

Notes sociales. — MM. les inspecteurs Paul Hubert et H. Lavoie ont commencé, cette semaine, l'inspection des classes de la paroisse.

—M. E. Lengelier, de Ste-Angèle, passe quelque temps chez M. et Mme Octave Dionne.

—Mme L. de Gonzague Lavoie est partie pour Montréal, au chevet de sa soeur, Mme P. Dumas, dangereusement malade.

—M. et Mme Gérard Bouchard sont de retour de leur voyage de noces.

—Mlle Bernadette De Champlain, de Rimouski, passe quelque temps chez sa soeur, Mme Elzéar Ross.

—Mlles Jeanne et Juliette Tremblay, de Rimouski, étaient, dernièrement, en visite chez M. Jos. Tremblay.

—Mlle L. Morissette, de Rimouski, était, récemment, en visite chez M. P. Morissette.

—Nous sommes au regret d'apprendre que M. Alfred Ross est dangereusement malade. Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

Obsèques de Mme Elzéar Gagné. — Lundi, le 19, décédait à l'âge de 41 ans et 7 mois, Dame Marie-Rose Sirois, épouse de Sieur Elzéar Gagné.

Mme Gagné était une de ces femmes admirables qui ne vivent semble-t-il que pour se dévouer en s'oubliant elle-même. Mère de dix enfants, elle reste pour tous le vrai modèle de la femme forte dont parle l'Evangile. Frappée, il y a quelques jours d'une maladie grave, elle fit généreusement le sacrifice de sa vie, et sut de sa main mourante essuyer les larmes d'un époux et des enfants bien-aimés.

Les funérailles de la regrettée défunte eurent lieu, mercredi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé A. Tremblay et le service fut chanté par le Rév. M. Belzil, curé.

M. Albert Desrosiers, cousin de la défunte, portait la croix.

Portaient la dépouille mortelle : MM. W. Sirois, J.-B. Sirois, Louis-Joseph Sirois, frères de la défunte, ainsi que J.-Bte De Champlain, John Lechasseur, François Gagné, beaux-frères.

Les coins du poêle étaient tenus par Mmes J.-Bte De Champlain, Willie Sirois, J.-Bte Sirois, Ls-Joseph Sirois.

Portaient la bannière des Dames de Sainte Anne, MM. Ph. Bouchard et A. Lechasseur. Les rubans étaient tenus par Mmes Emile Tremblay et H. Rioux.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, sept filles, Mlles Jeannette, Marie-Paule, Ruth, Cécile, Isabelle, Valérie, Monique et 3 fils, MM. Robert, Arcade et Benoit.

Lui survivent son père et sa mère, M. et Mme Herménégilde Sirois; ses frères, MM. Wellie, J.-Bte et Joseph Sirois; sa soeur, (Léonie) Mme J.-Bte De Champlain; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme François Gagné; ses beaux-frères, MM. Octave et François Gagné, John Lechasseur, J.-Bte St-Laurent, Arsène Michaud; ses belles-soeurs, Mmes J.-Bte Wellie et Jos. Sirois, Octave et François Gagné, Arsène Michaud, J.-Bte St-Laurent, John Lechasseur, en plus un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Arsène Michaud, de Rimouski, et le char funèbre était conduit par M. Willie Paquet.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Remerciements. —M. Elzéar Gagné et sa famille remercient bien cordialement tous ceux qui leur ont donné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, etc. A tous un cordial merci.

ST-GERVAIS

Nos malades.—Mme Ulysse Girard est revenue de l'hôpital St-Luc après avoir subi une grave opération.

—M. Félix Breton suit un traitement sous les directions des Drs Paquet en vue d'une opération.

—Mlle Racine, malgré son âge avancé, lutte contre un mal qui pardonne peu.

—M. France Nadeau, rentier, combat une maladie qui inspire des craintes.

—M. Octave Labrecque, marchand, est maintenant hors de crainte dû aux soins du Dr Paradis.

—M. Charles Asselin se remet assez vite d'un mal qui lui a occasionné beaucoup d'ennui.

Retraite annuelle.—M. le curé a annoncé une mission, devant être prêchée par un Père de la Congrégation du Sacré-Coeur, le P. Marchand, de Montréal. Elle aura lieu du 18 au 25 de mars.

Le Carnaval.—Ce temps cher aux traditionnalistes a été court et incommodé par le froid excessif de cette singulière saison. Aussi cette température retenant l'homme de son travail à l'extérieur invitait parents et amis à se visiter. Alors le campagnard est revenu à ses anciennes coutumes et l'on a pu dire avec raison :

Le Gervasien, comme ses pères,
Aime à chanter, à s'égayer ;
Doux, aisé en ses manières,
Poli, galant, hospitalier.

Sport à la mode.—St-Gervais se prête admirablement aux distractions hivernales. De fait, un bon sportsman qu'on pourrait désigner comme le plus parfait athlète de la région a inauguré une piste naturelle pour les sauts en ski du haut d'un promontoire situé aux abords du village. Des timides ont appelé cette allée : "Le Saut de la Mort". Il y a même de tout jeunes nonces qui promettent.

Un chantier.—Ce titre vous fait transporter dans les régions reculées. Rien de cela. C'est au troisième rang où un groupe d'hommes sous la direction de M. Alfred Goulet s'attaque aux princes de la forêt, les bons merisiers, pour les coucher impitoyablement et en faire des dormants de chemin de fer. Plus chanceux que les autres, ces arbres se "couchent" pour "dormir". Heureux sort ! Espérons que le communisme ne viendra pas s'introduire dans l'esprit des paisibles bûcherons.

Monographie. — St-Gervais aura bientôt son histoire écrite dûe à la plume exercée d'un enfant de la paroisse qui garde toujours vivace le souvenir de son village, de sa toute petite patrie.

Que de choses intéresseront le lecteur qui se sentira plus fier de se dire gervasien. Une longue nomenclature fait le riche squelette de cette riche historicité. On promet un regal à la fois littéraire et patriotique aux couleurs locales.

Récolte de glace. — Sans avoir la popularité de celle du Cap-Blanc, le Bourg des Moulins a été le théâtre d'une grande activité par la coupe et le transport d'épais morceaux de glace. Il va sans dire que la couche glacée a été en proportion du froid que nous avons souffert.

Pourquoi pas?— St-Gervais qui a toujours l'habitude d'être en tête des mouvements et qui se pique d'être une paroisse pour avoir fourni le plus d'intellectuels au service religieux et pédagogique se voit damer le pion par l'Isle-Verte, l'Islet, St-Georges qui ont organisé des cours agricoles durant l'hiver. St-Gervais a tout ce qu'il faut: jeunesse intelligente, grand nombre, temps libre, salle spacieuse et éclairée, instituteur et instituteurs compétents, organisations pour seconder le mouvements. Qui vivra, verra si l'an prochain l'opportunité est saisie.

Mutation de propriété.— M. Emile Turgeon, cultivateur du 3ème rang vend sa propriété à M. Jos. Nadeau par l'entremise de M. A. Goulet. M. Nadeau l'acquiert pour l'établissement d'un de ses fils comme il l'a fait de la propriété voisine. Ca c'est du vral nationalisme!

SAINT-ULRIC

Va-et-vient. — M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, eccl., du Grand Séminaire de Rimouski, est venu passer quelques semaines de repos dans sa famille.

—M. J. Vanasse, de Montréal, est actuellement en promenade ici, chez ses parents, M. et Mme Calixte Langlois.

—M. l'abbé Ls-Ph. Anctil, vicaire à Cacouna, et M. l'abbé Chs Morin, du Séminaire de Rimouski, étaient ici, le 8 février, à l'occasion du service anniversaire de M. Abel Gagnon.

—Mlle A.-M. Harrison, de Matane, était ici, la semaine dernière, l'invitée de M. et Mme J.-U. Gagnon.

—Mlle A. Thibault, de Dufaultville, est en promenade ici, chez Mme Georges Fournier.

—Mlle Antoinette Roy est de passage chez Mlle F. Lepage.

Mariage. — Le 7 courant, Mlle Jeanne Gagnon, fille de M. et Mme J.-U. Gagnon, a épousé M. Joseph Gagné, fils de M. Camille Gagné.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

BEAUPORT

Baptêmes. — Le 17 février, a été baptisé Joseph, Jean, Claude, enfant de M. et Mme Wilfrid Gagnon, (née Evelyna Lortie). Parrain et marraine, M. et Mme Aug. Thibaut.

—Le 18 février, a été baptisée Marie, Yolande, Julienne, Huguette, enfant de M. et Mme Nap. Lapointe, (née Germaine Bélanger). Parrain et marraine, M. et Mme Jules Galarneau.

—Le 18 février, a été baptisée Marie, Simone, Micheline, enfant de M. et Mme Albert Côté, (née Bertha Robert). Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Morcault.

Inhumations. — Le 22 février, a été inhumé le corps de Jules Binet, décédé le 22 courant, âgé de 37 ans, époux de Dame Marie-Anne Petitclerc.

—Le 28 février, a été inhumé le corps de Dame Yvonne Dumas, épouse de Sieur Alphonse Gamache, décédée le 26 courant, âgée de 39 ans.

Cercle Renouard. — Il y a une réunion du cercle Marie Renouard, les mardis, veilles des 2 et 4e mercredis de chaque mois. La Directrice invite les demoiselles qui désirent faire partie du cercle, à se rendre au couvent à 7.30 hures, aux jours mentionnés. Il y a toujours une courte causerie, réponses aux questions, procès-verbaux, allocution de l'aumônier, etc.

Tri-centenaire. — Nous espérons que les gouvernements donneront des octrois au Comité des Fêtes qui sera formé dans quelque temps. Nos députés nous donnent bonne espérance.

Bibliothèque. — Nous avons le bonheur de posséder une des plus belles bibliothèques paroissiales renfermant les plus beaux livres. En profitons-nous, liseurs et liseuses? Ca ne coûte que 25cts par mois.

A. C. J. C. — Les jeunes gens sont invités aux assemblées du cercle d'études les 2e et 4e mercredis de chaque mois. Au dire de tous, ces réunions sont très intéressantes et instructives. Elles contribuent à faire connaitre quelques solutions du problème social. Les futures causeries sont la municipalisation, l'Histoire régionale de Beauport, le retour à la terre

Ouvroir. — Les Dames de l'Ouvroir ont droit à notre reconnaissance pour ce dévouement qu'elles déploient depuis plusieurs années, en se réunissant à la sacristie, tous les lundis après-midi. Elles désireraient bien s'associer d'autres dames charitables pour les différents travaux qu'elles ont entrepris.

Assemblée. — Une grande assemblée de la Commission Scolaire sera tenue, mercredi soir, à 8 heures, à la salle de l'école Légaré. Nous comptons sur une assistance assez considérable des contribuables; nous avons appris, ces jours derniers que M. Guillaume Gingras a été assermenté comme commissaire et dans le même intervale M. J.-B. Dionne, greffier, était nommé commissaire par le lieutenant-gouverneur en Conseil.

DANVILLE

Notes sociales. — Mlle Eva Blais est de retour de Coaticook, où elle était l'invitée de M. et Mme E. Blais.

—M. Jules Desgosses, de Montréal, visitait ses parents, M. et Mme L. Desfossés, ces jours derniers.

—Mme Georges Letendre est de retour d'un voyage à St-Hyacinthe et Montréal.

—Mme J.-O. Ménard, de Ste-Justine, était, récemment, en visite chez son frère, M. Louis Lafrance.

—M. et Mme Ovide Robillard sont de retour d'un voyage à Trois-Rivières.

—Mlles Marguerite & Yvette Baker, de Charny, sont actuellement en visite dans les familles Roux.

—M. J.-A. Dauplaise, de Sherbrooke, était de passage à Danville, pour affaires, dernièrement.

—Mme S. Boisvert est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. l'abbé Paul Chainey, du Séminaire de Montréal, était, récemment, en vacances chez ses parents, M. et Mme Philippe Chainey.

—Mlles Adrienne et Jeanne Lafrance ont passé la fin de semaine à Richmond, chez leur soeur, Mme R. Johnson.

—Mlle R. Lallier est de retour d'une promenade à Sherbrooke.

—M. J.-E. Cartier, de Montréal, était de passage à Danville, pour affaires, dernièrement.

—Mlle M.-A. Roy, de Montréal, a passé la fin de semaine à Danville.

—Mme Armand Normand, de Drummondville, est actuellement en visite chez son père, M. le Dr J.-A. Thibault.

Le thé le plus en demande

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations' 68F

STE-MARGUERITE DORCH

Depuis le début de l'année nous avons eu quelques baptêmes dont Joseph Franois, Edouard fils de M. et Mme Jos. Fournier, Parrain et marraine: M. Edouad Fournier et Mlle Annette Fournier, cousin et cousine de l'enfant.

—Le 13 février, Joseph, Alphonse, Armand, fils de M. et Mme Gaudiose Bisson. Parrain et marraine: M. Alcide Bisson et Cécile Bisson.

—Le 16 février, Marie, Gertrude, Rolande enfant de M. et Mme Richard Deblois. Parrain et marraine: M. Arthur Deblois et Mlle Alméda Deblier.

—Le 18 février, Denis François, fils de M. et Mme Georges Boutin. Parrain et marraine: M. et Mme W. Boutin.

—Mlle Annette Laliberté est en visite chez sa soeur, à Montmagny.

—Mlle Doris Labbé, des Ste-Anges, est en visite chez M. et Mme Amédée Tremblay.

—M. Armand Masse, de Québec, est chez son père, M. Noel Massé.

—M. l'abbé Eugène Gagnon est de passage chez ses parents, M. et Mme Alph. Gagnon.

—M. l'abbé Eugène Dussault, ptre, du Séminaire de Québec est en visite chez ses parents, à Ste-Marguerite, M. et Mme G.-E. Dussault.

—M. G.-L. Morency et ses petits enfants sont chez M. et Mme G. Dussault.

ST-URBAIN

Notes locales. — M. le curé Mathieu est allé prêter son cours à M. le curé de St-Hilarion, à l'occasion des récents exercices des Quarante-Heures.

—M. l'abbé Mathieu, aumônier à l'hospice Ste-Anne de la Baie St-Paul, était de passage au presbytère, le 21 février dernier.

—M. Sam Ouellet était en voyage à Montréal, dernièrement.

—Mlle Desneiges Gauthier a passé quelque temps chez sa soeur, Mme Joseph Simard, de Baie St-Paul, dernièrement.

—Mlle Hermance Simard, de Baie St-Paul, visitait des parents ici, dernièrement.

—Mlle Dolorosa Bouchard est de retour d'une promenade à St-Hilarion, où elle a été l'invitée de M. et Mme Chouinard.

—M. Adélard Girard est de retour d'un récent voyage à Montréal.

—M. Emile Côté, de Baie St-Paul, était de passage à St-Urbain, dernièrement.

ST-ROCH DES AULNAIES

Naissances. — Le 21 janvier, a été baptisée Marie, Blanche, Carmel, Colette, enfant de M. et Mme Laurent Caron (Eliza Dubé). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Pelletier.

—Le 27 janvier a été baptisée Marie, Blanche, Yvette, enfant de M. et Mme Auguste Picard (Yvonne Vaillancourt). Parrain et marraine, M. et Mme Richard Cole, représentés par M. René Picard et Mlle Antoinette Picard.

—Le 27 janvier, a été baptisé Adrien, Jean, Paul, enfant de M. et Mme Ernest Thériault (Eva Boucher). Parrain et marraine, M. Maurice Thériault et Mlle Adrienne Thériault ,frère et soeur de l'enfant.

Joyeuse réunion. — A l'occasion du récent départ de Mlle Jeanne d'Arc Landry, un groupe d'amis se rendit, le mardi gras au soir, à la résidence de M. Saluste Pelletier. Chant, musique, goûter, tout a contribué à faire de cette soirée intime un vrai succès.

Conférences. — Jeudi, le 15 février dernier, MM. les agronomes Bruno Potvin, St-Hilaire, Campagna et Ste-Marie ont donné des conférences intéressantes aux cultivateurs de cette paroisse. Espérons que chacun mettra en pratique les sages conseils de ces hommes d'expérience.

Notes sociales. — Mlle Jeanne d'Arc Landry, qui demeurait chez M. Arthur Ouellet depuis une couple d'années, nous a quittés, récemment, pour aller demeurer avec sa mère à Kamouraska.

—M. J.-Bte Lavoie, agent de la Cie Familex, était de passage dans notre localité, dernièrement.

—Mme Omer Pelletier et Mlle Gemma Gagnon et M. Edmond Gagnon étaient, le 12 février, les invités de M. Sylvio Pelletier, de St-Damase.

—Mlle Marthe Marier est actuellement à Ste-Anne de la Pocatière, l'invitée de sa soeur, Mme Eugène Godbout.

—Mlle Marie-Paule Lard, inst., à St-Damase, était l'invitée de son père, récemment.

—Mlle Diana Pelletier nous a quittés dernièrement pour aller demeurer à Lévis.

—Mlle Marguerite Forti nest de retour parmi nous, après un mois passé à Québec, Montréal et Ottawa.

—M. Raoul Deschênes est de retour d'un court voyage à Montréal.

—Mme Norbert Dionne et sa fillette, de St-Pacôme, sont venues passer une quinzaine chez M. Luc Castonguay.

—Mlle Antoinette Caron est revenue de L'Islet où elle a passé quelque temps.

—Mlle Adrienne Charuest, de Québec, était, dernièrement, l'invitée de son amie, Mlle M.-Rose Maurais.

—Mme Elysée Pelletier, de Ste-Louise, était en visite chez sa soeur, Mme Oct. Pelletier, dernièrement.

—M. Joseph Fournier était de passage à Québec, dernièrement.

—Mlle Marie-Jeanne Dionne, de St-Philippe, est venue passer les jours gras chez son amie, Mlle Germaine Belzile.

—M. Samuel Belzile est allé demeurer à l'Ile-Verte.

—M. et Mme Saluste Gauvin, de Montréal, sont présentement en visite chez M. Joseph Gauvin.

AU RADIO

(Suite de la page 12)

AU POSTE WJZ

A 10 h. 30 ce soir jeudi Archer Gibson, organiste; Mme Merle Alcock, contralto et un trio instrumental, seront entendus au poste WJZ, dans un programme de choix.

Arrêtez la Toux Rapidement de cette Façon

Frictionnez Vicks sur la poitrine et la gorge; appliquez librement.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

EVAN EVANS

A 11 heures ce soir jeudi, Evan Evans baryton, sera entendu au poste WABC, dans un programme de 15 minutes.

VIOLA PHILO

A 11 heures ce soir jeudi, Viola Philo, soprano, sera entendue au poste Weaf, dans un récital de pièches choisies.

RETRAITE FERMEE

La retraite fermée annuelle pour les jeunes filles, sous les auspices des couvents des Soeurs de St-Vallier, aura lieu du 12 au 15 mars, à N.-D. du Cénacle 651 St-Cyrille.

Toutes les jeunes filles qui veulent s'y joindre seront aussi les bienvenues. Pour réponse et renseignements, veuillez vous adresser chez les Srs de l'Immaculée-Conception, 651 rue St-Cyrille. Tél. 9210.

UN FORD V-8 REMPORTE LA COUPE D'OR DANS UNE COURSE DE 250 MILLES

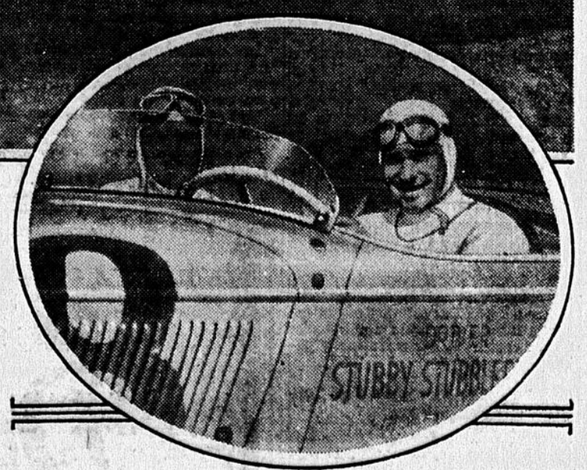

L'un des moments critiques de la fameuse course pour la coupe d'or de Los Angeles, alors que trois Fords V-8 luttaient pour passer à la tête. On verra que les mécaniciens se penchent à droite de l'automobile pour l'équilibrer pendant qu'il tourne à grande vitesse une courbe prononcée. En bas est Stubby Stubblefield avec son Ford V-8 gagnant de la course.

Soixante-quinze mille personnes ont applaudi Stubby Stubblefield quand celui-ci dépassa, victorieux, la ligne d'arrivée, dans son Ford V-8, à la fameuse course de 250 milles pour la coupe d'or Gillmore, ouverte aux automobiles réguliers, à l'aéroport municipal de Los Angeles. Le temps qu'il mit à parcourir cette distance fut quatre heures et quarante-six secondes et sa vitesse moyenne fut de 62.367 milles à l'heure. Les officiels disent que cette course a été la plus difficile qu'ait jamais exécutée un automobile régulier.

Faite sous la surveillance et la sanction du Contest Board de l'American Automobile Association, cette course, avec ses $3.500. donnés en prix, attira vingt-six concurrents. Sur ces vingt-six, vingt-deux choisirent un Ford V-8, d'abord à cause de sa force et de l'accélération rapide de son moteur, ensuite parce que le Ford a des ressorts transversaux qui diminuent au maximum l'inclinaison de la voiture lorsqu'elle tourne les courbes à grande vitesse. Dix automobiles Ford occupèrent les premières places et obtinrent les dix premiers prix.

Ce succès des automobiles Ford, dans la première course de chemin d'hiver classique de la côte du Pacifique, a été la répétition de celui de la course nationale Elgin pour automobiles réguliers, qui eut lieu à Elgin ,Ill., le 26 août dernier, et dans laquelle sept Ford occupaient les premières places. Cette course était de 300 milles. Fred Frame, l'un des concurrents de la course de Los Angeles ,a gagné dans un Ford V-8, sa vitesse moyenne ayant été de 80.22 milles à l'heure.

VOYEZ et LISEZ

dans L'EVENEMENT de samedi le premier épisode de la plus sensationnelle histoire de détectives jamais publiée au Canada.

Le Plus Grand Roman-Policier qui vous ait encore été présenté.

AGENT SECRET X-9

Un Fascinant Roman Policier, illustré, dû à l'auteur le plus avantageusement connu pour l'intérêt de ses romans d'aventures mystérieuses.

DASHIELL HAMMETT

Un roman en images dont la popularité égalera celle de TARZAN --- Voyez et Lisez le premier épisode qui paraîtra dans

L'EVENEMENT

Samedi matin

L'Ace A.A.A. élimine l'Ile Maligne de la série Allan

Le club du Moulin gagne la ronde au score total de 7-3

L'Ace a gagné hier soir au score de 3-1, après avoir pris la première partie à 4-2, à Kénogami, dimanche. — Théo Hamel et Roméo Lajoie ont été les vedettes de l'Ace avec Alexandre Bolduc, le flegmatique "cerbère" du Moulin, qui rivalisa d'adresse avec Ménard. — Mitchell fournit un assist.

L'ILE MALIGNE MANQUE D'ENSEMBLE

(Par Lionel LeBEL).

Pour la première fois, depuis plusieurs années, l'Ile Maligne, champion du Lac St-Jean, a été une proie plutôt facile pour le champion intermédiaire du district de Québec.

En effet, après avoir été battus chez eux, dimanche dernier au score de 4 à 2, les gars du Lac se présentèrent à l'Arena hier soir, pour subir un autre échec au score de 3 à 1, et concéder la ronde à l'Ace A. A. A. par un score total de 7 à 3.

On peut attribuer la défaite de l'Ile Maligne au fait que ses joueurs n'affichèrent pas le jeu d'ensemble qui leur était coutumier au cours des années précédentes. De son côté, l'Ace a un meilleur gardien de buts que celui des Granites de l'an dernier, et possèdent incontestablement le "pouvoir d'attaque" qui manquait à ces derniers.

La partie d'hier soir ne fut intéressante que vers la fin de la première et seconde périodes, et au début de la troisième. L'Ile Maligne commit l'erreur de ne pas assez forcer le jeu. On aurait dit qu'il avait une avance au lieu d'un déficit de deux points à combler.

Vers la fin de la première période, Théo Hamel s'empara du retour d'un lancer de Roméo Lajoie pour porter le score à 5-2 en faveur de l'Ace. Moins de six minutes avant la fin de la seconde période, Allan Mitchell bloquait une descente de Bergeron, montait pour passer à Hamel qui déjoua Ménard avec un fameux lancer de côté. L'Ace menait par 6-2. Cinq minutes après l'ouverture de la troisième période, alors que Joe Leclair était sur le banc, Lalancette passa à Scullion qui lança "à l'envers" pour ocmpter le seul point de son club, et réduire à 6-3, la marge de l'Ace. Quatre minutes avant la fin, cependant, Roméo Lajoie compta le point final sur le retour d'un lancer de Théo. Hamel. Quelques secondes auparavant, Théo avait manqué un but ouvert et il fallut quatre lancers pour déjouer Ménard.

L'Ace rencontrera maintenant le gagnant de la partie Dorion vs East-Angus.

ALIGNEMENT

Ace A. A. A.		Ile Maligne
	buts	
Bolduc		Ménard
	défenses	
Mitchell		Bergeron
Nadeau		A. Blackburn
	centre	
Quinn		Lalancette
	aile droite	
Henry		Scullion
	aile gauche	
O'Connell		Latraverse

Subs: Ace A. A. A: Lajoie, Hamel, Amy et Leclair.

Subs: Ile Maligne: Tremblay, P. Naud, Art. Blackburn et Gagnon.

Arbitre: Jimmy Thompson, Montréal.

SOMMAIRE

1re période:
1—Ace, Hamel (Lajoie) . . . 18.20
Punitions: P. Naud, Mitchell et Tremblay.
2e période:
2—Ace, Hamel (Mitchell) . . . 14.35
Punitions: Nadeau, Mitchell, Lalancette, Leclair, Bergeron, Quinn et Henry.
3e période:
3—Ile Maligne, Scullion (Lalancette) 5.20
4—Ace, Lajoie (Hamel) . . . 16.08
Punitions: Quinn, Leclair et Blackburn.

Vedettes du hockey

Ce joueur est né à Kitchener, Ont. — Il est âgé de 23 ans, mesure 5 pieds 11¼ pouces et pèse 176 livres. — Il joue sur la défense droite pour les New York Rangers.

QUI EST-IL ?

REPONSE DEMAIN

(Uar T.-J. Wheeler)

Marvin "Cyclone" Wentworth, des Maroons, faisait l'objet de notre colonne d'hier. Marvin est né à Grimsby, Ont., il y a 27 ans. Il mesure 5 pieds 9 pouces et demi, et fait osciller la balance à 170 livres.

Wentworth débuta dans les rangs amateurs avec le club de Grimsby, puis passa au Hamilton. Après un court séjour avec ce nouveau club, il prit la direction de Brantford, où il ne tarda pas à se créer une brillante réputation comme joueur de défense.

En 1924, l'inévitable se produisit : Wentworth devint professionnel avec les Windsor Bulldogs. L'année suivante, il apprit qu'on l'avait vendu aux Chicago Cardinals, puis, un an après, il fit ses débuts dans la N. H. L., avec les Chicago Black Hawks, avec lesquels il passa cinq saisons avant d'être acheté par les Maroons. Wentworth est marié, et heureux père d'une petite fillette.

(Copyright, Star Newspaper Service)

CANADIENS DISPOSENT DU McGILL 4 A 2 HIER

Montréal, 8. — (P.C.) Les Canadiens, qui éliminèrent les Royals de la série finale pour le championnat du groupe senior local, affilié à la Q. A. H. A., ont causé une autre grosse surprise, hier soir, lorsqu'ils ont défait l'Université McGill au score de 4 à 2, dans la première partie d'une série de deux dans trois. La seconde partie sera jouée demain soir.

C'est la première défaite du McGill cette année. Depuis l'ouverture de la saison, les universitaires gagnèrent 20 parties et en annulèrent trois. Une foule de 10,447 personnes paya son admission à cette joute.

Roger Gaudette, fameux ailier gauche, compta deux des points des Canadiens. Boudreau et Roland Robert scorèrent les autres. Kenny Farmer et Frank Shaughnessy, jr, enregistrèrent les points du McGill.

Voici l'alignement des deux clubs:

Canadiens : Buts, E. Archambault ; Défenses, Arcand et Wilson; Centre, Pilon ; Ailes, Berger et Gaudette ; Substituts, Lalonde. Poirier, Robert, R. Archambault, Duff, Malenfant, Grant et Boudreau.

McGill : Buts, MsHugh ; Défenses, Meiklejohn et Hall ; Centre, Farquharson ; Ailes, Farmer et Robertson ; Substituts, Crutchfield, McGill, Elie, McLernon, Shaughnessy et Wigle.

SEANCE CONTREMANDEE

Etant donné que Young Leblanc, qui souffre d'une sérieuse affection du foie, ne pourra se battre avant un mois ou deux, le promoteur Francoeur, plutôt que de donner un substitut à Lamothe, a préféré contremander cette bataille, et même tout le programme qu'il devait donner lundi soir au National.

S'ENTRAINANT POUR LA COURSE ANNUELLE

Le 17 mars prochain, les universités d'Oxford et de Cambridge se disputeront leur course annuelle en canots à rames. Tous les Anglais de l'univers s'intéressant grandement à cette grande classique. Cette année, l'équipe d'Oxford a été affectée par la maladie et deux de ses rameurs réguliers devront rester inactifs. Aussi, Cambridge a-t-il de grandes chances de gagner la course. En haut, on peut voir les "huit" d'Oxford s'entrainant sur la Tamise. Dans le bas, l'équipe de Cambridge qui se prépare dans les eaux de la rivière Goring.

PHILADELPHIE GAGNE 2-1 ET S'APPROCHE DU QUEBEC

Philadelphie, 8. — (P.A.) Les Philadelphia Arrows ont ouvert hier soir une campagne dont le but est de les placer dans la série pour le championnat de la Canado-Américaine, en disposant des Aigles de New-Haven au score de 2 à 1.

Les Arrows ne sont plus qu'à un point du Québec et du Boston, qui détiennent conjointement la seconde position.

ALIGNEMENT

NEW-HAVEN :		PHILADELPHIE :
	Buts	
Moore		Wood
	Défense	
Doran		Jeremiah
Speyer		Peters
	Centre	
Carson		Anderson
	Ailes	
Perkins		King
Maracle		Boyd

Subs. New-Haven : J. McCully R. McCully, Kinsella, Wilson, Chouinard, Gray et McBride.

Subs. Philadelphie : McLeod, Collings, McGoldrick, Desmarais, Hudson, Waite et Hinsperger.

Officiels : Burch et Stevenson.

SOMMAIRE

Première période
1—New-Haven, Gray (Wilson, McBride) 729
2—Philadelphie, King (Anderson) 11.45
Punition : Aucune.
Deuxième période
3—Philadelphie, Anderson, King) 44.46
Punition : Aucune.
Troisième période
Pas de point
Punitions : Jeremiah et McBride.

QUEBEC EN DEUXIEME PLACE DANS LE BONSPIEL CANADIEN

Granite Club, Toronto, 8. — (P.C.) Le "rink" de jeunes curlers de Leo Johnson, du club Strathcona, de Wnnipeg, est le seul qui ait franchi les quatre rondes du Bonspiel Canadien pour le trophée Macdonald Briar, sans subir une seule défaite. Hier soir, ce quatuor a remporté une cinquième victoire aux dépens de Jim Shaw, du Sault Ste-Marie (Ontario-Nord) par un score de 10-8.

Dans l'avant-midi d'hier, l'équipe représentant le Manitoba a défait celle de la Saskatchewan par 12-6, puis, dans l'après-midi, disposa de celle de Québec par 15-7.

Hier avant-midi, le "rink" de A. H. M. Hay, de Québec, disposa de l'Ontario-nord 8-7.

Voici quel était le standing des provinces après la quatrième ronde :

	G	P
Manitoba	4	0
Nouveau-Brunswick	3	1
Ontario	3	1
Québec	2	2
Saskatchewan	2	2
Alberta	1	3
Ontario-Nord	1	3
Nouvelle-Ecosse	0	4

LA CEDULE DU HOCKEY MAJEUR

La N. H. L.:
Toronto à Ottawa,
Canadiens à Americans.
Rangers à Montréal,
Détroit à Chicago.

Can.-Américaine:
Québec à Boston,
Philadelphie à Providence.

L'Internationale:
Windsor à London.

EAST ANGUS BAT DORION

Sherbrooke, 8. — (P. C.) Le club Dorion, de Vaudreuil, a été éliminé de la série intermédiaire provinciale, pour la coupe Allan, hier soir, quand le East Angus compta deux points, dans la seconde période supplémentaire.

LA SERIE INDEPENDANTE SE CONTINUERA CE SOIR

La série indépendante de hockey de l'Arena se continuera ce soir alors que deux autres parties seront jouées.

A 8 heures, le F. X. Drolet rencontrera le Chronicle-Telegraph, puis la Maison Blouin s'attaquera au Journal.

LES JOUEURS ELIGIBLES DANS LA LIGUE CANADO AMERICAINE

Voici la liste des joueurs éligibles dans la ligue Canado-Américaine. Il est entendu que les clubs ne peuvent utiliser d'autres joueurs que ceux dont voici la liste :

BOSTON : — Jackson, J. Jerwa, Davie, McInenly, Buckles, Fillmore, Heximer, Harnott, Weir, F. Jerwa, Patterson, Halliday et Cunningham.

NEW-HAVEN : — Moore, Maracle, J. McCully, Carson, Speyer, Kinsella, A. Wilson, Doran, Chouinard, Gray, McBride, Perkins et B. McCully.

PROVIDENCE: — Byrne, Nichols, Gaudreault, Alexandre, Murray, Mulligan, Harrington, Hart, McVicar, Lesleur, Rivers, Giroux et Taylor.

PHILADELPHIE: — Peters, Hinsperger, McGoldrick, Desmarais, Anderson, Hudson, Collings, Boyd, King, McLeod, Jeremiah, Wood et Waite.

QUEBEC : — xSmith, Ayres, Molyneaux, Proudlock, Toupin, Phillips, McCabe, Lowery, McIntyre, Blake, Quenneville, Ward et H. Wilson.

(x) Smith étant blessé, Baxter est éligible jusqu'à ce que le premier soit rétabli.

LES SUISSES ONT ENCORE BATTU LES CARABINS HIER

Les Séminaristes ont défait leurs aînés au score de 6 à 5 après une joute très contestée. — Letarte s'est mis en grande évidence pour les vainqueurs en scorant 4 points — Gérin, Gauthier et Desbiens en vedette pour le Laval.

LA COUPE ANTONIO ROBITAILLE

Suisses et Carabins, avant de mettre leurs patins au rancart, se sont mesurés à l'arena, hier après-midi. Les Suisses sont sortis vainqueurs. Cette année, la rencontre a été plus enthousiaste et plus intéressante que jamais. De plus, un trophée "challenge" donné par cet ami des jeunes et des sports, M. Antonio Robitaille, du Québec Sporting Goods, était en jeu. Les étudiants ont fait de leur mieux, mais la victoire a des ailes et certains joueurs du Séminaire aussi.

La partie débute en tempête. Les étudiants entourent les buts de Roberge et Gauthier place un très beau point. Letarte arrive sur la glace, s'empare du disque, enfonce les défenses de Laval et égalise le score. Trois minutes plus tard, Letarte déjoue le gardien de buts de Laval. La foule scande le nom du populaire Bruno Letarte.

Les paris sont en faveur de Laval. Les étudiants sont confiants, il ne s'en font pas. Au bout de dix minutes, Gérin passe la rondelle à Desbiens, celui-ci à Gauthier et Vincent score Roberge, le gardien des Suisses, travaille fort. Mais le jeu change de direction et Pouliot après plusieurs beaux arrêts se laisse prendre en défaut et Nadeau, suisse, sur un assist de Pouliot monte le score à 3 à 2. Raoul Bergeron donne encore l'avantage aux suisses en faisant son point ; Desbiens l'imite 4-3 pour les suisses.

Au début de cette dernière période, Bergeron compte sur une passe de Letarte. Laval attaque fort Letarte score de nouveau. Laval continue son offensive, Gérin et Gauthier assiègent le but des suisses, mais Roberge se défend. Gérin réussit tout de même à lui en passer un. Les cinq joueurs de Laval attaquent et Desbiens compte sur un retour de Aubin. Les suisses envoient la rondelle à l'autre bout de la patinoire pour déblayer leur territoire envahi par les carabins. Les suisses ont la victoire et M. Robitaille leur présente un magnifique trophée.

La rondelle a été mise au jeu par M. l'abbé Camille Morissette, aux applaudissements de ses élèves présents anciens et actuels, qui apprécient beaucoup son esprit sportif.

AU HURON

Grande soirée costumée de la Mi-Carême, ce soir, au club de raquetteurs Le Huron, édifice Théâtre Capitol. La soirée est sous la présidence de Roger Boisseau, conseiller, assistant-secrétaire et trésorier. On est prié de se rendre pour 10 heures 30 p.m., car la parade et le choix des costumes se feront à l'heure indiquée ci-haut. Tous les amis et amies sont cordialement invités.

(Comm.)

EN REPONSE

Nous venons de recevoir une longue lettre de M. Lucien Faguy, organisateur de la course en raquettes de Sillery. En voici le texte:

Québec, 4 mars 1934

M. le rédacteur sportif,
L'Evénement.

Cher monsieur,

Je ne sais de quel droit Georges Bélanger a fait paraitre dans votre page sportive de samedi, le 3 mars 1934, un démenti qu'il disait venir de tout le public.

J'espère que le public comprendra que les déclarations de Bélanger sont erronées et ils en jugeront par la décision rendue par les juges lors de la course en raquettes qui fut disputés à Sillery, le 11 février dernier, laquelle décision a été assermentée.

Pourquoi Georges Bélanger ose-t-il mettre mon honneur sportif si bas?

Est-ce moi ou les juges qui ont rendu la décision?

S'il croit que ce n'est que pour m'amuser que j'ai organisé cette course en raquettes, pourquoi n'en organise-t-il pas une lui-même? Il verra que ce n'est pas si drôle qu'il pense et qu'on s'attire beaucoup plus de critiques que de félicitations.

Pourquoi M. Bélanger déclare-t-il que je suis un organisateur sans expérience quand je pourrais lui fournir plusieurs preuves du contraire.

La course de dimanche, le 11 février, n'a pas été une pratique comme il le prétend mais une vraie course comme le prouve la décision des juges. Je demeure,

Lucien FAGUY,
Organisateur

Nous publions ci-après une assermentation des juges qui officiaient à cette course:

Course de raquettes de Sillery, dimanche, le 11 février 1934.

DECISIONS DES JUGES

"Nous, soussignés, juges de la course de raquettes de Sillery de dimanche, le 11 février 1934 déclarons ce qui suit:

"Nous avons été appelés à juger la course de raquettes de Sillery pour une heure de l'après-midi dimanche, le 11 février 1934.

"A une heure, seul, M. Léopold Turgeon était prêt pour le signal de départ.

"Nous avons alors accordé un quart de grâce aux autres coureurs enregistrés et à une heure et quart, M. Léopold Turgeon était encore seul. Nous avons donné le signal du départ.

Les autres coureurs sont arrivés à 1 heure 30 et nous les avons fait consentir à courir pour les prix, ce qu'ils ont accepté.

Nous avons alors déclaré que M. Léopold Turgeon aurait à débattre pour le trophée de nouveau avec Georges Bélanger et Chs Cloutier, dimanche le 4 mars 1934.

Voici le rapport officiel de la course:

Pour le trophée:

No 2—Léopold Turgeon, Garde Duvernay, 55 minutes et 25 secondes;

Pour les prix:

No 4—Charles Cloutier, Club Patriote, 48 minutes et 18 secondes;

No 1—Georges Bélanger, Club Patriote, 40 minutes et 12 secondes.

Et nous avons signé,

Col. Ths OUELLET,
maire de Sillery.
Lucien BOLDUC,
marchand.
Henri RANCOURT,
chronométre.

Assermenté devant moi à Sillery, ce 4e jour de mars 1934.

ROGERS GAGNON,
juge de paix.

LIGUE DE HOCKEY DE JOS. COTE LTEE

Dimanche dernier, à l'Arena la ligue de hockey Jos. Côté Ltée commençait la série de championnat pour la coupe "SWEET CAPORAL" offerte par l'Imperial Tobacco of Canada Ltd. Les deux clubs en lice étaient la succursale No 12 qui se classa première et la Succursale No 1 qui s'est qualifiée pour la finale en éliminant le No 11 par un total de 5 à 2 dans deux parties.

Le jeu fut très rapide et en général dénué de rudesse. Dans la première période le No 1 prit Aimé Bernard en défaut, le gardien de buts du No 12 à deux reprises différentes Ces deux points scorés par L. Morency et L. Lefebvre valurent la victoire à ce club. La deuxième période, la succ. No 12, attaqua sans dépit mais ne put faire mieux que d'éviter un blanchissage. L. Leclerc scorant contre Roger. Dion, le gardien de buts du No 1, qui fut le héros de la partie.

Les deux arbitres pour cette partie étaient MM. L. Viger et Boucher.

M. Hector Bernard, de la succ. No 12 fut le meilleur scoreur de la ligue. Il termina la saison avec un total de 12 points. Il recevra donc une magnifique coupe offerte par M. R. Wagner, président de la ligue de hockey Jos. Côté, Ltée.

CRANE GAGNE

Montréal, 8. — (P. C.) Le Crane, champion de la ligue junior Mont-Royal, a fait un autre pas dans la série éliminatoire provinciale pour la coupe Memorial, en disposant des Pacifics, de Rosemont, au score de 11-3. Buddy O'Connor scora sept points pour le Crane qui rencontrera le gagnant de la série Royals-Sherbrooke, dans la finale provinciale.

STANDINGS DE LA CAN.-AMERICAINE

Philadelphie ayant défait New-Haven 2-1, hier soir, voici quel est le standing des clubs dans la Canado-Américaine :

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence .	33	14	10	9	75	80	37
Québec. . .	36	15	12	9	84	72	36
Boston. . .	35	15	13	7	93	87	36
Philadelphie	35	14	14	7	100	87	35
New-Haven.	35	11	20	5	61	87	26

Ce soir, le Québec jouera à Boston.

LA LIGUE MIXTE

Le Boswell I, gagnant de la 1re série et le Sharples, gagnant de la seconde série, se rencontreront ce soir dans la première rencontre d'une série de petites quilles. Cette intéressante série commencera à 8 heures à la salle Palace.

Voici maintenant les positions des clubs à la fin de la cédule de la seconde série:

	G	P
Sharples	18	3
Champlain Oil	13	8
McWilliams	11	10
Boswell II	11	10
B. Telephone	10	11
Boswell I	9	12
Ritchie	7	14
Château Frontenac.	6	15

LES ECHECS

Voici les résultats des parties jouées hier, dans le tournoi d'échecs, à l'Union Commerciale:

Mastai Leclerc défait N. A. Turcotte.

Marcel Dion défait Alfred Bouret.

Mastai Leclerc défait N. A. Turcotte.

Emile Lacroix défait Roland Gingras.

Jules Therrien défait Jules Paquin.

J.-C. McGee défait Elzéar Lacroix.

H.-A. Bédard défait V. Ménard.

Emile Lacroix défait J.-C. McGee.

Emile Lacroix défait Marcel Dion.

J.-A. Lachance et Edmour Matte annulent.

COURSE EN SKIS POUR LES DAMES

Fernad Guay, l'un des organisateurs de la course de skis pour dames, sous les auspices de l'Association sportive Feuille d'Erable, Inc, nous a assuré que la course aura lieu le 11 mars prochain.

Vu la température printanière qu'il fait de ce temps-ci, au lieu de faire la course dans le chemin de l'église de Charlesbourg au chalet de l'Association sportive Feuille d'Erable, Inc., cette course sera un Cross-Country sur les terrains de l'Association en arrière de son chalet. Le trajet sera d'environ 1 mille et 1-4.

Plusieurs prix seront donnés aux concurrentes. La championne recevra une coupe, don des organisateurs. Toutes les précautions possibles ont été prises afin de donner l'hospitalisation requise à chaque personne prenan part à la course.

L'entrée est de 25cts. Que toutes les skieuses de la ville se fassent un devoir de prendre part à cette course afin d'en assurer le succès. Cette course n'est pas faite dans un but financier mais dans le simple but de promouvoir le sport du ski dans la vieille capitale. Qu'on se le dise. En foule pour encourager les valeureuses skieuses de la ville et en même temps faire un succès de cette organisation. Après la course des dames, il y aura diverses autres courses surprises pour les personnes présentes. Qu'on se le dise et qu'on se rende en foule au chalet de l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc., dimanche prochain le 11 mars, à 2 heures de l'après-midi.

Le départ de la course aura lieu à 2 heures en face du chalet, pour se terminer à la même place

EQUIPES D'ETOILES

Voici encore quelques clubs d'étoiles formés par les journalistes des villes de la N. H. L. Ces essais ont été faits à la demande de la Presse Canadienne. Le résultat sera publié sous peu.

Par James A. Burchard ,New-York World Telegram

Première équipe		Substituts
	buts	
Cardiner, Chic.		Worters, Ame.
	défenses	
Shore, Bost.		Seibert, Rang.
Clancy, Tor.		L. Conacher, Chi.
	centre	
Boucher, Rang.		Stewart, Bost.
	aile droite	
C. Conacher, Tor.		W. Cook, R.
	aile gauche	
Joliat, Canad.		Jackson, Tor.
	Coach	
Patrick Rang.		Irvin, Tor.

CHAMPIONNAT DE SILLERY

La course pour le championnat de raquettes de Sillery eut lieu dimanche le 4 mars:

Voici le classement:

POUR LE CHAMPIONNAT

1er Georges Bélanger, Club Patriote . . . . . 42m. 47 s.
2e Léopold Turgeon, Municipalité de Sillery . . . . . 51 m. 07 s.

Les autres coureurs n'ayant pas droit au championnat se classèrent comme suit:

1er H. Couture, hôpital N.-D. de Charny . . . . . 43 m. 30 s.
2e G. Kelly, Garde Duvernay. . . . . 49 m. 50 s.
3e L. Villeneuve, Dominion Taxis . . . . . 51 m. 18 s.
4e Edm Plante, Club Patroite . . . . . 52 m. 55 s.

L. Rhéaume, Dominion Taxis abandonne.

Les juges étaient:

M. le col. Ph. Ouellet, maire de Sillery; MM. J.-H. Levasseur, surintendant du Quebec Railway, Nérée Auger, conseiller, Roger Gagnon, sec. municipalité de Sillery, J. Fréchette, employé civil; W. Drolet, boucher; Lucien Bolduc, marchand, Henri Rancourt, cronométre

Après la course, il y eut réception chez M. le col Ph. Ouellet, maire de Sillery.

L'organisateur, Lucien Faguy, remercie spécialement M. le maire pour sa belle réception.

Les coupes furent données par M. le maire Ouellet, M. Nérée Auger, conseiller et M. J. Fréchette, employé civil.

MM. J.-E. Bolduc, et Alonzo Bélanger, du département de la circulation, assurèrent le meilleur service.

LUCIEN FAGUY,
organisateur.

DANS LA LIGUE DE LEVIS-COMTE

Lors de la dernière assemblée de la ligue de hockey du comté de Lévis eut lieu la présentation des coupes aux différents clubs.

Le club Atkinson, qui a gagné le championnat de la ligue a reçu le magnifique trophée offert par M. Tancrède Boucher, négociant de St-Romuald, ainsi que la coupe de Le Palais des Sports qui avait été offerte par M. Georges H. Pouliot, président et E. Fernand Guay, secrétaire trésorier de la ligue de hockey du comté de Lévis, conjointement propriétaire de la ligue du comté de Lévis.

Le club de hockey New-Liverpool a reçu une autre coupe don de Le Palais des Sports.

Après la présentation des coupes, plusieurs orateurs adressèrent la parole et tous félicitèrent M. Tancrède Boucher pour le beau geste sportif qu'il la fait en mettant son magnifique trophée en compétition.

Tous les clubs se déclarent enchantés de la saison et ils sont très satisfaits du magnifique succès remporté par la ligue de hockey du comté de Lévis pour la saison 1933-34 et ils remercient les officiers qui ont contribué pour une large part au succès de la ligue.

NE PAS CONFONDRE

M. Georges Bélanger qui soutient actuellement une polémique avec M. Faguy, organisateur de la course en raquettes de Sillery, n'est pas M. Georges Bélanger, l'arbitre de la Commission de Boxe.

DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL

BING CROSBY et MARION DAVIES dans une scène de "GOING HOLLYWOOD" qui passera au CAPITOL trois jours commencant aujourd'hui avec ZAZU PITTS et PERT KELTON dans "THE MEANEST GAL IN TOWN".

BUVEZ
LA BIÈRE
Dow
OLD STOCK
PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ
577P

Seconde partie de la série entre Beauceville et F.X. Jobin demain

La seconde partie de la série de deux dans trois, pour le championnat de la ligue des Bons Sports, entre le Beauceville et le F. X. Jobin, qui devait avoir lieu dimanche à Beauceville, et qui fut remise à cause de l'état lamentable de la glace, sera jouée demain soir à l'Arena. — Le Beauceville gagna la première partie, il y a quinze jours, au score de 7 à 2.

DEMENAGEMENT POUR LA COUPE BOSWELL !

La seconde partie de la série de championnat de la ligue des Bons Sports, qui ne put être jouée dimanche après-midi, à Beauceville, en raison de l'état pitoyable de la glace, est à l'affiche pour demain soir, suivant la nouvelle que nous communiqua le président Pierre Lachance, et que nous avons donnée dans notre édition d'hier.

La première partie, jouée il y a une quinzaine de jours, fut gagnée comme on se le rappelle, par le Beauceville, au score de 7 à 2. La seconde partie sera donc jouée demain soir. Si Beauceville gagne encore, il décrochera le championnat de la ligue ainsi que la coupe Boswell, et sera automatiquement qualifié pour représenter la ligue des Bons Sports dans la série annuelle contre le champion de la ligue de Beauce, pour la coupe Jos. Paquet.

Tous les joueurs du Beauceville seront en uniforme pour cette partie si importante. Le jeune Armand Lapointe, qui s'était fait disloquer l'épaule gauche, au cours de la première partie, sera sur l'alignement. Lapointe fut le meilleur compteur de la ligue de Pierre Lachance au cours de la cédule.

Les deux clubs seront en grande condition et il est à espérer qu'on fera du hockey et non pas du bâton. Bien que la partie se jouera à l'Arena le Beauceville sera le club receveur. Le docteur A.-D. Beaudin, de St-Georges, sera l'arbitre en charge de la partie. Un arbitre de Québec agira comme assistant.

Le F.-X. Jobin fera un effort surhumain pour gagner cette partie et forcer le Beauceville à en jouer une troisième pour décider du championnat.

JOUTE DE SOFTBALL CE SOIR AU MANEGE

Une partie de softball sera jouée, ce soir, au Manège Militaire. Elle mettra en présence le club du Régiment des Voltigeurs, et celui du R. C. N. V. R.

Il y aura aussi deux matchs de lutte. Dans le premier, Lanouette rencontrera Veilleux, puis Irené Roy se mesurera à Lionel Trudel.

Le public sera admis gratuitement.

AU CLUB LORETTEVILLE

Il y aura une grande soirée au club "Le Loretteville", dimanche soir, à la Salle Montcalm, à 8 heures p. m.

Cette soirée de mi-carême sera sous la présidence de M. André Falardeau, directeur.

L'orchestre de l'Aiglon, sous l'habile direction de M. L.-P. Gagné, fera les frais de la musique.

Tous les membres et les amis du club sont cordialement invités.

LES "QUILLEUSES"

Le 18 mars prochain, à 7 heures, commencera à la salle Palace le tournoi annuel pour le championnat féminin de Québec et district.

Chaque concurrente jouera cinq parties.

Toutes les "quilleuses" sont cordialement invitées à prendre part à ce grand concours. De magnifiques prix seront attribués.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à la salle Palace, 25 rue St-Jean, tél. : 4-0261.

HAROLD KELLY,
organisateur.

LIGUE NATIONALE DE "BALLE MOLLE"

Il y aura une assemblée de la ligue Nationale de balle molle, demain soir, à 8 heures 30, chez Nap Côté. Tous les anciens membres de la ligue sont cordialement invités de même que tous ceux qui sont intéressés.

NOUVELLE RECRUE DE S MAPLES LEAFS

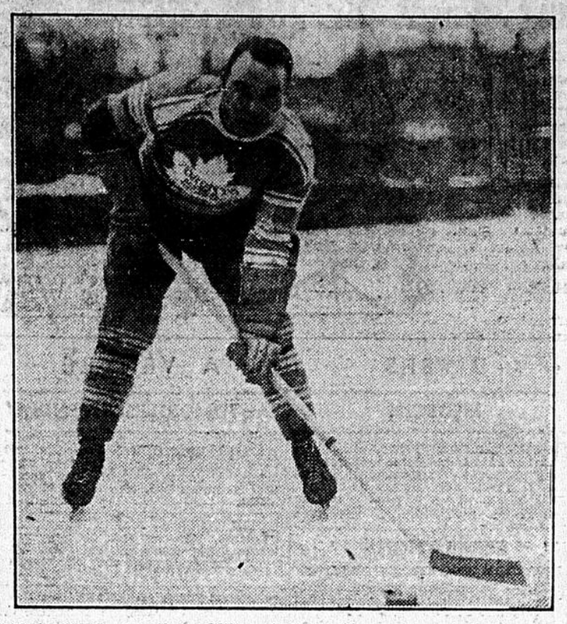

JACK SHILL, dernière addition à la famille des Toronto Maple Leafs qui a reçu la baptême du feu professionnel lors de la dernière joute du Toronto contre le Détroit. Bien qu'il n'ait pas compté, Shill s'est bien acquitté de sa tâche sur l'aile gauche.

MAURICE BERTRAND ET JACK THEO EN FINALE

Le promoteur Eugène Jobin a presque terminé l'élaboration de son programme de lutte de demain soir. La finale sera disputée entre Maurice Bertrand, de Québec et Jack Théo, de Trois-Rivières.

Lucien Sansfaçon, de Giffard, et Maurice Gosselin, feront les frais de la semi-finale. Il n'y a pas de doute qu'ils règleront leurs petits comptes.

Gaudiose Simard et Leblond fourniront une préliminaire de 30 minutes Lionel Gosselin et Eddie Power serviront de lever de rideau.

DEFI A SIMARD

Irénée Roy des Voltigeurs de Québec, aspirant au titre de sa classe, lance un défi ouvert à Gaudiose Simard pour une rencontre de 2 dans 3. Roy espère que ce défi aura tout au moins pour effet de mettre fin aux déclarations que fait courir Simard à son sujet. Qu'il vienne maintenant soutenir ses prétentions dans l'arène.

Prière de répondre par la voix de ce journal.

IRENEE ROY,
Par J.-A. Lantagne, gérant.

AU CLUB DRAGON

C'est ce soir qu'aura lieu la grande soirée costumée au chalet du club, 52, rue St-Joseph, sous les auspices du corps de clairons.

De nombreux prix seront présentés à ceux ou celles qui porteront les meilleurs costumes.

MONT-CARMEL

Va-et-vient. — MM. Eugène Lévesque, François Roy et Thomas Santerre ont profité de l'excursion de ces derniers jours, pour faire un voyage à Québec.

—Mme Albert Lavoie, de St-Eleuthère, était, dernièrement, en visite chez son père, M. Johnny Dionne.

—M. Antoine Lavoie, de Québec, était en visite, ces jours derniers, chez ses fils, MM. Gérard et Camille Lavoie.

—M. Georges Paradis est de passage à Escourt, pour affaires.

Statistiques. — En 1933, il y eut dans la paroisse: 67 baptêmes, 9 mariages et 24 sépultures, dont 14 adultes et 10 enfants.

Baptêmes. — M. et Mme Luc Pelletier, (née Angéline Dubé), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a été baptisé sous les prénoms de Joseph, André, Gérard. Parrain et marraine, M. François-Joseph et Mlle Marguerite Pelletier, frère et soeur de l'enfant.

AU CAPITOL

"GOING HOLLYWOOD" fera les délices des amateurs de 16 à 80 ans.

Marion Davies film Metro-Goldwyn-Mayer, "Going Hollywood", actuellement à l'affiche du Capitol, est plus populaire que jamais.

"Going Hollywood" est l'amusante histoire d'un jeune fille qui meurt d'envie de faire du cinéma et qui tombe amoureuse d'un chanteur à la voix de "crooner" au point de partir de très loin pour le suivre jusqu'à Hollywood et essayer de s'en faire aimer.

Comme tous les films de cette artiste, celui-ci est très convenable et ne pourrait choquer les personnes les plus scrupuleuses.

"L'écran appartient au public" disait Miss Davies. Les parents ont déjà assez de misère à choisir de bons films pour leurs enfants et, pour ma part, je tiens à leur donner des spectacles qui ne les scandalisent pas.

"Going Hollywood" sera à l'affiche du Capitol pendant trois jours commençant aujourd'hui, avec Zazu Pitts, Pat Kelton, El Brendel, James Gleason dans "The Meanest Gal in Town".

BING CROSBY

"LA POULE" A L'EMPIRE

Une scène de "LA POULE" charmante intrigue sentimentale avec DRANEM, MARGUERITE MORENO et ANDRE LUGUET, à l'affiche de l'EMPIRE pour encore aujourd'hui et demain.

EUCHRE-BRIDGE

Le grand euchre-bridge du club de balle molle "Pingos" champion de la ligue Nationale, aura lieu lundi prochain, le 12 mars, à la salle Berthelot, au coin de la rue Lachevrotière et de St-Patrice, sous le patronage de M. Elphège Mallette.

Comme toujours les membres du club "Pingos" comptent sur l'appui de leurs amis du sport et de leurs supporteurs de la dernière saison. L'organisation n'a rien négligé pour que cette fête soit un succès; plus de deux cents prix seront donnés aux vainqueurs et l'on réserve pour la semaine prochaine une surprise agréable à tous ceux qui y assisteront.

Le prix d'entrée est de 35 cents.

Pour toutes informations s'adresser au Trésorier, M. Edmond Robitaille, tél.: 2-0492 ou bien aux membres du club, tél.: 3-0040 ou 2-0492.

DERBY DE ST-VALLIER

Le tirage des numéros pour le derby de St-Vallier aura lieu ce soir, à 8 heures 30, chez M. L. Larue, 1177 St-Vallier.

Pour tous renseignements supplémentaires, on est prié de s'adresser à Robert Laure, 1175 rue St-Vallier ou à F. Boulanger, 110 rue Marie de l'Incarnation, tél. 4-0106.

—M. et Mme Ernest Massé, (née M.-Anne Lévesque), font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, qui a été baptisé sous les prénoms de Joseph, Alcide, Lucien. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Massé, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Albert Lavoie, (née Anna Lebel), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, qui a été baptisé sous les prénoms de Joseph, Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Lebrun, de St-Bruno, grands-parents de l'enfant.

Service anniversaire. — Le service de Mme Alphonse Lévesque a été chanté par son frère, M. l'abbé J.-B. Bouchard, curé de Ste-Françoise. Y ont assisté, ses soeurs, Mme Héléonore Dubé, Mlles Imelda et Bertha Bouchard, de Notre-Dame du Lac; sa nièce, Mlle Liliane Dubé, de Rivière Bleue, M. et Mme Félix Bélanger, de Ste-Anne de la Focatière, M. et Mme Louis Lévesque, de St-Pascal, et un grand nombre de parents et d'amis.

Décès. — Mme Lazare St-Onge, née Edith Beaulieu, est décédée à l'âge de 78 ans.

—Gérard, fils de G. Jean, décédé à l'âge de 14 ans.

—Mme François Boucher, née E. Emont, décédée à l'âge de 68 ans et 7 mois.

Température. — Les tempêtes sont encore assez fréquentes, du froid et de la neige plus que nous en désirons. Ces pauvres bûcherons, plus que nous, ont à en souffrir.

SPIKE SULLIVAN

Spike Sullivan suit actuellement un entraînement sérieux au Gymnase National en vue du prochain combat de boxe qu'il livrera le 14 mars courant au Manège Militaire de Lévis à Jack Howdson.

ST-AMBROISE

Baptême. — M. et Mme Edgar Pageau, (née Jeanne-Elise Desbiens), sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Léonard. Parrain, M. Joseph Martin; marraine, Mlle Blanche Pageau, tante de l'enfant.

—A été baptisé Joseph, Jean, Yves, enfant de M. et Mme Charles Savard. Parrain, M. David Savard; marraine, Mlle Marie-Anne Lavoie.

—A été baptisée Marie, Reine, Hortence, enfant de M. et Mme Alfred Lalancette, (née Yvonne Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jean, oncle et tante de l'enfant.

Vivers. — Mme Léonce Villeneuve de St-Jean l'Evangeliste, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Alfred Pilote, à St-Ambroise.

—M. Hudon, d'Iberville, était de passage ici, dernièrement, pour l'audition des comptes de la municipalité.

—M. Alf. Brassard, de Chicoutimi, employé à la Colonisation, était, récemment, dans la paroisse.

—M. T.-N. Asselin, inspecteur de la Colonisation de Chicoutimi, ainsi que M. Lamarre, arpenteur, également de Chicoutimi, ont passé quelques jours ici, pour surveiller les travaux qui se poursuivent dans le rangs 7.

—MM. Aimé Pilote ainsi que W. Tremblay sont revenus dans leurs familles, après avoir passé plusieurs mois dans les chantiers.

—M. G. Gingras, employé dans les chantiers, était chez M. G. Tremblay, dernièrement.

ROBERVAL

A l'hôpital. — M. et Mme J.-Adélard Gagnon, de Dolbeau, sont venus ici, ces jours derniers, accompagnant leur jeune fille, Geneviève, qui a subi une opération à l'Hôtel-Dieu, de cette ville. Mlle Gagnon est maintenant en bonne voie de guérison.

—Mme N. Boivin, de cette ville, est de retour de Chicoutimi, où elle accompagnait sa jeune fille, Françoise, qui a subi une opération. Mlle Boivin est aussi en bonne voie de guérison.

La coupe du bois. — La coupe du bois est très avancée dans les chantiers de la Lièvre, à l'ouest de Roberval. Depuis quelques jours au moins 200 hommes sont retournés dans leurs familles. Le transport devrait finir vers le 15 mars.

La coupe du bois de la Cie Lake St-John Power, confiée à MM. Gagnon & Frère, avance rapidement et on nous informe que MM. Gagnon ne fermeront leurs chantiers qu'à la fin de mars.

La Cour Supérieure. — Le prochain terme de la Cour Supérieure à Roberval, commencera le 20 mars prochain. Ce terme sera présidé par l'hon. E. Gelly, juge de la Cour Supérieure.

La coupe de la glace. — La coupe sur le lac St-Jean, est avancée dans les différentes paroisses qui entourent cette mer intérieure. Les glacières s'emplissent d'une belle glace cristallisée, d'une épaisseur de près de quatre pieds. La glace pour la consommation domestique se coupe selon les instructions du département d'hygiène de la province de Québec, et dans des endroits désignés à cette fin.

Sport. — Samedi dernier, avait lieu une joute de hockey entre les clubs St-Prime et Voltigeur, de cette ville. Quoique la partie ne fut pas de longue durée, la chance favorisa tout de même le Voltigeur et le résultat fut de 3 à 1.

Roberval vs Victoria. — Dimanche dernier, la population de Roberval était témoin d'une très intéressante partie de hockey entre les clubs Roberval et Victoria, deux clubs de cette ville. Les deux clubs rivalisèrent d'adresse et d'habileté et malgré les dix minutes supplémentaires le pointage resta le même, 2 à 2.

WOTTON

Va-et-vient. — Mlle Blanche Charland et son frère, Casimir, sont allés à Montréal, pour assister à la profession religieuse de leur soeur, Jeannette, chez les SS. de la Providence.

—Lundi, le 5 mars, M. l'abbé P.-H. Picard, chantera le service anniversaire de Mlle Delphine Charland.

—M. J.-A. Dauplaise, représentant du journal "La Tribune", de Sherbrooke, était dans notre localité dans l'intérêt de son journal.

—MM. Robert et Paul Chartier sont partis pour les Etats-Unis.

—Mlles Claire Pariseau et Aline Breault, de Magog, étaient dans leurs familles, récemment.

—Plusieurs de nos citoyens se sont rendus à Danville, pour assister aux funérailles du Dr A. Thibault, ancien résidant de Wotton.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Notre vente de--

Complets Faits sur Mesure $22.75

--se continue

DONNEZ VOTRE COMMANDE DES MAINTENANT, pendant que vous avez le meilleur choix de patrons et de tissus . . . Ces valeurs spéciales se composent de longueurs désassorties de tissus à complets, et on ne saurait répéter la présente offre . . . PAS PLUS QUE CES MEMES VALEURS NE SERONT POSSIBLES PLUS TARD . . . Aussi, venez faire votre choix dès aujourd'hui.

Un autre pantalon $6.75

Payements différés

Sur demande nous pourrons vous accorder des conditions faciles.

Holt, Renfrew & Company Limited

Maison fondée en 1837 -:- *Téléphone 2-5221*

CANADIEN
AUJOURD HUI
Pour la 1ère fois à l'écran
une opérette entièrement chantée
Un grand film à l'honneur de la musique française
"CIBOULETTE"
avec SIMONE BERRIAU
ROBERT BURNIER
DRANEM

CLASSIC Soirée .15
Douglas Fairbanks Jr, Leo Carillo dans "PARACHUTE JUMPER"
Slim Summerville, Zazu Pitts, Fifi D'Orsay dans "THEY JUST HAD TO GET MARRIED"
Série.— Aussi "The Wet Knight"

CINEMA de PARIS
(Autrefois Impérial)
—AUJOURD'HUI—
PROGRAMME DOUBLE
ARMAND BERNARD
dans
"TOUCHONS du BOIS" et "LA VOIE SANS DISQUE"
avec DANIEL MENDAILLE et GINA MANES

VICTORIA Aujourd'hui et Demain
John Boles & Gloria Stuart
dans "BELOVED"
La romance musicale d'un siècle!
John Halliday & Shirley Grey
dans "TERROR ABOARD"
Buck Jones dans
"GORDON OF GHOST CITY"
6ème Episode

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
MAURICE CHEVALIER
—dans—
"The Way to Love"
THE LIFE OF JIMMY DOLAN
et 12ème épisode de
TARZAN LE SANS PEUR
—sur la scène—
L'HONNEUR D'UNE MERE
par H. Dauvilliers, Swifty, Cigarette et toute la troupe et les 6 — ROCKET GIRLS — 6

• EMPIRE •
AUJOURD'HUI
DRANEM, dans
'LA POULE'
Admission :—25—: Partout

CARTIER
Aujourd'hui
Myrna Loy et Walter Huston
'The CONQUERING SEX'
Elissa Landi et Paul Lukas
"BY CANDLELIGHT"
Mat.: 15c :—: Soir: 25c

RIALTO
Aujourd'hui
Vue Française
MONAGOYA dans
AMOUR et DISCIPLINE
aussi Esther Ralston, Alexander Kirkland dans
BLACK BEAUTY
— Aussi — Comédie —
Matinée: 10c :—: Soirée: 15c

QUEBEC
à un combat de championnat
PRIMO CARNERA
Champion du Monde
vs
MAX BAER
aspirant
JACK DEMPSEY
arbitre
Le plus grand combat de l'année
Un film excitant qu'il ne faut pas manquer
AU THEATRE
CARTIER
— Aujourd'hui et demain —

CAPITOL 2 grands succès
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
Entendez ces délicieuses mélodies
"TEMPTATION"
"OUR BIG LOVE SCENE"
Venez jouir de ces magnifiques spectacles
AUJOURD'HUI à 1-2.20; 7-8.20
Une comédie musicale gaie, enchanteresse, du royaume de l'écran.
MARION DAVIES
BING CROSBY
IN
"GOING HOLLYWOOD"
avec STUART ERWIN, FIFI D'ORSAY
Les mésaventures comiques, romanesques, économiques et matrimoniales de cinq amusants gaffeurs !
"The Meanest Gal in Town"
avec
ZASU PITTS
PERT KILTON — EL BRENDEL
James GLEASON, "Skeets" GALLAGHER
Mat. 25c
Soir : 30c et 40c

BARBENOIRE LE PIRATE

Par Charles B. Driscoll

Episode No 106

Copyright McNaught Syndicate.

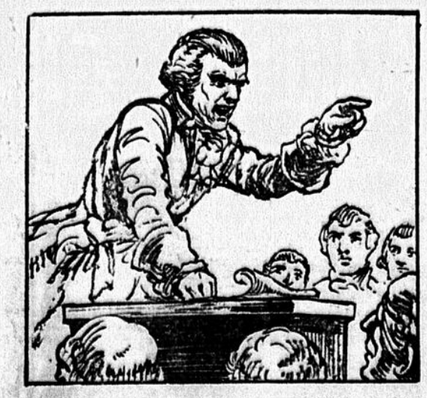

Le gouverneur Johnson de la Caroline du Sud, ayant à faire face à de nouvelles complications légales au sujet de son expédition contre les pirates, ordonna une session extraordinaire de la législature et fit voter une loi spéciale l'autorisant à assurer les vaisseaux nolisés par lui contre les dommages qu'ils pourraient subir de la part des pirates.

Au bout d'une semaine les vaisseaux étaient armés, équipés et prêts à prendre la mer. Ils étaient camouflés en vaisseaux marchands et aucun de leurs canons n'était visible. Quand tous les officiers et matelots furent à bord, des prières publiques furent faites pour le succès de l'expédition.

A la pointe nommée aujourd'hui la Batterie la foule fit ses adieux à la flotte qui descendait la baie sous les ordres du gouverneur. La cité de Charleston vit s'éloigner les navires avec des sentiments de crainte et d'espoir et la population allait vivre des heures d'inquiétude en attendant le résultat de la bataille.

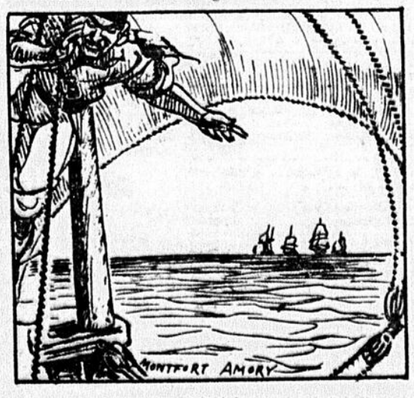

Un matin, la vigie de l'Aigle du capitaine Worley cria soudain : "Quatre navires se dirigeant vers la haute mer !" La joie régna aussitôt à bord du vaisseau-pirate. En effet, les pirates, ne voyant aucun canon, supposèrent qu'il s'agissait là de vaisseaux inoffensifs et que le butin serait considérable.

L'homme d'affaires sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIBERSAIRES GRAND-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél.:	2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146. 3e Rue. . . . . . Tél.:	4-0320
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François. . . . Tél.:	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . Tél.:	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier.	4-0421
M. TROTTIER, 595, de la Canardière. . . . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . Tél.	4-0242
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph. Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0117

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour vendre agrandissements de portraits. Très payant. UNITED ART, CO., Toronto. 207-36—5

ASSOCIES DEMANDES

PRENDRAI EN SOCIETE homme sérieux, bon vendeur, disposant d'un capital de $1,500. Agence de spécialités. Commerce établi à Québec depuis plusieurs années. Ecrire à CASIER 208, L'EVENEMENT. 233-6—4

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeune Français résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à CASIER No 300, L'EVENEMENT, ou s'adresser DEPT. DES PETITES ANNONCES, L'EVENEMENT. 162-26—3

COUTURE

COUTURIERE D'EXPERIENCE trait à domicile, tous genres de couture pour dames. S'adresser TEL. : 2-0441. 218-12—8

COUTURIERE bien recommandée faisant tous genre de couture, chez elle et à domicile, ouvrage garantie bas prix. S'adresser Mlle FOURNIER, 86 St-Patrick, tél.: 2-2923. 236-6—8

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparatoire pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No. 25 rue St-Stanislas, tél. : 2-7490. 226-26—11

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No. 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE demandée bien recommandée. S'adresser après 6 hrs p. m. 124 Av. MURRAY, tél.: 7404. 236-3—11

HOMMES DEMANDES

AMATEURS, CHANTEURS, DANSEURS etc. demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE ARLEQUIN, rue St-Joseph. 234-26—13

COLLECTEUR débit d'assurance, homme marié 25 à 35 ans. Aptitude collection. Autant que possible demeurant dans limites Jacques-Cartier ou St-Sauveur, sérieuses références. Salaire fixe. S'adresser avant midi 37 DE LA COURONNE, Ch. 505. 236-2—12

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde-main. Un gros profit et très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58, ST-DOMINIQUE, Québec. 236-26—12

REPRESENTANT DEMANDE. — On demande un représentant pour vendre les produits domestiques "Laurentides". Bonne commission. S'adresser entre 7 et 9 heures le soir, à 226 RUE ST-JEAN. 232-6—12

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

SOLLICITEUR DEMANDE pour la vente des laveuses électriques, glacières électriques Bruleurs à l'huile, poêles, radios, etc., dans la ville. Expérience préférée mais pas nécessaire. S'adresser entre 10hrs et midi à M. J.-A. BOURET, à la CIE P.-T. LEGARE, Ltée, 142 St-Joseph. 237-2—12

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE. — On demande un logement de sept pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, dans la partie haute de la ville entre Claire-Fontaine et Moncton. S'adresser à téléphone 4-4151. 231-12—13

ON DEMANDE DIVERS

ACHETONS vieux bijoux, bagues, montres, chaines, bracelets, dents en or. Le plus haut prix payé. Allons à domicile. Tél. : 3-4097. LA RAFFINERIE DE L'EST, 74, rue St-Joseph, Edifice St-Cyr, ch. 10. 227-26—15

AVIS. — Pour les plus hauts prix du marché, expédiez vos oeufs, volailles, beurre, lard, veaux, etc., à la SAGUENAY FISH & TRADING, INC., 115, rue Dalhousie. Vous obtiendrez de prompts retours. 229-26—15

ACHETONS LES VIEUX BIJOUX. Plus haut prix payé avec prime de 40 p.c. Pièces, dents, bagues, montres etc. Toute évaluation gratis sans obligation. BERNARD RUBIN, Enr., 90½, St-Joseph, tél. : 4-3941. 233-26—15

MAISON DE CAMPAGNE demandée pour 3 personnes, situé Chemin Ste-Foy Sillery, ou Ste-Foy pas dépasser l'église Ste-Foy. Loyer garantie. Ecrire à CASIER 210 L'Evénement, Québec. 236-6—15

ON DEMANDE pour mai, deux bonnes chambres, non meublées, pouvant servir de chambre à coucher et boudoir-cuisinette, à bas prix. Ecrire en mentionnant prix et détails à CASIER, No 181, L'EVENEMENT. 199-26—15

ON DEMANE A LOUER pour le 1er mai un logement de huit pièces, chauffé, eau chaude à l'année, dans la partie haute de la ville et de préférence entre la rue Claire-Fontaine et l'avenue Moncton. Ecrire à P. B. L'Evénement ou appeler 3-2788.

VOUS POUVEZ AVOIR DE L'ARGENT pour n'importe quel or que vous avez. Nous achetons l'or; les vieilles bagues, dents, montres ou bracelets. Nous les évaluerons pour vous et payerons comptant. 21, BUADE, vis-à-vis Basilique. 221-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MONTCALM Ltée, 115 Claire Fontaine, logement chauffé eau chaude à l'année, service d'un concierge, exempts de taxes, neige, vidanges. S'adresser J.-H. BOISVERT, N. P., 115 Claire-Fontaine, tél.: 3-1281. 227-26—24

RUE SAUNDERS, 5 pièces, plus chambre de bain. Appartements Ste-Foy, coin Ste-Foy-Murray, 4-5-6 pièces, plus chambre de bain en tuile, planchers bois dur, chauffées, eau chaude à l'année. Service concierge. S'adresser à C. FOURNIER, 35, des Remparts, tél. : 2-4962, ou sur les lieux, 1, AVENUE MURRAY, app. 3. 223-26—17

BOUTIQUE A LOUER

RUE ST-SAUVEUR, No 6, boutique à louer, étant occupée comme manufacture de chaussures, pouvant servir pour tous genres de commerce. S'adresser 1079, ST-VALLIER, tél. : 7008. 220-12—19

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. — Chambre à louer avec 2 suites, usage du gaz et du téléphone. Aussi chambre simple à louer, usage du gaz et du téléphone. S'adresser sur les lieux, 61 rue FLEURY. 233-6—20

GRANDE CHAMBRE, ensoleillée, lit jumeaux, garde-robe avec glace, dans famille privée, sans enfant. S'adresser 52½, RUE RICHELIEU, tél. : 2-7668. 232-6—20

GRANDE ET PETITES chambres à louer pour avril. S'adresser 496½ RUE ST-JEAN. 237-6—20

CHAMBRES ET PENSION

AVIS. Belle grande et petite chambres eau courante, dans maison propre et tranquille, avec pension, $30 par mois, aussi garage, près du Parlement. 30, rue Conroy. Mme J. EMOND. 232-6—21

CHAMBRE DOUBLE ET SIMPLE avec eau courante dans la chambre. Pension si désirée. S'adresser 23 CHARLEVOIX, tél.: 2-5560. 236-26—21

CHAMBRES double et simple, avec ou sans pension, dans famille anglaise. Aussi appatrement à louer. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-7994. 237-6—21

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements, édification Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOYE, Québec. 220-26—21

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins. Prix très réduits : chambres et pension, $32, $35 et $40 par mois ; chambres sans pension, $10, $12 et $15 par mois en montant, service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 234-26—20

TRES BELLE CHAMBRE, toutes les accomodations, dans partie haute de la ville. Pension si on le désire. S'adresser 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m., tél.: 3-2655. 234-6—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE DE BERNIERES, No 20, face, au Parc, plain-pied à louer, 8 pièces et 2 chambres de bain, eau chaude à l'année, garage. S'adresser sur les lieux. 234-6—24

AVENUE BOUGAINVILLE, 17, 23, 36, 39 ; CREMAZIE, 204 ; COTE D'ABRAHAM, 89½; ST-PATRICK, 78, logements 5, 6 chambres, plus bain, chauffés et non, eau chaude, réfrigérateur, garage, prix modéré. S'adresser EMILE FRENETTE, 53, avenue Brown, téls. : 3-4840-6933-7949. 237-26—24

ATTENTION, logements très modernes, 233B, 235 rue Richelieu 5-6 pièces plus chambre de bain chauffé et non plancher durs. S'adresser F. ROCHETTE, 233A Richelieu, tél.: 7537. 214-26—24

APPARTEMENT de 3, 4 et 5 pièces plus chambre de bain à louer à Beaumanoir 208 Av. des Erables. Elisabette, 50 rue Fraser et 106 Av. Cartier. S'adresser au concierge sur les lieux. TEL.: 2-1475 le soir 3-4498. 214-26—24

AVENUE BROWN, logement 9 pièces, plus chambre de bain. Garage chauffé et grand terrain. S'adresser à 192 AVENUE BROWN, tél.: 3-2708. 234-6—24

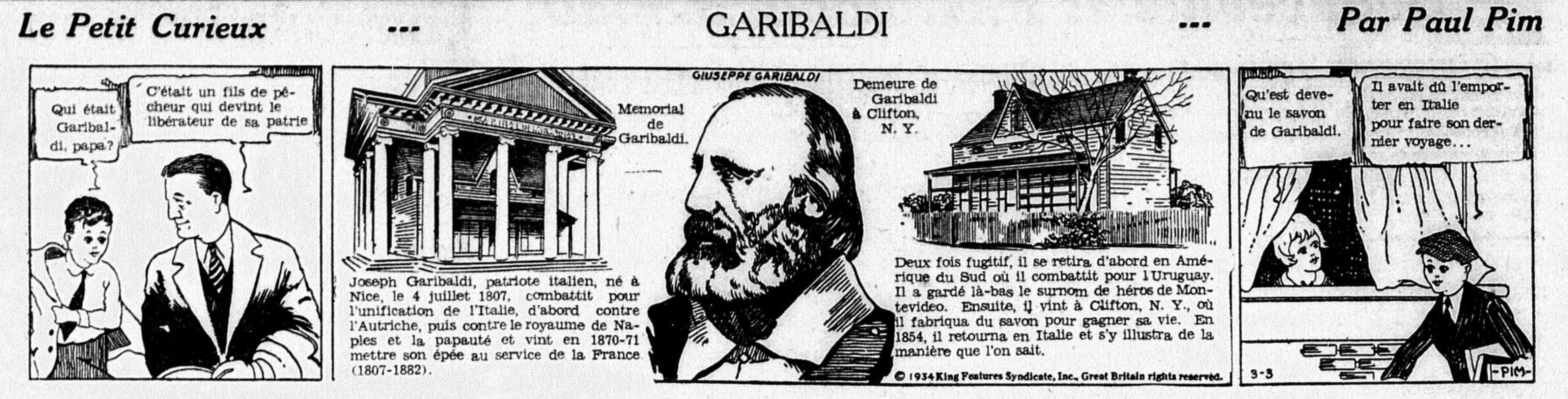

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENTS LAURIER, 5 chambres, plus bain, modernes, frigidaire. Des Franciscains, 6 chambres plus bain, planchers durs. Marquette, 5 chambres, plus bain, chauffées, planchers durs S'adresser TELS : 3-4316—2-8460. 212-26—24

AVENUE BOUGAINVILLE, No 104, 8 chambres, chauffées, chambre de bain en plus, etc., conviendrait bien pour plusieurs grandes personnes. Autres logements 4 et 6 chambres. S'adresser à M. H. FALARDEAU, 324½ rue Richelieu, tél.: 5494. 236-6—24

AV. DE SALABERRY, maison de 8 pièces et chambre de bain, chauffé clair de neige et vidange, eau chaude à l'année, prix raisonnable. S'adresser 38 Av. SALABERRY. 237-6—24

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logement chauffé, 4 chambres plus chambre de bain, améliorations modernes, aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176, St-Jean. 221-26—24

LOGEMENTS DE 3, 4 PIECES, plus chambre de bain, chauffés, situés, 85, St-Cyrille, 9, Ste-Angèle. S'adresser Mme AMYOT, 159, Marguerite-Bourgeoys, tél. : 5877. 233-6—24

PLAIN-PIED, 1er plancher, chauffé, 5 pièces plus chambre bain fini tuile, améliorations modernes situé 110 Côte d'Abraham. S'adresser Dr DION, 24 Côte du Palais, tél.: 2-2153 le soir 2-6589. 237-6—24

QUARTIER BELVEDERE, logements, 4-5-6-7-8 pièces, plus bain, eau chaude à l'année, chauffées, planchers bois dur, frigidaire, améliorations modernes. S'adresser CHRYSANTHE JOBIN, téls : 5338—6985—3-1701. 219-26—24

RUE CREMAZIE, No 14, libre maintenant, beau logement, 7 pièces, remis à neuf, chauffé et clair de tout. Aussi serins à vendre. S'adresser sur les lieux. 233-26—24

RUE STE-URSULE, No 59, angle St-Louis, plain-pied chauffé, eau chaude à l'année. Planchers bois dur, réfrigérateur. S'adresser TELS.: jour 2-6472; soir : 2-2960. 229-26—24

RUE REPENTIGNY, Nos 21-23, 6 pièces, chambre de bain chauffées, garage, planchers bois dur. 209, avenue Brown, 8 pièces et chambre de bain, chauffées, planchers bois dur, garage chauffé. S'adresser O. BEDARD, 205, avenue Brown, téls : 3-1468 et 2-6625. 226-26—24

RUE LAVIGUEUR No. 361, 2 logements 1er et 2ème étage, 4 pièces. 207 Richelieu, bas 3 pièces, clair de tout. S'adresser HENRI BERNIER, 79 Bougainville. 237-6—24

RUE FRASER 288-290, 2ème et 3ème étages logements 8 pièces plus chambre de bain propre et bien ensoleillés, balcon, galerie, prix raisonnable. S'adresser 20 CREMAZIE, tél.: 5224. 3—24

RUE STE-URSULE No. 4, 1er plancher plain-pied meublé, 5 pièces et bain, chauffé, planchers bois dur, à louer. S'adresser QUEBEC ELECTRIC, CO., 137 rue St-Jean. 234-6—24

RUE LOCKWELL, logement à louer, 5 et 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur moderne. Aussi rez-de-chaussée. Possession immédiate. S'adresser 38, RUE LOCKWELL, tél. : 6632. 233-6—24

RUE DELIGNY, No 20, coin St-Olivier logement à louer, 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur réparé à neuf. S'adresser A. CHARLAND, tél. : 5255. 230-26—24

RUE DOLBEAU No 17, logement 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, compartiment dans la cave. S'adresser Roy & BAILLARGEON, 71 Saint-Pierre, tél. : 2-1390. 233-6—24

RUE ARTILLERY, No. 47, près du parlement, logément 6 pièces, plus chambre de bain, chauffées eau chaude à l'année, améliorations modernes, frigidaire si désiré. S'adresser LAUREAT BLOUIN, cordonnier, 47 Artillerie, tél.: 2-1705. 236-6—24

RUE STE-URSULE, No. 13. — Beau logement modernisé, 6 pièces plus un solarium et deux toilettes (bain et douche). Deux entrées. Grand salon avec foyer. Remise attenante et cour. Réduit à $40 par mois. Possession immédiate. Références exigées. Visible 2 heures à 5. Renseignements à 13 Ste-Ursule. 223-26—24

RUE DES URSULINES No. 3, près rue Ste-Ursule, maison à louer, 14 chambres, y compris 2 salles de bain. Heures de visite, 2 à 4 TEL.: 3-1435. 226-26—25

ST-CYRILLE, Nos 448-454-462, plains-pieds, 1er, 2e et 3e étages, 7, 9 pièces, plus chambre de bain, chauffées, eau chaude à l'année. O. PLAMONDON, 453 St-Cyrille, téls rés. : 3-3826 ; bur. : 8167. 217-26—24

BAS DE LA VILLE

BEAU GRAND LOGEMENT, 10 pièces, meilleur centre St-Roch, chauffage économique, lumière électrique, gaz, bain cour, grande cave, grand grenier. Ecrire à CASIER 176, L'EVENEMENT, En visite pour appointement TELS : 8057 ou 2-6984. 233-6—14

LA CANARDIERE, No 175, 2e étage, 5 chambres, plus bain, passage, réservoir à eau chaude, balcon bien ensoleillé. Pour visiter, s'adresser 163, 8e AVENUE. 234-6—24

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces avec chambre de bain, 2ème étages. Prix $30.00 par mois, tout près de l'église et rue St-Valier. S'adresser 108 MARIE DE L'INCARNATION. 236-6—24

LOGEMENTS A LOUER. — A Limoilou, logements de 4, 5 et 10 chambres, chambre de bain en plus. S'adresser à 132 Troisième Rue, Limoilou tél.: 4-1978. 236-6—24

LOGEMENT CHAUFFE, 4 pièces plus chambre de bain. Aussi 6 pièces plus chambre de bain, non chauffé, situé 11-D, 11-E, 13, d'Argenson et 642-A rue St-Vallier. S'adresser ALEX. RENAUD, rép. La Cie Commerciale de Québec, téls : 2-6403 ; le soir : 4-2557. 225-26—24

RUE DEMERS, No. 75, bas de maison, 4 chambres, dépense, cave, cour, bien éclairé, près église et tramways, près rue St-Valier et St-Joseph. S'adresser L. HAMEL, 77, Demers. 232-6—24

RUE ST-VALIER, 2ème étage, logement à louer, 4 pièces. S'adresser TEL.: 7008. 213-26—24

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

RUE PRINCE-EDOUARD, Nos 254-256, 4 et 6 pièces, plus chambre de bain, non chauffées. S'adresser ALEX. RENAUD, rép. La Cie Commerciale de Québec, téls : 2-6403 ; le soir : 4-2557. 225-26—24

RUE ST-VALLIER, No 351, 2e étage, 6 chambre de bain. S'adresser Dr V. PLAMONDON, bur. : 2-8352 ; rés. : 2-2977. 223-26—24

RUE ST-VALIER, 1191, Haut de maison, 4 pièces bien chaud, grande cour avec beaux arbres. S'adresser à 3½ AQUEDUC, tél.: 7808. 234-6—24

RUE DAULAC, No 32, 1er étage, 4 pièces ; 2e étage et 3e étage, 7 pièces, plus chambre de bain, No 34, Daulac, 2e et 3e étages, 7 pièces, plus chambres de bain. S'adresser DR. V. PLAMONDON, téls bur. : 2-8352 ; rés.: 2-2977 223-26—24

RUE ST-SAUVEUR, logement à louer, 4 pièces. S'adresser TEL.: 7008. 213-26—24

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 1ère avenue, No 208, 1er étage, 5 grandes pièces, plus chambre de bain. S'adresser O. PLAMONDON, tél. rés. : 3-3826 ; bur. : 8167. 230-26—23

ST-ROCH et LIMOILOU, plusieurs logements de 4 pièces et plus. S'adresser ROY & BAILLARGEON, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 233-6—24

UN LOGEMENT de 3 pièces, dans un beau centre à St-Roch à louer bonnes conditions, références exigées. Ecrire CASIER 187, L'EVENEMENT, ou TELS : 8057 — 4-2201. 233-6—24

LA BANLIEUE

PLUSIEURS BEAUX logements avec améliorations modernes situés rue St-Laurent Lévis entre les nos. 255 et 328. S'adresser ARTHUR ALAIN, 266 rue St-Laurent. 237-26—24

MAISONS A LOUER

BLVD DES FOSSES, 144, maison 13 pièces, plus chambre de bain, chauffée, occupée comme location de chambres, à louer partie comme bureau si désiré. Rue Grant, No 75, logement 6 pièces avec bain, chauffé. S'adresser EMILE BROUSSEAU, 255, St-Jean, tél. : 2-5768. 6—25

HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison de pension à louer, 41 pièces, en face gare Union, revenu intéressant. Personne sérieuse et active. S'adresser à DR V. PLAMONDON, tél. : bur. : 2-8352 ; rés. : 2-2977. 216-26—25

RUE GARNEAU, Nos 22 et 26, maison à louer, 11 et 9 pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations, s'adresser 26, RUE GARNEAU, haute-ville. 236-6—23

RUE D'ARTIGNY, 10, maison 12 pièces actuellement en réparations, au goût du locataire, possession immédiate si désirée après réparations. S'adresser à OSCAR MORIN, Parlement, Tél.: 2-8101. 225-26—25

RUE LACROIX, No 13½, maison de pension, de 16 chambres, place centrale, près de la gare C.P.R. S'adresser Dr V. PLAMONDON, 180, St-Jean, téls bur.: 2-8352; rés.: 3-2977. 223-26—25

RUE STE-FAMILLE, No 10, maison 9 pièces, plus 2 chambres de bain. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON, notaires, 71, St-Pierre, tél. : 2-1390. 228-6—25

TROIS BELLES MAISONS à louer à Bienville, Lévis. $20.00 ou $22.00 par mois pour le loyer, l'eau à $2.25 par mois. D. PELLETIER, ptre rue Pelletier, Bienville. 237-2—25

DIVERS

AVIS SPECIAUX

LE SALON DE BARBIER du Manoir Montmorency informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il occupe maintenant le salon de barbier de l'hôtel Victoria, 38, côte du Palais. Nous nous sommes assurés des services de cinq barbiers experts : E. Gauvin, A. Thivierge, E. Migner, G. Langlois, R. Laperrière. Une visite est sollicitée. P. SMITH, Prop. 231-26—30

QUICONQUE pourrait avoir des réclamations à faire contre la succession de M. l'abbé Ls-Eug. Morneau, en son vivant curé de St-Lazare de Bellechasse est prié de me les faire parvenir le plus tôt possible. CHARLES LETOURNEAU, ptre, St-Ludger de Riv. du Loup, Témiscouata. 237-3—30

ARGENT DEMANDE

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION, LTD. 147, côte de la Montagne, ch. 13, édifice Bossé, Québec. 226-28—46

COMMERCE

ELZEAR BEDARD, marchand-tailleur. Habits faits sur mesure, toujours les dernières nouveautés coupe et fini parfaits, pressage et nettoyage. Une visite est sollicitée. 830 Rue ST-Vallier, tél. : 3-0971. 2??-12—32

MAISON FRANCAISE

NOUS AVONS EN MAIN tous nos modèles de chapeaux importés de Paris et New-York. Toutes les dames et demoiselles sont invitées LA MODE PARISIENNE 322 rue St-Jean. 236-6—32

SAUCISSE AU LARD, première qualité, prix raisonnable. Pourquoi payer si cher tandis que vous pourvez acheter du fabriquant à meilleur marché. Prix spécial par quantité. Fournisseur aux communautés religieuses. Ecrivez pour plus de détails. CHARLES BELANGER, boucher, 433 St-Joseph, tél. : 3-0020. 237-26—32

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 233-26—35

DIVERS

MEDECIN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71 ST-JOSEPH. Heures de bureau, 9 à 11 h. a.m., 2 à 4 h. p.m., le soir de 7h. à 8h. 30. tél. : 4-4061. 228-26—39

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles etc., est sans contredie la maison OMER JOBIN, bourreur. No. 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél.: 3-0733.

EBENISTE, autrefois chez Wanamaker, New-York, vous garantit un travail parfait dans toute restauration et reconstruction de meubles. Meubles antiques une spécialité J.-R. GRIGNON, 18 rue des Zouaves, tél.: 4-4234. 224-26—40

J.-A. DEBONVILLE, tél.: 2-2380 Appelez-moi pour vos réparations de sommiers, matelas, ainsi que coussins, matelas à ressorts, dont je fais une spécialité. Attention spéciale aux communautés. 215-26—37

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos mieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème Avenue Limoilou, tél.: 4-1480. 24—37

REPARATIONS DE RADIOS

RADIO INSPECTE, lampes testées chez vous gratuitement par exepert diplômé et expérimenté, réparations honnêtes et garanties. Ouvert aussi le soir. J. GIRARD, 361½, 4e avenue, tél. : 4-1787 231-6—42

SALONS DE COIFFURE

AU SALON MUGUET, No 487, Saint-Jean. Permanents, $1.50 à $4.00. Ondulation à l'eau, Komol, Marcel, 25c. Coupe de cheveux, 15c. MLLE N. COTE, prop., autrefois du Turnbull, tél. : 3-1674. 231-26—24

APPORTEZ CETTE ANNONCE et 75c. et vous aurez un permanent indéfrisable, celui de $5.00 pour $2.50. Komol, 35c., papier 50c. SALON ALMA, 74, St-Joseph, tél. : 4-3013. 228-26—44

SALON COLETTE

AU No. 393 ST-JEAN. Grand spécial à l'occasion de la ré-ouverture. Permanent $1.00 Shampoo compris, Permanent à l'huile $2.00, Komol .35cts, Marcel, Ondulation à l'eau .25cts. Mlle GAGNE, tél.: 4-4051. 235-26—44

ATTENTION ! Spécial: permanent garanti, l'huile Spand $2. ; l'huile tulippe Wood, $4.00 ; Marcel, 25c., excepté samedi ; Komol, Shampoo, Ondulation à l'eau, .35c. SALON MAISONNEUVE, 196, avenue Maisonneuve, tél.: 4-0185. 229-26—44

AU SALON CLAUDETTE. Spécial : shampoo henna, 1.00 ; permanent, $1.00 et $1.50 ; à l'huile, $2.50 à $5.00. Tous genres de coiffure. Coupe de cheveux 25c. MLLE A. TANGUAY, 196, St-Jean, tél. : 3-4450, app. 10. 217-26—44

GRAND SPECIAL A 25CTS. Ondulation à l'eau, Marcel, Shampoo, Massage, etc., excepté le samedi et le soir. LE DEBUT, 586, St-Jean, tél. : 3-4581. 234-6—44

STUDIO CHARRIER

PERMANENTS GARANTIS : $1. à $7. Croquignol, Spiral, Duchesse, Hollywood, qui ne chauffent pas la tête. Komol, Marcel, Manicure, Traitement à l'huile. MLLES R. CHARRIER, C. MATHIEU, 259, St-Joseph, tél. : 3-2920. 221-26—44

SALON ACME, Spécial pour Pâques. Permanents croquignoles sur nouvelle machine $1.00. Garantie: 6 mois $1.50 A l'huile $2.00, $3.50, $5.00, $8.00. Aussi tous genres de coiffure. 105 DORCHESTER, tél.: 3-2903. 218-26—44

SALON PAULETTE

SPECIAL, Permanent $1.50 pour $1.00, à l'huile $2.00, $3.00, $5.00, Aussi 4 spéciaux à 25c, ondulation à l'eau, Marcel, Shampoo, Massage, Ouvrage garanti. 764 ST-VALIER, tél.: 4-2754. 214-26—44

SALON LAPOINTE, 16 ans d'expérience tél.: 2-7842, No 376 rue St-Jean. Permanents: $1.50 à $5.00. Ouvrages parfait, 5 coiffeuses d'expérience a votre disposition. Pour appointement, tél.: 2-7842. 224-26—44

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

A la résidence de M. et Mlle GAGNON, 159, Boulevard de l'Entente, ameublement à vendre. Piano à queue Baby Grand, lampes avec colonnes en marbre, potiches en cuivre forgé avec incrustations, potiches en porcelaine italienne. Horloge grand-père, carillon Westminster ; set boudoir, 4 fauteuils, horloge, cadres assortis, set chambre à coucher, couch avec couverture, accessoires électriques, ustensiles de cuisine, tapis Coco pour escalier extérieur etc. 1 table de cuisine avec chaises. Visibles de 2 h. à 5 h. tous les jours en autre temps sur demande. TEL.: 9601. 234-6—46

AMEUBLEMENT complet de maison, de chambres, piano "Karn", poêle cuisine, meuble antique, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 40, ST-FRANCOIS, tél. : 2-4301, ouvert de 10 h. 30 a.m. à 5h. p.m. 232-14—46

AVEZ-VOUS, meubles et lingerie de toute sorte à vendre, Payons le plus haut prix en ville. Adressez-vous à JOS. BOURGET, 11 rue Lacroix, tél. : 2-0415, allons à domicile. 234-6—46

SET EN ROTIN, 3 ou 5 morceaux, couverture art moderne, très propre, à vendre. Ecrire à CASIER No 195, L'EVENEMENT. 191-26—46

SET DE SALLE A DINER en acajou à vendre. S'adresse à 306 ST-OLIVIER, 3e étage. 204-6—43

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE DURANT, modèle 1932, 5 passagers, 4 portes, en bon ordre comme à l'état de neuf, avec licence 1934. S'adresser 105, 1ère AVENUE, tél. : 4-2920. 232-12—47

BEAU CHAR de famille Franklin, 7 places, 1929, en état de neuf avec licence 1934 visible 133 du Pont, tél.: 4-1706. Prendrait petit char en échange. 236-6—47

CAMION FORD A VENDRE. Petit camion de Livraison (L. Deliveray), en parfaite condition. S'adresser 49 RUE ST-GEORGES, Lévis. 238-6—47

ACCESSOIRES D'AUTOS

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, pour toutes marque de chars 50% d'escompte. Attention spéciale pour la campagne. AUTO SERVICE REG'D. 197½ de la Couronne tél.: 3-2692. 217-26—48

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES pour toutes marques de chars, lampes de radios, ampoules électriques, escompte spécial. Attenion spéciale aux commandes de la campagne. JULIEN AUTO ACCESSOIRES, 541, St-Vallier, tél. : 4-1186. 221-26—48

AUTO PART SALES REG'D., 63-65, 1ère avenue, tél. : 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars, à prix réduits. Aussi station de service. 24—45

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS (2) domptés à vendre. S'adresser TEL. : 2-1676. 232-6—49

BOIS ET CHARBON

BOUCHARD & CLAVEAU

ATTENTION ! Charbon de toutes sortes en poche : Stove, Chestnut, 70c. la poche ; Obson 65c. ; Coke, 4 poches pour $1.00. Livraison dans toute la ville. 11, RAMSAY, téls : 3-1978 — 8398. 234-26—51

BOIS. Si vous voulez vous chauffer à bon marché: $2.25 le gros voyage; croutes $2.00 et $2.50 le voyage; bois de corde; merisier, érable, 12 pcs., $2.50 et $2.75 la corde; 6 grosses poches de bois pour $1.00. Coke, 4 sacs $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 227-26—43

CYRILLE BUSSIERE, 49, St-Bernard ; téléphone, 6827. Bois franc débité, $2.50 le voyage. Erable, merisier, 2—2½ pieds, scié, fendu ; croûte, 4 pieds, slabs bouleau, bois d'allumage, 5 poches $1.00. 222-26—51

CHARBON DUR, 1ère qualité, Stove, Chestnut, 75c. poche ; Coke, 4 poches $1.00 ; Buckwheat No 1, 50c. Charbon bois franc, 20c., livré à domicile. ALBERT ROYER, 171, Aqueduc, tél. : 6618. 230-26—48

J.-ALD. LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près du pont Dorchester, tél. : 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville. 213-26—51

COMMERCE A VENDRE

ETAL DE BOUCHER, installation moderne frigidaire et accessoires complets avec bonne clientèle à vendre à bonne condition à prompt acheteur. S'adresser 15, 7ème AVENUE Limoilou. 237-6—53

FOURRURES

P' BRETON "STORAGE" 1%

AVIS AU PUBLIC. Il y va de votre intérêt de protéger vos fourrures durant l'été contre le feu, vol, mites. Notre voûte de construction nouvelle est une garantie pour vous. En nous confiant vos réparations, storage gratuit, confection durant l'été, prix réduit. Assortiment de fourrures pour garniture de manteaux : renards, martres de roches, du nord, etc. Pour votre storage, appelez TEL. : 8656 et nous irons à domicile, 152, ST-OLIVIER. 232-26—51

LIVRES

ACHETONS livres d'occasion, bibliothèques, romans récits de voyage, etc. LE BOUQUIN, Enr., 40, rue de la Fabrique, Québec, tél.: 2-7901. 234-26—56

L'EMPREINTE ACCUSATRICE

VULGARISATION de la science des empreintes digitales, livre très instructif en vente chez tous les libraires à prix modéré ou 147 RUE ST-CYRILLE. 227-26—56

MACHINERIES

MACHINERIES A VENDRE, Shafts, poulies, crochets, aussi élévateur pour 2000 lbs. 4 étages. C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 233-6—57

OCCASIONS

BELLES MARCHANDISES pour 1934. Robes 34c, blouses garçons, 49c, manteaux, 89c, manteaux d'hiver pour défaire 99c, manteaux presque neufs, $2.13. Malle gratuite. Demandez catalogue gros et détail. ONTARIO JOBBING & SECOND HAND CLOTHING, 36, St-Nicolas. 234-6—58

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, bel assortiment de livres usagés, tels que romans populaires, d'aventures et Histoire porte-journaux, vitrines, comptoires, véritable occasion. S'adresser 791 ST-VALIER, tél.: 4-0060. 237-3—58

A VENDRE OU A LOUER

BIENVILLE. Maison à vendre ou à louer, comprenant 3 logements chauffés, bains, terrain de 70 x 125, deux garages. Près de l'église, couvent, chars électriques, conditions faciles. S'adresser au: Major C.-E. BOURGAULT, 17 St-Louis de France, Bienville, Lévis. 236-6—62

A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

MAISON "APPARTEMENT" à vendre, 39 logements et 3 magasins, tous loués. Pour toutes informations. Ecrire CASIER 204 L'Evénement, Qué. 231-6—64

NEUVILLE. — A vendre, beau cottage, 24 pieds carréa large véranda, six chambres, eau, électricité, terrain 130 x 70. Bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser à Mme MICHEL FISET, 809 rue St-Vallier. 235-5—65

SUR LE CAP, maison 8 pièces et 2 chambres à coucher à vendre à prix de sacrifice $4,000. Ecvrire à CASIER No. 209 L'Evénement, Que. 234-6—64

TERRAINS A VENDRE

CHEMIN ST-LOUIS, coin côte de l'Eglise, Sillery, terrain en bloc ou en lot à bâtir, 139 mille pieds carrés, avec maison de 7 pièces, fournaise, eau, lumière électrique, bel endroit. J.-A. TIMMONY, Sillery. 216-26—60

NON CLASSIFIEES

ANGUILLES. — A vendre aux entrepôts de la Commission du Port de Québec. Anguilles non classifiées, au prix de $3.00 le 100 lbs, avec réduction de 10 pour cent par quantité de 5 boites ou plus. Une boite contient de 100 à 140 lbs. 220-26—n.c.

CAISSE ENREGISTREUSE, pratiquement neuve, vendra bon marché, 4 allées de quilles, 3 tables de pool 4½ par 9 table de billards anglais à partir de $50.00. EUG. BROCHU, 63, St-Jean, tél. : 2-1365. 227-26—n.c.

TRUST GENERAL DU CANADA

PONTGRAVE No. 3—Logement 6 pièces plus chambre de bain. Chauffé. Occupation immédiate. Prix très raisonnable;

PLACE GEORGE V No. 9—Logement 6 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Service frigidaire. S'adresser au concierge, 9 Place Geo. V (2-2421);

AVE MURRAY, 75, 81½ et 104— Logements de 7, 5, 4 appartements, plus chambre de bain, chauffés, bien situés, S'adresser à 91 Ave. Murray (5836).

Pour autres informations, s'adresser au TRUST GENERAL DU CANADA, 71 St-Pierre (2-6651.) 236-6—n.c.

THE ROYAL TRUST CO.

RUE ST-JEAN, 233, Logement de six chambres avec bain.
RUE ST-JEAN, 237, Logement de sept chambres avec bain.
RUE ST-JEAN, 367, Logement de six chambres avec bain.
RUE ST-JEAN, 359, 1er étage, logement de cinq chambres avec bain.
GRANDE ALLEE, 90, Maison de dix chambres, 2 chambres de bain, plancher en bois dur avec garage.
RUE DES REMPARTS, 2, Appartement de six chambres avec bain et frigidaire, chauffé.
RUE STE-ANNE, 137-139-141, Maisons de sept, huit et neuf chambres avec bain.
D'ARTIGNY, 41, Logement de dix chambres avec bain.
STE-JULIE, 56, Logement de six chambres avec bain.
RUE DE BREBOEUF, 6, Maison de dix chambres avec bain.
RUE RAMSAY, 11½, Grand Garage.
RUE DORCHESTER, 102, Logement de quatre chambres avec cour et hangar.
LIMOILOU, 121½ 7ème RUE, Logement de cinq chambres avec bain.
AVE. DE LA RONDE, St-Pascal Baylon, 50, 50½, 52, 52½. Logements de quatre chambres avec bain.
RUE MONTMARTRE, 46, Logement de quatre chambres avec hangar et cour.
RUE ST-LEON, Nos. 55, 59, 69, 71, 75, 77, Logements de quatre et six chambres, avec cave, cour et hangar.
COIN MONTMARTRE & Ave. RENAUD, Bon poste d'épicerie avec logement de cinq chambres, hangars et cour.
RUE LAFAYETTE, 94-96, Logements de quatre chambres.
RUE STE-THERESE, 188-194, Logements de cinq chambres avec cour, hangar.
RUE DU ROI, 270, Restaurant ou magasin.
RUE DU ROI, 272, deux logements de quatre et six chambres.
RUE ABERDEEN, 25½, Logements de 8 chambres avec chambre de bain chauffé.
Pour informations s'adresser: 58 ST-PAUL, TEL.: 2-4031 233-6—n.c.

20cts. Voilà ce que vous payez pour un bon repas au CAFE ST-JEAN. Spéciaux: Fèves au lard .15, Toast et Café .10, Pointes tartes, Sandwiches assorties .05 CAFE ST-JEAN, 469 St-Jean. 213-26—n.c.

BILLARD "SALLE OLYMPIC"

69 RUE ST-JEAN, salle de billard des plus modernes, 5 billards anglais et 2 billards à blouses, équipement absolument neuf. Taux, billards 40 cts., pool 30cts de l'heure. "OLYMPIC", 69 St-Jean. 216-26—n.c.

AU RADIO

AU POSTE CKCV
12.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
12.15 p.m.—Apollo.
12.30 p.m.—France-Film.
12.45 p.m.—Chansons françaises.
1 00 p.m.—Rex Battle, Relais de Toronto.
1.30 p.m.—Demandes spéciales de l'extérieur.
2.00 p.m.—Silence.
6.30 p.m.—Variétés.
7.00 p.m.—Concert Vapex.
7.30 p.m.—Silence.
9.00 p.m.—Théâtre Dramatique.
9.30 p.m.—Marguerite et Germaine.
10.00 p.m.—Mardel et son accordéon.
10.15 p.m.—Musique Hawaienne.
10.30 p.m.—Programme spécial.

AU POSTE CHRC
9.00 a.m.—Le Salon Lido Enrg.
9.30 a.m.—M. Madden Ltée.
9.45 a.m.—T.-D. Dubuc.
10.01 a.m.—Mélodies Matinales de la Laiterie Laval.
12.00 p.m.—La Chanson Française, courtoisie Maxime & Cie, Ltée.
1.15 p.m.—Brin de vie courtoisie de Chevrolet.
6.05 p.m.—Cotes de la bourse minière, courtoisie de Bruce McLean Co.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
7 00 p.m.—Programme Elz. Carmichael.
8.15 p.m.—L'orchestre de concert du Château-Frontenac.

COMMISSION DE LA RADIO
6.30 p.m.—Nouvelles— en français et résumé des programmes de la soirée.
6.36 p.m.—Orchestre de Québec sous la direction de Jean-Marie Beaudet.
7.00 p.m.—Edgar Herring, xylophoniste.
7.30 p.m.—Causerie universitaire.
7.45 p.m.—"Comin' Through the Rye".
8 00 p.m.—Trio de banjos, sous la direction de Lorne Hitchins.
8.15 p.m.—Conférence du prof. H. R. Kingston, de l'Université Western, de London, Ont.
8.30 p.m.—"White Hearts are singing".
9.00 p.m.—Violette DeLisle, soprano, Placide Morency, baryton, et Jean-Marie Beaudet, pianiste.
9 30 p.m.—Radio Theatre Guild.
10.00 p.m.— "Hands Across the Border".
10.30 p.m.—Nouvelles— en anglais et pronostics de la température.
10.38 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11.00 p.m.— Orchestre et solistes sous la direction de Jean de Rimanoczy.

AU POSTE CFCF
5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.00 p.m.—Diner à six heures.
6.30 p.m.—Chants populiares.
6.45 p.m.—L'Espagnol simplifié.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.15 p.m.—Cotes de Bourse.
7.30 p.m.—Danse.
7.45 p.m.—Nouvelles.
8.00 p.m.—Rudy Vallée.
9.00 p.m.—The Answer Lady.
9.15 p.m.—Orchestre.
9.30 p.m.—Little Forum.
10.00 p.m.—Paul Whiteman.
11.00 p.m.—Hockey.
11.02 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Prince Poète.
11.30 p.m.—Programme varié.
12.00.—Silence.

AU POSTE CKAC
10 h. 30—Température et ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Claudette De Sèves et la beauté.
11 h.—"Sunny Side Up"
11 h. 15.—Récital d'orgue du capitaine H.-T. Dickinson.
12 h.—L'heure ensoleillée.
12 h. 30—Programme d'orchestre.
12 h. 45.—Cours de la bourse.
1 h.—Causerie agricole de l'U.C.C.
1 h. 30.—Extraits d'opéra.
1 h. 45.—"The Captivators".
2 h.—Récital d'orgue d'Ann Leaf.
3 h. "Metropolitan Parade" — C. B. S.
3 h. 30.—Gavottes.
4 h. 30.—Bourse.
4 h. 45.—Récital d'artistes.
5 h.—Une page d'histoire.
5 h. 05.—Symphonie.
5 h. 15.—Orchestre George Hall.
5 h. 30.—Le programme du foyer.
6 h. 15.— Musique classique.
6 h. 25.—L'heure récréative.
7 h. 15.—Chants populaires.
7 h. 45.—Le pharmacien du coin.
8 h. 30—Par-dessus les toits.
8 h. 45.—Dantir Belleau, pianiste.
9 h.—Drames vécus.
0 h. 05.—"Pax".
9 h. 15.— Fray et Braggiotti, pianistes.
9 h. 30.—"Fred Waring's Pennsylvaniens"— C.B.S.
10 h.—Le vin St-Georges.
10 h. 15.—Les maitres du piano.
10 h. 30.—Dans le domaine des sports.
10 h. 59.—Résultat des parties de hockey.
11 h.—Le reporter Roxy.
1 1h. 05.—Programme du C. B. S.
11 h. 15.—Vera Van, contralto.
11 h. 30.—Musique de danse.
1h.—Fin des émissions.

"AMOS'N'ANDY"
A 7 heures ce soir jeudi, "Amos'n' Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

CARLOS GARDEL
A 7 h. 30 ce soir jeudi, Carlos Gardel, baryton et l'orchestre de Hugo Mariani, seront entendus au poste WJZ, dans un programme de choix.

RUDY VALLEE
A 8 heures ce soir jeudi, Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees, seront entendus au poste WEAF, dans le programme régulier de l'Heure Fleischmann.

LEOPOLD STOKOWSKI
A 9 heures ce soir jeudi, Leopold Stokowski et son orchestre, seront entendus au poste WABC, dans un programme de 15 minutes.

FRAY & BRAGGIOTTI
A 9 h. 15 ce soir jeudi, Fray & Braggiotti, pianistes, seront entendus au poste WABC, dans un récital de 15 minutes.

GLORIA LAVEY
A 10 heures ce soir jeudi, Gloria La Vey, soprano: Theodore Webb, baryton et l'orchestre de Joseph Littan, seront entendus au poste WJZ, dans un programme de choix.

(Suite à la page 9)

IMMEUBLE

ATTENTION AUX LOCATAIRES

PARC PRESTON, Sillery: Magnifiques terrains ayant toutes les commodités, et à proximité de la ville, 10% comptant, balance $5.00 par mois;
PROPRIETES A VENDRE et à échanger dans toutes les parties de la ville;
MAGNIFIQUES PROPRIETEC à vendre ou à échanger dans la ville et la Banlieue.
Spécialité: Ventes à termes.

H.-P. CIMON

Immeubles & Assurances Québec.

2 Côte d'Abraham, Tél.: 5169

NON CLASSIFIEES

A LOUER. — Chambre à louer avec 2 suites, usage du gaz et du téléphone. Aussi chambre simple à louer, usage du gaz et du téléphone. S'adresser sur les lieux, 61 rue FLEURY. 233-6—20

SALON DE BARBIER A LOUER, ou barbier avec bonne clientèle demandé. S'adresser à 471 St-Jean. Téléphone No 2-2362.

PERDU. — Hier après-midi, au Théâtre Capitol, un portefeuille contenant $2.60 et une clef. Prière de remettre à 236-d rue D'Aiguillon. Tél. : 5074. Récompense promise.

CHAMBRE A LOUER. — Dans une famille anglaise. Avec ou sans pension. Tél. : 2-3341.

BELLE INITIATIVE DE L'UNIVERSITE

(Suite de la page 14)

ché — les étudiants le souhaitent — nous verrons ces "éternels universitaires" se rendre au "Cercle" pour y prendre un petit déjeuner, un goûter, ou rencontrer quelques amis.

Ce sera également le lieu où les plus jeunes pourront rencontrer leurs aînés et les consulter sur différents sujets, se renseigner auprès d'eux. On ne saurait réaliser tout le bien qui peut ainsi sortir du "Cercle Universitaire".

Nous sommes heureux de publier la liste des professionnels et hommes d'affaires qui ont déjà répondu à l'invitation de l'A. G. E. L.: Sir Charles Fitzpatrick, Sir Georges Garneau, les honorables Sénateurs Thomas Chapais et Lucien Moraud, les honorables MM. Maurice Dupré, C. R., solliciteur-général, Ernest Lapointe, C. P., ancien ministre de la Justice l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier ministre de la Province de Québec, les honorables J.-E. Perrault, Hector Laferté, R. F. Stockwell, ministres dans le Cabinet provincial, l'hon. juge C.-E. Dorion, de la cour d'Appel, l'hon. juge en chef de la cour du Magistrat, M. Ferdinand Roy, doyen de la Faculté de Droit, l'hon. juge Hughes Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, l'hon. juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, l'hon. juge Auguste Choquette, Son Honneur le Maire J.-E. Grégoire, M. Maurice Duplessis, C. R., chef de l'Opposition provinciale, M. le docteur P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine, M. le Recorder Eugène Desrivières, M. le notaire Jos. Sirois, professeur à la Faculté de Droit, M. le Docteur Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté, M. L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée Législative, M. le docteur Achille Paquet, MM. les docteurs Jos. Vaillancourt, N.-A. Dussault, E. Couillard, C. Vézina, Robert Mayrand, professeurs à la Faculté de Médecine, Mtres Elzéar Baillargeon, J.-A. Gagné, Robert Taschereau et Antoine Rivard, professeurs à la Faculté de Droit, M. le notaire Ernest Labrecque, M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole d'Arpentage, MM. les docteurs L. Berger, H. Gagnon, J. Guérard, R. Desmeules, A. Langlois, André Simard, R. Blanchet, J. Caouette, S. Caron, Alphonse l'Espérance, S. Gaudreau et Paul Hamel, M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, le Major Ernest Légaré, du C. O. T. C. Laval, MM. Adrien Pouliot, E. Bois, le Colonel G.-E. Marquis, MM. Aug. Dufrène et J. Viatte, professeurs à l'Ecole Normale supérieure, MM. C. Faessler, Paul Savard, A. Bourget, J. Gravel, A. Smith, Alphonse Tremblay, Jules Turcot, Patrick Gingras, J.-A. Prévost, Z. Rousseau, R. Savary.

Un grand universitaire manque à l'appel : M. le Dr Arthur Rousseau. Il avait été le premier à répondre à l'invitation des fondateurs du Cercle.

Nous suivrons avec intérêt cette nouvelle organisation universitaire. Nous lui souhaitons de progresser davantage et de grouper le plus grand nombre de membres possible. Tous en profiteront, et les aînés qui rajeuniront au contact de leurs cadets et les étudiants qui seront honorés de vivre quelques instants en compagnie des chefs. — J.-C. B.

LA FETE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

(Suite de la page 14)

l'accomplissement de ce devoir. Vivez comme saint Thomas. Ayez cette pureté de coeur qui est aussi essentielle au bonheur qu'elle est nécessaire à l'illumination de l'esprit Soyez fidèles à l'apostolat intellectuel que l'Eglise vous confie. C'est pour que vous remplissiez mieux votre mission que j'ai prié pour vous pendant le saint sacrifice de la messe."

La soutenance philosophique et théologique que donnent chaque année les élèves du Grand Séminaire en l'honneur de saint Thomas d'Aquin a été présidée par Son Eminence le Cardinal.

Cette séance, à laquelle assistaient les élèves du Grand Séminaire et les élèves du scholasticat des Eudistes de Charlesbourg a eu lieu à quatre heures, hier après-midi, à la salle des Promotions de l'Université.

Trois séminaristes, MM. les abbés Paul-Emile Crépeau, Majella Poirier et Joseph Larochelle, ont discuté une thèse bien connue des philosophes et des théologiens: "La causalité instrumentale et physique des sacrements". M. l'abbé Paul-Emile Crépeau a exposé la thèse avec une grande clarté. MM. les abbés Poirier et Larochelle ont posé les objections.

M. Benoit Garneau, élève de Philosophie deuxième année au Petit Séminaire de Québec, a présenté ensuite une étude très intéressante sur "la politique de saint Thomas d'Aquin".

Avant de clore cette séance, Son Eminence le Cardinal a dit quelques mots pour manifester la joie qu'il avait éprouvée à assister à cette soutenance. Il a félicité les "brillants théologiens et philosophes", ajoutant ces mots: "Continuez d'étudier avec ardeur. Les études philosophiques, théologiques et classiques affinent et même je dirais "affilent" l'esprit".

Il convenait de terminer ces brillantes fêtes où on les avait commencées, au pied de l'autel. A six heures, les élèves du Grand et du Petit Séminaire se rendirent à la chapelle extérieure où Mgr Camille Roy, P. A., V. G., présida un salut solennel en l'honneur de saint Thomas d'Aquin. La chorale des élèves pensionnaires du Petit Séminaire, sous la direction de M. l'abbé Albert Roy, exécuta un magnifique programme de chant.

6,118 ACCIDENTS PAR L'AUTOMOBILE

(Suite de la page 3)

Voici maintenant dans quelles circonstances les accidents sont survenus : 2,053 dans les rencontres; 2,158 en dépassant; 165 en reculant; 604 en tournant; 994 en glissant; 82 parce que la voiture était du mauvais côté; 234 ont été causés par un véhicule arrêté; 27 par d'autres faux mouvements.

Les endroits des accidents ont été les suivants : 291 dans les courbes; 264 dans les côtes; 101 sur les ponts; 88 dans les entrées privées; 78 aux passages à niveau; 2,529 aux intersections; 2,827 entre les intersections.

La pluie ou la neige ont été cause de 656 accidents.

Le sixième tableau démontre qu'il y a eu 61 collisions avec les convois de chemins de fer; il y en a eu 241 avec des tramways. Les détails des autres collisions sont comme suit : 288 avec une voiture à traction animale; 2,875 entre deux automobiles; 940 entre automobile et piéton adulte; 939 entre auto et piéton enfant; 863 avec d'autres objets.

Au tableau des dommages, nous voyons que 228 personnes ont été tuées, 4,162 ont été blessées, 4.014 automobiles ont été avariées. Des 228 personnes tuées, 100 étaient des piétons, 123 des automobilistes et 5 des conducteurs de voiture à traction animale. Des 4,162 personnes qui ont été blessées, 1,840 étaient des piétons, 2,128 des automobilistes et 194 des conducteurs de voitures hippomobiles.

Si nous passons maintenant au chapitre des causes de l'accident, nous constatons qu'elles ont été comme suit : la négligence du conducteur dans 3,834 cas; la vitesse dans 2,282 cas; la négligence du piéton dans 1,512 cas; absence de lumière, 70; négligence du passager, 55; négligence du conducteur d'un véhicule autre que le véhicule-automobile, 703; éblouissement, 69; mauvais freins, 581; autres accessoires défectueux, 96; mauvais état de la voie, 427; autres causes, 175.

381 automobilistes étrangers ont causé des accidents ici tandis que 25 automobilistes de notre province ont subi des accidents au dehors.

Dans 3,434 accidents des personnes ont été tuées ou blessées. Dans 2,684 accidents, il y a eu des dommages à la propriété seulement.

4,390 personnes ont été tuées ou blessées en 1933 contre 4,903 en 1932. Dans les 288 accidents entre véhicules-automobiles et véhicules à traction animale, il y a eu 4 pertes de vie et 150 personnes blessées.

Les automobiles avec lesquelles des accidents ont été causés ou subis sont comme suit : 6,793 voitures de promenade, 356 taxis, 68 autobus et 1,712 camions, soit un total de 8,929 voitures-automobiles. 1,614 accidents sont dus à des véhicules transportant des marchandises.

Nous notons ensuite que les enregistrements ont été de 160,012 en 1933, contre 165,730 en 1932. Il y a eu 140,451 enregistrements de conducteurs et 40,113 de chauffeurs. Les accidents par conducteurs ont été de 6,786 tandis qu'ils ont été de 2,176 par chauffeurs. En 1933, on a suspendu ou annulé 159 licences de conducteurs ou chauffeurs.

Les chiffres qui précèdent sont les plus importants du rapport de M. Martel, bien que tous soient du plus haut intérêt. Le manque d'espace ne nous permet pas de donner les tableaux comparatifs de 1933 avec 1932.

ST-PIERRE, I. O.

—Le 26 janvier, Mlle Régina Maranda subissait une grave opération à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle passa vingt-deux jours. L'opération a bien réussi ; elle est maintenant en convalescence chez son oncle, M. Delphis Maranda.

—Le 30 janvier, M. Alphonse Plante conduisait à l'autel Mlle Antoinette Rousseau. A cette occasion les deux familles se sont réunies et ont passé une agréable journée.

Va-et-vient.— Mlle Béatrice Létourneau, est de passage chez son oncle, M. Appolinaire Côté.

—M. et Mme Francis Côté sont allés à la prise d'habit de leur fille, Eugénie, religieuse, chez les Ursulines de Québec.

—M et Mme Louis Ferland, de Québec, sont en visite chez leur père M. Louis Ferland.

Baptêmes.—Le 22 février, M. et Mme Denis Vézina faisaient part de la naissance d'une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie Léontine. Parrai net marraine : M. et Mme Philibert Maranda, oncle et tante de l'enfant.

—M .et Mme Oscar Plante, une fille, baptisée sous les noms de Marie Marcella Gislaine. Parrain : M. Joseph Rousseau, oncle de l'enfant. marraine : Mlle Germaine Plante, tante paternelle.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BLANCHETTE. — A Cap Rouge, le 7 mars 1934, à l'âge de 37 ans et 1 mois, est décédée Mlle Dora Blanchette, fille de M. Onésime Blanchette, marchand.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

BOISSONNAULT. — A Jacques-Cartier, le 5 mars 1934, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Emma Godbout, épouse de feu Wilfrid Boissonnault.
Les funérailles auront lieu jeudi le 8 mars à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 380 rue de la Reine à 8.45 heures pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

BOURDEAU. — A Limoilou, le 6 mars 1934, à l'âge de 36 ans est décédée Marie-Alice Michaud épouse de M. Alexandre Bourdeau opérateur de Pont du C. N. R.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, de chez M. Théodule Bolduc No. 337 4ème Avenue à 8.45 heures pour l'église de St-Esprit, et de là à la chapelle du cimetière St-Charles ou un libera sera chanté avant l'inhumation.

DUHAMEL. — A Limoilou (Québec), le 5 mars 1934, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur Elie Duhamel, époux de Laetitia Lavallée.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 mars, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 235, 11ième Rue, Limoilou, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

MERCIER. — A St-Roch de Québec, le 7 mars 1934, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Delphis Mercier époux de feu dame Vitaline Pichette. Il était Congréganiste, du Tiers-Ordre, de l'Union de Prière et de la Bonne Mort.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Charles Robitaille, 17 rue Letellier, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

PARENT. — A Limoilou, le 7 mars 1934, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Marie Lacroix, épouse de feu M. Léon Parent.
Les funérailles auront lieu samedi. L'heure sera annoncée plus tard.

ST-LAURENT. — A Québec, le 5 mars 1933, à l'âge de 84 ans et 5 mois est décédée madame Lédie Vigneault, épouse de feu Benjamin St-Laurent, ancien employé du C. N. R., à Lévis.
Les restes mortels de la défunte ont été transportés, à Lvis à la résidence de son fils, M. Joseph St-Laurent, 7 rue Victoria.
Les funérailles auront lieu, jeudi matin à 9 heures, en l'église de N.-D. de Lévis.
Départ de la maison mortuaire à 8.45 heures. L'inhumation se fera au Cimetière Mont-Marie.

VERMETTE. — A Québec, le 6 mars 1934, à l'âge de 56 ans, est décédé J.-Achille Vermette, marchand de fourrures, époux bien-aimé de Eve Lestelle Rickaby.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9.30 heures.
Départ de la maison mortuaire, No. 202 rue Colomb à 9.15 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

VERRET. — A St-Sauveur, le 6 mars 1934, à l'âge de 64 ans et 8 mois, est décédée dame Emma Aubin, épouse de sieur Arthur Verret.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, 66, rue Kirouac à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Colomb de Sillery.

REMERCIEMENTS

PLAMONDON. — M. Albert Plamondon, lieutenant capitaine du Poste du feu No. 8 remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Albert Plamondon (Marie-Louise Beaupré), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DESROCHES. — Vendredi, le 9 mars, à 7 heures sera chanté en l'église St-Jean-Baptiste, le service anniversaire de feu dame Germaine Trudel, épouse de M. Donat Desroches.

EON Le Fleuriste

Morceaux mortuaires et Bouquets de Mariés à tous prix

80, ST-JEAN. Tél. : 4-2703

RICHMOND

Derniers déplacements. — M. Maurice Houle, de Montréal, était à Richmond, pour affaires jeudi dernier.
—M. et Mme Antonio Desmarais, de Québec ont visité leurs parents à Richmond, il y a quelque temps.
—M. Albert Houle, de Kingsey, était de passage à Richmond, dernièrement.
—M. et Mme Léon Millette sont allés à Bromptonville, dimanche dernier.
—Le Dr P. Archambault, M. V., de Richmond, est alé à South Durham, dernièrement.
—M. Frank Richard, de St-Caude, est allé à Richmond, pour affaires ces jours derniers.
—M. J. Steel, de Sherbrooke, était de passage à Richmond, à l'occasion des funérailles de Mme Pierre Vallée.
—M. Louis Maurice, de Kingsey, est allé à Richmond, récemment.
—Mme Siméon Maurice, de St-Claude, visite sa fille, Mme A. Rivard.
—M. et Mme H. LeBel, de Kingsey, sont venus à Richmond pour affaires.
—M. et Mme Azarie Poulin, de Montréal, ont visité des parents et amis, à Richmond.
—Mme J. Vallières, de St-Claude, était chez M. D. Vallières, la semaine dernière.
—Mme Georges Auger et sa fille, Simonne, sont allées à Sherbrooke, samedi.
—Mme Adélard Proulx est allée à Montréal, pour affaires, la semaine dernière.
—Mlle Mildred Largie est allée à Sherbrooke, dernièrement.
—Le Dr J.-E. Laflèche de Windsor Mills, était de passage à Richmond, récemment.

Conférences. — Des conférences agricoles seront données, la semaine prochaine, à Bromptonville, Windsor Mills et Asbestos, sous la direction de M. Donat Salvas, agronome du comté de Richmond.

Retraite. — Nous venons de terminer une belle retraite paroissiale, prêchée par les RR. Pères St-Pierre et Métah, Dominicains, d'Ottawa.

Malade. — Mlle V. Boisvert est retenue à sa chambre, depuis deux semaines, par la maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LE NOUVEAU CONSEIL SE MET A L'OEUVRE

(Suite de la page 3)

cipal, M. le Bâtonnier J.-E. Chapleau, C.R. M. Grégoire a prié M. Chapleau de préparer quelques amendements qui seront soumis au conseil, ce soir. Voici en quoi ils consistent, dans leurs grandes lignes :

Le maire Grégoire veut obtenir de la Législature l'autorisation de faire signer les comptes par deux échevins du comité administratif, et non plus par le maire et un échevin, et de faire signer les chèques par le trésorier et l'auditeur, ce dernier remplaçant le maire. De cette façon, le maire aurait plus de temps à consacrer à l'administration.

En second lieu, le chef de l'administration demandera à la Législature l'autorisation pour la cité d'emprunter 75 pour cent des arrérages de taxes et du fond de roulement, et non plus 50 p.c. Dans un autre amendement, la ville sollicitera de la Législature la permission de faire un petit emprunt, environ $80,000, pour remplacer les voitures et le matériel dont le département des incendies a un pressant besoin, à l'heure actuelle. On sait que ce département est privé, en ce moment, des services de ses trois échelles.

Enfin, et c'est l'amendement le plus important jusqu'ici, le maire Grégoire veut soumettre à la Législature son projet de consolider la dette flottante de la ville, qui est actuellement de $6,000,000, approximativement. Il demandera au Parlement l'autorisation d'emprunter le montant nécessaire à long terme au moyen d'une émission d'obligations.

Tous ces projets d'amendements seront soumis au conseil, ce soir, et il n'est pas impossible que la liste en soit allongée par les échevins.

Quant au comité administratif qui doit être formé ce soir, il se réunira très probablement pour la première fois demain après-midi.

NOTRE AQUEDUC FAIT ENCORE DES SIENNES

(Suite de la page 3)

St-Réal jusque dans le quartier St-Roch.

Il était environ 5 heures 30, lorsque ce bris de tuyau s'est produit. Tout l'après-midi des employés du département municipal de l'aqueduc avaient travaillé à dégeler le tuyau sur une longueur de soixante pieds environ afin de donner l'eau aux résidents de la rue St-Réal. Ils finissaient à peine leur travail quand l'eau se mit à jaillir à travers le pavé de la rue pour se déverser vers le quartier St-Roch. M. J.-A. Tremblay, ingénieur du département, fut immédiatement prévenu. Vers huit heures et demie, une équipe d'hommes se dirigeait sur les lieux et commençait à fermer les conduites à partir de la rue St-Jean, aux intersections des rues transversales à la Côte Ste-Geneviève et à la Côte St-Augustin. Vers dix heures et demie, les ouvriers commençaient à percer le pavé et à creuser pour trouver le bris. On redoute que deux ou trois feuilles ne soient ouvertes. Ce n'est pas avant 5 heures, ce matin, que l'on réussira à trouver le mal. M. Tremblay, que nous avons rencontré sur les lieux, nous a déclaré que tous les moyens étaient pris pour faire diligence. Il ne croyait pas cependant que les citoyens affectés auraient de l'eau avant le milieu de l'après-midi.

HOTELIERS DE CAMPAGNE EN DELEGATION

(Suite de la page 3)

connaitre le rôle de l'hôtelier sous témoignages non équivoques de memtémoignages non équivoques de membres du clergé et d'autres citoyens qui avaient autrefois une tout autre idée du rôle joué par l'hôtelier de la province de Québec", dit le président. Ce dernier poursuivit: "Nous avons tâché d'améliorer la classe et le moral des hôteliers en général. Nous avons aidé à l'observance des lois et nous avons décidé l'hôtelier à aider ceux qui sont chargés de faire observer ces lois".

L'Association se dit heureuse de constater que le service de surveillance de la Commission des Liqueurs sera confié à M. Maurice Lalonde, car elle est sûre, dit-elle, qu'il fera une lutte sévère et efficace à ceux qui font le commerce des alcools frelatés.

M. Raymond termina en disant que l'Association des hôteliers de campagne demande des privilèges mais qu'elle n'a pas l'intention d'en abuser. Elle verra personnellement à ce que tous ses membres se tiennent dans la voie droite.

Voici maintenant les demandes de l'Association :

1—Que le gouvernement exige le paiement d'un permis à toute personne qui reçoit des voyageurs et qui donne des repas. Que la taxe de 5 pour cent sur les repas y soit aussi perçue.

2—Que les hôtels ayant des salles à diner où 24 personnes à la fois peuvent être servies aient le privilège de servir avec un repas complet, vins et bières. et cela tous les jours de l'année. l'heure des repas devant être fixée par la loi.

3—Que la loi des liqueurs soit amendée de façon à autoriser la Commission des Liqueurs à accorder aux hôteliers des cités et villes de pas plus de 15 000 habitants, le privilège de vendre sans consommer sur place. Ce privilège fera cesser la concurrence déloyale et désastreuse pour la bonne tenue de nos hôtelleries en les privant d'un revenu qui de droit leur appartient.

4—Que le gouvernement étudie la grande nécessité qu'il y a pour le district de Montréal, d'avoir un bureau du Service des hôtelleries où tous les documents et les informations pourraient être donnés, et cela pour le meilleur fonctionnement du dit bureau, le district de Montréal étant celui où il y a le plus grand nombre de permis et de licences qui relèvent de ce service.

5—Que le ministère de la Voirie soit chargé du Service des hôtelleries quant à l'inspection et à l'amélioration du système de l'hôtellerie.

6—D'ajouter à la clause de la loi se rapportant à la vente des bières et vins les mots "cocktail spiritueux" dans les salles à diner seulement. Dans les hôtels ayant 10 chambres et plus.

RESTAURATION QUI DATE D'UN SIECLE

(Suite de la page 3)

tion de M. le chanoine J.-R. Pelletier, a exécuté avec maitrise quelques pièces de chant grégorien, entre autres le Sanctus de l'Avent et du Carême, et l'antienne du Jeudi Saint: "Christus Factus Est".

M. Thibault avait divisé sa causerie en deux parties. Il rappela d'abord l'histoire de l'Abbaye de Solesmes et celle de son second fondateur, Dom Prosper Guéranger, puis, dans l'autre partie, il raconta l'établissement de la liturgie romaine et du chant grégorien en France, oeuvre de Dom Guéranger et des moines de Solesmes. Il avait intitulé son travail: "Cent ans de Restauration".

Voici un substantiel résumé de la conférence de M. Thibault:

I — A SOLESMES

Il y a un siècle, les ordres religieux avaient cessé d'exister en France. Mais en 1833, un jeune prêtre de 28 ans, l'abbé Prosper Guéranger, se rendit à Solesmes, cette vieille abbaye dont la fondation datait de l'an 1010. La réouverture de l'abbaye de Solesmes eut lieu le 11 juillet, en l'anniversaire de la translation des reliques de saint Benoit. Trente prêtres y assistaient. Ils se réunirent d'abord à l'église du village pour se rendre, en procession, à l'abbaye.

Plusieurs causes avaient amené la disparition des ordres monastiques. Il n'y a aucun doute qu'au XVIIIe siècle, à la suite des erreurs du jansénisme et du gallicanisme, comme de l'esprit mondain et des intrigues politiques qui s'étaient introduits dans les couvents, une réforme de la vie monastique s'imposait comme au temps de saint Bernard. Mais la révolution, au lieu d'une réforme, apporta la suppression. Le 13 février 1790, les ordres religieux étaient dissous, leurs biens vendus; les moines et les moniales étaient dispersés. Douze siècles d'histoire religieuse disparaissaient, sous les coups du vandalisme, mais coups que l'on devait bientôt oublier. Sous la Restauration, les Jésuites avaient fait de sérieuses tentatives pour s'établir en France, mais le gouvernement, bientôt, avait eu des craintes.

Prosper-Louis-Pascal Guéranger était né à Sablé, le 4 avril 1805. Dans son enfance, il fit connaissance avec les saints de Solesmes, c'est-à-dire avec ces statues qui ornent l'église abbatiale. Les premières lectures lui firent respirer l'héroïsme des martyrs et des solitaires. Il rêvait depuis longtemps d'entrer à l'abbaye du Mont Cassin, en Italie, mais deux ans après son ordination il perdit sa mère et son évêque, ce qui semblait devoir mettre fin à ses desseins. La Providence, cependant, allait bientôt brusquer les événements et l'amener en moins d'un an à Solesmes.

Les objections qu'on lui faisait s'attaquaient à la base même de la vie bénédictine. Soudain les propriétaires, incapables de vendre le prieuré, décidèrent de le démolir. L'abbé Guéranger décida de l'acquérir. Il recueilla des fonds, rédigea un projet de règle, obtint des permissions, chercha des adhésions. Mais bientôt il envisagea l'aspect politique de l'entreprise et les dangers qu'elle comportait. D'abord, il n'obtint pas la permission de faire connaitre son oeuvre en donnant des sermons de charité à Paris. Dans ce temps-là, il fallait cacher "sa moinerie". On persuada le jeune prêtre qu'il valait mieux débuter modestement, ajoutant que l'idée ferait peu à peu son chemin.

Il ne faut pas oublier qu'en 1833 un immense renouveau religieux se faisait en France. C'est le repeuplement du sanctuaire. Mais il semble qu'on allait oublier l'un des grands éléments de la vie chrétienne, l'élément monastique.

Dans l'esprit de saint Benoit, l'abbé doit être à la fois docteur et père, moine surtout. Moine, Dom Guéranger le fut par son esprit de pauvreté et sa pauvreté, par sa pureté, son travail de l'esprit et celui des mains. Pour donner un exemple de la vertu de ce grand moine, le conférencier raconte le trait suivant: Un an avant de devenir abbé, les moines se révoltent contre lui et le déposent. Il donne sa démission, qui est acceptée par l'évêque. Puis il va prendre place au dernier rang. Un peu plus tard, ses frères, qui l'avaient élu prieur, l'acceptèrent comme abbé.

L'étendue de son talent permit à Dom Guéranger d'acquérir la confiance de tous les grands esprits de son temps. Mais il ne craignit pas d'abandonner plusieurs de ces amitiés, entre autres celle de Lamennais, et même celle de Lacordaire et de Montalembert. Par ailleurs, il s'est toujours bien accordé avec Louis Veuillot, qui venait souvent le voir et lui demandait sans cesse des articles.

Dom Guéranger mourut le 30 janvier 1875. Mais dès 1880, la troisième république tenta de supprimer les ordres religieux. Mais l'esprit monastique n'était plus celui du XVIIIe siècle. La vie religieuse était revenue à sa perfection. Les religieux de 1881 refusèrent de se laisser séculariser et de se disperser. Pendant quinze ans, les moines de Solesmes se tinrent à la porte de leur monastère et se réunissaient dans l'église paroissiale pour réciter l'office. En 1896, ils commencèrent à construire leur abbaye. Ils durent suspendre leurs travaux en 1901, lorsque le gouvernement les chassa. Mais en 1914 ils revinrent en France pour se mettre au service de leur patrie. Ceux qui ne sont pas morts à la guerre sont restés sur le sol français: ils y sont encore et ils se croient en sûreté.

II — PAR SOLESMES

Solesmes est un petit coin dans le monde: c'est un petit village de France situé sur les limites de l'Anjou. Les paysans de la contrée ont l'accent et des expressions qui rappellent notre canadianisme. Le village possède des carrières de marbre et d'ardoise. L'abbaye domine tous les environs. A mesure qu'on approche, on distingue le vieux prieuré, celui où Dom Guéranger passa sa vie, puis l'église abbatiale, austère dans son éclatante blancheur. En tout temps de l'année, des pèlerins viennent y retremper leur piété et entendre le chant grégorien qui y est si pur.

Dès ses premières années de sacerdoce, Dom Guéranger avait manifesté un goût très vif pour la saine liturgie. Devenu abbé, il s'employa à la restaurer. Chaque diocèse de France avait ses rites et ses usages. Il fallait à tout prix ramener dans le coeur et sur les lèvres de tous les Français la vraie prière de l'Eglise, c'est-à-dire celle qui était en honneur à Rome. Seulement, il fallait refaire les livres, apprendre de nouveaux chants, plus que cela, faire des dépenses. Dom Guéranger n'eut pas peur d'une telle révolution. On le traita de novateur, d'ultra-montain, mais son talent et ses connaissances finirent par s'imposer. Les évêques reconnurent sa sincérité et adhérèrent à son mouvement. Une fois les évêques... convertis, l'abbé de Solesmes s'appliqua à faire partager ses vues par les fidèles. C'est à cette fin qu'il publia son Année Liturgique en 15 volumes. En 1830, il n'y avait pas douze diocèses à se servir de la liturgie romaine en France: en 1875, à la mort de Dom Guéranger, tous l'avaient adoptée.

Mais le chant romain était seul capable de redonner aux textes anciens leur couleur et leur chaleur primitive. En 1830, le chant grégorien était à peu près inconnu en France. Même, on adaptait sur des paroles religieuses des pièces de musique faite pour le théâtre. C'est à l'époque où Adolphe Adam composait son Minuit Chrétien à l'usage d'une cantatrice mondaine. Une querelle s'engagea entre les tenants du chant grégorien et ceux du chant romain.

—"En bien des endroits cette querelle n'est même pas encore commencée", ajoute M. Thibault. "Il est des diocèses où l'on ignore le Motu Proprio, publié pourtant il y a déjà trente ans."

Les moines de Solesmes ont collectionné tous les chants, les ont étudiés, critiqués. La première édition vaticane ne nous en donne qu'une infime partie. C'est ce qu'on appelle la paléographie. Cependant, Rome n'a pas attendu la fin de ce gigantesque travail pour imposer le chant grégorien. Les Bénédictins ne se sont pas contentés de faire un travail critique: ils ont mis à la disposition du public les sources de leurs découvertes, ils ont fait connaitre leurs technique; ils se sont appliqués à faire aimer leur chant, et cela, en appliquant à son exécution tous leurs talents.

On peut dire que ce double résultat: technique grégorienne et exécution artistique, est dû à l'abbaye de Solesme. C'est, pour une bonne part, l'oeuvre de Dom Mocroc, dont la réputation est universellement reconnue.

En terminant, M. Thibault lut une page touchante de Camille Bellaigue, un critique musical des plus autorisés, qui fut un jour pèlerin de Solesmes et qui fut toujours, par la suite, un admirateur enthousiaste du chant grégorien restauré par le grand pape Pie X.

SANCTION DE BILLS PAR LE GOUVERNEUR

(Suite de la page 3)

McNally dans le collège des chirurgiens dentistes;
Loi étendant les pouvoirs de la "International Advent Christian Conference";
Loi relative à la corporation du Collège de Ste-Anne de la Pocatière;
Loi constituant en corporation l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière;
Loi validant certains actes concernant la substitution de feu Alguste Larocque;
Loi changeant le nom de Andrew Dawes Porteous;
Loi concernant la succession de feu John Pratt;
Loi concernant la charte de l'hôpital Notre-Dame;
Loi concernant la succession de Charles Colmor Grant;
Loi concernant le Church Society of the diocese of Quebec;
Loi admettant Marcel Poulin au barreau de la province;
Loi concernant l'Orphelinat de St-Ferdinand d'Halifax;
Loi modifiant la charte de la ville de Hampstead.
Loi concernant le testament de Louis-Jules Gaudry;
Loi changeant le nom de The Trafalgar Institute;
Loi constituant en corporation les Soeurs Notre-Dame de Mont-Laurier;
Loi modifiant la loi des licences en ce qui regarde les lieux d'amusement;
Loi modifiant la charte de la cité de Hull;
Loi étendant d'un an la loi provisoire des assurances;
Loi modifiant la loi de la gazoline;
Loi relative aux subdivisions de terrains pour rues et ruelles;
Loi modifiant la charte de la cité de Salaberry de Valleyfield.

JOLIETTE

Ordinations. — Samedi, le 24 février dernier, à 8 heures, avait lieu l'ordination sacerdotale de huit religieux, C.S.V., par S. Exc. Mgr J.-A. Papineau. Les noms des nouveaux ordonnés sont: les RR. PP. Bruno Charlebois, fils de M. et Mme Théodule Charlebois, de Montréal; Jean-Charles Robitaille, fils de M. et Mme A.-P. Robitaille, de Charlesbourg ; Etienne Marion, fils de M. le maire et Mme Jos. Marion, de St-Jacques ; Antonin Lamarche, fils de M. et Mme Adélard Lamarche, de Ste-Justine de Newton ; Elie Charlebois, fils de M. et Mme Jules Charlebois, de Lafontaine, Ontario ; François Prud'homme, fils de M. et Mme H.-A. Prud'homme, de Montréal ; Charles Auger, fils de M. et Mme Honoré Auger, de Worcester, Mass. ; Paul Cantara, fils de M. et Mme Nap. Cantara, de St-Michel des Saints.

Ont aussi été ordonnés sous-diacres : les RR. FF. Adrien Ménard et François Lafleur, C.S.V., tous deux professeurs ; celui-ci à Rigaud, celui-là à Joliette.

Inutile de dire toute la joie et l'émotion des parents et amis qui assistaient à cette touchante cérémonie. Les nouveaux prêtres eurent le bonheur de célébrer, le lendemain de leur ordination, leur première messe, dans les différentes chapelles de la ville.

Décès. — Le 21 février dernier, est décédé M. William Marion, entrepreneur de pompes funèbres. Il était l'époux de Dame Louisa Lapointe. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux enfants et sept soeurs.

—Le 16 février dernier, est décédé à l'âge de 5 mois, André, enfant de M. et Mme O. Vallée.

—Le 17 février dernier, à l'âge de 9 ans, est décédée Annette, enfant de M. et Mme Camille Latendresse.

—Le 19 février, est décédé, à l'âge de 3 mois, Philippe, enfant de M. et Mme Henri Gervais.

—Le 21 février, est décédée, à l'âge de 4 mois, Yvonne, enfant de M. et Mme Médard Lasalle.

Nos plus sincères sympathies aux familles en deuil.

Naissances. — Le 18 février dernier, M. l'abbé F. Gadoury baptisait J.-Alexandre, Jean, Guy, enfant de M. Joseph Lepage et de Dame M.-Rose Massicotte. Parrain et marraine, M. Alexandre et Mlle Délicia Massicotte.

—Le 19 février dernier était baptis par M. l'abbé O. Ferland, sous les prénoms de Joseph Alpsonse, Paul, Maurice, Roger, l'enfant de M. Albert Durand et de Dame Irène Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Robitaille.

—Le 21 février dernier, était baptisé Joseph. Gérald. Roger, enfant de M. Pierre Arbour et de Dame Germaine Papineau. Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Papineau, d'Iberville.

—Egalement le 21 février, M. l'abbé Fafard baptisait Marie, Diana, Claudette, Maud, enfant de M. Adélard Gagnon et de Dame Rose-Anna Delangis. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Gagnon.

Hockey. — Le 18 février dernier, les "Fils d'Italie" essayèrent de tenir tête à nos étoiles joliettaines. Malgré leurs efforts, les visiteurs perdirent la partie. Lorsque la cloche annonça la fin de la partie ils n'avaient que 7 points d'enregistrer, tandis que Joliette en avait 8, grâce à l'adresse de Boulard, Landreville et Pouliot.

ST-BERNARD

Décès. — Le 17 février, a eu lieu, en l'église de St-Bernard, les funérailles de M. Amédée Chabot, époux de Marie-Blanche Couture. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, quatre enfants: Mariette, Lilianne, Yollande et Atala; son père et sa mère, M. et Mme Edmond Chabot; ses frères, Alfred et Ulderic, de Québec, Hugues et Borromée, de St-Bernard; son beau-père, M. Gédéon Couture, de Scott; ses oncles et tantes, M. Edouard Chabot, M. et Mme Laurent Chabot, Mme T. Rhéaume, Miles Emma et Mary Rhéaume, M. et Mme Gédéon Goulet, de St-Bernard, M. Cyrille Goulet, de St-Patrice, Mme Philias Berthiaume, de St-Elzéar; ses cousins et cousines, M. et Mme Rosaire Chabot, Joseph Chabot, Johnny Rhéaume, MM. Ulric, Eloi et Gérard, Magella Rhéaume, Miles Louise, Ludgarde et Hedwidge Rhéaume, M. François-Xavier Goulet, Léandre Chabot, Miles Marie-Jeanne Goulet et Irène Chabot, de St-Bernard, M. Régis Goulet et Mlle Juliette Goulet, de St-Patrice, M. René Berthiaume, de St-Elzéar.

Portait la croix, M. Gédéon Goulet.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Arthur Morin, Joseph Drapeau, Léon Camiré, Joseph Camiré, Alphonse Brouard et Stanislas Camiré.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Va-et-vient. — M. l'abbé J.-A. Grenier est allé à Québec, ces jours derniers.

—MM. Louis de Gonzague Genest et Paul Fortier sont allés à St-Anselme, dernièrement.

—Mme J.-L.-M. Genest est allée à Ste-Marie, ces jours derniers.

—MM. D. Breton, Patrick Murphy, Johnny Rhéaume, Philias Vallée, Théophile Brousseau, Ernest Breton, Cléophas Morin et Adjutor Pelchat sont allés faire une retraite fermée à Villa Manrèse dernièrement.

—Mlle Germaine Breton, de Ste-Marie, est actuellement dans sa famille.

OBSEQUES DE M. PATRICK CAMPBELL

M. Campbell, sportman bien connu, qui a été plus de dix ans échevin de notre ville, a eu d'imposantes funérailles, hier matin.

IMPOSANT CORTEGE

Des funérailles très imposantes ont été faites, hier matin, en l'église St-Patrick, rue McMahon, à M. Patrick Campbell, sportman bien connu qui fut plus de dix ans échevin, dont l'"Evénement" avait le regret d'apprendre à ses lecteurs, la mort, survenue dimanche dernier, à l'hôpital Jeffrey Hale, à l'âge vénérable de 93 ans.

Un touchant tribut d'hommage a été rendu à la mémoire de ce vénérable sportman, dont la mort a causé de si vifs regrets en notre ville. Un cortège des plus imposants a escorté la dépouille mortelle du regretté défunt, du salon mortuaire de la maison Germain Lepine, jusqu'à l'église St-Patrick, où a été chanté le service et de là au cimetière, lieu de l'inhumation.

A l'église, la cérémonie a été très imposantes. Le Rév. Père Morley a fait la levée du corps et chanta le service, assisté des RR. Pères Lambert et Kelz, comme diacre et sous-diacre.

A la tribune de l'orgue, la chorale de la paroisse rendit un magnifique programme de chant.

Un contingent de constables municipaux et de pompiers, accompagnés du chef Rosaire Beaulieu, du capitaine A.-S. Bigaouette et du sous-chef Omer Bélanger, marchait en tête du cortège.

Le deuil était conduit par les neveux du défunt : MM. Frank Chartier, gérant local de la Canadian Fire Underwriters Association, J.-A. Chartier, Herbert-J. Keating, W.-F Clough, F.-J. Chartier, G.-V. Chartier, B. Chartier et R. Martin.

Dans l'imposant cortège on remarquait : MM. Jos. Samson, M. P. P., le Col. J.-S. O'Meara, président de la Commission du Port, F. Dinan, échevin, Arthur Poulin, échevin, Wilfrid Samson, échevin, J. Emile Gosselin, échevin, L.-F. Martel, échevin, le lt-col. H.-E. Lavigueur, ex-maire, le lt-col. W.-H. Leonard, Dr Alphonse Dion, J.-Arthur Marier, Jos. Byrne, A.-E. Pfeiffer, B.-J. Leonard, J.-K. Leonard, Alphonse Talbot, Chas-N. Emond, T.-J. Moore, George Moore, C.-S. Levallée, Armand Auger, O.-W. Bédard, J. Légaré, Elz. Grégoire, P. Bélanger, Ls. Rhéaume, J.-A. Gosselin, O. Brown, W.-J. Noonen, Chs Bédard, William Burrows, Omer Rancourt, T. Adammakis, C. Coveney, T. Kinderland, O. Fortier, Frs Fortier, T. Stevenson, Jos. Picard, G. Sease, Geo. Brown, M. Bourroughs, W. Walsh, M. Chabot, Henri St-Pierre, Rosario Bédard, J.-D. Royer, M. Griffin, M. Madden, Arthur Chevrette, Eugène Guimont, Narcisse Mainguy, Arthur Deschênes, Félix Darveau, Trefflé Jacques, Jos. Emond, A.-W. Cooper, etc., etc.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Germain Lepine Ltée.

L'Evénement réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères sympathies.

OBSEQUES DE M. ROBERT LACROIX

M. Lavoie à l'emploi de la maison Terreau & Racine, décédé, lundi dernier, à l'âge de 65 ans et 8 mois, a eu d'imposantes funérailles.

A ST-ROCH

Mercredi matin, en l'église de St-Roch, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Robert Lavoie, employé de la maison Tefreau & Racine, époux de dame Amanda Grenon, décédé, lundi dernier, à l'âge de 65 ans et 8 mois.

Un imposant cortège de parents et d'amis qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage a escorté la dépouille mortelle du défunt de la résidence mortuaire, 9, rue St-Roch, jusqu'à l'église paroissiale, où a été chanté le service.

A l'église, c'est M. l'abbé Léandre Chabot qui a fait la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Antoine Deschênes et Bernandin Godbout, comme diacre et sous-diacre.

Un beau programme de chants a été exécuté à l'orgue par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. Honoré Bourassa.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par le fils du défunt : M. Antoine Lavoie; son gendre, M. Albert Dumas; ses petits-fils, MM. Roger et Marced Dumas; ses beaux-frères, MM. Albert Girard, de Parent, Abitibi, Eugène et Michel Grenon, Alexandre Boucher et Emery Bérard, de Montréal; ses neveux, MM. Jean-Baptiste, Joseph, Alfred Lavoie, François Clément, Pierre Lavoie, de la Petite-Rivière St-François, Edouard et Réginald Girard, Adjutor Girard, de Montréal, Gérard, Léonce, Napoléon et Rodolphe Lavoie, Roch Traversy, Rosario, Almanzor, Alexandre, Robert, Charles-Eug., Rodolphe, Omer et Alexandre Grenon, Alexandre Boucher, Paul Juneau, de Montréal, Toussaint Bertrand; ses cousins, M. le Commandeur Georges Racine et M. Adjutor Doré.

Dans le nombreux cortège on remarquait : MM. Jos. Côté, N. P., M. Patoine, président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Roch, L.-C. Terreau, Alfred Terreau, Georges Bélanger, W. Carette, Auguste Paquet, Majella Bédard, S. Capoteau, J.-T. Lambert, Geo. Brown, René Beaudry, jr., J.-A. Renaud, Laurent Martel, H. Harding, A. Poyleano, E. Cloutier, Roméo Paré, Arthur Turgeon, Paul Charrier, Raymond Mercier, Willie Carrette, Robert Debelefeuille, G.-Henri Fontaine, Guy Racine, Lauréat Latouche, J. Terreau, Arthur Grondin, Victor Germain, E. Paquet, P.-H. Bouchard, C.-A. Allain, Albert Huppé, R. Trudel, R. Allisson, M. Plamondon, Edouard Duval, Rolland Lamonde, B. Tanguay, P.-H. Huot, Antonio Bergeron, Arthur Bédard, Lucien Lachance, Eugène Douville, Robert Huppé, Napoléon Chabot, E. Boily, Roméo Lachance, L. Gagnon, Jos. Denis, François Gauthier, Albert Lamonde, Henri Jomphe, F.-A. Maheux, L. Feuilteault, L. Roy, R. Beaudry, Paul-Emile Gagné, Victor Lacombe, Napoléon Paré, John Lefebvre, Delphis Déry, L. Dumonthier, Alphonse Rochette, Emile Charest, D. Houde, G. Gagnon, H. Hallssey, Achille Plamondon, M. Paquet, Zothique Lamontagne, Ludger Lessard, Elzéar Lamontagne, J. Moraud, Ed. Faguy, J.-B. Routhier.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Germain Lepine Ltée.

A madame Lavoie ainsi qu'aux membres de la famille en deuil l'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

TADOUSSAC

Va-et-vient. — M. le notaire La Ferrière des Eboulements, a passé une dizaine de jours ici, en voyage d'affaires.
—M. et Mme Philippe Blouin et leur bébé, Gilles, de Berthier, en bas, sont les invités de M. Henri Bouliane (Théodore), pour un mois.
—Mlle Jeannette Caron, des Escoumains, est l'invitée de sa cousine, Mme Pierre Lapointe.
—M. et Mme J.-Edgar Olsen sont revenus d'un séjour de quelques semaines à Québec où ils étaient les invités de M. Emile Bouchard, ex-échevin.
—M. L.-A. Potvin, agronome, était de passage ici, mercredi.
—Messieurs Léopold Vaillancourt et Georges Bherer sont revenus de Québec cette semaine.
—Mme J.-P. Bouliane, de Baie Ste-Catherine, est venue passer la fin de semaine à Tadoussac, où elle était l'invitée de Mlle Côté.
—M. Ernest Bourgoins est parti pour Rome, il fait le voyage organisé par l'Action Cathoalique, à bord du "Roma" et sera de retour en avril.

Hommes d'Affaires

Papetiers et Libraires

Comptable, 25 ans d'expérience dans commerce de gros et détail, spécialement librairie et papeterie, avantageusement connu de presque tous les marchands généraux de la province. Meilleures références possibles. Demande de position et serait prêt à accepter salaire raisonnable. CASIER, 115, L'EVENEMENT.

Pension Privée

Quelques chambres à louer

PRIX MODERES

CHATEAU ST-LOUIS

305, Grande-Allée

Téléphone: 6745

LA ST-JEAN ET LE 4IEME CENTENAIRE

Les membres sont invités à faire leurs suggestions au conseil général.

ASSEMBLEE HIER

Rapport du comité "Octave Crémazie." — Pas d'enfants au cinéma.

RESOLUTIONS

Le conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec a tenu, hier soir, sa 150e séance à son nouveau local au Palais Montcalm. Cette séance était sous la présidence de Mtre Léo Pelland C. R., le nouveau président général de la Société.

De nombreuses résolutions ont été soumises aux membres du conseil général qui en ont adopté plusieurs et en ont remis également quelques-unes à l'étude. Ces dernières reviendront sur l'ordre du jour de la prochaine séance.

Les membres ont adopté en premier lieu une résolution transmise par la Ligue du Dimanche à l'effet de demander à la Législature provinciale de supprimer des statuts l'article 7 du chapitre 199 de la loi provinciale qui autorise les observateurs du sabbat à travailler le dimanche.

Le comité général a reçu, hier soir, la visite de Mgr Auguste Boulet, président de la Société de Colonisation du diocèse de Québec, société patronisée par Son Eminence le Cardinal. Mgr Boulet a remercié le comité général du don de $100.00 qu'il a fait parvenir aux directeurs de cette société. Il en a profité pour faire différentes suggestions en vue d'aider les co'ons de l'Abitibi.

M. le Commandeur J.-E. Corriveau, président du comité "Octave Crémazie" de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, a ensuite soumis le rapport des activités de ce comité devant la conseil général. Les membres du comité "Octave Crémazie" terminaient ainsi leurs remarques : "En mémoire de notre poète national, le comité émet le voeu qu'un monument soit érigé en temps opportun à Octave Crémazie, dans sa ville natale de Québec". M. Léo Pelland félicita tous les membres du comité "Octave Crémazie" de leur beau travail de recherches et fit adopter par toute l'assemblée le voeu qui avait été formulé.

Les membres votèrent ensuite une somme de $10.00, prix de la Société St-Jean-Baptiste à l'élève des classes de cinquième au Petit Séminaire de Québec qui se sera le plus distingué dans une composition sur un sujet patriotique.

Dans une résolution subséquente, adoptée à l'unanimité, les membres du comité général demandaient au Premier Ministre de la Province, l'hon. M. L.-A. Taschereau de "s'opposer énergiquement à tout amendement de la loi des vues animées quant à l'admission des enfants aux spectacles cinématographiques".

M. Jos. Bilodeau, avocat, donna alors lecture de deux résolutions de la section des Sts-Martyrs de la Société St-Jean-Baptiste. Ces résolutions comprenaient des suggestions faites aux autorités fédérales afin que les Ministères des Postes et de l'Immigration voient respectivement à faire imprimer un timbre-souvenir à l'occasion des fêtes du quatrième centenaire et à supprimer l'immigration. Le comité général apporta son parfait assentiment aux désirs des membres de la section des Sts-Martyrs de la St-Jean-Baptiste.

Avant de clore la séance, M. le président général félicita tous les membres de leur beau travail et il leur demanda de préparer des suggestions en vue de l'organisation des fêtes du quatrième centenaire, suggestions qui devront être étudiées à la prochaine séance.

HOPITAL DE L'ENFANT JESUS

L'assemblée annuelle des membres de la corporation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus aura lieu le mardi, 13 mars, à 9 heures p.m., au numéro 395, Chemin de la Canardière.

Par ordre,
Hortense-C. LEMOYNE.

AU KIWANIS

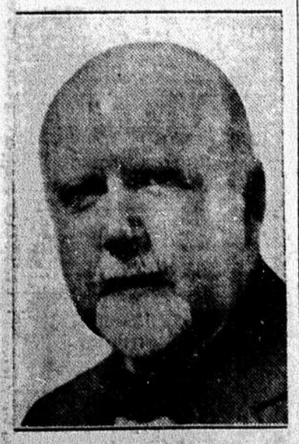

M. HOWARD-SALTER ROSS, B.A., C.R., D.C.L., du bureau légal Ross, Martineau & Désy, de Montréal, qui sera le conférencier, aujourd'hui, au lunch du club Kiwanis. M. Ross est un spécialiste en économie politique et a donné des conférences dans toutes les grandes villes du Canada. La causerie qu'il prononcera ne devrait pas manquer d'intéresser vivement les membres du Kiwanis et leurs invités.

La fête de saint Thomas d'Aquin

Québec a célébré hier avec un éclat sans précédent la fête du Docteur Angélique, patron des universités catholiques. — A la Basilique, Son Eminence le Cardinal Villeneuve célèbre une messe pontificale et adresse la parole. — Sermon par le R. P. Bissonnette, provincial des Pères Blancs d'Afrique. — Précieux conseils à la jeunesse étudiante.

UNE SOUTENANCE THEOLOGIQUE

Québec a célébré hier avec un éclat sans précédent, la fête de saint Thomas d'Aquin. Maitres et disciples, répondant à l'invitation de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, se sont réunis le matin à la Basilique où le primat de l'Eglise canadienne a officié pontificalement. On remarquait dans l'assistance le corps universitaire, recteur et doyens en tête, une imposante délégation des Etudiants de Laval, les élèves du Grand et du Petit Séminaire de Québec, les scholastiques des RR. PP. Franciscains de la rue l'Alverne, les RR. PP. Eudistes de Charlesbourg, les novices des PP. Blancs d'Everell, les élèves du collège Charles-Garnier, de l'Académie Commerciale et de l'Ecole Normale Laval.

S. E. le Cardinal était assisté pour la messe pontificale, de M. le chanoine Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire, comme archiprêtre, et de MM. les chanoines Charles Beaulieu et Ulric Perron comme diacres d'honneur. Les diacres d'office étaient MM. les abbés Lionel Audet et Honorius Provost. M. l'abbé Emmanuel Bourque dirigeait les cérémonies.

Les membres du corps professoral de l'Université Laval avaient pris place aux premiers rangs de la nef. On remarquait à leur tête Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur, Mgr L.-A. Paquet, doyen de la faculté de Théologie, Mgr François Pelletier, P. A., doyen de la faculté des Arts, M. le juge Ferdinand Roy, doyen de la faculté de Droit, et M. le Dr P.-C. Dagneau, doyen de la faculté de Médecine. Avaient pris place dans les stalles du sanctuaire: Mgr B.-P. Garneau P. A., Vicaire Général, Mgr Eugène-C. Laflamme, P. A., curé de la Cathédrale, M. le chanoine J.-Edm. Duchesne, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, M. le chanoine J.-R. Pelletier; MM. les abbés J.-T. Thibaudeau, J.-J. Dubé, Alphonse Fradette, Odilon Blanchet, Victorin Germain, Jean Duval, Albert Bélanger, Eustache Santerre, A. Joncas, Jean-Baptiste Gauvin, Maurice Dionne; les RR. PP. A.-E. Dion, O. P., et Ambroise, O. F. M.

Tous les élèves de l'Université et des maisons affiliées assistaient à la messe: les étudiants des différentes facultés les Séminaristes, les élèves du Petit Séminaire, de l'Académie Commerciale, du Collège Charles Garnier, de l'Ecole Normale.

C'est le R. P. Bissonnette, Provincial des Pères Blancs d'Afrique qui donna le sermon. Le prédicateur rappela brièvement les principaux faits de la vie de saint Thomas, puis il tira les leçons qui se dégagent de cette vie. Par sa vocation, l'Ange de l'Ecole nous donne d'abord une belle leçon de courage, de force et de persévérance. Toute sa vie est aussi une leçon de pureté, et l'on sait que Dieu voulut récompenser son serviteur en lui envoyant deux anges. Malgré son génie, saint Thomas fut un humble, se dérobant constamment aux honneurs.

Enfin, poursuivit le R. P. Bissonnette, saint Thomas nous donne une belle leçon de travail. Thomas est un travailleur. Il étudie partout. Les livres qu'il écrit sont nombreux et volumineux. Sa "Somme Théologique" est le plus remarquable. Saint Thomas étudie les problèmes les plus difficiles, les mystères les plus profonds il traite de toutes ces questions en maitre et aujourd'hui après 700 ans c'est encore lui que l'on cite comme la plus grande autorité.

Nous vivons dans un temps où l'Eglise a besoin de défenseurs éclairés. La vérité est attaquée par des moyens bien puissants: mauvais journaux, livres théâtres. Alors il faut des hommes qui pourront tenir le coup. Le mal a ses apôtres qu'il envoie un peu partout; il faut à la vérité qui est la plus forte des apôtres qui seront capables de faire comprendre aux intelligences qu'elles n'ont pas été créées pour l'erreur et le mensonge mais qu'elles ont été faites pour la vérité.

Soyez comme Thomas des apôtres de la vérité sur la terre et vous aurez peut-être le bonheur d'entendre un jour le Seigneur vous dire: "Bene scripsisti de me" ce qui vous permettra de regarder le Ciel avec une grande confiance d'aller un jour contempler la Vérité dans l'éblouissante lumière de l'éternité.

C'est la chorale des pensionnaires du Séminaire qui était à l'orgue. Sous la direction de M. l'abbé Albert Roy, cette chorale exécuta la messe "Te Deum Landamus" de Percsi. Les élèves du grand Séminaire chantèrent le propre de la messe.

Après la messe, Son Eminence le Cardinal Villeneuve prit place au trône pour adresser quelques mots à l'assistance.

—"En célébrant la fête de saint Thomas de façon aussi solennelle", dit Son Eminence, "nous nous sommes conformés à la pensée de l'Eglise.

"Nous trouvons en saint Thomas comme l'a rappelé le prédicateur, un modèle de foi, de science et de vertu. Les exemples de sa vie ne doivent pas rester improductifs. Chers étudiants, c'est votre vocation d'apprendre; c'est presque votre métier. Votre éternité dépendra peut-être de

(Suite à la page 13)

Belle initiative de l'Université

Le Cercle Universitaire, que désiraient pour nos professionnels et nos étudiants le recteur et les professeurs de Laval, est maintenant devenu réalité. — Plusieurs anciens se sont inscrits et prêtent leur concours aux jeunes.

PREMIERE LISTE

Le Cercle Universitaire, que désiraient pour nos professionnels et nos étudiants le recteur et les professeurs de Laval est maintenant une réalité.

Sous la vigoureuse poussée de Mgr Camille Roy, P. A., V. G., Recteur de Laval, aidé de M. l'abbé Arthur Maheux, l'actif secrétaire-général de l'Université, ainsi que du président des étudiants, en 1932-33, le docteur Rosaire Gingras, l'Université faisait l'an dernier l'acquisition d'un magnifique local où les étudiants ont trouvé un "home" qui leur convient admirablement.

Nous avons visité encore, récemment, l'immeuble de la rue Couillard. Au rez-de-chaussée, il y a un petit-salon — le salon rouge; une magnifique salle de réception et un comptoir, où les étudiants peuvent se faire servir un repas, tout comme dans un grand café montréalais. Au premier étage, deux pièces, où un carabin peut recevoir, ainsi qu'une salle de lecture propre et bien éclairée; au troisième, salle de jeux : quatre tables de billard, échecs, dames, ping-pong, etc.

Mais les autorités avaient rêvé plus que cela : elles s'étaient proposé de convier les professionnels et les hommes d'affaires de Québec. Ces derniers auraient l'avantage, comme à Montréal, d'aller au Cercle Universitaire, d'y amener des amis pour le déjeuner, pour le lunch, ou le thé. Il fallait d'abord s'organiser, restaurer, augmenter le service. Ce rêve est maintenant une réalisation.

M. l'abbé Arthur Maheux, le dévoué organisateur, s'est mis résolument à l'ouvrage, aidé par M. le docteur Rosaire Gingras et par le président actuel des étudiants, M. Jean-Robert Beaudoin, E. E. D.

On a donc invité les anciens à se grouper aux étudiants actuels. On a convié également les hommes d'affaires de Québec. Ils ont merveilleusement répondu en adressant une généreuse contribution aux organisateurs. Dans un avenir rapproché

(Suite à la page 13)

LA REVUE DE NOS COLLEGES

L'Enseignement Secondaire est une revue qui s'impose à l'élite. — Un coup d'oeil sur l'édition du dernier mois.

COLLABORATION

Nous sommes heureux d'accuser réception de la Revue des Collèges et des Educateurs: "L'Enseignement secondaire au Canada", publication mensuelle de l'Université Laval.

Cette revue est publiée en collaboration par les membres des Comités Permanents des Maisons d'Enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval et à l'Université de Montréal. Elle constitue une source abondante de documentation. Soigneusement rédigée, elle renferme des articles d'une magnifique tenue littéraire.

Le Comité de la Revue est composé comme suit : Président d'honneur : Mgr Camille Roy, P. A., V.G., recteur ; Président, M. l'abbé Arthur Maheux ; Vice-Président : M. l'abbé Romain Boulé ; Secrétaire : M. l'abbé Emile Beaudry ; Administrateur : M. l'abbé Eugène Mathieu. Le directeur-gérant est également M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire-général de l'Université Laval.

Tout aux premières pages, M. l'abbé Arthur Douville pose le "problème d'une actualité toujours renouvelée de la "formation sociale au collège." M. l'abbé Douville psychologue en même temps qu'éducateur avisé se demande comment former un esprit social, en dehors des classes, par la piété, le travail, la discipline, et en classe par les matières qui y sont enseignées. "Du reste" conclut-il, "le but de la vie n'est pas de bercer le prochain et de chanter

(Suite à la page 8)

FEU M. DAVID BOUTIN

Le défunt avait été longtemps maire de Laurierville.

(De notre correspondant)

Laurierville, 8. — M. David Boutin, cultivateur, qui fut maire de cette paroisse pendant de nombreuses années, est décédé hier, à l'âge de 68 ans, après deux semaines de maladie.

M. Boutin avait aussi été marguillier pendant plusieurs années. Il était l'un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de Laurierville.

Sa femme et plusieurs enfants lui survivent.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, à Laurierville. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

REUNION DE NOTRE CLUB AUTOMOBILE

Les directeurs ont une intéressante assemblée hier soir. — Le maire présent.

OFFRE DE COOPERATION

La baisse des taux d'assurances. — Le nouveau guide sera bientôt prêt.

UNE AMELIORATION

Les directeurs du Club Automobile ont tenu une réunion, hier soir, sous la présidence de M. Auguste Pion. Son Honneur le maire J.-E. Grégoire était présent et a reçu les félicitations et les bons souhaits du Club. On a assuré aussi le nouveau maire de la plus entière collaboration lorsque la ville prendra des initiatives ayant pour but de développer le tourisme, à Québec.

Les directeurs ont été informés, au début de la séance, que les voitures-remorqueuses du Club ont fort à faire, depuis le début du dégel. En l'espace de deux jours, elles ont répondu à 125 appels. Jamais les appels ne furent aussi nombreux, si ce n'est pendant les quinze derniers jours de décembre et les quinze premiers jours de janvier.

Plusieurs membres ont félicité le Club de son intervention au sujet des assurances sur les automobiles. Ils considèrent que cette intervention est responsable de la réduction substantielle accordée aux automobilistes qui font partie du Club et d'une baisse générale de 10 p.c. annoncée avant-hier par l'Association des Underwriters.

Le bureau de direction du Club a décidé de demander aux autorités municipales de sévir contre les gamins qui s'accrochent à l'arrière des automobiles pour se faire transporter. Cette pratique s'est généralisée mais elle est surtout commune à l'intersection des rues de la Couronne et Saint-Vallier. Comme elle présente un grave danger, le Club va demander à la ville d'y voir immédiatement.

En vertu d'une autre décision prise hier soir, le Québec Auto Club sera représenté au Salon de l'Automobile, qui s'ouvrira samedi prochain, le 10 mars. Les directeurs ont approuvé le magnifique magazine-souvenir qui a été publié par le Club, à l'occasion de ce Salon.

Le Guide de route du Club, pour l'année 1934, sortira dans quelques jours des ateliers de L'Evénement. Son apparence générale présente une amélioration sur celle des éditions précédentes. Le Guide est imprimé sur un papier plus luxueux et devrait plaire aux membres du Club, qui le recevront bientôt, ainsi qu'aux touristes, qui en auront des copies gratuites, pendant la prochaine saison.

Enfin, le bureau de direction du Club a décidé, hier soir, d'entreprendre une grande campagne de recrutement, pour faire bénéficier un plus grand nombre d'automobilistes des avantages de cette organisation.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Formation d'un comité formé de tous les anciens présidents et ouverture d'une enquête sur les activités du port de Québec.

BELLE INITIATIVE

La Chambre de Commerce formera tout probablement ces jours-ci un comité très important qui se composera de tous les anciens présidents de l'organisation. Ce comité sera chargé de tenir une enquête sur les activités du port de Québec et de soumettre ensuite ses recommandations. Ce sera certainement l'un des plus importants fonctionnant sous les auspices de la Chambre de Commerce.

Depuis une couple d'années, l'activité est beaucoup plus grande dans le port de Québec mais, il semble que ce dernier ne reçoit pas encore tout le trafic auquel il est censé avoir droit d'après sa position géographique.

Le comité spécial de la Chambre de Commerce étudiera soigneusement cette question.

Des suggestions seront faites aux autorités du port et aux officiers des compagnies maritimes pour obtenir leur plus entière collaboration durant la tenue de cette enquête. Il appert que le comité sera déjà en plein fonctionnement au moment de l'ouverture de la prochaine saison maritime. On devrait obtenir des résultats satisfaisants dès l'été prochain.

On sait que l'an dernier la Chambre de Commerce a entrepris des démarches pour obtenir que les vaisseaux transportant des consignations de fret pour Québec fassent escale ici avant de se rendre à Montréal. Il arrive très souvent que lorsque les cargaisons ne sont pas considérables, les chargements sont descendus à quai à Montréal seulement et de là transportés vers Québec par chemin de fer. Le "Comité du Port de Québec" reprendra probablement les démarches auprès des compagnies maritimes pour obtenir que les vaisseaux fassent escale ici lors même que la quantité de fret qu'ils transportent pour Québec n'est pas considérable.

Les travaux de cet important comité seront certainement suivis avec le plus grand intérêt par les citoyens de Québec.

INCENDIE RUE RAMSAY

Une maison de trois étages est menacée de destruction complète.

Une maison de trois étages, située au numéro 29 de la rue Ramsay, en face des cours de la gare de Ste-Anne, a été menacée de destruction lorsqu'un commencement d'incendie s'est déclaré au troisième étage, dans le logement de M. Nikita Borko. Les flammes, l'eau et la fumée ont causé des dommages pour $800 environ à la propriété et aux logements. Cette construction en bois, lambrissé en briques, est la propriété du C. N. R. Au premier étage habite M. Xavier Thibault ; au second, M. J. A. Viel et au troisième M. Borko.

Les pompiers des postes 1, 2, 5 et 9 ont répondu à l'appel sonné à 1 heure 46, à la boîte 175. Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, sous les ordres du chef-adjoint N. Drolet et du lieutenant Grenier, tout le dernier étage était en feu. Deux jets d'eau ont été immédiatement dirigés contre le brasier. Les hommes de la brigade n'ont pas tardé à maîtriser le feu et, à 2 heures 50, ils revenaient à leurs casernes.

Un court circuit parait avoir été la cause de cet incendie.

UN SIFFLET D'ALARME

Les démarches entreprises par le président Wilhelm Langlois et les directeurs de l'Union des Pilotes Licenciés pour le bas-St-Laurent en vue d'obtenir l'établissement d'un sifflet d'alarme sur l'Ile-Rouge ont été couronnées de succès. En effet, M. Langlois était informé hier par le ministre de la Marine que ce sifflet serait mis en service dès l'été prochain. Le président et les directeurs de l'Union avaient eu plusieurs entrevues avec les officiers du Bureau Fédéral des Lumières à ce sujet. Cette amélioration dans cette partie du chenal sera d'une très grande utilité aux pilotes.

EXAMENS EN DROIT

Les examens pour le deuxième terme de l'année, à la Faculté de Droit, sont commencés depuis hier après-midi. Ils se termineront samedi. La Faculté de Droit est la seule à subir ses examens en trois termes.

TRAGEDIE A ROUYN

(De notre correspondant)

Rouyn, 8. — M. David Galt, âgé de 32 ans, un employé de la mine Noranda, a été écrasé à mort, vers 5 heures a. m., mardi. M. Galt était à nettoyer la cuve de minerai de la raffinerie, laquelle cuve pèse 7 tonnes, lorsque celle-ci se détacha. On n'a retrouvé que des lambeaux de son cadavre.

Le Coroner a tenu une enquête et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

M. Galt travaillait au smelter depuis trois ans et demi. Son travail consistait à surveiller une grue transportant le minerai des hauts-fournaux à la raffinerie.

ASSEMBLEE VENDREDI

Tous les journaliers, manoeuvres, tireurs de joints, polisseurs, poseurs de tuile, poseurs de marbre, latteurs, ouvriers en terrazo, de la ville et du district de Québec sont cordialement invités à une grande assemblée, qui sera tenue vendredi soir, à 8 heures, au No 288 de la rue St-Joseph. Plusieurs questions importantes intéressant ces métiers seront discutées. Il y va de l'intérêt de tous d'être présents.

LE BRIDGE CHEZ LES CHEVALIERS

Jeudi soir, le 1er mars, a eu lieu chez les Chevaliers de Colomb, le 13e d'une série de 15 tournois, sous la direction de M. Jos. LaVergne, professeur associé des studios Culbertson.

Sur un maximum de 60 points, les joueurs suivants ont conservé :

NORD - SUD

1—M. et Mme W. Bhérer. . . .40 1-2
2—MM. V. Bergeron et A. Letarte. 34 1-2
3—M. et Mme P.-A. Nadeau.29 1-2

EST - OUEST

1—M. et Mme Jos. LaVergne.39 1-2
2—MM. A. Fecteau et M. Houle. 31 1-2
3—MM. J. Febvet et Chs Caron. 28 1-2

Le prochain tournoi aura lieu ce soir, à 8 heures 15.

"ICI ICI PARIS ! *Je l'entends régulièrement*

SUR MON NOUVEAU RADIO VICTOR 'GLOBE TROTTER' "

"Cet appareil m'assure une réception universelle au prix modique de $86.50"

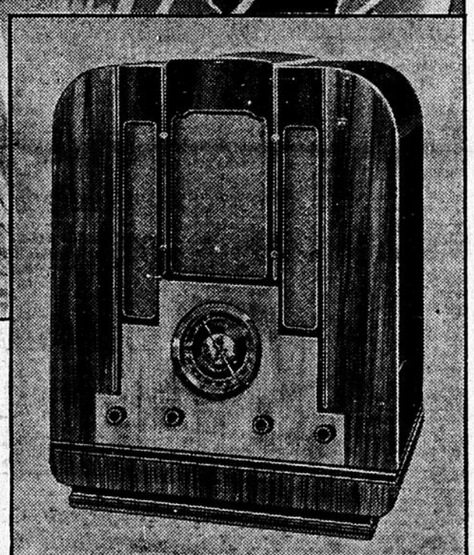

"J'ai acheté mon "Globe-Trotter" après avoir soigneusement vérifié par moi-même le bien-fondé des prétentions de la publicité. Je n'en démors jamais de cette ligne de conduite ; si les faits confirment l'exactitude des déclarations apparaissant à l'annonce, **j'achète** ; sinon **j'attends.** J'ai acheté — et voilà pourquoi.

"L'on affirmait qu'un radiophile domicilié à Montréal, comme moi, pouvait capter l'Europe et l'Amérique du Nord assidûment, en plein jour, avec cet appareil—et de fait je **capte** ces postes lointains, et de plus l'Australie. On annonçait une syntonisation facile et le nouveau cadran "Aéroplane" rend la syntonisation aussi simple que l'A. B. C. L'on disait que la reproduction était claire et nette, avec la tonalité coutumière Victor, d'un rendement efficace sur toutes les ondes. Mais écoutez — voici Paris— et jugez par vous-même !

"Et rappelez-vous que cet instrument porte la fameuse marque de commerce "La Voix de Son Maître" symbole de garantie et de satisfaction."

Radio Victor "Globe Trotter"
$86.50 *avec lampes*

Même mécanisme dans un joli modèle console $114.50.

HIS MASTER'S VOICE

Les prix sont sujets à changement sans avis à cause de la hausse du coût de fabrication. M-130-F

RADIO VICTOR
VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED

Venez voir ce merveilleux VICTOR "GLOBE TROTTER" à nos magasins

320 rue St-Joseph QUEBEC — C. Robitaille — 45 Côte du Passage LEVIS

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Demandez une Démonstration de ce Nouveau VICTOR "GLOBE TROTTER"

CONDITIONS FACILES — LAVIGUEUR & HUTCHISON QUEBEC — C'EST UNE MERVEILLE MODERNE !

Ce VICTOR "GLOBE TROTTER" est actuellement à nos magasins

201-203 RUE ST-JEAN QUEBEC — LINDSAY'S — C. W. LINDSAY & CO. LIMITED — PIANOS RADIOS ORGANS — E.-H. DROLET *Gérant*